LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

LE DÉFAUT ET LES EFFETS DU SYSTÈME.

I.

LA SOCIÉTÉ LOCALE.

I.

Tant qu'un homme ne s'intéresse qu'à soi, à sa fortune, à son avancement, à son succès personnel et propre, il s'intéresse à bien peu de chose : tout cela est de médiocre importance et de courte durée, comme lui-même. A côté de cette barque qu'il conduit avec tant de soin, il y en a des milliers et des millions d'autres, de structure pareille et de taille à peu près égale : aucune d'elles ne vaut beaucoup, et la sienne ne vaut pas davantage. De quelque façon qu'il l'approvisionne et la manœuvre, elle restera toujours ce qu'elle est, étroite et fragile ; il a beau la pavoiser, la décorer, la pousser aux premiers rangs ; en trois pas il en fait le tour. C'est en vain qu'il la répare et la ménage ; au bout de quelques années

elle fait eau ; un peu plus tôt, un peu plus tard, elle s'effondre, elle va s'engloutir, et, avec elle, périra tout ce travail qu'elle a coûté. Est-il raisonnable de tant travailler pour elle, et un si mince objet vaut-il la peine d'un si grand effort? — Heureusement, pour mieux placer son effort, l'homme a d'autres objets plus vastes et plus solides, une famille, une commune, une église, une patrie, toutes les associations dont il est ou devient membre, toutes les entreprises collectives de science, d'éducation, de bienfaisance, d'utilité locale ou générale, la plupart pourvues d'un statut légal et constituées en corps ou même en personnes civiles, aussi bien définies et protégées que lui, mais plus précieuses et plus viables : car elles servent à beaucoup d'hommes et durent indéfiniment ; même, quelques-unes ont une histoire séculaire, et la longueur de leur passé présage la longueur de leur avenir. Dans l'innombrable flottille des esquifs qui sombrent incessamment, et, incessamment, sont remplacés par d'autres, elles subsistent comme des vaisseaux de haut bord : sur ces gros bâtimens, chaque homme de la flottille monte de temps en temps pour y travailler, et, cette fois, l'œuvre qu'il produit n'est pas caduque, éphémère, comme l'ouvrage qu'il fait chez lui ; elle surnagera, après qu'il aura disparu, lui et son esquif; elle est entrée dans une œuvre commune et totale qui se défend par sa masse ; sans doute, ce qu'il y insère pourra plus tard être remanié ; mais la substance en demeure, et parfois aussi la forme : tel précepte de Jésus, tel théorème d'Archimède reste une acquisition définitive, intacte et clouée en place depuis deux mille ans, immortelle dès le premier jour. — Par suite, l'individu peut s'intéresser non plus seulement à sa barque, mais encore à un navire, à tel ou tel navire, à telle société ou communauté, selon ses préférences et ses aptitudes, selon l'attrait, la proximité et la commodité d'accès, et voilà un nouveau ressort d'action, antagoniste au premier. Si fort que soit le premier, parfois le second prévaut; c'est que l'âme est très généreuse ou préparée par une longue discipline spéciale : de là tous les sacrifices, la donation de soi-même à une œuvre ou à une cause, le dévoûment de la sœur de charité et du missionnaire, l'abnégation du savant qui s'ensevelit pendant vingt ans dans les minuties d'une besogne ingrate, l'héroïsme de l'explorateur qui risque sa vie dans le désert ou parmi les sauvages, le courage du soldat qui se fait tuer pour défendre son drapeau. Mais ces cas sont rares ; chez le plus grand nombre des hommes et dans le plus grand nombre de leurs actes, l'intérêt personnel l'emporte sur l'intérêt commun, et, contre l'instinct égoïste, l'instinct social est faible. — C'est pourquoi il est dangereux de l'affaiblir ; l'individu

n'est que trop tenté de préférer sa barque au navire; si l'on veut qu'il y monte et qu'il y travaille, il faut lui fournir des facilités et des motifs pour y monter et y travailler; à tout le moins, il ne faut pas lui en ôter. Or cela dépend de l'État, sorte de vaisseau amiral et central, seul armé, qui tient sous ses canons tous les navires subordonnés; car, quelle que soit la société, provinciale ou municipale, enseignante ou hospitalière, religieuse ou laïque, c'est l'État qui en fabrique ou en adopte le statut, bon ou mauvais, et qui, par ses lois, ses tribunaux et ses gendarmes, en procure l'exécution, stricte ou lâche. Partant, sur cet article, il est responsable ; à lui d'agréer ou d'imposer le bon statut, la forme sociale la plus propre à fortifier l'instinct social, à entretenir le zèle désintéressé, à encourager le travail volontaire et gratuit.

Bien entendu, selon les différentes sociétés, cette forme diffère ; la même constitution ne convient pas à une Église et à une commune, à une Église protestante et à une Église catholique, à une ville de 100,000 âmes et à un village de 500 habitans. Chaque association a ses traits distinctifs et propres qui la rangent dans son espèce, selon son but spirituel ou temporel, selon son esprit libéral ou autoritaire, selon ses dimensions petites ou grandes, selon la simplicité ou la complication de ses affaires, selon la capacité ou l'incapacité de ses membres : ce sont là, chez elle, des caractères efficaces et permanens ; quoi que fasse le législateur, ils subsisteront et agiront ; ainsi, que dans chaque cas il en tienne compte. — Mais, dans tous les cas, son office est pareil ; toujours, quand il rédige ou contresigne un statut, il intervient dans le conflit prochain de l'instinct social et de l'instinct égoïste ; toutes les dispositions qu'il édicte contribueront, de près ou de loin, à l'ascendant final du second ou du premier. Or, il est l'allié naturel du premier; car le premier est son auxiliaire indispensable; en toute œuvre ou entreprise utile au public, si le législateur est le promoteur externe, l'instinct social est le promoteur interne ; et, quand le ressort d'en bas faiblit ou se casse, l'impulsion d'en haut reste sans effet. C'est pourquoi, si le législateur veut opérer en fait et autrement que sur le papier, il doit, avant tout autre objet ou intérêt, se préoccuper de l'instinct social, partant le préserver et le ménager, lui trouver sa place et son emploi, lui laisser tout son jeu, tirer de lui tout le service dont il est capable, surtout ne pas le détendre et ne pas le fausser. — A cet égard, toute méprise serait funeste, et dans tout statut, pour chaque société, pour chacun de ces navires humains qui groupent et emploient un cortège de barques individuelles, deux erreurs sont capitales. D'une part, si, en fait et en pratique, le statut est ou devient trop grossièrement

injuste, si les droits et avantages qu'il confère ne sont pas compensés par les devoirs et obligations qu'il impose, s'il multiplie à l'excès les corvées pour les uns et les sinécures pour les autres, à la fin, le corvéable découvre qu'il est grevé au-delà de son dû : dès lors, il refuse d'ajouter lui-même et volontairement à sa charge. A d'autres, aux favoris du statut, aux privilégiés, les surcharges gratuites ; bien loin de courir au-devant et d'offrir ses épaules, il s'écarte, se dérobe, s'allège autant qu'il peut ; même il regimbe quand il peut, et rejette violemment son fardeau légal, tout impôt ou redevance ; c'est ainsi que l'ancien régime a péri. — D'autre part, si le statut retire aux intéressés la conduite du navire, si, sur ce bâtiment qui leur appartient, il installe à demeure un équipage étranger, seul commandant et agissant, alors l'homme des barques, réduit à l'humble condition de simple administré et de contribuable passif, ne se sent plus chez lui, mais chez autrui; puisque les intrus ont toute l'autorité, qu'ils prennent toute la peine ; la manœuvre les regarde, et non pas lui ; il y assiste en spectateur, il n'a ni l'envie ni l'idée d'y donner son coup de main; il se croise les bras, demeure oisif et devient critique. — Contre le premier défaut, le nouveau régime est en garde : plus de préférés ni de disgraciés, plus de faveurs ni de passe-droits, plus d'exemptions ni d'exclusions, plus de malversations, grattages et voleries, non-seulement dans l'Etat, mais ailleurs et partout, au département, à la commune, dans l'Église, dans les instituts d'éducation et de bienfaisance : il excelle à pratiquer la justice distributive. Le second défaut est son vice intime ; introduit par le législateur dans tous les statuts locaux et spéciaux, il a des effets différens selon les sociétés différentes ; mais tous ces effets convergent pour paralyser dans la nation la meilleure moitié de l'âme, bien pis, pour dévoyer la volonté et pervertir l'esprit public, pour transformer les impulsions généreuses en secousses malfaisantes, pour instituer à demeure l'inertie, l'ennui, le mécontentement, la discorde, la faiblesse et la stérilité.

II.

Considérons d'abord la société locale, province, département ou commune; depuis dix ans, le législateur n'a pas cessé de la violenter et de la déformer. A son endroit, il refuse d'ouvrir les yeux; préoccupé de théories, il ne veut pas la reconnaître pour ce qu'elle est en fait, pour une société d'espèce distincte, différente de l'État, ayant son objet propre, ses limites tracées, ses membres désignés, son statut dessiné, toute formée et définie d'avance. —

Puisqu'elle est locale, elle est fondée sur la proximité plus ou moins grande des habitations. Ainsi, quand on veut la comprendre, il faut observer le cas où cette proximité est la plus grande; c'est celui de quelques maisons dans nos villes du sud-est, par exemple à Grenoble et Annecy; parfois, une même maison y appartient à plusieurs propriétaires distincts, chacun possédant son étage ou son appartement dans un étage, tel la cave ou le grenier, chacun d'eux ayant tous les droits de propriété sur sa portion, le droit de la louer, de la vendre, de la léguer, de l'hypothéquer, mais tous en communauté pour l'entretien du toit et des gros murs. — Manifestement, leur association n'est pas libre; bon gré, mal gré, chacun en est membre, car, bon gré, mal gré, chacun jouit ou pâtit du bon ou mauvais état du toit et des gros murs : partant, tous doivent fournir leur quote-part dans les frais indispensables; même à la majorité des voix, ils ne sauraient s'en dispenser; un seul réclamant suffirait pour les y astreindre; ils n'ont pas le droit de lui imposer le danger qu'ils acceptent pour eux-mêmes, ni de se dérober aux dépenses dont ils profiteront comme lui. En conséquence, sur le rapport d'un expert, le magistrat intervient et, bon gré mal gré, les réparations s'exécutent; puis, bon gré mal gré, de par la coutume et la loi, chacun paie sa quote-part, calculée d'après la valeur locative de la portion qui lui appartient. — Mais ses obligations s'arrêtent là; en fait comme en droit, la communauté est restreinte; les associés se gardent bien de l'étendre, de poursuivre en même temps un autre but, d'adjoindre à leur objet primitif et naturel un objet différent et supplémentaire, d'arranger dans une salle une chapelle chrétienne pour les habitans de la maison, dans une autre salle une école primaire pour les enfans de la maison, dans une dernière salle, un petit hôpital pour les malades de la maison; surtout, ils n'admettent pas qu'on les taxe à cet effet, qu'on impose à chacun d'eux un surcroît proportionnel de contributions, tant de centimes additionnels par franc. Car, si le propriétaire du rez-de-chaussée est israélite, si le propriétaire d'une chambre au second étage est célibataire, si le propriétaire du bel appartement au premier étage est riche et fait venir son médecin chez lui, ils paieront tous les trois pour un service qu'on ne leur rend point. — Par la même raison, leur société reste une chose privée, elle ne fait pas partie du domaine public; elle n'intéresse qu'eux; si l'État lui prête ses tribunaux et ses huissiers, c'est comme aux particuliers ordinaires. Il troublerait son jeu et lui ferait tort, s'il l'excluait ou l'exemptait du droit commun, s'il l'enrôlait dans les cadres administratifs, s'il entamait son indépendance, s'il ajoutait à ses fonctions ou à ses charges : elle

n'est pas sous sa tutelle, obligée de soumettre ses comptes au préfet; il ne lui délègue point de pouvoirs et ne lui confère aucun droit de police ou de justice: bref, elle n'est ni sa pupille, ni son agent. — Tel est le lien par lequel la proximité permanente associe les hommes; on voit qu'il est d'espèce singulière : ni en fait, ni en droit, les associés ne peuvent s'en affranchir; par cela seul qu'ils sont voisins, ils sont en communauté pour certaines choses indivisibles ou indivises, en communauté involontaire et obligatoire. En revanche, et par cela même, je veux dire par institution et par nature, leur communauté est limitée, et limitée de deux façons, bornée à son objet et bornée à ses membres, réduite aux choses dont la propriété ou la jouissance est forcément commune, réservée aux habitans qui, par situation et résidence fixe, ont cette jouissance ou cette propriété.

III.

De cette espèce sont toutes les sociétés locales, chacune d'elles circonscrite dans son territoire et comprise avec d'autres pareilles dans une circonscription plus vaste, chacune d'elles ayant deux budgets, selon qu'elle est un corps distinct ou un membre d'un corps plus grand, chacune d'elles, depuis la commune jusqu'au département ou jusqu'à la province, instituée par des intérêts involontairement solidaires. — Il y a deux de ces intérêts principaux qui, comme dans la maison d'Annecy, échappent à l'arbitraire humain, commandent l'action commune et répartissent la dépense totale, parce que, comme dans la maison d'Annecy, ils sont les suites inévitables de la proximité physique. — C'est d'abord le soin de la voie publique, par terre et par eau, rivières navigables, canaux, chemins de halage, ponts, rues, places, routes de moyenne ou petite communication, avec les perfectionnemens plus ou moins facultatifs et graduels que la voie publique commande ou demande, alignemens, trottoirs, pavage, balayage, éclairage, écoulement des eaux, égouts, dragages, écluses, aplanissemens, percemens et autres travaux d'art, pour établir ou accroître la sûreté et la commodité de la circulation, la facilité et la célérité des transports. — C'est ensuite la défense contre les fléaux qui se propagent, incendies, inondations, contagions, épidémies, avec les précautions plus ou moins facultatives et lointaines que cette défense exige ou conseille, veilleurs de nuit en Russie, digues en Hollande, levées de terre dans la vallée de la Loire ou du Pô, emplacemens et règlemens pour les sépultures, propreté des rues, assainissement des quartiers privés de soleil et d'air, drainage des eaux sales, captage

et conduite de l'eau potable, désinfection des lieux contaminés et autres soins d'hygiène répressive ou préventive contre l'insalubrité qui naît du voisinage ou du contact.

Il s'agit de pourvoir à cela, et l'entreprise, sinon tout entière et dans ses développemens, du moins en elle-même et dans ce qu'elle a de nécessaire, s'impose collectivement à tous les habitans de la circonscription, à tous, depuis le premier jusqu'au dernier. Car, faute de voie publique, aucun d'eux ne peut faire sa besogne quotidienne, circuler ou même sortir de chez soi; les transports cessent et le commerce est suspendu; par suite, les métiers et les professions chôment, l'industrie s'arrête, l'agriculture devient impraticable ou infructueuse; les champs ne sont plus desservis, les provisions, les vivres, y compris le pain (1), tout manque, et les habitations deviennent inhabitables, plus inhabitables que n'est la maison d'Annecy, quand le toit crevé y laisse entrer la pluie. — D'autre part, faute de défense contre les fléaux, les fléaux se donnent carrière : demain, une marée d'équinoxe submergera toute la côte plate, le fleuve débordé ira dévaster au loin les campagnes, l'incendie gagnera de proche en proche, la petite vérole et le choléra se communiqueront, et les vies seront en péril (2), en péril plus grave que dans la maison d'Annecy, lorsque les gros murs menacent de s'effondrer. — Sans doute, je puis accepter pour moi-même cette condition misérable, m'y résigner, consentir, pour mon propre compte, à me claquemurer dans mon logis, à y jeuner, à courir la chance plus ou moins prochaine d'être noyé, incendié, empoisonné; mais je n'ai pas le droit d'y condamner autrui, ni de

(1) Rocquain, *l'État de la France au 18 Brumaire* (rapport de Fourcroy), p. 138, 166) : « Une quantité de blé valant 18 francs à Nantes coûte une égale somme pour être transportée à Brest. J'ai vu des rouliers, ne pouvant marcher que par caravanes de sept ou huit, ayant chacun de six à huit forts chevaux attelés à leurs voitures, aller les uns après les autres, se prêtant alternativement leurs chevaux pour sortir des ornières où leurs roues sont engagées... Dans beaucoup d'endroits, j'ai vu avec douleur les charrettes et les voitures quittant la grande route et traversant, dans des espaces de 100 à 200 mètres, les terres labourées, où chacun se fraie un chemin... Les rouliers ne font quelquefois que trois ou quatre lieues entre deux soleils. » — Par suite, disette à Brest. « On assure qu'on y est depuis longtemps à demi-ration et peut-être au quart de ration. — Cependant, il y a maintenant en rivière, à Nantes, quatre cents à cinq cents vaisseaux chargés de grains; ils y sont depuis plusieurs mois et leur nombre augmente tous les jours; les matières qu'ils renferment se détériorent et s'avarient. »

(2) *Ib.*, préface et résumé, p. 41 (sur les digues et ouvrages de défense contre l'inondation à Dol en Bretagne, à Fréjus, dans la Camargue, dans le Bas-Rhin, le Nord, le Pas-de-Calais, à Ostende et Blankenberg, à Rochefort, à la Rochelle, etc.). — A Blankenberg, il suffisait d'un fort coup de vent pour emporter la digue, dégrader et ouvrir entrée à la mer. « La crainte d'un sinistre, qui eût ruiné en grande partie les départemens de la Lys et de l'Escaut, tenait les habitans dans des transes continuelles. »

me refuser pour ma part à une dépense dont je bénéficierai pour ma part. — Quant à ma part dans la dépense, elle est d'avance fixée, et fixée par ma part dans les bénéfices : *Qui reçoit doit, et en proportion de ce qu'il reçoit;* tel est l'échange équitable; sans lui, aucune société n'est prospère et saine; il faut que, pour chaque membre, les charges compensent exactement les avantages, et que les deux plateaux de la balance se fassent contre-poids. Dans la société locale, les soins que l'on donne à la voie publique et les précautions que l'on prend contre les fléaux naturels ont deux effets utiles, l'un qui améliore surtout la condition des personnes, l'autre qui améliore surtout la condition des choses. Le premier est égal et le même pour tous; autant que le riche, le pauvre a besoin d'aller, de venir, de vaquer à ses affaires; il use autant de la rue, du pavé, des trottoirs, des ponts, des chaussées, de la fontaine; il jouit autant du balayage, de l'éclairage et des jardins publics. On peut même affirmer qu'à certains égards il en profite davantage; car il souffre plus vite et plus à fond quand la dégradation des chemins suspend les transports, arrête le travail et renchérit les vivres; il offre plus de prise à la contagion, aux épidémies, à tous les fléaux physiques; en cas d'incendie, les risques de l'ouvrier dans son grenier, au sommet d'un escalier étroit et raide, sont plus grands que ceux du propriétaire opulent au premier étage, dans un hôtel muni de larges escaliers; en cas d'inondation, le danger est plus subitement mortel pour le petit villageois, dans sa chaumière fragile, que pour le gros cultivateur, dans ses bâtisses massives. Ainsi, de ce chef, le pauvre doit autant que le riche; du moins, le riche ne doit pas plus que le pauvre; si, chaque année, le pauvre ne peut payer qu'un franc, le riche, chaque année, ne doit payer que vingt sous. — Au contraire, le second avantage n'est pas égal pour tous, mais plus ou moins grand pour chacun, selon sa dépense sur place, selon ses bénéfices industriels ou commerciaux et selon son revenu local. En effet, plus la voie publique est parfaite, plus les nécessités et les commodités de la vie, toutes les choses agréables ou utiles, même distantes et lointaines, sont à ma portée et à ma disposition, sous ma main; j'en jouis effectivement, et ma jouissance a pour mesure l'importance de mes achats, mes consommations en tout genre, bref ma dépense à domicile (1). Si je suis, en outre, industriel ou commerçant, l'état de la voie publique me touche encore de plus près; car

(1) De là les centimes additionnels à l'impôt des portes et fenêtres, dont le nombre indique à peu près le chiffre du loyer. De là aussi ces centimes additionnels à l'impôt mobilier, qui est proportionnel au chiffre du loyer, le chiffre du loyer étant considéré comme l'indice le plus exact de la dépense sur place.

de cet état dépendent mes transports, plus ou moins dispendieux, difficiles et lents, par suite l'arrivée de mes matières ouvrables et l'écoulement de mes produits ouvrés, l'expédition des marchandises que j'achète comme l'expédition des marchandises que je vends, et cet intérêt particulier, si direct, si vif, a pour mesure le chiffre annuel de mes affaires, plus exactement le chiffre probable de mes bénéfices (1). Si enfin je possède un immeuble, terre ou maison, sa valeur locative croît ou décroît avec la salubrité et la commodité du quartier, avec les facilités de culture, d'exploitation et de desserte, avec le nombre des débouchés, avec l'efficacité de la défense instituée contre l'inondation et l'incendie, partant avec l'amélioration de la voie publique et de l'œuvre collective qui protège le sol et les bâtisses contre les fléaux naturels (2). Ainsi, de ce chef, l'habitant qui reçoit ces services doit une seconde contribution, une contribution plus ou moins forte, selon les profits plus ou moins grands qu'il perçoit.

IV.

Telle est la société locale, avec ou sans la permission du législateur, en elle-même, et l'on voit qu'elle est *un syndicat privé,* analogue à beaucoup d'autres (3). Communal ou départemental, il ne concerne, n'associe et ne dessert que les habitans d'une circonscription : son succès ou son insuccès n'intéresse pas la nation, sinon indirectement et par un contre-coup lointain, analogue à cette faible atteinte par laquelle la santé ou la maladie d'un Fran-

(1) De là les centimes communaux additionnels à l'impôt des patentes.

(2) De là les centimes additionnels à l'impôt foncier.

(3) Des syndicats de cette espèce sont institués par la loi du 25 juin 1865 « entre les propriétaires intéressés, pour l'exécution et l'entretien des travaux : 1° de défense contre la mer, les fleuves, les torrens et les rivières navigables ou non navigables; 2° des ouvrages d'approfondissement, redressement et régularisation de canaux et cours d'eau non navigables ni flottables et des canaux de dessèchement et d'irrigation; 3° des travaux de dessèchement des marais; 4° des étiers et ouvrages nécessaires à l'exploitation des marais salans; 5° d'assainissement des terres humides et insalubres. » — « Les propriétaires intéressés à l'exécution des travaux spécifiés ci-dessus peuvent être réunis en association syndicale *autorisée,* soit sur la demande d'un ou de plusieurs d'entre eux, soit sur *l'initiative du préfet.* » — (Au lieu d'*autorisée,* il faut lire *forcée,* et l'on voit que l'association peut être imposée à tous les intéressés sur la demande d'un seul, ou même sans la demande d'aucun.) — Comme la maison d'Annecy, ces syndicats nous font toucher au doigt l'essence de la société locale. — Cf. la loi du 26 septembre 1807 (sur le dessèchement des marais) et la loi du 21 avril 1810 (sur les mines et les deux propriétaires de la mine, celui du terrain superficiel et celui du tréfonds minier, tous les deux associés aussi et non moins forcément par une solidarité physique).

çais profite ou nuit à l'ensemble de tous les Français. Directement et pleinement, ce qui touche une société locale n'est senti que par elle, comme ce qui touche un particulier n'est senti que par lui; elle est close et s'appartient dans son enceinte physique, comme il s'appartient dans la sienne; elle est donc, comme lui, un individu, un individu moins simple, mais non moins réel, un composé humain doué de raison et de volonté, responsable de ses actes, capable d'avoir des torts et de subir des torts, bref une *personne* morale. De fait, elle est telle, et, par la déclaration expresse du législateur qui la constitue en personne civile, capable de posséder, d'acquérir, de contracter, de comparaître devant les tribunaux : aux quatre-vingt-six départemens et aux trente-six mille communes, il confère ainsi toutes les capacités et obligations légales d'un particulier ordinaire. Par conséquent, à leur endroit, à l'endroit de toutes les personnes collectives, l'État est ce qu'il est à l'endroit d'un particulier ordinaire, ni plus ni moins; son titre pour intervenir auprès d'elles n'est pas différent. Étant justicier, il leur doit la justice, comme aux particuliers, rien de moins ni de plus; seulement, pour la leur rendre, il a plus à faire; car elles sont composées et complexes; en vertu même de son mandat, il est tenu d'entrer chez elles pour y remplir son emploi, pour y instituer la probité et arrêter le désordre, pour y protéger, non-seulement les administrés contre les administrateurs, et les administrateurs contre les administrés, mais encore la communauté, qui est perpétuelle, contre ses gérans, qui sont temporaires, pour assigner à chaque membre sa quote-part dans les obligations ou les charges et sa quote-part dans l'influence ou l'autorité, pour régler la façon dont la société devra se défrayer et se régir, pour choisir et autoriser le statut équitable, pour en surveiller et en imposer l'exécution, c'est-à-dire en somme pour maintenir à chacun son droit et faire payer par chacun son dû. — Cela est difficile et délicat; mais, cela fait, la personne collective est, autant qu'une personne individuelle, complète et définie, indépendante et distincte de l'État; au même titre que la personne individuelle, elle a son cercle propre d'initiative et d'action, son domaine à part, qui est sa chose privée. De son côté, l'État a le sien, qui est la chose publique; ainsi, par nature, les deux cercles sont séparés; il ne faut donc pas que l'un des deux ronge et empiète sur l'autre. — Sans doute, les sociétés locales et l'État peuvent s'entr'aider, se prêter leurs agens, éviter ainsi les doubles emplois, réduire leur personnel, diminuer leurs dépenses, et, par cet échange de bons offices secondaires, faire mieux et plus économiquement leur service. Par exemple, la commune et le département peuvent laisser à l'État le soin de re-

couvrer et d'encaisser leurs centimes additionnels, lui emprunter à cet effet ses percepteurs et autres comptables, et toucher ainsi leurs revenus sans difficulté, au jour dit, presque gratis. Pareillement, l'État a grandement raison de confier au conseil du département le soin de répartir les impôts directs entre les arrondissemens, et au conseil d'arrondissement le soin de répartir les impôts directs entre les communes : de cette façon, il s'épargne un grand embarras, et il n'y a pas de procédé plus efficace pour établir la répartition équitable; pareillement encore, il fait très bien de choisir le maire plutôt que tout autre pour exécuter les petites besognes publiques que nul autre ne peut faire aussi vite et aussi correctement, avec aussi peu de dérangement, de frais et d'erreurs, constatations légales, tenue de l'état civil, affichage des lois et règlemens, transmission aux intéressés des ordres de l'autorité publique, transmission à l'autorité publique des renseignemens locaux dont elle a besoin, confection et revision de la liste des électeurs et de la liste des conscrits, coopération aux mesures de sûreté générale. Des collaborations du même genre sont imposées au capitaine d'un navire marchand, aux administrateurs d'un chemin de fer, au directeur d'un hôtel garni ou même d'une usine, et cela n'empêche pas la compagnie qui exploite le navire, le chemin de fer, l'hôtel garni ou l'usine d'avoir la pleine propriété et la libre disposition de son capital, de tenir des assemblées, de voter des résolutions, d'élire des administrateurs, de nommer son gérant, de gouverner ses affaires, de garder intacte cette précieuse faculté de posséder, de vouloir, et d'agir, qu'on ne peut perdre ou aliéner sans cesser d'être une personne. Rester une personne, tel est le premier intérêt et le premier droit de toutes les personnes, individuelles ou collectives, partant, des sociétés locales et de l'État lui-même; il doit prendre garde d'abdiquer et prendre garde d'usurper. — Il abdique entre les mains des sociétés locales quand, par optimisme ou faiblesse, il leur livre une portion du domaine public, quand il les charge de recouvrer ses impôts, de nommer les juges et les commissaires de police, d'employer la force armée, quand il leur délègue chez elles des fonctions qu'il doit lui-même exercer chez elles, parce qu'il en est l'entrepreneur spécial et responsable, seul bien placé, compétent, outillé et qualifié pour les remplir. En revanche, il usurpe au préjudice des sociétés locales, quand il s'attribue une portion de leur domaine privé, quand il confisque leurs biens, quand il dispose arbitrairement de leurs capitaux ou de leurs revenus, quand il leur impose des dépenses excessives pour le culte, la charité, l'éducation, pour tout service qui est l'œuvre propre d'une société différente, quand il refuse de distinguer dans le maire le

représentant de la commune et le fonctionnaire public, quand il subordonne le premier de ces deux titres au second, quand il s'arroge le droit de donner ou d'ôter, avec le second qui lui appartient, le premier qui ne lui appartient pas, quand, en pratique et sous sa main, la commune et le département cessent d'être des compagnies privées, pour devenir des compartimens administratifs. — Selon les occasions et les tentations, il glisse sur une pente ou sur l'autre, tantôt vers le renoncement qui fait de lui un démissionnaire, tantôt vers l'ingérence qui fait de lui un intrus.

V.

Depuis 1789, à travers des retours et des accès intermittens de despotisme brutal, il était démissionnaire. Sous sa souveraineté presque nominale, il y avait en France quarante-quatre mille petits états presque souverains en droit, et, le plus souvent, souverains en fait (1). Non-seulement la communauté locale gérait ses affaires privées, mais encore, dans sa circonscription, chacune d'elles exerçait les plus hautes fonctions publiques, disposait de la garde nationale, de la gendarmerie et même de la troupe, nommait les juges au civil et au criminel, les commissaires de police (2), les percepteurs et receveurs de l'impôt; bref, l'État central lui avait remis ou laissé prendre les pouvoirs dont il ne doit jamais se dessaisir, les instrumens terminaux par lesquels seuls il opère effectivement et sur place, son épée pour la manier, sa balance pour la tenir, sa bourse pour la remplir, et l'on a vu avec quel dommage pour les particuliers, pour les communes, pour lui-même, avec quel lamentable cortège de conséquences désastreuses : anarchie universelle, persistante, incurable, impuissance du gouvernement, violation des lois, anéantissement des recettes, vide du trésor, arbitraire des forts, oppression des faibles, émeutes dans la rue, brigandage dans les campagnes, dilapidations et concussions aux hôtels de ville, usurpations ou abdications municipales, ruine

(1) *La Révolution*, t. Ier, *passim*.

(2) Il faut distinguer deux sortes de police. La première est générale et appartient à l'État : elle entreprend de réprimer et de prévenir, au dehors et au dedans, l'agression contre les personnes et les propriétés privées ou publiques. La seconde est municipale et appartient à la société locale : elle entreprend de pourvoir au bon usage de la voie publique et des autres choses qui, comme l'eau, l'air, la lumière sont communes; elle entreprend aussi de parer aux inconvéniens et aux dangers que l'imprudence, l'incurie, la saleté ou même la simple agglomération des hommes ne manque jamais d'engendrer. — Les domaines de ces deux polices sont contigus et se pénètrent, en plusieurs points, l'un l'autre; c'est pourquoi chacune des deux est l'auxiliaire et, au besoin, la suppléante de l'autre.

de la voie publique et de toutes les œuvres et bâtisses d'utilité publique (1), ruine et détresse des communes. — Par contraste et par dégoût, c'est de l'autre côté, jusqu'à l'autre extrême, que le nouveau régime se rejette, et, de démissionnaire qu'il était, l'État central, en 1800, devient intrus. Non-seulement il reprend aux sociétés locales la portion du domaine public qu'il leur avait imprudemment concédée, mais encore il met la main sur leur domaine privé, il se les rattache en qualité d'appendices, et son usurpation systématique, uniforme, consommée d'un seul coup, étendue sur tout le territoire, les replonge toutes, communes et départemens, jusque dans un néant où, sous l'ancienne monarchie, elles n'étaient jamais descendues.

Avant 1789, il y avait encore des personnes collectives, provinciales et communales. D'une part, cinq ou six grands corps locaux, représentés par des Assemblées élues, bien vivans et spontanément actifs, entre autres le Languedoc et la Bretagne, se défrayaient et se régissaient encore eux-mêmes; les autres provinces, que le pouvoir central avait réduites en circonscriptions administratives, gardaient au moins leur cohésion historique, leur nom immémorial, le regret ou du moins le souvenir de leur ancienne autonomie, et çà et là quelques vestiges ou lambeaux de leur indépendance détruite; bien mieux, dans ces vieux corps paralysés, mais non mutilés, la vie venait de rentrer, et leur organisme renouvelé faisait effort pour pousser le sang dans leurs veines; sur tout le territoire, vingt et une assemblées provinciales, instituées de 1778 à 1787 et pourvues de pouvoirs considérables, entreprenaient, chacune chez elle, de gérer les intérêts provinciaux. — A la commune urbaine ou rurale, l'intérêt communal avait aussi ses représentans. Dans les villes, une assemblée délibérante, composée des principaux notables et de délégués élus par toutes les corporations et communautés de l'endroit, formait un conseil municipal intermittent comme aujourd'hui, mais bien plus ample, qui votait et prenait des résolutions dans les occasions majeures; à sa tête était un gérant collectif, « le corps de ville », qui comprenait les divers officiers municipaux, maire, lieutenant du maire, échevins, procureur syndic, trésorier, greffier (2), tantôt élus par

(1) Rocquain, *l'État de la France au 18 Brumaire, passim.*

(2) Raynouard, *Histoire du droit municipal*, II, 356, et Dareste, *Histoire de l'administration en France*, I, 209, 222. (Création de charges de maire et assesseurs municipaux par le roi en 1692, moyennant finance.) « Ces offices furent tantôt acquis par des particuliers, avec titre héréditaire, tantôt réunis aux communautés, c'est-à-dire rachetés par elles, » ce qui les remettait en possession de leur droit d'élire. — A plusieurs reprises, le roi reprend ces offices qu'il a vendus et les revend de nouveau.

l'assemblée délibérante, tantôt acquéreurs, héritiers et propriétaires légaux de leur office, comme un notaire ou un avoué l'est aujourd'hui de son étude, abrités contre les caprices administratifs par la quittance du roi, et, moyennant finance, titulaires dans leur ville comme un parlementaire dans son parlement, par suite implantés ou greffés à perpétuité dans la commune comme un parlementaire dans sa compagnie, et, comme lui, défenseurs de l'intérêt local contre le pouvoir central. — Au village, les chefs de famille, assemblés sur la place publique, délibéraient en commun sur leurs affaires communes, nommaient le syndic et aussi les collecteurs de la taille, députaient à l'intendant; d'eux-mêmes, et sauf son approbation, ils se taxaient pour entretenir l'école, pour réparer l'église ou la fontaine, pour intenter ou soutenir un procès. — Tous ces restes de l'ancienne initiative provinciale et communale, respectés ou tolérés par la centralisation monarchique, sont écrasés et anéantis; dès les premiers mois, la main du Premier consul s'abat sur les sociétés locales comme une griffe; même il semble qu'aux yeux du nouveau législateur elles n'existent pas; pour lui, point de personnes locales; la commune et le département ne sont à ses yeux que des circonscriptions territoriales, des portions physiques du domaine public, des ateliers de province où l'État central transporte et applique ses outils, pour travailler efficacement et sur place. Ici, comme ailleurs, il se charge de toute la besogne; s'il y emploie les intéressés, ce ne sera qu'à titre d'auxiliaires, de loin en loin, pendant quelques jours, pour opérer avec plus de discernement et d'économie, pour recevoir des doléances et des vœux, pour être mieux informé, pour mieux répartir les charges; mais, sauf cette petite aide intermittente et subordonnée, les membres de la société locale resteront passifs dans la société locale; ils paieront et obéiront, rien de plus. Leur société ne s'appartient plus, elle appartient au gouvernement; elle a pour chefs des fonctionnaires qui dépendent de lui et ne dépendent pas d'elle; elle ne confère plus de mandat; tous ses mandataires légaux, tous ses

En 1771, notamment, il les reprend et, ce semble, pour les garder définitivement; mais il se réserve toujours la faculté de les aliéner pour de l'argent. Par exemple (Augustin Thierry, *Documens sur l'histoire du tiers état*, III, 319), un arrêt du conseil du roi, en date du 1er octobre 1772, accepte de la ville d'Amiens 70,000 livres pour le rachat de ses magistratures mises en office, et définit ces magistratures, ainsi que le mode d'élection d'après lequel seront nommés les futurs titulaires. — La Provence a plusieurs fois racheté de la même façon ses libertés municipales, et, depuis cent ans, dépensé à cela 12,500,000 livres. En 1772, le roi y établit encore une fois la vénalité des offices municipaux; mais, sur les remontrances du Parlement d'Aix, en 1774, il rend aux communautés leurs droits et franchises anciennes. — Cf. Guyot, *Répertoire de jurisprudence* (1784), aux articles *Échevins, Capitouls, Conseillers.*

représentans et gérans, conseillers municipaux ou généraux, maires, sous-préfets ou préfets, lui sont imposés d'en haut, par une main étrangère, et, bon gré mal gré, au lieu de les choisir, elle les subit.

VI.

Au commencement, on a tâché de mettre en pratique le principe constitutionnel que Sieyès avait posé : à l'avenir, selon la formule admise, le pouvoir devait venir d'en haut, et la confiance d'en bas. A cet effet, en l'an IX, les citoyens assemblés ont désigné un dixième d'entre eux, environ 500,000 notables communaux, et ceux-ci, assemblés de même, ont aussi désigné un dixième d'entre eux, environ 50,000 notables départementaux; sur la première liste, le gouvernement a choisi les conseillers municipaux de chaque commune, et, sur la seconde liste, les conseillers généraux de chaque département. — Mais la machine est bien lourde, difficile à mettre en branle, encore plus difficile à manier, et de rendement trop incertain. Selon le Premier Consul, il n'y a là qu'un système absurde, « un enfantillage, de l'idéologie; ce n'est pas ainsi qu'on organise une grande nation (1). » Au fond (2), « il ne veut pas de notables reconnus par la nation... Dans son système, c'est à lui à indiquer les notables à la nation et à les marquer du sceau du chef de l'État; ce n'est pas à la nation à les présenter au chef de l'État en les marquant du sceau national. » En conséquence, au bout d'un an, par l'établissement des collèges électoraux, il devient, en fait, le grand électeur de tous les notables; avec son adresse ordinaire, il a transformé une institution libérale en un instrument de règne. Provisoirement, il conserve la liste des notables communaux, « parce qu'elle est l'ouvrage du peuple, le résultat d'un grand mouvement qui ne doit pas être inutile, et parce que d'ailleurs elle contient un grand nombre de noms,.. une marge suffisante pour faire de bons choix (3). » Dans chaque canton, il assemble ces notables et les invite à lui présenter leurs hommes de confiance, les candidats entre lesquels il choisira les conseillers municipaux. Mais, dans

(1) Thibaudeau, p. 72 (paroles du Premier consul au conseil d'État, 14 pluviôse an X).

(2) Rœderer, III, 439 (*Note* du 28 pluviôse an VIII), 26, 443. « Le sénatus-consulte prétendu organique du 4 août 1802 a fait la fin de la notabilité en instituant les collèges électoraux... Le Premier consul fut reconnu réellement grand-électeur de la notabilité. »

(3) Thibaudeau, 72, 289 (paroles du Premier consul au conseil d'État, 16 thermidor an X).

les campagnes, il y a peu d'hommes instruits, et, « presque toujours, c'est l'ancien seigneur qui se ferait présenter (1); » il ne faut pas que le gouvernement ait la main forcée, que sa faculté de choisir soit restreinte; ainsi, pour les conseillers municipaux de cette catégorie, plus de présentation, plus de candidats préalables; or, d'après le sénatus-consulte, la catégorie est très large, car elle comprend toutes les communes au-dessous de 5,000 âmes, partant plus de 35,000 conseils municipaux sur 36,000; leurs membres sont nommés d'autorité, sans aucune participation des citoyens qu'ils représentent. Restent quatre ou cinq cents communes, moyennes ou grandes, où, pour chaque place municipale, l'assemblée cantonale désigne deux candidats entre lesquels le gouvernement choisit. Voyons cette assemblée en fonctions et à l'œuvre. — Par précaution son président lui est imposé; nommé d'avance par le gouvernement et bien instruit de ce que le gouvernement souhaite, il a seul la police de la salle et la conduite de toute la délibération. A l'ouverture de la séance, il tire une liste de sa poche; sur cette liste, fournie par le gouvernement, sont inscrits les noms des cent plus imposés du canton; c'est parmi eux que l'assemblée est tenue de prendre ses candidats; la liste est exposée sur le bureau, et les électeurs tour à tour s'approchent, épellent les noms, tâchent de lire. Le président serait bien maladroit et bien peu zélé, s'il ne les aidait pas à lire, et s'il ne leur indiquait point, par un geste, un ton de voix ou même par une parole expresse, les noms agréables au gouvernement; or, ce gouvernement qui dispose de cinq cent mille baïonnettes n'aime pas la contradiction: les électeurs savent cela et y regardent à deux fois avant de le contredire; très probablement la plupart des noms suggérés par le gouvernement se trouveront sur leurs bulletins; n'y en eût-il que la moitié, cela suffirait; des deux candidats que pour chaque place ils présentent, s'il en est un agréable, c'est celui-ci qui sera nommé; après l'avoir fait candidat, le gouvernement le fait titulaire. — Le premier acte de la comédie électorale est joué, et bientôt on ne prendra même plus la peine de le jouer. A partir de janvier 1806, en vertu d'un décret rendu par lui-même (2), c'est Napoléon seul qui directement nomme à toute place vacante dans les conseils municipaux; désormais ces conseils recevront de lui tout leur être. Les deux qualités qui les constituent et qui devaient, selon Sieyès, dériver de deux sources distinctes, ne dérivent plus que d'une source unique. L'empereur seul leur confère à la fois la confiance publique et le pouvoir légal.

(1) *Ib.*, p. 293, sénatus-consulte du 16 thermidor an x et arrêté du 19 fructidor an x.

(2) Décret du 17 janvier 1806, article 40.

Le second acte de la comédie commence ; celui-ci est plus compliqué, et comprend plusieurs scènes, qui aboutissent, les unes à la nomination du conseil d'arrondissement, les autres à la nomination du conseil général de département. Ne prenons que ces dernières, plus importantes (1); il y en a deux, successives et qui se passent en des lieux différens. — La première (2) est jouée dans l'assemblée cantonale que l'on a décrite; le président, qui vient de la diriger dans le choix des candidats municipaux, tire de son portefeuille une autre liste, fournie aussi par le préfet et sur laquelle sont imprimés les noms des six cents plus imposés du département; c'est parmi ces six cents que l'assemblée cantonale est tenue d'élire les dix ou douze membres qui, avec leurs pareils, élus de même par les autres assemblées cantonales, formeront le collège électoral du département, et iront siéger au chef-lieu. Cette fois encore, le président, conducteur responsable du troupeau cantonal, a soin de le conduire; son doigt posé sur la liste indique aux électeurs les noms que le gouvernement préfère; au besoin, il ajoute un mot à son geste, et, probablement, les votans se montreront aussi dociles que tout à l'heure; d'autant plus que la composition du grand collège électoral ne les intéresse qu'à demi ; ce collège ne les tient pas comme le conseil municipal par l'endroit sensible; il n'est pas chargé de serrer ou relâcher les cordons de leur bourse; il ne vote pas de centimes additionnels, il ne s'occupe pas de leurs affaires, il n'est là que pour la montre, pour offrir aux yeux le simulacre du peuple absent, pour présenter des candidats, pour jouer la seconde scène électorale toute pareille à la première, mais jouée au chef-lieu et par de nouveaux acteurs. — Eux aussi, ces figurans ont un conducteur en titre, nommé par le gouvernement et responsable de leur conduite, « un président qui a seul la police de leur collège assemblé, » et doit diriger leur vote. Pour chaque place vacante dans le conseil général du département, ils ont à présenter deux noms; certainement, d'eux-mêmes, presque sans aide, sur la plus légère suggestion, ils devineront les noms convenables. Car ils ont la compréhension plus prompte et l'esprit plus ouvert que les membres arriérés et ruraux d'une assemblée cantonale; ils sont mieux informés, ils se sont mis au courant, ils ont fait visite au préfet, ils savent

(1) Aucoc, *Conférences sur l'administration et le droit administratif*, §§ 101, 162, 165. Dans notre législation, l'arrondissement n'est pas devenu une personne civile, et le conseil d'arrondissement n'a guère d'autre emploi que la répartition des contributions directes entre les communes de l'arrondissement.

(2) Sénatus-consulte du 16 thermidor an x.

son opinion, l'opinion du gouvernement; là-dessus, ils votent. Infailliblement sur la liste qu'ils présentent, la moitié au moins des candidats sont bons, et cela suffit, puisque les présentations sont en nombre double des vacances. Pourtant, aux yeux de Napoléon, cela ne suffit pas. Pour la nomination des conseillers généraux (1), comme pour celle des conseillers municipaux, il supprime la candidature préalable, dernier reste de la représentation ou délégation populaire. Selon sa théorie, il est lui-même l'unique représentant et délégué du peuple, investi de tous les pouvoirs, non seulement dans l'État, mais encore au département et à la commune, premier moteur et moteur universel de toute la machine, non-seulement au centre, mais encore aux extrémités, dispensateur de tous les emplois publics, non-seulement pour y suggérer le candidat et y nommer le titulaire, mais encore pour créer directement, du même coup, le titulaire et le candidat.

VII.

Notez les choix qu'il s'impose d'avance; ce sont les choix auxquels il astreignait les corps électoraux. Substitué à ces corps, il prendra, comme eux, les conseillers généraux parmi les plus imposés du département et les conseillers municipaux parmi les plus imposés du canton; d'autre part, en vertu de la loi municipale, c'est parmi les conseillers municipaux qu'il choisit le maire. Ainsi les auxiliaires et agens locaux qu'il emploie sont tous des notables de l'endroit, les principaux propriétaires, les plus gros industriels et négocians; par système, il enrôle dans ses cadres les distributeurs du travail, tous ceux qui, par leur fortune et leur résidence, par leurs entreprises et leur dépense sur place, ont une influence ou une autorité sur place. Afin de n'en omettre aucun et de pouvoir introduire dans les conseils généraux tel vétéran de l'ancien régime, qui est riche, ou tel parvenu du régime nouveau, qui n'est pas riche, il s'est réservé d'ajouter à la liste des éligibles vingt membres, « dont dix pris parmi les citoyens appartenant à la Légion d'honneur ou ayant rendu des services, et dix pris parmi les trente plus imposés du département. » De cette façon, aucun des notables ne lui échappe; il les recrute à sa guise et, selon ses besoins, tantôt parmi les hommes de la Révolution qu'il ne veut pas laisser tomber dans le discrédit et l'isolement (2), tantôt parmi les hommes de la

(1) Décret du 13 mai 1806, titre III, article 32.

(2) Thibaudeau, *ib.*, 294 (paroles du Premier consul au conseil d'État, 16 thermidor an X). « Que sont devenus les hommes de la révolution? Une fois sortis de place, ils ont été entièrement oubliés; il ne leur est rien resté; ils n'ont aucun appui, aucun

vieille monarchie qu'il veut rallier de gré ou de force. Tel le baron de Vitrolles (1) qui, sans l'avoir demandé, devient maire de Vitrolles et conseiller général des Basses-Alpes, puis, un peu plus tard, à son corps défendant, inspecteur des bergeries impériales. Tel le comte de Villèle, qui, rentrant dans sa terre de Morville après quatorze ans d'absence, tout à coup, « avant même d'avoir fait élection de domicile, soit à la ville, soit à la campagne, » se trouve maire de Morville. Pour lui faire place, on a révoqué son prédécesseur, et celui-ci, « qui, depuis le commencement de la Révolution remplissait les fonctions de maire, » est rabaissé au poste d'adjoint. Peu de temps après, le gouvernement nomme M. de Villèle président de l'assemblée cantonale ; naturellement l'assemblée, avertie sous main, le porte comme candidat au conseil général de la Haute-Garonne, et il y est nommé par le gouvernement. — « Tous les propriétaires notables du département faisaient partie de ce conseil, et la Restauration nous y trouve encore sept ans après. Il existait évidemment des ordres généraux pour enjoindre aux préfets de choisir de préférence les anciens propriétaires les plus considérables du pays. » De même, « Napoléon prend partout les maires dans la classe aisée et riche ; » dans les villes importantes, il ne fixe son choix que sur « les gens roulant voiture (2). » Beaucoup à la campagne et plusieurs dans les villes sont des légitimistes, au moins de cœur, et l'Empereur ne l'ignore pas ; mais, dit-il, « ces gens-là ne peuvent vouloir que le sol tremble ; » ils sont trop intéressés, et trop personnellement, au maintien de l'ordre (3).

refuge naturel. Voyez Barras, Rewbell, etc. » Cet asile qui leur manque leur sera fourni par les colléges électoraux. « C'est aujourd'hui qu'on y nommera le plus d'hommes de la révolution ; plus on attendra, moins on en aura... A l'exception de quelques hommes qui ont été sur un grand théâtre,.. qui ont signé un traité de paix,.. tout le reste est dans l'isolement et l'obscurité. Voilà une lacune importante à remplir... c'est pour cela que j'ai fait la Légion d'honneur. »

(1) Baron de Vitrolles, *Mémoires*, préface XXI. Comte de Villèle, *Mémoires et correspondance*, I, 189 (août 1807).

(2) Faber, *Notice sur l'intérieur de la France* (1807), p. 25.

(3) La pièce suivante montre le sens et la portée du changement qui s'opère à partir de l'an VIII et le contraste des deux personnels administratifs. (*Archives nationales*, F. 7, 3219; lettre de M. Alquier au premier consul, 18 pluviôse an VIII.) M. Alquier, en mission pour Madrid, s'était arrêté à Toulouse et envoie un rapport sur l'administration de la Haute-Garonne : « J'ai voulu voir l'administration centrale. J'y ai trouvé les idées et le langage de 1793. Deux personnages y jouent un rôle actif, les citoyens Barreau et Desbarreaux. Le premier a exercé, jusqu'en 1792, le métier de cordonnier, et il n'a dû sa fortune politique qu'à son audace et à son délire révolutionnaire. Le second, Desbarreaux, a été comédien à Toulouse ; il y jouait les valets ; au mois de prairial an III, il a été forcé de demander pardon sur la scène, à genoux, d'avoir prononcé des discours incendiaires, à une époque antérieure, dans le temple décadaire. Le

D'ailleurs, pour représenter son gouvernement, il a besoin de gens décoratifs; or il n'y a que ceux-ci pour l'être gratis, pour faire figure sans appointemens, à leurs propres frais, d'eux-mêmes et sur place. En outre, ils sont les plus éclairés, les plus capables d'entendre un compte, d'examiner article par article les budgets du département et de la commune, de comprendre la nécessité d'une route et l'utilité d'un canal, de présenter des observations pertinentes, d'émettre des vœux intelligens, d'être, en sous-ordre, des collaborateurs discrets, mais utiles. Ils ne s'y refuseront pas, s'ils ont du bon sens; en tout régime, il vaut mieux être avec les gouvernans qu'avec les gouvernés, et, dans celui-ci, où le balai, manié d'en haut, passe incessamment, avec tant de vigueur et de minutie, sur tous les hommes et sur toutes les choses, il importe d'être du côté du manche.

Bien mieux, ils s'offriront, surtout dans les commencemens, s'ils ont du cœur; car, au moins dans les premières années, l'un des grands objets du gouvernement nouveau est le rétablissement de l'ordre; dans l'administration locale comme dans l'administration générale, il est bienfaisant et réparateur, il entreprend de supprimer le vol, la concussion et le gaspillage, les usurpations préméditées ou involontaires, la fantaisie, l'incurie et la faillite : « Depuis 1790 (1), dit le premier consul au ministre de l'intérieur, les 36,000 communes représentent, en France, 36,000 orphelines,.. filles délaissées ou pillées depuis dix ans par les tuteurs municipaux de la Convention et du Directoire. En changeant de maires, d'adjoints et de conseillers de commune, elles n'ont guère fait en général que changer de mode de brigandage; on a volé le chemin vicinal, on a volé le sentier, on a volé les arbres (2), on a volé

public, ne jugeant pas la réparation suffisante, refusa de l'entendre et le chassa du théâtre. Aujourd'hui, il réunit à ses fonctions d'administrateur du département l'emploi de caissier des comédiens, qui lui paient, à ce titre, 1,200 francs d'émolumens... On ne reproche point aux municipaux de manquer de probité; mais ils ont été tirés d'une classe trop inférieure et ils ont trop peu de considération personnelle pour atteindre à la considération publique... La commune de Toulouse souffre impatiemment d'être gouvernée par des hommes faibles, ignorans, confondus autrefois dans la foule et qu'il est pressant peut-être d'y faire rentrer... C'est une chose à remarquer que, dans une cité importante, qui offre un grand nombre de citoyens recommandables dans tous les genres de talent et d'instruction, on n'ait appelé aux fonctions publiques que des hommes qui, sous le rapport de l'éducation, des connaissances acquises et des formes de convenance, n'offrent *aucune garantie au gouvernement et aucun motif à l'estime publique.* »

(1) *Correspondance de Napoléon*, n° 4474, note dictée à Lucien, ministre de l'intérieur, an VIII.

(2) Cf. *les Procès-verbaux des conseils généraux* de l'an VIII, et surtout de l'an IX. — « Nombre de chemins vicinaux ont disparu entièrement, par l'usurpation des pro-

l'église, on a volé le mobilier de la commune et on vole encore sous le flasque régime municipal de l'an VIII. » Tous ces abus sont recherchés et poursuivis (1); les voleurs restitueront et ne voleront plus. Chaque année, le budget de chaque commune sera dressé (2), comme celui de l'État, avec autant de méthode, de précision et de clarté, recettes d'un côté et dépenses de l'autre, division de chaque titre en chapitres et de chaque chapitre en articles, état du passif et date de chaque dette, état de l'actif et tableau énumératif des ressources distinctes, capitaux disponibles et créances arriérées, revenus fixes et revenus variables, revenus certains et revenus possibles; en aucun cas, « la fixation de la dépense présumée ne pourra excéder le montant du revenu aussi présumé. » En aucun cas, la commune « ne pourra demander ni obtenir une imposition extraordinaire pour ses dépenses ordinaires. » Comptabilité exacte et sévère économie, telles sont partout les deux réformes indispensables et préalables quand on veut transformer une maison mal tenue en une maison bien ordonnée; le Premier consul a ces deux réformes à cœur et il y tient la main. Surtout plus de dettes; or plus de la moitié des communes sont endettées. « Sous peine de destitution (3), le préfet devra visiter les communes au moins deux fois l'an, et le sous-préfet quatre fois dans l'année. On me proposera un prix pour les maires qui auront libéré leur commune dans un délai de deux ans, et le gouvernement nommera un commissaire extraordinaire préposé à l'administration de la commune qui, dans le délai de cinq ans, ne se sera pas libérée. Chaque année, les cinquante maires qui auront le plus contribué à ramener leur commune à l'état de libération ou de ressources disponibles seront appelés à Paris aux frais de l'État et présentés en séance solennelle aux trois consuls. Une colonne, élevée aux frais du gouvernement et placée à l'entrée principale de la ville ou du village, dira à la postérité le nom du maire : on y lira, en outre, ces mots : « Au tuteur de la commune, la patrie reconnaissante. »

Au lieu de ces honneurs demi-poétiques qui conviennent aux imaginations de l'an VIII, mettez les honneurs positifs qui conviennent aux imaginations de l'an XII et des années suivantes, bre-

priétaires voisins. Les grandes routes pavées sont elles-mêmes en proie. » (Par exemple Vosges, p. 429, an IX.) « Les routes du département sont dans un tel état de dégradation que les riverains enlèvent les pavés pour bâtir leurs maisons et pour enclore leurs héritages. Chaque jour, les riverains empiètent sur les routes; les berges sont cultivées par eux comme leurs propres champs. »

(1) Lois des 29 février-9 mars 1804 et des 28 février-10 mars 1805.

(2) Lois du 23 juillet 1802 et du 27 février 1811.

(3) *Correspondance de Napoléon*, n° 4474 (note dictée à Lucien).

vets et grades, décorations de la Légion d'honneur, titres de chevalier, de baron et de comte (1), gratifications et dotations, voilà les prix offerts aux représentans de la société locale, les mêmes prix qu'aux autres fonctionnaires, mais à la même condition, c'est qu'ils seront eux aussi des fonctionnaires, c'est-à-dire des outils dans la main du gouvernement. A cet égard, toutes les précautions sont prises, surtout contre ceux qui, formant un corps, peuvent être tentés de se croire une assemblée délibérante, conseils municipaux et conseils généraux, moins maniables que les individus isolés et capables à l'occasion d'une docilité moins prompte ; aucun d'eux ne peut siéger plus de quinze jours par an ; chacun d'eux reçoit de la préfecture son budget presque définitif et tout dressé, recettes et dépenses ; en fait de recettes, toute son autorité consiste à voter certains centimes additionnels, centimes facultatifs et plus ou moins nombreux à sa volonté, « mais dans les limites établies par la loi (2) ; » encore, même dans ces limites, sa décision n'est exécutoire qu'après l'examen et l'approbation de la préfecture. Même procédé pour les dépenses ; en fait, municipal ou général, le conseil n'est que consultatif ; c'est le délégué du gouvernement, maire, sous-préfet, préfet, qui commande ; ayant l'initiative préalable, la direction continue et la confirmation terminale, pendant deux semaines, il régente le conseil local, puis, pendant onze mois et demi, seul administrateur, seul chargé de l'exécution quotidienne et consécutive, il règne dans la société locale. — Sans doute, ayant touché et déboursé de l'argent pour elle, il est comptable et présentera ses comptes, ceux de l'année, dans la session suivante ; à la commune, dit la loi (3), « le conseil municipal entendra et pourra débattre le compte des recettes et dépenses municipales. » — Mais lisez le texte jusqu'au bout et notez le rôle qu'en cette occasion la loi assigne au conseil. C'est le rôle du chœur dans une tragédie antique : il assiste, écoute, approuve ou blâme, au second plan et en sous-ordre ; approuvés ou blâmés par lui, les personnages principaux de la pièce restent maîtres d'agir à leur guise ; ils s'accordent ou ils contestent par-dessus sa tête, indépendamment,

(1) Décret du 1[er] mars 1808 : Sont comtes de plein droit les ministres, les sénateurs, les conseillers d'État à vie, les présidens du corps législatif, les archevêques. Sont barons de plein droit les évêques. Peuvent être barons, après dix ans d'exercice, les premiers présidens et procureurs généraux, les maires des trente-six villes principales. (En 1811, au lieu de trente-six villes, il y en a cinquante-deux.) Peuvent aussi devenir barons les présidens et membres des collèges électoraux de département qui ont assisté à trois sessions de ces collèges.

(2) Décret du 4 thermidor an x.

(3) Loi du 28 pluviôse an VIII.

comme il leur plaît. Effectivement, ce n'est pas au conseil municipal que le maire rend ses comptes, c'est « au sous-préfet, qui les arrête définitivement » et lui donne décharge; quoi que dise le conseil, la décharge est valable; pour plus de sûreté, si quelque conseiller se montre trop récalcitrant, le préfet « peut suspendre de ses fonctions » la mauvaise tête et rétablir dans le conseil l'unanimité un instant troublée. — Au département, le conseil général « entendra » de même les comptes de l'année; par une omission significative, la loi ne dit pas qu'il pourra les débattre. Néanmoins, une circulaire de l'an IX l'invite « à faire sur l'emploi des centimes additionnels toutes les observations qu'exige l'importance de cet objet, » à vérifier si chaque somme portée en dépense a reçu l'emploi qui lui était assigné, et même « à rejeter, en énonçant les causes de la décision, les dépenses qui ne seraient pas suffisamment justifiées. » Bien mieux, le ministre, qui est libéral, adresse aux conseils généraux un questionnaire méthodique (1); sur tous les objets importans, « agriculture, commerce et fabriques, hospices et secours publics, routes et travaux publics, instruction publique, administration proprement dite, tenue de l'état-civil, chiffre de la population, opinions et esprit public, » il recueille et imprime leurs observations et leurs vœux. — Mais, après l'an IX, cette publication s'arrête; elle donnait trop d'importance aux conseils généraux; elle pouvait rallier autour d'eux la population de leur département et même toute la France qui lit; elle eût pu gêner le préfet, diminuer son ascendant. Désormais, c'est le préfet seul qui répond au questionnaire et dont le gouvernement publie ou analyse les statistiques (2); puis cette seconde publication cesse; décidément, en matière publique, l'imprimé a toujours des inconvéniens, le manuscrit vaut mieux; les affaires locales ne sortent plus des bureaux; elles s'y traitent à huis-clos; tout bruit qui pourrait retentir au-delà du cabinet du préfet et du cabinet du ministre est soigneusement amorti, étouffé de parti-pris, et, sous la main du préfet, le conseil général devient un automate.

Seul à seul avec le représentant direct de l'Empereur, il se croit avec l'Empereur lui-même; pesez bien ces deux mots : *En présence de l'Empereur;* dans la balance des contemporains, ils sont un poids incommensurable. Pour eux, il a tous les attributs de la Divinité, non-seulement l'omnipotence et l'omniprésence, mais encore l'omniscience, et, s'il leur parle, ce qu'ils éprouvent surpasse

(1) *Procès-verbaux des conseils généraux* de l'an VIII et de l'an IX. (La seconde série, qui a été dirigée par le questionnaire du ministre Chaptal, est bien plus complète et fournit un document historique d'importance capitale.)

(2) *Statistiques des préfets* (de l'an IX à l'an XII, environ 40 volumes).

encore ce qu'ils imaginaient. Quand il visite une ville et confère avec les autorités du lieu sur les intérêts de la commune ou du département, ses interlocuteurs sont éblouis; il est aussi bien informé qu'eux et plus perspicace; c'est lui qui leur explique leurs affaires. La veille au soir, en arrivant, il s'est fait remettre des résumés de faits et de chiffres, tous les renseignemens positifs et techniques, concentrés et classés selon la méthode qu'il enseigne et prescrit à ses administrateurs (1); pendant la nuit, il les a lus et les possède; le matin, dès l'aube, il a fait sa tournée à cheval; avec une promptitude et une justesse extraordinaires, son coup d'œil topographique a discerné « la meilleure direction à donner au canal projeté, le meilleur emplacement pour une usine à établir, pour un port ou une digue à construire (2). » Aux difficultés dans lesquelles s'embrouillaient les meilleures têtes du pays, aux questions controversées qui semblaient insolubles, il apporte du premier coup la solution pratique et unique; elle était là, sous la main, et les membres du conseil local ne l'avaient pas vue; il la leur fait toucher du doigt. Devant cette compétence universelle et ce merveilleux génie, ils restent confondus, béans. « C'est plus qu'un homme, » disaient à Beugnot les administrateurs de Dusseldorf (3). « Oui, répond Beugnot, c'est un diable. » En effet, à l'ascendant de l'esprit il ajoute l'ascendant de la force; toujours, à travers le grand homme, on aperçoit en lui le dominateur foudroyant : l'admiration commence ou s'achève par la peur : toute l'âme est subjuguée; sous son regard, l'enthousiasme et la servilité se confondent en un sentiment unique d'obéissance passionnée et de soumission sans réserve (4). Volontairement et involontairement, par conviction et avec tremblement, les hommes fascinés abdiquent à son profit leur libre arbitre. L'impression magique subsiste en eux après qu'il est parti. Même absent, même sur ceux qui ne l'ont jamais vu, il garde son prestige et il le communique à tous ceux qui commandent en son nom. Devant le préfet, baron, comte, conseiller d'État, sénateur, en habit brodé, doré et garni de décorations, tout conseil, municipal ou général, perd la faculté de

(1) Beugnot, *Mémoires*, I, 363.

(2) Faber, *ib.*, 127. — Cf. Charlotte de Sohr, *Napoléon en 1811* (détails et anecdotes sur le voyage de Napoléon en Belgique et en Hollande).

(3) Beugnot, *ib.*, I, 380, 384. « Il accabla sous l'admiration les bons Allemands, qui ne devinaient pas comment leurs intérêts lui étaient devenus si familiers et avec quelle supériorité il les traitait. »

(4) Beugnot, *ib.*, I, 395. Partout, sur le passage de l'empereur (1811), l'impression qu'on éprouvait était « l'espèce de saisissement qu'impose l'apparition d'une merveille. »

vouloir et devient incapable de dire non, trop heureux quand on ne l'oblige pas à dire oui hors de propos, à prendre des initiatives odieuses et douloureuses, à simuler, aux dépens d'autrui et à ses propres dépens, le zèle excessif et l'abnégation spontanée, à voter, par acclamations, des souscriptions patriotiques (1) dont il paiera lui-même la plus grosse part, et des conscriptions supplémentaires (2) qui saisiront ses fils exempts ou rachetés du service! Il se laisse manier, il n'est qu'un rouage dans une machine énorme, un rouage qui reçoit son impulsion d'ailleurs et d'en haut, par l'intermédiaire du préfet. — Mais, sauf les cas rares où l'ingérence du gouvernement l'applique à des besognes violentes et oppressives, il reste utile; engrené à sa place, s'il se réduit à tourner régulièrement et sans bruit dans son petit cercle, il peut, à l'ordinaire, rendre encore le double service qu'un ministre patriote lui demandait en l'an IX; selon la définition que Chaptal donnait alors aux conseils généraux pour fixer leurs attributions et leur compétence, ils ont deux objets et seulement deux objets (3) : ils doivent d'abord

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, XVI, 246 (janvier 1813). « Il suffisait de dire un seul mot au préfet, qui transmettait le mot à un des conseillers municipaux de son chef-lieu, pour qu'une offre fût faite par une grande ville et imitée à l'instant par tout l'empire. Napoléon imagina de se faire offrir, par les villes et les cantons, des cavaliers armés et équipés. » — Effectivement, l'offre fut votée par acclamation au conseil municipal de Paris; puis, par contagion, en province. Quant à la liberté du vote, il suffit de noter les offres des villes annexées qui, six mois plus tard, vont se révolter. Leurs offres ne sont pas les moindres. Par exemple, Amsterdam offre 100 cavaliers, Hambourg 100, Rotterdam 50, La Haye 40, Leyde 24, Utrecht 20, Dusseldorf 12. — Les cavaliers fournis sont des hommes engagés à prix d'argent; on en trouva 16,000, et l'argent voté suffit pour acheter en outre 22,000 chevaux et 22,000 équipemens. — Pour toucher cet argent, le préfet répartit lui-même, entre les plus imposés de son département, la somme requise, de 600 à 1,000 francs par tête. Sur ces réquisitions arbitraires et autres très nombreuses, en argent ou en nature, et sur les sentimens des cultivateurs et propriétaires dans le Midi, surtout à partir de 1813, cf. les *Mémoires* de M. de Villèle, t. I[er], *passim*.

(2) Comte Joseph d'Estourmel, *Souvenirs de France et d'Italie*, 240. « Le conseil général de Rouen imagina le premier de voter les gardes d'honneur. Réunis spontanément (on est toujours réuni spontanément), ses membres firent une adresse enthousiaste. « On trouva cela d'un fort bon exemple; l'adresse fut insérée au *Moniteur* et le *Moniteur* envoyé à tous les préfets... On fit délibérer les conseils, qui disposèrent généreusement des enfans d'autrui, et de très honnêtes gens, moi tout le premier, crurent pouvoir concourir à cette indignité, tant le fanatisme impérial avait fasciné les yeux, faussé les consciences! »

(3) *Archives nationales* (comptes de situation des préfets et rapports des commissaires généraux de police, F, 7, 3014 et suivans. — Rapports des sénateurs sur leurs sénatoreries, AF, IV, 1051 et suivans). — Ces papiers exposent aux différentes dates l'état des choses et des esprits en province. Le plus instructif et le plus détaillé de ces rapports est celui de Rœderer sur la sénatorerie de Caen et sur les trois départemens qui la composent. (Imprimé dans ses *Œuvres complètes*, t. III.)

« assurer aux administrés l'impartialité dans la répartition de l'impôt et la vérification de l'emploi des deniers levés pour le paiement des dépenses locales. » Ils doivent en outre, avec discrétion et modestie, « procurer au gouvernement des lumières qui, seules, peuvent le mettre à même de fournir aux besoins de chaque département et d'améliorer l'ensemble de l'administration publique. »

VIII.

Tel est l'esprit de l'institution et telle en est la forme. Après 1814 et 1815, après la chute de l'Empire et la Restauration, l'institution subsiste et demeure telle qu'auparavant, dans sa forme et dans son esprit : c'est toujours le gouvernement qui nomme et dirige tous les représentans de la société locale, au département, à la commune et dans les circonscriptions interposées, préfet, sous-préfets, maires et adjoints, conseillers du département, de l'arrondissement et de la commune. Quel que soit le pouvoir régnant, il répugne à s'amoindrir ; jamais il ne restreint de lui-même sa faculté de conférer ou de retirer les places, l'autorité, la considération, l'influence, les appointemens, toutes les bonnes choses désirables et désirées ; autant qu'il peut, il les garde dans ses mains pour les distribuer à son gré et dans son intérêt, pour en gratifier ses partisans et en priver ses adversaires, pour s'attirer des cliens et se faire des créatures. Les 4,000 places de préfets, sous-préfets, conseillers de préfecture, de département et d'arrondissement, les 400,000 places de maires, adjoints et conseillers municipaux, outre cela, les innombrables emplois salariés des agens auxiliaires ou secondaires, depuis le secrétaire-général de la préfecture jusqu'au secrétaire de la mairie, depuis les scribes et commis de la préfecture et de la sous-préfecture jusqu'au personnel de la police municipale et de l'octroi dans les villes, depuis l'ingénieur et l'architecte de la ville et du département jusqu'au dernier agent-voyer, depuis les gardiens et surveillans d'une écluse ou d'un port jusqu'aux cantonniers et aux gardes champêtres, directement ou indirectement, le gouvernement constitutionnel en dispose de la même façon que le gouvernement impérial, avec la même ingérence dans les plus minces détails de la plus mince affaire. Commune ou département, chaque société locale reste sous le second régime ce qu'elle était sous le premier, un prolongement de la société centrale, un appendice de l'État, une succursale de la grande maison dont le siège est à Paris. Dans ces succursales dirigées d'en haut, rien n'est changé, ni l'étendue et les limites de la circonscription, ni la provenance et la hiérarchie des pouvoirs, ni le cadre théo-

rique, ni le mécanisme pratique, pas même les noms (1). Après les préfets de l'Empire, voici venir les préfets de la Restauration, avec le même titre et le même costume, installés dans le même hôtel, pour faire la même besogne, avec un zèle égal, c'est-à-dire avec un zèle dangereux, si bien qu'à leur audience finale, quand ils partent pour leur département, M. de Talleyrand, profond connaisseur des institutions et des hommes, leur donne, comme dernière instruction, ce mot d'ordre admirable : « Surtout, pas de zèle ! » — Selon le conseil de Fouché, les Bourbons « se sont couchés dans le lit de Napoléon ; » c'est le lit de Louis XIV, mais plus ample et plus commode, élargi par la Révolution et par l'Empire, adapté à la taille de son dernier occupant, agrandi par lui jusqu'à couvrir toute la France. Quand, après vingt-cinq ans d'exil, on rentre dans sa maison, il est agréable d'y trouver un pareil lit tout dressé ; le défaire et refaire l'ancien, ce serait double embarras ; d'ailleurs, dans l'ancien, on était moins à l'aise : profitons de ce que les révoltés et l'usurpateur ont fait de bon. Sur cet article, non-seulement le roi, mais encore les Bourbons les plus surannés, sont révolutionnaires et bonapartistes ; autoritaires par tradition et accapareurs par situation, ils acceptent sans regret la démolition systématique opérée par la Constituante et la centralisation systématique instituée par le Premier consul. Promené en 1815 parmi les ponts, les canaux, les superbes chaussées du Languedoc, le duc d'Angoulême, à qui l'on rappelle que ces grands travaux ont jadis été faits par les États de la province, répond sèchement : « Nous préférons les départemens aux provinces (2). »

Sauf quelques royalistes antiquaires et demi-ruraux, personne ne réclame; on ne songe pas à reconstruire la machine sur un autre plan; c'est que les gens, en somme, ne sont pas mécontens de son jeu. Elle fonctionne bien, avec efficacité ; sous la Restauration comme sous l'Empire, elle rend aux intéressés le service qu'ils lui demandent; elle pourvoit de mieux en mieux aux deux grands objets de la société locale, au soin de la voie publique et aux travaux de défense contre les fléaux naturels. En 1814, son rende-

(1) Sur l'administration locale et sur les sentimens des différentes classes de la population, on trouvera, aux Archives nationales, les renseignemens les plus abondans et les plus précis, dans la correspondance des préfets de la première restauration, des Cent jours et de la seconde restauration, de 1814 à 1823. (Cf. notamment la Haute-Garonne, le Rhône, la Côte-d'Or, l'Ain, le Loiret, l'Indre-et-Loire, l'Indre, la Loire-Inférieure, l'Aisne.) Les lettres de plusieurs préfets, M. de Chabrol, M. de Tocqueville, M. de Rémusat, M. de Barante mériteraient souvent d'être publiées; parfois, en marge, le ministre de l'intérieur a fait un trait au crayon, avec cette note : *A mettre sous les yeux du roi.*

(2) M. de Villèle, *ib.*, I, 248.

ment net est déjà très beau et lui fait honneur : réparation de toutes les ruines accumulées par la Révolution (1), continuation et achèvement des entreprises anciennes, nouvelles entreprises grandes et grandioses, digues contre la mer et les fleuves, bassins, môles et jetées pour les ports, quais et ponts, écluses et canaux, édifices publics, 27,200 kilomètres de routes nationales et 18,600 kilomètres de routes départementales (2), sans compter le réseau vicinal qui s'ébauche ; tout cela conduit avec régularité, précision, économie (3), par des fonctionnaires compétens, appliqués et surveillés, qui, d'abord par crainte et prudence forcée, puis par habitude et par point d'honneur, sont devenus des comptables intègres ; point de gaspillages, de vols déguisés, de détournemens arbitraires ; entre la recette et la dépense, aucune somme ne s'égare pour disparaître et se perdre en route, ou pour couler hors de son lit vers un autre emploi. A l'endroit sensible, le contribuable, petit ou moyen, n'est plus piqué par l'aiguillon douloureux qui le blessait jadis et l'a fait cabrer ; annexé à l'impôt général, l'impôt local se trouve réformé, allégé, proportionné de même et par contre-coup ; comme le principal, les centimes additionnels sont une charge équitable, graduée d'après le montant du revenu net ; comme le principal, ils sont répartis d'après le montant présumé de ce revenu net, par les conseils généraux entre les arrondissemens, par les conseils d'arrondissement entre les communes, par les répartiteurs communaux entre les habitans ; ils sont perçus par le même percepteur, dans les mêmes formes, et tout contribuable qui se juge trop taxé trouve dans le conseil de préfecture un tribunal devant lequel il peut réclamer la décharge ou la réduction de sa cote. Ainsi, point d'iniquité criante ni de souffrance vive ; en revanche, des commodités infinies et la jouissance quotidienne des biens dont la privation équivaut, pour un homme moderne, au manque de l'air ambiant et respirable, sécurité physique et protection contre les fléaux qui se propagent, facilité de la circulation et des transports, pavage, éclairage et salubrité des rues assainies et purgées de leurs immondices, présence et vigilance de la police municipale et rurale ; tous ces biens, objets de la société locale, la machine les produit à bon

(1) Rocquain, *l'État de la France au 18 brumaire*, d'après les rapports des conseillers d'État envoyés en mission. (Résumé et introduction, p. 40.)

(2) De Foville, *la France économique*, 248 et 249.

(3) Charles Nicolas, *les Budgets de la France depuis le commencement du* XIX*e siècle*. En 1816, les quatre contributions directes rendent, en principal, 249 millions, et, en centimes additionnels, 89 millions seulement. Pendant longtemps, les centimes additionnels, appliqués au service local et votés par le département ou par la commune, sont très peu nombreux et ne peuvent dépasser 5 pour 100 du principal.

marché, sans défaillance ni chômage prolongé comme tout à l'heure sous la République, sans extorsions et froissemens comme au temps de l'ancien régime. Elle marche toute seule, presque sans le concours des intéressés, et, à leurs yeux, ce n'est pas là son moindre mérite; avec elle, point de tracas, de responsabilité, point d'élections à faire, de discussions à soutenir, de résolutions à prendre; rien qu'une note à payer, non pas même une note distincte, mais un surplus de centimes ajoutés à chaque franc et inclus avec le principal dans la cote annuelle. Tel un propriétaire oisif, à qui ses intendans formalistes, minutieux et un peu lents, mais ponctuels et capables, épargnent le soin de gérer son bien; dans un accès de mauvaise humeur, il pourra congédier l'intendant en chef; mais, s'il change les régisseurs de son domaine, il n'en changera pas le régime; il y est trop accoutumé, sa paresse en a besoin; il n'est pas tenté de se donner des soucis et de la peine, ni préparé à devenir son propre intendant.

Bien pis, dans le cas présent, le maître a oublié que son domaine lui appartient, il n'est pas même sûr d'avoir un domaine; il a perdu conscience de lui-même, il se souvient à peine qu'il est un individu. Large ou étroite, département ou commune, la société locale ne sent plus qu'elle est un corps naturel, composé de membres involontairement solidaires; ce sentiment, affaibli déjà et languissant à la fin de l'ancien régime, a péri chez elle sous les coups multipliés de la Révolution et sous la compression prolongée de l'Empire; depuis vingt-cinq ans, elle a trop pâti; elle a été trop arbitrairement fabriquée ou mutilée, trop souvent refondue, défaite et refaite. — Dans la commune, tout a été bouleversé à plusieurs reprises, la circonscription territoriale, le régime interne et externe, la propriété collective. Aux 44,000 municipalités improvisées par la Constituante ont succédé, sous le Directoire, 6,000 ou 7,000 municipalités de canton, sorte de syndicats locaux, représentés dans chaque commune par un agent subalterne, puis, sous le Consulat, 36,000 communes distinctes et définitives. Souveraines au début par l'imprévoyance et l'abdication de la Constituante, les communes sont devenues, sous la main de la Convention, des sujettes tremblantes, livrées à la brutalité des pachas ambulans et des agas résidens que la tyrannie jacobine leur imposait; puis, sous l'Empire, des administrées dociles, régies d'en haut et correctement, mais sans autorité chez elles, partant indifférentes à leurs propres affaires et dépourvues d'esprit public. D'autres atteintes plus graves les ont blessées encore plus à vif et plus à fond. Sur un décret de la Législative, en toute commune où le tiers des habitans demandait le partage des biens communaux, la commune a été dépouillée et

son patrimoine immémorial, dépecé en lots égaux, partagé par familles ou par têtes, s'est converti en petites propriétés privées. Sur un décret de la Convention, toute la fortune communale, actif et passif, a été englobée dans la fortune publique, pour s'anéantir avec elle par la vente des biens fonciers, par le discrédit des assignats et par la banqueroute finale. Après cet engloutissement prolongé, la propriété communale, même dégorgée et restituée par le fisc, n'est plus telle qu'auparavant; une fois sorti de l'estomac du monstre, son reliquat, démembré, gâté, demi-digéré, n'a plus semblé inviolable et sacré; une liquidation est intervenue; « il y a beaucoup de communes, dit Napoléon (1), dont les dettes ont été payées et dont les biens n'ont pas été vendus; il en est beaucoup d'autres dont les biens ont été vendus et dont les dettes n'ont pas été payées... Il en résulte que les propriétés de certaines communes ne sont pas très respectables. » En conséquence, il leur prend à toutes d'abord un dixième de leur revenu foncier, puis le quart du produit de toutes leurs coupes de bois extraordinaires (2), enfin leur capital, tous leurs biens fonciers (3), estimés 370 millions; en échange, il leur donne 138 millions en inscriptions de rente; ainsi la perte pour elles, comme le bénéfice pour lui, est de 232 millions, et la vente à l'encan des propriétés communales, commencée en 1813, se poursuit sous la Restauration en 1814, en 1815 et jusqu'en 1816. Une société humaine traitée de la sorte et pendant un quart de siècle cesse d'être une personne, elle est devenue une chose, et, là-dessus, ses membres ont fini par croire que naturellement elle n'est et ne peut être que cela.

Au-dessus de la commune presque morte, le département est tout à fait mort : là, le patriotisme local a été tué du premier coup, à l'origine, par la destruction des provinces. Parmi tant de crimes politiques et tous les attentats commis par la Révolution contre la France, celui-ci est un des pires ; la Constituante a défait des grou-

(1) Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon au Conseil d'État*, p. 277 (séance du 15 mars 1806). — Décret du 16 mars 1806 et du 15 septembre 1807.

(2) *Ibid.*, 276. « A ceux qui objectaient qu'un impôt ne peut être établi que par une loi, Napoléon répondait que ce n'était pas un impôt, puisqu'il n'y a d'impôts que ceux établis par la loi, et que ceci (le prélèvement du quart des coupes extraordinaires) serait établi par décret. Il faut être le maître, et le maître absolu, pour employer une telle argumentation. »

(3) Loi du 20 mars 1813. (Sont exceptés les bois, les pâturages et pâtis dont les habitans jouissent en commun, les édifices affectés à un service public, les promenades et jardins.) — Ce que la loi confisque, ce sont les biens ruraux, maisons et usines, affermés et produisant un revenu. — Thiers, XVI, 279. Le 5 pour 100 valait alors 75 francs, et 138 millions en 5 pour 100 donnaient un revenu de 9 millions, à peu près le revenu annuel que les communes tiraient de leurs immeubles confisqués.

pemens tout faits et qui étaient l'œuvre accumulée de dix siècles, des noms historiques et puissans dont chacun remuait des milliers de cœurs et associait des milliers de volontés, des centres de collaboration spontanée, des foyers encore chauds de générosité, de zèle et de dévoûment, une école pratique de haute éducation politique, un beau théâtre offert aux talens disponibles, une belle carrière ouverte aux ambitions légitimes, bref la petite patrie dont le culte instinctif est un premier pas hors de l'égoïsme et un acheminement vers le culte réfléchi de la grande patrie. Découpés par des ciseaux de géomètre et désignés par un nom géographique tout neuf, les morceaux de la province ne sont plus que des agglomérations factices d'habitans juxtaposés ; ces assemblages humains n'ont pas d'âme ; et, pendant vingt ans, le législateur oublie de leur communiquer le semblant d'âme, la qualité juridique dont il dispose ; c'est en 1811 seulement que les départemens deviennent propriétaires et personnes civiles ; au reste l'État ne leur confère cette dignité que pour se décharger et les charger, pour leur imposer des dépenses dont beaucoup ne les regardent pas et le regardent, pour leur faire payer à sa place l'entretien coûteux de ses prisons, de ses casernes de gendarmerie, de ses palais de justice, de ses hôtels de préfecture ; même à cette date tardive, ils ne sont pas encore, aux yeux des jurisconsultes et devant le conseil d'État, des propriétaires incontestés, des personnes parfaites (1) ; cette qualité plénière ne leur sera donnée que par la loi de 1838. — Voici donc partout sur les 27,000 lieues carrées du territoire, au département et à la commune, la société locale qui avorte ; elle n'est qu'une créature de la loi, un encadrement artificiel de voisins qui ne se sentent pas liés et *incorporés* par le voisinage ; pour que leur société fût viable et vivace, il faudrait qu'à la commune et au département ils eussent dans le cœur et dans l'esprit cette pensée qu'ils n'ont plus : « Nous sommes ensemble, dans le même bateau ; le bateau est à nous, et nous en sommes l'équipage. Nous voici tous pour le manœuvrer nous-mêmes, de nos mains, chacun à son rang, dans son poste, avec sa part, petite ou grande, dans la manœuvre. »

H. TAINE.

(1) Aucoc, *ib.*, §§ 55, 135.

MARCELLE

CORRESPONDANCE DE JEUNE FILLE.

Marcelle à sœur Louise, au couvent des dames du Saint-Sacrement.

Ma bonne Louise,

Pourquoi rester si longtemps sans m'écrire ? — Es-tu malade?.. J'espère bien que non, — et que je ne dois accuser que ta paresse, — mais il y a des circonstances où la paresse est un crime, — et si tu savais combien tu me manques, — comme, privée de nos causeries, de nos joies d'enfant, je me sens dépaysée et isolée au milieu même de ma famille! Je suis libre, — sans sujétion d'aucune sorte, — plus de travail ni d'étude, — et pourtant il m'arrive souvent de regretter ma vie de couvent, nos récréations et nos folies. — Je n'ai à me plaindre de rien, — j'aime tous ceux qui m'entourent, tous sont affectueux pour moi, — ce sont les êtres qui me touchent de plus près au monde, — et cependant je ne puis pas dire que je sois heureuse. Cette vie si réglée, si uniforme, me semble monotone, et par instant me pèse au-delà de toute idée. Au couvent c'était aussi régulier, aussi uniforme, et je ne m'ennuyais pas. Mais on causait, — on riait, — nous disions cent sottises, et c'était une distraction. Ici, tout est sérieux, — solennel. — Papa est la bonté même, mais formaliste, grave, presque sévère, et tout entier à des idées que je ne crois pas celles de notre temps. — Maman, bonne, affectueuse à l'occasion, s'occupe avant tout de diri-

ger la maison, — et cela fait, une fois les ordres donnés, le reste de son temps se passe exclusivement à rendre des visites, à causer littérature sacrée, et à faire des tapisseries. — George a onze ans et est en pension toute la journée. — Personne avec qui causer, avec qui vivre. — Comprends-tu ? La vie de province est si calme, si constamment semblable à elle-même ; — pas un incident, — un balancier de pendule règle tout, et il semble que sa course soit le seul bruit qu'on entende.

Depuis trois semaines que je ne t'ai écrit, il ne s'est absolument rien passé qui vaille de t'être raconté. Papa a eu ses douleurs, maman a fini son vingtième coussin (celui-ci est pour M[gr] d'Avranches). Ma tante La Tremblaye est venue passer quatre jours, — seule, — mon oncle ayant sa goutte. — Maman et elle se sont querellées tout le temps à propos du père Passot, dominicain, — qui était venu ici avant d'aller à Évreux. -- Voilà, rien d'autre, — si, l'hôtel à côté du nôtre vient d'être loué. Il y avait dix ans qu'il était vide, — personne ne voulait l'habiter depuis le suicide du dernier propriétaire. — François assure qu'on entend le soir des bruits singuliers, et tout le monde le dit à ***. Malheureusement cela ne donnera pas beaucoup de gaîté à la rue. Le futur locataire est un vieux garçon qui vit seul, retiré. — On dit qu'il arrive de Paris. Cependant, ma tante La Tremblaye prétend l'avoir vu quand il visitait la maison. Et lorsque papa, à table, a dit que Paris nous envoyait une de ses épaves, elle a fait un « par exemple ! » — et commencé un « en attendant », qui m'ont fait lever les yeux. — J'ai vu qu'elle faisait des signes à maman, et papa l'a arrêtée en disant : « Baronne, vous êtes toujours la même. » Je n'ai rien su de plus.

Au revoir, ma bonne Louise, tu vois de quelle pauvreté est cette lettre. Viens à mon aide, écris-moi bien vite, et surtout parle-moi longuement de toi.

Marcelle de Bâvre.

P. S. — Quelle folle je suis de n'avoir pas commencé par où j'aurais dû commencer ! Offre mes humbles respects à notre chère mère supérieure, et dis-lui que je la remercie encore d'avoir bien voulu, quand je suis partie, me donner la permission de correspondre avec toi.

Le comte de Bâvre à M. Durand aîné, marchand grainetier.

Mon cher Durand,

Envoyez-moi une provision d'avoine et de foin pour trois mois.

La récolte en foin a à peu près manqué, et ce qu'on en a est resté pour la ferme.

Vous êtes lié, je crois, avec Guérin, gérant de la maison à côté de chez moi. On dit qu'il vient de la louer. — Vous m'obligeriez de vous informer qui va venir habiter là. — On aime toujours à savoir qui l'on a pour voisin.

Lettre de Durand au comte de Bàrre.

Monsieur le comte,

Bonne noté est prise de votre commande, et j'espère que vous serez satisfait comme d'habitude.

Je n'ai pas répondu de suite à monsieur, parce que je voulais pouvoir lui donner le renseignement qu'il demandait. J'ai reçu seulement ce matin la réponse de Guérin, et je ne puis mieux faire que de l'envoyer à monsieur le comte.

Recevez, monsieur le comte, etc., etc.

Lettre de Guérin à M. Durand aîné.

Mon cher Durand,

Je ne sais même pas le nom du locataire de l'hôtel. C'est M[e] Germain, notaire, qui a loué pour lui. Je n'ai vu le monsieur qu'une fois. Il a l'air d'un homme très riche. Il est jeune et arrive de Paris. Je sais qu'il a des chevaux. Il a beaucoup ri des bruits de revenans. C'est bien heureux, sans cela nous n'aurions jamais loué. Maître Germain pourrait vous donner tous les renseignemens, moi je ne sais rien de plus.

Tout à votre service, je vous salue d'amitié.

Sœur Louise à Marcelle de Bàrre.

† Vive Jésus et Marie!

Ma bonne petite Marcelle,

Tu as raison de ne pas m'en vouloir. — La vérité est que j'ai été un peu, — je dirai même assez malade depuis un mois. Je crois que j'ai voulu faire un peu plus que mes forces, et Dieu m'a prouvé qu'il n'accepte pas les grands éclats de zèle intempestif. J'ai fini par avoir un refroidissement. — Je ne me lève que depuis deux jours, et suis très faible.

Je t'aime toujours de tout mon cœur. — Dès que je pourrai, je t'écrirai longuement, mais aujourd'hui je n'en ai pas la force.

Notre chère mère est sensible à tous tes sentimens. Elle s'est contentée de fendre, avec un coupe-papier, l'enveloppe de ta lettre, qu'elle m'a tendue, en disant : « La règle est sauve. » — A bientôt, il faut que je m'arrête.

Me Germain, notaire, à M. Guérin.

Mon cher monsieur Guérin,

Veuillez faire faire tout de suite les petites réparations dont nous sommes convenus. Les papiers sont frais, on les accepte quoiqu'ils ne soient pas beaux. Une des boiseries du salon a besoin d'un raccord. La cour devra être nettoyée ainsi que le jardin. Ce qu'il y a de plus pressé, ce sont les travaux pour aménager les écuries en boxes. Voyez donc le menuisier. Dans dix jours juste, le locataire arrivera. Faites surtout aérer tous les jours la maison, il y a partout une odeur de moisi.

Marcelle de Bâvre à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Je n'y tenais plus, maman m'a accordé tout de suite ce que je lui ai demandé. Nous partons demain pour le couvent, elle et moi, — et je vais te voir, t'embrasser, entends-tu? Papa lui-même a approuvé, et quand il a su que c'était toi, il s'est écrié : « Un des beaux noms de nos anciens états, il faut y aller. » Tu vois, humble sœur, que, pour une fois, noblesse t'aura servie.

La comtesse de Bâvre au comte.

Mon cher Alfred,

Nous sommes arrivées avec une fatigue énorme et dans des flots de poussière. Si Victoire ne m'avait pas bien garni mon nécessaire, — je ne sais pas comment j'aurais fait pour supporter le voyage. Tout le couvent est venu nous recevoir, l'abbesse en tête. C'est une femme très bien et qui a vraiment du monde. Le couvent est agréable, tout a un air de propreté. Les jardins sont superbes, et par ces couchers de soleil de septembre, les arbres, fort vieux, ont des tons à peindre.

Vous me ferez bien plaisir de recevoir samedi l'abbé Fleury à dîner, comme d'habitude. Vous lui ferez les honneurs pour moi. Recommandez à Victoire de laisser la fenêtre de ma chambre ouverte tous les jours jusqu'au coucher du soleil (sauf les temps de pluie, bien entendu). J'ai commandé un chapeau de demi-saison à Dupont, avant de partir, et de grosses bottines chez Letellier. Faites passer chez eux, — que je trouve cela à mon retour. Je suis très bien ici et y passerai une huitaine sans ennui. Êtes-vous content de George? qu'il ne néglige pas son histoire de France surtout. Jamais on n'a eu autant besoin de la savoir.

Au revoir, mon cher Alfred, je vous embrasse affectueusement.

DE LORMOY, COMTESSE DE BÂVRE.

P.-S. — La sœur Louise va mieux. Elle est vraiment touchante et intéressante. Arrangez-vous samedi pour avoir un gibier d'eau quelconque. Commandez-en d'avance chez Guitron, qui s'en procurera; il sait ce que je prends d'ordinaire.

Le comte de Bâvre à la comtesse.

Ma chère Sophie,

Je n'ai rien à vous dire. Je suis content de George. J'ai noté toutes vos commissions. On dirait que le temps va se mettre à la pluie, ma jambe me donne des inquiétudes. L'abbé Fleury est malade (une indigestion probablement) et ne sort pas; — il ne viendra donc pas samedi. La jument boite, ce qui m'ennuie fort, attendu que je n'aime pas à atteler l'alezan tous les jours. Notre voisin va bientôt arriver: il y a chez lui une armée d'ouvriers. J'ai passé la soirée hier chez les d'Aubray. Demain, je dîne chez le Président.

Roger à Maximilien.

Mon cher Max,

Votre lettre est un crève-cœur pour moi. Quoi! vous allez quitter Vienne pour deux mois, et je l'apprends au moment où je viens, moi, de quitter Paris. Quelle fatalité! Se voir si rarement et manquer une occasion, je ne dis pas de se voir, car nous nous verrons, mais de passer ses journées ensemble. — C'est une malchance complète. Enfin, vous vous enterrerez ici avec moi, ou je retournerai dans ce Paris abhorré, si vous ne pouvez venir à la montagne...

Vous le savez, depuis longtemps, j'avais pris Paris en dégoût. Cette vie factice, — toute d'extérieur, dont les côtés brillans vous séduisent, vous étranger, m'était à charge. Quand je sortais de Paris, je m'écriais : il y a donc encore des forêts, des rivières, des bois, des prairies et des fleurs? — Quel bonheur que tout cela n'ait pas péri! Et je m'enivrais de grand air et d'espace comme un animal qui s'échappe. Lorsque dans mes excursions en province, je rencontrais de beaux visages de femmes, je pensais aux créatures étiolées, aux faces pâlies par la fatigue des veilles et que si souvent on rencontre dans le cher Paris; — je pensais surtout aux toilettes absurdes, sous lesquelles se meut tout ce monde maladif, — et je me promettais de rompre tôt ou tard avec la vie fausse où nous sommes tous arrivés. Le temps est enfin venu : j'ai quitté Paris. — Mon cher Max, je suis un amateur de belles fleurs, de grand air sain et pur, et de beaux visages de femmes. Quand je n'en trouverai plus sur la terre, je passerai ma vie devant les toiles du Giorgione, du Véronèse ou du Titien. — Puisque je ne puis tuer tout à fait sa Seigneurie mon âme, le moins que je puisse faire pour elle, c'est de la mettre dans un milieu où elle ne souffre pas trop! c'est ce que je vais faire.

A un autre jour, cher Max, pour vous dire plus en détail où je suis, — ce que j'y fais, — ma lettre se fait longue et il est temps que je m'arrête.

Votre affectionné, etc.

La comtesse de Bàvre à son mari.

Mon cher Alfred,

Nous restons ici jusqu'à jeudi matin. Nous arriverons ce jour-là à la maison à trois heures. Je vous serai obligé de faire dire à Annette de me préparer un bon consommé, rien ne me remet mieux quand je suis fatiguée. Marcelle aurait voulu emmener la sœur Louise passer une quinzaine avec nous pour sa convalescence. J'ai pensé que vous ne vous y opposeriez pas; l'abbesse y consentait, mais le médecin refuse pour le moment. Nous verrons dans quelque temps si tout le monde est toujours dans les mêmes intentions. Le temps est toujours très beau, mais les soirées sont fraîches, ce qui nous oblige à rester dans notre chambre ou au salon avec la supérieure et ces dames, et c'est monotone. J'ai eu un commencement de rhume. Il y a dans le parc du couvent un étang qui donne d'excellent poisson. La cuisinière en fait des pâtés exquis. — J'ai fait écrire sa recette par Marcelle. Si vous me

donnez de vos nouvelles, vous n'avez que jusqu'à mercredi pour écrire.

Au revoir, mon cher Alfred, je vous embrasse affectueusement.

Le comte de Bâvre à sa femme.

Ma chère Sophie,

Je n'ai aucune objection à faire au voyage de la sœur Louise. Rien à vous dire d'intéressant.

Votre chapeau est arrivé. L'abbé Fleury est venu hier soir, il allait bien et est resté assez tard. Notre voisin est installé dans l'hôtel d'à côté. — Il sort tous les matins à cinq heures et demie avec sa voiture et fait un bruit affreux. — Voilà deux jours qu'il me réveille. A jeudi, ma chère Sophie. — Je vous embrasse.

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Nous sommes bien arrivées. Maman était un peu fatiguée, mais de fort bonne humeur. Tu as eu le talent très appréciable de faire tout à fait sa conquête, et dès que le médecin le voudra bien, tu seras reçue ici à bras ouverts. Papa lui-même me l'a dit. Comme ces dix jours ont passé! Que nous étions bien près de toi! Si je n'avais pas l'espérance de te voir arriver, je ne sais comment je ferais pour supporter ma solitude après de si bons jours. Nous allons faire tantôt des visites avec maman. Il y a cependant un élément nouveau dans notre existence. C'est un commencement de querelle avec notre voisin qui est fort bruyant. Il réveille le matin papa, dont la chambre est sur la rue. Mon père a fait parler à son cocher, qui naturellement a refusé de rien rapporter à son maître. Papa a envoyé un billet qui est resté sans réponse. — En attendant, la voiture continue son tintamarre. Tout le monde est furieux. O Montaigus! ô Capulets! histoire éternellement neuve. Ma bonne Louise, prends donc vite des forces. — Mange de doubles morceaux. — Viens vite. — Si tu savais comme je m'ennuie!

Marcelle à la même.

Ma bonne Louise,

Il est entendu que nous serons à la gare pour te recevoir de demain en huit; mais, je t'écrirai d'ici là, et d'ailleurs, je compte aussi sur une lettre de toi.

Je t'ai parlé de l'irritation de papa à propos de notre nouveau voisin. L'incident prend une importance considérable et divise la maison en deux factions, celle de maman (Montaigu) et celle de papa (Capulet). On m'a refusé l'honneur de faire partie d'aucun camp ; lorsque je dis que l'incident prend de l'importance, cela ne signifie pas que la chose s'aggrave; au contraire, tout est apaisé; mais la question est à l'ordre du jour, non à cause de ce monsieur en lui-même, mais à cause des opinions contraires de papa et de maman, qui semblent en faire une question d'amour-propre.

Papa a pris ce monsieur en antipathie, — maman en sympathie. Il n'est pas de défaut que papa ne lui prête, maman est toute disposée à en faire grand cas. — Voilà un sujet de discussion tout trouvé pour cet hiver.

Au revoir, bonne Louise, — écris, — parle surtout de toi ; — moi, que te dirais-je de moi-même?

Mille embrassemens affectueux.

Roger à Maximilien.

Mon cher ami,

J'ai reçu votre aimable lettre et la promesse consolante qu'elle me donne que vous viendrez vous enterrer quelque temps avec moi. Je tâcherai de vous rendre le dévoûment léger, — et j'irai à mon tour me reciviliser un peu à Paris avec vous.

Ma nouvelle existence me satisfait entièrement. Je n'ai pas, je crois, à vous expliquer par le menu les raisons qui me l'ont fait embrasser. Vous connaissez de longue date mon dégoût pour la société de notre époque, — pour ses plaisirs vides, sa vie absurde. Je n'ai nulle prétention à la misanthropie, cependant je dois m'avouer un sauvage, et j'ai enfin mis à exécution des projets longtemps caressés. A Paris, je menais une vie d'études et d'isolement, confiné dans la société de mes chiens et de mes chevaux : j'étais à l'étroit dans un air concentré, sans belle vue ou sites agréables dans mes entours. — Ici, j'ai des jardins sous les yeux, un silence que troublent seules les cloches de la cathédrale qui berceront mélodieusement votre *sehnsucht* allemande, — d'admirables promenades à un demi-kilomètre, — et surtout pas un fâcheux, pas un importun qui me puisse venir troubler, car je ne connais pas, — je ne dirai pas un chien, je serais très flatté de sa connaissance, — mais une seule âme qui vive. N'est-ce pas délicieux? Je vais passer de longues heures sous les voûtes romanes de l'église. Je foule avec délices ses pierres tombales gravées d'armoiries, et je m'oublie parfois en extase devant les vieux tableaux noircis des cha-

pelles. — Le sacristain, que j'ai soudoyé, me laisse monter dans les galeries de la tour. J'ai trouvé au haut d'un petit escalier tournant un fragment de colonne où je m'assieds. De là, je ne découvre que la campagne et le ciel! Je peux m'y croire à mille lieues de l'homme de Platon. A l'aube, je me promène à travers les rues silencieuses, absolument désertes, et où, sans trop chercher, je puis trouver de l'herbe sous mes pas, — entre les pavés. — Je fais des excursions à perte de vue, — seul avec mes bêtes, — partant à l'aurore, rentrant à la nuit. Je dépiste et visite toutes les antiquailles des environs. Tout cela peut paraître monotone, — pour moi, c'est plein de saveur, et j'ai des ravissemens qu'on ne saurait soupçonner. La mer n'est pas non plus très loin. Je vais de temps en temps, quand mes chevaux sont reposés, revoir cette vieille nourrice qui a si bien bercé mon enfance, tantôt de sa plainte monotone, tantôt de ses hurlemens sauvages. Tout me donne lieu d'espérer que cet hiver le vent gémira dans mes corridors. Encore un souvenir d'enfance que je retrouverai avec bonheur, — et qui me manque depuis bien longtemps. Et à propos de mes corridors, il faut que je vous dise où j'habite. Ma demeure est l'hôtel d'un ancien premier Président au parlement de..., avant la révolution. Le Président était à la fois mondain, chasseur et grand jurisconsulte. Tout cela se sent dans l'hôtel. La large cour est bordée à droite par de superbes écuries, à gauche par des chenils. La porte cochère, très haute et de bel aspect, annonce bien le premier magistrat de la province. Le salon, tout en boiseries d'un gris blanc, a des dessus de portes surmontés de trumeaux où gambadent des bergères noircies, sous des plafonds de cinq mètres de hauteur. La salle à manger a encore ses vieilles tapisseries, sans valeur, mais bien meublantes, et une cheminée que devaient orner des landiers monstrueux. Enfin, le cabinet, aménagé en bibliothèque, a des rayons tout prêts pour des livres innombrables. Les derrières de l'hôtel sont occupés par un grand jardin où se prolonge bizarrement une aile en retour, — fort importante, — et où j'ai choisi ma chambre à coucher parce qu'elle est en plein midi. L'aspect général du bâtiment, avec ses hautes fenêtres aux tout petits carreaux verdâtres et ses murs noircis, est triste, sévère, — pour ne pas dire plus. C'est ce que je voulais, c'est bien l'étui où mettre ma sombre humeur. Le jardin est superbe, rempli de fleurs, et possède sur la pelouse du milieu un bassin avec un vrai jet d'eau qui va, et deux ou trois nymphes de marbre de l'ancien régime auxquelles il ne manque guère que le nez, les mains et les oreilles. Que puis-je demander de plus?

La ville.., je dois avouer que la ville est absolument triste et déserte. Peu de passans dans les rues, — de mon côté pas de

boutiques, rien que des hôtels, entre autres celui de l'archevêché, inhabité depuis soixante ans, le siège du diocèse ayant changé. Les gens m'ont regardé en s'arrêtant les premiers jours. Maintenant, ils regardent encore, mais ne s'arrêtent plus. J'ai eu maille à partir avec mon voisin, qui habite un hôtel à lui, parce que ma voiture le réveillait le matin. J'ai déféré à ses désirs, mais il ne m'en aime pas plus pour cela, et me regarde d'assez mauvaise grâce quand il me rencontre... D'ailleurs, nous nous rencontrons rarement, — et c'est une garantie de plus contre les tendances à voisiner. Je crois donc que je serai tranquille, que je vais pouvoir vivre comme un hibou, loin du tumulte, loin de l'engeance maudite des Philistins. — Amen!

A vous, bien affectueusement.

Sœur Louise à Marcelle.

† Vive Jésus et Marie!

Ma chère Marcelle,

Que dirai-je donc, moi, la recluse, dont tu es venue égayer, animer la solitude, — et qui reste seule dans ce désert de campagne, sans une amie à qui parler, rien qu'avec des compagnes bonnes, aimables, mais forcément indifférentes? J'ai tort de dire que je suis seule, — c'est un blasphème, — ne me reste-t-il pas Celui qui seul remplit tout et est à lui seul un monde? Et n'est-ce pas le moment de m'écrier: « Que tous les docteurs, que toutes les voix se taisent devant vous! Parlez-moi vous tout seul! » D'ailleurs, « la cellule qu'on quitte peu, devient chère, » et comment en goûterai-je les douceurs si je ne suis un peu isolée?

Mais je ne suis pas encore très aguerrie, très forte d'âme; je me plais à m'imaginer que c'est ma santé un peu affaiblie qui en est cause, — que je ferai mieux plus tard, et que Dieu me pardonnera si, en ce moment, je n'ai pas encore l'esprit de détachement parfait.

Ecris-moi donc, chère petite amie, et viens un peu à mon aide. Toi et ta mère vous me manquez, — elle était bien bonne pour moi sous son apparente frivolité (ce mot ne te blesse pas?). Écris-moi bien longuement, — donne-moi tous les détails possibles sur ta vie, — les plus indifférens me seront chers et rempliront ma propre vie, — jusqu'à la semaine prochaine! Mon voyage chez toi sera une des dernières joies du monde que je goûterai, peut-être la dernière, avant de dire adieu à tout.

Donc, une longue lettre, n'est-ce pas, bonne chérie, — si tu savais avec quelle impatience je l'attends!

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Il y a dans ta lettre un fond de tristesse qui m'inquiète. — J'espère que ce n'est qu'une affaire de santé, — comme tu le dis, — mais il faudra que nous tirions tout cela au clair, et, tu le sais, ce n'est pas à moi que tu cacheras la vérité.

Tu veux des détails? Je vais t'en donner, — d'autant mieux qu'il se prépare peut-être un ou plusieurs gros événemens, — et que, par extraordinaire, j'ai presque quelque chose à te raconter. Je commence par le commencement.

Il y a trois jours, maman a reçu le matin une lettre de ma tante La Tremblaye. J'étais là quand elle l'a lue : elle a paru préoccupée. Elle est montée dans le cabinet de papa et est restée longtemps à causer avec lui. Au déjeuner de onze heures, papa, en se mettant à table, lui a rendu la lettre de ma tante. — « Eh bien! a dit maman. — Soit, a répondu mon père, — répondez comme nous en sommes convenus. » Dans l'après-midi, maman a dit à Victoire de préparer la chambre bleue que ma tante occupe toujours, et à François de préparer le *pavillon du jardin*. C'est un appartement séparé qu'on ne donne qu'aux étrangers. Ceci m'a intriguée, et je me suis recueillie dans l'attente de grandes choses. Les grandes choses sont en effet venues. Maman, tout en triant des journaux, m'a dit : « Marcelle, une bonne nouvelle à t'annoncer. Ta tante Adélaïde va venir passer quelques jours. Es-tu contente? » Puis, elle a ajouté : « Elle amène avec elle un monsieur de ses amis qui va à *** et qui nous fera l'amitié de passer un jour ici. Il paraît que c'est un jeune homme charmant et très lié avec tes cousins. » J'ai regardé maman, qui m'examinait d'un air singulier. J'ai rougi, maman aussi. Maman m'a regardée encore, puis elle m'a pris la tête et m'a embrassée sur les deux joues si tendrement... J'ai senti que je devenais très pâle, — et que ma figure dansait, — je me suis jetée au cou de maman, — et me suis mise à pleurer, — mais à pleurer! en lui disant : « Ah! maman, si vous m'aimiez toujours ainsi! » Maman s'est dégagée, — a repris un petit ton sec et m'a dit : « C'est bon! C'est bon! » — Mais il me semble qu'en s'en allant elle a essuyé une petite larme.

Le lendemain, il n'y a rien eu. Le surlendemain, papa, en dînant, a parlé de l'étranger qui accompagne ma tante. Il a dit : « J'ai eu un camarade de promotion qui s'appelait de Saint-Pierre, — Gustave, je crois. — Ce doit être un oncle, — sinon le père de ce monsieur. La famille est excellente, très ancienne. Il me semble qu'ils ont dans leur écusson une clé en pal, — par allusion au

nom, des armes parlantes. » Ç'a été tout... Quand j'ai embrassé maman le soir, elle m'a dit : « Tu t'habilleras demain pour le déjeuner de onze heures. »

Je me suis habillée en effet. La vieille Victoire, en passant, s'est mise à rire, et a dit : « Comme mademoiselle est belle aujourd'hui! » — Papa a passé l'inspection de ma toilette, comme au régiment. — Enfin, il n'y a pas jusqu'à ce gamin de George qui, en me voyant, n'ait jugé à propos de dire son mot et de s'écrier : « Hum! Marcelle. — Hum! » Ce qui est, à ce qu'il paraît, dans le langage du collège, le *nec plus ultra* des termes laudatifs. A dix heures, papa est parti avec George dans le landau, et est revenu au bout d'une demi-heure avec ma tante, sept cartons, et sous les cartons M. Athanase de Saint-Pierre, qui y faisait encore figure, car il est grand, gros, haut en couleur, de visage plein et de complexion joyeuse. Le déjeuner a été fort gai. C'est l'oncle de M. de Saint-Pierre que papa a connu. Lui, a connu mes cousins à Paris chez les Pères, où il a été élevé. Il est très aimable et très amusant, avec des histoires de chasse presque croyables et qui ont fait rire jusqu'à papa. On avait arrangé une visite à la ferme pour l'après-midi. Nous sommes partis en char-à-bancs, parce que nous étions six. Nous sommes arrivés vers trois heures. On a bu du lait, mangé des galettes, qui ont été improvisées dans le four de la ferme. Jusque-là tout allait bien. Mais vers six heures, le ciel s'est couvert, les arbres du jardin ont commencé à avoir des tressaillemens. On a vite attelé, et nous sommes revenus grand train. Nous étions juste à moitié chemin quand, crac! voilà un trait qui casse, — et, par une fatalité, pas une corde, pas même une ficelle pour le raccommoder, et la route monte et est fraîchement empierrée, ce qui oblige les chevaux à tirer beaucoup. — « Nous voilà bien, a dit papa, — l'orage arrive, — il n'y a pas une maison en vue. — Nous n'avons pas un parapluie à nous six. Il y a une heure à perdre pour aller à la ferme et revenir, — pas moyen de bouger. — Mesdames, vous allez être trempées jusqu'aux os! C'est gai! » — Voilà, ma chère Louise, où nous en étions; mais le ciel, ma chère, veillait sur nous. — C'est ici que l'intérêt devient palpitant, — écoute bien. — Nous étions donc là à nous lamenter, — François dételait un cheval pour courir à la ferme, quand tout à coup : *Ouah! Ouah! Ouah!* comme dans la ballade du féroce chasseur, — deux chiens oranges, — deux braques superbes, — la langue pendante, la queue au vent, arrivent à fond de train; — les circonstances étaient graves. Cependant M. de Saint-Pierre ne put s'empêcher de s'écrier : — « Dieu! les belles bêtes! ce sont des chiens de Chantilly, — je n'ai jamais rien vu d'aussi beau. »

Papa regarde, fronce le sourcil et dit : — « Ce sont les chiens de notre voisin, ce doit être lui qui arrive. — Dieu soit loué! s'écrie maman. — Et pourquoi, ma chère? demande papa sévèrement. — Ma foi, dit maman, je n'en sais rien, mais dans les malheurs publics!.. » En effet, nous entendons le bruit d'une voiture; et, bien assis dans une charrette anglaise, attelée d'une splendide jument baie, un monsieur arrive d'un train d'enfer. Nous restons stoïquement immobiles. — Pas un geste ne trahit l'horreur de notre situation, — nous ne voulons même pas hisser un pavillon de détresse, — et cette voiture, c'est tout notre espoir! — Nous allons être dépassés. — Heureusement notre voisin, — car c'est lui, — notre cher, — notre bon, — notre secourable voisin a vu d'un coup d'œil notre embarras. — Il arrête la jument, qui fait mine de se cabrer, — donne un ordre à son cocher, qui ouvre le coffre de la charrette, en tire deux parapluies, deux manteaux en caoutchouc et surtout... un trait de rechange, un cordeau et un paquet de courroies garnies de boucles. — Le cocher donne tout à François. — Si tu avais vu nos figures, — c'était un tableau digne de Géricault. — Le ciel, d'un noir violet; — le jeune inconnu, — car il est jeune, — et, à ce qu'il nous a semblé, fort bien, — contenant sa jument couverte d'écume. François se confondant en salutations; papa saluant aussi, — de bonne grâce cette fois, ainsi que M. de Saint-Pierre; — les deux beaux chiens revenus sur leurs pas, et au milieu de la route, plantés sur leurs jarrets nerveux, regardant de tous leurs yeux et s'intéressant à la circonstance en jouant prodigieusement de la queue; et notre sauveur, s'inclinant et disant :

« Monsieur, excusez-moi si je ne m'arrête pas plus longtemps, mais la jument a peur du tonnerre, — si je suis pris par l'orage, je ne sais pas comment je m'en tirerai. »

A ces mots, son cocher saute sur le marchepied, — lui, rend la main, repart au grand trot; — les chiens poussent des aboiemens forcenés, — et, au milieu d'un nuage de poussière, le groupe disparaît sur la route. — Chère Louise, il faut s'être trouvés exposés à un orage en rase campagne pour apprécier ce qu'il y a de magique dans ces deux mots, — parapluies, — caoutchoucs. — Nous avons pu arriver à l'auberge qui est à l'entrée de la ville avant les premières gouttes. — On a remisé la voiture, et ma foi, nous avons, comme dit ma tante, soupé au cabaret. Comme tu le penses, il a beaucoup été question de notre voisin. Ses faits et gestes et dires ont été commentés. — M. de Saint-Pierre croit connaître sa figure. — Papa en parle avec réserve, — maman et même ma tante avec enthousiasme. Il est certain qu'il est fort bien, autant qu'on peut en juger par l'examen rapide de quelques mi-

nutes. Si tu veux que je te fasse son portrait, je te dirai qu'il est brun de cheveux et de visage, — qu'il semble avoir les yeux noirs — et porte des moustaches d'officier. — Il a tout à fait l'air d'un militaire homme du monde. — Tu ne te plaindras pas, j'espère, que je ménage les détails.

M. de Saint-Pierre est reparti le lendemain. Il nous a beaucoup plu à tous. Ma tante est restée. Papa a renvoyé les harnais, etc., avec sa carte et des remercîmens au crayon. Le cocher de ce monsieur est venu présenter les respects de son maître. — Papa lui a demandé le nom de ce monsieur. Mais, — ô désillusion! ce monsieur s'appelle Roger tout court. — Ce n'est pas un nom, a dit papa, — mais il n'en a point d'autre, — il faut en prendre son parti. — Quel dommage! a dit ma tante, — il est si bien! — Voilà M. Roger bien tombé. — A quoi tiennent les choses!

Pour aujourd'hui, je m'arrête, — d'autant mieux que je n'ai plus rien à te dire.

Sœur Louise à Marcelle.

Ma bonne petite amie,

L'homme propose, dit le proverbe, et Dieu dispose. Qui dit l'homme, peut bien dire une novice de vingt ans, — et, pour tout dire en un mot, j'ai fait une petite imprudence, — je me suis un peu trop fatiguée, — et, pour ma punition, j'ai huit jours d'infirmerie de plus à faire avant d'aller te rejoindre. Tu vois, chère Marcelle, qu'il faut reprendre ta plume, — et m'envoyer du secours, — et de quoi prendre patience. Ta dernière lettre m'a fort intéressée. Il ne faut pas de grands frais d'imagination pour deviner que ton M. de Saint-Pierre est ce que nous appelions autrefois un futur prince Charmant. Quant à M. Roger, c'est dommage qu'il ne soit que M. Roger, sans quoi il eût pu donner de la tablature à M. de Saint-Pierre; — ceci est mon impression, et vraiment je ne saurais en dire la raison. Je crois qu'il y a des choses qui se devinent et ne peuvent s'expliquer. Maintenant, je suis une pauvre recluse, et il doit s'en falloir beaucoup que mes idées soient justes. Pardonne, s'il y a lieu, — écris, — et aime toujours surtout

Sœur Louise.

Marcelle à sœur Louise.

Chère bonne Louise,

Tu es folle! — toi qui as tant de sens, tu perds l'esprit; — pour M. de Saint-Pierre, il est clair que tu es dans le vrai. Mais pour

M. Roger, rien ne justifie ton idée. Je ne connais pas ce monsieur, je l'ai vu cinq minutes, je ne sais rien de lui, je ne lui ai jamais parlé, et voilà que tu t'imagines qu'il pourrait être, disons le mot, un rival pour M. de Saint-Pierre ! Et à quel propos, mon Dieu? Parce que ce chevalier Amadis nous a prêté un parapluie et un trait de rechange? J'oubliais un manteau en caoutchouc à manches, — qui m'était échu, — et dans lequel je dansais. — Je ne partage pas les idées de papa. — De ce que ce monsieur est M. Roger tout court, je ne conclus pas à son indignité absolue. Cela ne lui enlève ni sa figure distinguée, ni l'élégance de sa tenue, ni la grâce courtoise de ses manières. Je conviens même qu'il a une fort jolie voix. Il chantait, hier soir, chez lui, la fenêtre ouverte. — Je pense que c'était lui, — et vraiment on l'écoute avec plaisir. Mais qu'ai-je à voir dans tout cela? — D'ailleurs, quand j'aurais quelque raison pour fixer un instant ma pensée sur ce monsieur ; quand, en y réfléchissant, j'arriverais à trouver qu'il n'y a rien en lui qui déplaise, il y a un fait qui prime tout. Ce monsieur est un ours, et n'a qu'un désir : celui d'éviter notre connaissance. J'en ai eu aujourd'hui la preuve indéniable. Voici : j'avais accompagné papa à la gare et nous revenions par la rue du Marché, lorsque papa me dit : « Bon! voilà notre voisin. — Quelle corvée! Enfin, il n'y a pas à dire, je ne puis pas l'éviter. — Il faut avaler la dragée et le remercier. C'est à faire une fois, — puis je serai quitte. » Et voilà papa qui apprête un sourire (et j'en jurerais, une phrase de politesse), moi je me sentais (pour être sincère) un peu gênée. M. Roger venait tranquillement du pas d'un flâneur, — les mains derrière le dos. Ses deux chiens couraient en avant. A cent cinquante pas, papa me dit : « L'ennemi nous a signalés, » nous avançons toujours. — M. Roger avait les yeux fixés droit devant lui, — tout à coup il tourne brusquement à gauche et disparaît dans une porte. Nous étions vraiment alors assez rapprochés. Papa me dit : « Nous en sommes quittes pour la peur. » Mais papa n'avait pas l'air joyeux d'un homme qui a évité une corvée. Je dois mentionner aussi en son lieu la très désagréable surprise des chiens qui, en ne voyant plus leur maître, se mirent à courir comme on prétend que courent les dératés. Nous passons devant la maison où M. Roger était entré, — vingt pas plus loin, papa, — par je ne sais quelle imagination, se retourne. Il aperçoit notre voisin, qui, nous passés, avait tranquillement repris sa promenade. Il n'avait aucune affaire et n'avait pas eu d'autre idée que d'éviter notre rencontre. C'était parfaitement correct et fait dans des conditions irréprochables. Mais le procédé n'avait rien de gracieux. C'est ainsi que je le juge. Je pense que tu seras de mon avis. — Quant à papa, il est furieux derechef, il a repris toutes

ses anciennes antipathies, d'autant plus qu'il reste, en somme, l'obligé et n'a aucun moyen de s'acquitter.

Maman m'a demandé ce que je pensais de M. de Saint-Pierre. Elle a beaucoup causé avec ma tante. Mes parens trouvent que je suis trop jeune, — et s'il y avait un mariage en l'air (voilà le grand mot), ce ne serait que pour dans un an. D'ici là, chère Louise, nous aurons tout le temps d'en causer ensemble. Pour le moment, je suis au bout de mes récits, — plus rien à te dire, — qu'à t'embrasser bien fort, bien affectueusement, en te recommandant de te soigner.

La comtesse de Bâvre à sœur Louise.

Mon enfant,

Marcelle me dit que vous avez eu une petite rechute. J'espère que ce n'était pas sérieux et que nous pourrons bientôt vous avoir. Puisque vous avez cessé d'être sensible au froid et que vous ne souffrez que d'un peu de fatigue, qu'est-ce qui vous pourrait empêcher de venir? Vous vous reposerez bien ici et vous ferez plaisir à tous, y compris le comte qui brûle de vous connaître, et qui, sans avoir encore ce plaisir, recourt à votre obligeance pour vous prier de présenter tous ses respects à votre chère mère supérieure dont je lui ai dit toutes les bontés pour moi. Joignez-y, ma chère enfant, mes sentimens affectueux pour elle, pour la bonne trésorière et pour la chère mère Saint-Vincent. Marcelle se joint à moi pour tout, même, vous le croirez, et surtout — pour, comme moi, vous embrasser de tout son cœur.

De Lormoy, Ctesse de Bâvre.

Sœur Louise à la comtesse de Bâvre.

✝ Vive Jésus et Marie!

Madame la comtesse,

Notre chère mère abbesse et ces dames ont été profondément touchées du bienveillant souvenir que vous leur faites l'honneur de leur accorder. Elles me chargent d'être auprès de vous et auprès de M. de Bâvre l'interprète de tous leurs sentimens.

Mon oncle, le comte de Bérinville-Labastye, m'a souvent autrefois parlé de M. le comte de Bâvre, qu'il avait beaucoup connu, et j'avais conçu pour lui, dès cette époque, un respect qui s'est augmenté de tout celui que j'ai pour vous, et où vient contribuer en-

core, si c'est possible, l'affection profonde qui m'unit à votre chère Marcelle.

Je serai trop heureuse de jouir de votre hospitalité et des quelques jours de liberté que notre chère mère accorde à la haute considération toute seule qu'elle a pour vous.

Veuillez, madame la comtesse, présenter mes devoirs à M. de Bâvre et embrasser pour moi ma chère Marcelle, en me croyant, en particulier, votre très humble et très dévouée servante,

LOUISE-MARIE DE BÉRINVILLE,
en religion, sœur Louise.

Marcelle à la baronne de La Tremblaye.

Ma chère tante,

C'est un devoir et un plaisir pour moi de venir, comme tous les ans, vous offrir, pour votre fête, tous mes vœux de bonheur, — tous les souhaits exaucés, si vous me permettez ce mot, qui peuvent vous agréer. Je dois d'autant plus m'en souvenir en ce moment que j'ai su par maman quel intérêt vous preniez à mon établissement et combien vous songiez avec sollicitude à mon avenir. — Si je ne suis pas heureuse, plus heureuse que je ne le mérite, ce ne sera pas, chère tante, faute de tendres soins de votre part. Mais qui peut tromper sa destinée? Qui peut échapper aux épreuves que la Providence lui réserve? Personne, hélas! Vous le savez, et le mieux est de se résigner et d'accepter de bonne grâce toutes les épreuves.

Présentez bien tous mes respects à mon oncle, que nous voyons maintenant bien rarement. Je ne vous dis rien pour maman, puisqu'elle vous écrit de son côté. J'embrasse Germaine, Édouard et René, et suis, chère tante, votre nièce bien affectionnée et bien respectueuse,

MARCELLE DE BÂVRE.

La baronne de La Tremblaye à sa sœur la comtesse de Bâvre.

Ma chère Sophie,

Je te remercie de tous tes bons souhaits et du petit nécessaire qui les accompagne et qui est un bijou : le baron en est aux extases en le regardant. Mon but aujourd'hui est de te parler de Marcelle. Elle m'a écrit, comme d'habitude, une très gentille et très bonne petite lettre, mais il y règne un ton de tristesse, on y trouve des phrases de mélancolie auxquelles sa nature gaie ne nous a pas

habituées. Elle y parle d'une destinée à subir, d'épreuves à accepter avec résignation. Qu'est-ce que tout cela veut dire? Tu feras bien de l'observer et de veiller sur la direction de son imagination. Le jour de notre excursion à la ferme, j'ai cru remarquer qu'elle écoutait avec grande attention, presque avec avidité, ce que nous disions de votre voisin, de ce monsieur Roger, que, entre nous, ma chère sœur, nous avons eu le tort, deux vieilles têtes comme nous, de faire beaucoup trop valoir, d'autant plus qu'il faut bien reconnaître que lui, pour sa part, ne faisait pas du tout valoir, en revanche, notre ami de Saint-Pierre, du moins extérieurement : mais je suis parfaitement sûre qu'il y a chez celui-ci un fond de bonne éducation, de manières excellentes et d'idées saines que ce monsieur ne peut pas avoir. Cela ne s'achète pas comme les chevaux et les chiens. Surveille un peu Marcelle. Ces jeunes têtes prennent feu comme des herbes de la Saint-Jean, et si cela ne dure pas longtemps non plus, c'est parfois très vif. J'aime sincèrement Marcelle, qui est un bon petit cœur et un joli esprit fort lettré, ma foi, et rien ne me ferait plus de peine que de lui voir quelque chagrin sérieux.

La comtesse de Bâvre à sa sœur.

Ma chère Adélaïde,

Merci de ce que tu me dis pour Marcelle. Je ne crois pas qu'il y ait au fond de tout cela rien qui mérite attention. A son âge, je buvais du vinaigre, — et je prédisais ensuite ma fin pour la chute des feuilles. Je chantais *le Lac* et lisais, — je m'en accuse, — *Jocelyn* en cachette, — Marcelle est à l'âge où les jeunes filles deviennent un peu romanesques, et elle n'abuse pas de la permission. Tu en parles en termes si favorables que je puis t'avouer que c'est en effet un bon et vaillant petit cœur, — et un esprit de quelque finesse, assez cultivé ; mais ce n'est pas Elvire, et je n'ai rien remarqué chez elle qui puisse me faire croire qu'elle ait fait la moindre attention à notre voisin. Ce monsieur, d'ailleurs, s'est chargé de nous délivrer de tous les soucis qu'un commencement de relations avec lui eût pu nous causer. Il a rencontré le comte l'autre jour, — Marcelle accompagnait son père, — et avec plus d'adresse que de vraie politesse, ce monsieur Roger est entré sous une porte pour ne pas les saluer. Nous n'en parlons plus à table, et voilà qui est une affaire réglée. — Marcelle a, du reste, en ce moment, une diversion puissante. Marie-Louise de Bérinville, dont je t'ai parlé et qui finit son noviciat, est ici pour une quinzaine. C'est une nature élevée et fine. Marcelle l'aime beaucoup. Elle déplore au fond de la voir entrer en

religion. — C'est un parti qu'elle prend parce qu'elle est orpheline et sans famille et que, entre nous, sa grosse fortune la rend peut-être une future abbesse très désirable. Marcelle ne songe qu'à la distraire, et ce sont à la maison des éclats de rire continuels. Encore merci, chère sœur! — donne-moi de tes nouvelles bientôt.

Mille choses affectueuses à ton mari, et embrasse Germaine et tes fils.

Le comte de Bâvre à sa belle-sœur Mme de La Tremblaye.

Ma chère baronne,

Je vous écris tout à fait intimement pour vous demander un petit service. Vous connaissez Guerin, qui s'occupe de la location de l'hôtel à côté du nôtre. Tâchez donc d'aller voir sa femme sous un prétexte quelconque et de savoir d'elle ou de lui, qui est ce M. Roger, notre voisin. Ce personnage me préoccupe. J'ajouterai qu'il ne me plaît pas. Je sais que Guérin ne le connaît pas; mais il lui sera facile, par le maître clerc de Me Germain, d'avoir des renseignemens. Je ne veux pas m'en occuper moi-même. En province, tout se sait et se répète. Guérin est un homme sûr qui vous a des obligations. Germaine est si jeune qu'on ne pourra vous prêter aucune intention, et vous pouvez attribuer vos questions à un motif qui déroute.

Tout à fait de vous à moi, j'ai de légères, très légères préoccupations du côté de Marcelle. Je la trouve, je ne dirai pas rêveuse, mais sérieuse. Une fois ou deux, le nom de notre voisin a été prononcé et l'a rendue très attentive. Enfin, il s'est passé un petit fait que j'ai voulu tirer au clair et qui m'a donné l'éveil. Pour que vous appréciiez mieux, j'entre dans quelques détails. Nous avons ici Mlle de Bérinville, charmante personne qui doit prononcer ses vœux l'année prochaine. Comme elle est convalescente, dès qu'il y a un rayon de soleil, nous faisons en voiture un tour hors de la ville. — On s'amuse à visiter les petits villages des environs, — et tout naturellement les églises. Hier, nous sommes allés à celle de Villeneuve. Le temps était beau, mais froid. — Nous avons été tout surpris de trouver la porte et toutes les fenêtres de l'église ouvertes. Comme on gelait, je suis resté à me promener dehors au soleil; Sophie n'a pas quitté la voiture, et nous avons laissé ces demoiselles faire leurs dévotions. Au bout d'un quart d'heure, ne les voyant pas revenir, et inquiet pour Mlle de Bérinville à cause du froid, je suis entré et j'ai trouvé Marcelle, les yeux brillans, très animée, en train de donner la chasse, avec son amie, George et le sacristain, à une hirondelle qui était dans l'église depuis la

veille et qui ne pouvait pas retrouver la porte pour sortir. On m'a prié, supplié. Nous ne pouvions pas abandonner ce pauvre oiseau, qui allait mourir de faim, etc. Bref, tout le monde s'y est mis, y compris votre beau-frère et serviteur, et c'est George qui a eu la gloire de l'attraper avec sa casquette. On l'a porté en triomphe dehors et on lui a solennellement donné la liberté. J'ai voulu remettre la pièce au sacristain, qui a obstinément refusé; étonné de ce prodige, j'en ai demandé la cause, et j'ai su qu'un monsieur très humain (ce sont ses termes) l'avait fort largement payé pour laisser portes et fenêtres ouvertes; que ce monsieur était venu deux fois la veille voir si la petite bête était partie, et que certainement il reviendrait ce jour-là encore. Je ne suis qu'un pauvre homme, a ajouté le sacristain, mais je suis bien payé, et puisque ce monsieur dit qu'il y a un grand saint qui appelait les hirondelles ses sœurs, je veux, moi aussi, contribuer au sauvetage de celle-ci.

Je n'ai pas relevé le propos; nous sommes remontés en voiture. J'ai noté que Marcelle avait embrassé George avec enthousiasme, et qu'elle lui avait donné son porte-monnaie en peau de crocodile, qui lui faisait envie depuis longtemps.

Au moment de fermer la portière, je suis redescendu sous prétexte d'un renseignement à demander sur la route, et j'ai dit au sacristain : « Vous ne m'avez pas dit qui était ce monsieur; — si vous l'avez dit à ces demoiselles, cela suffit, je le leur demanderai. » — Il m'a répondu qu'il n'avait donné à ces demoiselles aucun détail; qu'il leur avait dit seulement que ce monsieur avait attaché ses chiens à la grille. — « Et de fait, monsieur, a-t-il ajouté, pour de beaux chiens, ce sont de beaux chiens. — De quelle couleur? — Blancs, — de grands chiens blancs. — Tachetés d'orange? — Oui, monsieur. »

Je suis donc certain que c'était notre éternel voisin, tout aussi certain que Marcelle s'en était doutée, et que de là venait cet intérêt extraordinaire qu'elle prenait à la poursuite.

Je vais surveiller Marcelle; si je vois quelque chose de suspect, je l'enverrai au couvent pour trois mois. Je ne parle de rien à Sophie, pour ne pas la tourmenter d'avance. — Tâchez, ma chère baronne, d'avoir mes renseignemens, — gardez-moi le secret. — Si ces renseignemens sont mauvais, je les communiquerai à ma femme; — s'ils sont bons, je verrai. — Elle semble voir de bon œil ce monsieur qui a ensorcelé tout le monde, — excepté moi, — je vous jure.

Votre bien affectionné,

Cte DE BÂVRE.

Roger à M. de Pernessin.

Mon cher Henri,

La poste m'a renvoyé ici votre carte et les mots gracieux qu'elle portait. J'ai été tout désolé de ne pouvoir vous serrer les mains avant mon départ, mais vous n'étiez ni chez vous ni au club quand j'ai pris congé de nos amis, et il m'a été force de confier à un billet tous les sentimens que j'eusse été heureux de vous exprimer en personne. Du reste, au printemps, j'irai passer un mois ou deux à Paris, — et vous êtes certainement un de ceux sur qui je compte pour m'aider à m'encanailler un peu.

Ma vie de province me plaît fort. Tranquillité absolue, journées délicieuses ; des heures qui ne passent pas, mais qui s'écoulent. Il y a naturellement de bien curieuses études à faire. Études de rues silencieuses avec de rares passans, des maisons fermées aux fenêtres toutes closes, où, lorsqu'une voiture fait quelque fracas, une tête de femme curieuse et effarée vient jeter un coup d'œil à la dérobée par un coin du rideau qui retombe ensuite ; — puis, pour des heures, — parfois pour le reste de la journée, tout rentre dans l'immobilité. Études de physionomies... Nous perdons à Paris le vrai sentiment de la race française ; nous prenons l'habitude des figures d'homme pâlies et creusées, à l'expression mobile, à l'air affairé, portées sur des corps maigres et osseux, aux mouvemens fébriles, — ou apathiques, au-dessous ou au-dessus de la règle juste du mouvement. Nous acceptons les types de femmes aux yeux trop grands, fatigués par les veilles, au teint blafard, au front ridé avant le temps, parlant trop vite, remuant trop, haussant la voix comme si elles criaient dans un désert, s'étourdissant elles-mêmes, parlant, non pour ceux à qui elles s'adressent, mais pour ceux qui les entourent, qu'elles ne connaissent pas, mais qui les écoutent ; bruyantes dans leurs allures, ayant au plus haut degré le cachet de l'énervement que cause une vie artificielle, et portant avec assurance et crânerie des vêtemens excentriques sous lesquels se dissimulent mal la déplorable maigreur maladive et le manque de développement des formes. Jadis c'étaient des femmes qui habillaient les femmes. Élevées elles-mêmes dans les idées de retenue et de bienséance de leur sexe, elles n'imaginaient que des modes respectant ces idées. Aujourd'hui, les modes des femmes sont tombées dans les mains des couturiers, qui cherchent, avec leurs idées d'hommes communs, à les imaginer indiscrètes et inconvenantes ; de là tout un système de toilette où nos yeux se sont habitués, mais contre lequel il n'est pas une femme de sens qui

ne proteste intérieurement. Mais, faites quinze lieues hors de Paris, et vous retrouverez ce qui constitue le fond de la race et de la société françaises, les hommes aux larges épaules, au teint coloré, tous vigoureux, sinon robustes, l'œil vif ou ferme, la voix sonore et naturelle; — les femmes, le teint beau, le visage plein, la voix musicale, la taille droite et svelte, les formes développées, les mouvemens harmonieux, avec une noblesse et une grâce naturelles, et portant sur leur front calme et dans leur clair regard cette sorte de fierté tranquille et de gravité chaste qui est le signe des créatures bien équilibrées, âmes saines dans des corps sains. En province, quand, à l'heure de la messe ou des vêpres, vous parcourez les rues qui mènent à l'église, souvent, au détour d'une place ou à la sortie d'une maison, vous croisez des femmes vêtues très simplement d'étoffes foncées, qui, avec leur physionomie sérieuse, leurs beaux yeux qui regardent droit devant elles sans affectation, leur démarche décente, et d'où la réserve n'exclut pas la grâce, ont enfin au plus haut degré cette beauté suprême de la femme, où tout le luxe du monde ne peut faire atteindre, — la distinction.

Du reste, comme je suis venu ici avec l'idée bien arrêtée de ne voir personne, de ne pas faire une seule connaissance, comme j'entends m'en tenir à mes livres et à mes bêtes, sans rien de plus, l'état de la société de province aurait pour moi moins d'importance que pour un autre, s'il n'était vrai que mieux vaut, après tout, reposer ses yeux sur de belles que sur de vilaines choses.

J'avais eu le malheur d'obliger un voisin. Je me suis arrangé de façon à lui faire comprendre que je ne désirais m'engager dans aucune liaison. Eh bien! malgré tout, on s'occupe de moi. Je sais qu'en ce moment on prend des renseignemens. C'est là le petit, le mauvais côté de la province; mais cela n'aura qu'un temps.

A part votre carte, je n'ai encore rien reçu de Paris; ma marraine, Mme de Beauvoyer, que vous connaissez, ne donne pas signe de vie. C'est le seul lien qui me rattache un peu au monde, avec mon aimable neveu, qui est je ne sais où, avec je ne sais qui. Je me sens un peu mal à l'aise d'être sans nouvelles de ma marraine. Elle blâme ma fugue, me garde rancune, et de cela et d'une tentative infructueuse de sa part pour faire mon bonheur en ce monde en me mariant, — ce qui selon moi était, dans tous les cas, un moyen bien plus certain de m'assurer un jour une place distinguée parmi les heureux de l'autre monde, en plein paradis.

Faites tous mes complimens à ces messieurs, — Lamperrière, Du Coatquen, le général. Écrivez-moi, — vous me ferez un véritable plaisir. — La solitude rend écrivassier, — et je sens que je taille mes plumes. Croyez enfin, mon cher ami, à mes affectueux sentimens.

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Désillusion complète! — M. Roger n'est pas seulement M. Roger tout court, — c'est un vil *saltimbanque*, un *détestable histrion*, dit papa. Voici l'histoire. (J'oubliais, — et un coureur de dots.)

Papa a fait prendre des renseignemens sur lui. Cela a demandé un peu de temps, enfin il les a eus.

M. Roger est un ancien chanteur, un 2e ou 3e rôle à l'Opéra. Il y a gagné un peu d'argent et a quitté le théâtre pour tâcher de faire un beau mariage. Comme il est connu à Paris, il essaie en province, après avoir, il paraît, essayé à l'étranger. De là, ses allures romanesques, son attitude théâtrale, et sa belle voix.

C'est dommage! Maman a été très étonnée, — elle a demandé à mon père s'il tenait ses informations de bonne source et s'il y ajoutait foi. — Papa y croit absolument, — et comme papa est très défiant et qu'il ne dit que ce qui est, il faut que cela soit vrai. Depuis ton départ, la maison me paraît un désert. Papa semble de mauvaise humeur. On dirait que j'y suis pour quelque chose. Maman n'est pas de bonne humeur. Moi, je m'ennuie à mourir. George ne compte pas. Tu es regrettée de tout le monde. Papa, quand il cause, dit que c'est un meurtre de te laisser entrer en religion. Maman ne répond rien quand il dit cela, — et c'est beaucoup. Jusqu'à Victoire qui répète : « Ah! madame, c'est un agneau qu'on sacrifie. Est-ce que vous permettrez cela? »

Brebis, agneau ou colombe, ma bonne Louise, tu me manques à un point que tu ne peux imaginer, — l'avenir m'effraie, — quel hiver de tristesse je vois poindre, — malgré les *incontestables plaisirs* des réunions et la société de *** !

C'est étonnant! — mais, quand je m'interroge, je trouve que mon impression sur M. Roger ne change pas.

Sœur Louise à Marcelle.

Chère Marcelle,

Tu as raison, et c'est toi qui es dans le vrai. Je ne crois pas un mot de ce qu'on a dit à M. de Bâvre sur votre voisin. Voici pourquoi.

En partant de chez toi avec la mère supérieure qui a été ravie de ton père, — de son accueil, — nous avons pris le train qui bifurque à Bonneville. Là, toutes les places étaient prises quand nous avons dû changer de train, et le chef de gare, qui connaît la supérieure,

explorait toutes les caisses pour nous. Enfin, il s'est rappelé qu'il y en avait une entièrement vide. Il y court, ouvre la portière. J'étais derrière lui, — et que vois-je? Ton voisin, ma chère Marcelle, qui y était déjà installé, et fumait en regardant la campagne. Au bruit, il se retourne. — A l'aspect de la mère supérieure, jeter son cigare par la fenêtre et se précipiter à l'entrée, sa toque de voyage à la main, — pour prendre des mains de l'employé le sac de voyage de notre mère, — ç'a été tout un. — Puis, toujours debout et du ton le plus respectueux, il offre de nous abandonner la caisse, — que nous serions plus à l'aise, — qu'il craignait de nous gêner. Notre chère mère, qui savait, par expérience, que tout était plein, a refusé d'accepter. Il s'est donc rassis après avoir exigé que nous choisissions le côté qui nous plairait. Il était d'une politesse si parfaite et de si bon ton, que la supérieure, en le remerciant, lui a adressé, forte de son âge, quelques questions aimables. Il y a répondu avec beaucoup d'aisance et de naturel, — que la province lui plaisait, — qu'il s'y fixait, — il a trouvé moyen de remercier de ce qu'on lui permettait de rester dans ce compartiment, — du reste, a-t-il dit en riant, je ne suis pas, madame la supérieure, tout à fait un réprouvé. — Nous comptons deux évêques dans notre famille, — et j'ai des relations très intimes dans l'épiscopat actuel. — Puis, changeant, il a demandé le nom de notre couvent, il a causé de choses indifférentes. Il allait rejoindre quelques amis de son ancien régiment qui l'avaient invité à un rallie-papier. — Il a été officier de cavalerie, — dans les chasseurs. J'ai, ma chère Marcelle, vu un peu le monde avant mon noviciat. — Eh bien! on n'a pas ces manières à la fois simples et nobles, cette élégance de tenue, cette politesse naturelle et si pleine de respect avec des femmes, quand on n'est pas, je ne dirai pas un gentleman, — mais un gentilhomme de naissance. — Je n'avais besoin ni des détails sur sa famille, — ni de savoir qu'il avait servi, — mon opinion était faite. — M. Roger en a donné à garder. Roger ne doit pas être son nom. — M. Roger n'a jamais été un acteur, les personnes qui l'ont dit à ton père ont inventé ou ont été dupes d'une mystification, — peut-être est-ce lui-même qui fait courir ce bruit, afin de ne voir personne, et ce que tu m'as dit de son humeur insociable me porterait à le croire, — il est purement et simplement un homme de très bonne maison, je dirai même un homme de très grande maison. Il n'y a qu'à voir l'accueil des officiers qui l'attendaient à la gare de Nortot avec une grande voiture à quatre chevaux. Par mon oncle Labastye, je connais les grades. — Le lieutenant-colonel faisait partie du groupe, et M. Roger a été fêté, — acclamé, embrassé même. C'étaient des poignées de main, — des éclats de rire, — on l'a hissé positivement

sur le siège, — à la place d'honneur, — et il est parti comme un triomphateur.

Voilà, chère Marcelle, ce que j'avais à te dire, et puisque tu regrettais, ô chère mystérieuse, que votre voisin fût un simple M. Roger, — et un ancien acteur, biffe tes tristesses et mets une plume à ton bonnet, — il n'est rien de tout cela!

Tous mes respects à Mme de Bâvre et à ton père, — moi aussi, je m'ennuie un peu. — Cette vie de famille que j'ai menée chez vous m'a fait plus cruellement sentir encore mon isolement et le vide de la terre pour moi. — Dieu me soutiendra-t-il? Je l'espère!

Roger à son ami Max.

Mon cher ami,

Merci de votre bonne et longue lettre et de tout ce qu'elle contient de réellement affectueux. J'en avais besoin, car, au vrai, tous les diables bleus semblent s'être donné rendez-vous dans ma tête. Je suis hanté par de tristes idées, — dirai-je plus, — mille souvenirs désolans se sont emparés de mon cœur et font dans ce domaine peu exploré le ménage le plus singulier. Vous l'avez peut-être déjà deviné, je suis sans nouvelles de ma marraine. Elle est en voyage, sans quoi j'aurais couru à Beauvoyer. Elle me garde toujours rancune de ce mariage manqué, — que Dieu confonde, — et cette rancune persistante me semble inexplicable. La chose n'en valait pas la peine et il faut qu'il y ait au fond de tout cela je ne sais quel élément inconnu qui m'échappe. En attendant, je me sens effroyablement seul, et cet isolement fait que la terre m'est un désert. On a beau faire, le cœur a ses besoins impérieux auxquels on ne peut se soustraire. Il faut aimer, mon cher Max. — Là seulement est la vie. — Or, moi, je ne suis pas bien entouré comme vous; je n'ai, — il ne me reste à aimer, — que ma marraine. Ma marraine, qui m'a élevé, — ma marraine, qui, lorsque j'ai perdu ma mère tout enfant, a pris sa place comme elle s'y était engagée devant Dieu, — ma marraine enfin qui, deux ans plus tard, a dû remplacer aussi mon père et m'a suivi dans la vie. Tout ce peu de bonheur que j'y ai connu m'est venu d'elle. — Cette sorte de foyer domestique pour ainsi dire que mon frère et moi avons eu un temps, c'est à elle que nous en étions redevables, — et la voilà qui s'éloigne de moi!..

Je deviens tout à fait sentimental, mais c'est plus fort que moi. Mieux vaut m'arrêter, vous en auriez pour huit pages sur le même ton divertissant. Je comptais aller tous les mois passer quelques jours près d'elle et la ramener souvent avec moi de haute lutte;

puis j'avais ses lettres, — mais s'il faut que je renonce à tout! — Tenez, mon cher Max, je termine, excusez-moi, plaignez-moi un peu et me croyez toujours, etc.

Marcelle à sœur Louise.

Chère Louise,

D'abord je ne suis pas une *chère mystérieuse.* — Chère, oui, je l'espère et j'y compte. — Mystérieuse, non, — si j'étais mystérieuse, je ne te dirais pas tout ce qui passe par ma tête, — et pourquoi faire du mystère? tu es de ces âmes hautes avec qui et à qui on peut tout dire, ai-je jamais eu un secret pour toi? — En vérité, je ne le crois pas. Et ici, il n'y a pas de secret. La vie de province est tout unie, toute vide, pas un incident, pas un événement. M. Roger, notre voisin, tranche un peu sur cette monotonie par ses allures vives, presque originales. — C'est dans le tableau de ***, un personnage épisodique qui me distrait, et j'en parle avec plaisir; pour mon imagination rassasiée des fadeurs de la nourriture quotidienne, c'est un ragoût, comprends-tu? et y vois-tu quelque mal? moi, je n'y en vois pas.

Maintenant, chère Louise, que je me suis mise bien en règle avec toi, et *avec moi*, je me hâte de te dire que tu as raison, et que M. Roger n'est pas un acteur retiré, ni M. Roger tout court. J'en ai la conviction et voici l'affaire, comme dit François, — et il fait bon citer François, puisqu'il va entrer en scène.

Donc, la semaine dernière, François, qui est à la fois cocher et jardinier, s'était fait à la main une forte entaille en émondant un rosier. Là-dessus, diachylon, compresses, bandelettes, sous ma haute surintendance. Ceci, c'est de tradition dans la famille. — Tous les Bâvre mâles sont soldats, toutes les Bâvre femmes sont plus ou moins garde-malades — et savent panser les blessures. — C'est logique, d'ailleurs, — ce que l'un a défait, l'autre tâche de le refaire, et au point de vue matériel, — et surtout devant Dieu, — ne vaudrait-il pas mieux — ne rien défaire — pour n'avoir rien à refaire? Mais cela pourrait nous entraîner fort loin, — et quoique je sois en train de causer, je trouve le sujet trop profond pour moi. — Notons cependant en passant que je suis une barbare, — puisque j'emploie le mot défaire à tort et à travers, — surtout à tort, — et quel dommage qu'en français on soit limité pour l'interprétation! — Vois donc, comme en italien, le même mot fait bien. — Quelle concision, — quelle énergie d'expression — et quelle poésie sobre de langage dans la réponse de cette pauvre Pia dei Tolomei! —

Sienna mi fece,
Disfecemmi maremma!

Je bavarde comme une pie! — (Quel jeu de mot stupide, — ma parole d'honneur sacrée, — je n'ai pas cherché cette ineptie, — mais je suis de bonne humeur, — tous les oiseaux du printemps chantent dans ma cervelle). — Où en étais-je? — je me relis — et ponctue.

Le lendemain, je lève le premier appareil, et je ne suis pas satisfaite, la coupure battait. Je fais tout ce que mon expérience me suggère, et j'attends. Le troisième jour, au seul aspect des bandes, je dis à François : — On a touché à mon pansement. — François devient cramoisi et dit : — C'est vrai, mademoiselle. Comment mademoiselle voit-elle cela? — C'est bien facile; du reste, ceux qui vous ont pansé s'y entendent. C'est mieux fait que moi. Voilà un entrelacement de bandes qui est admirable. — La coupure était superbe, plus de chaleur, plus de battement. Rien à y faire. — Qui est-ce qui vous a arrangé cela? Le pharmacien? — Non, mademoiselle. — Une sœur à l'hôpital? — Non, mademoiselle. — (Nuance de rouge de plus en plus prononcée sur la figure, frisant le violet). Je le regarde bien en face, je me mets à rire. — Allons, François, c'est donc un mystère! — Eh bien! mademoiselle, je suis allé, hier, à cinq heures, à la forge,.. j'y ai rencontré Pierre, le cocher du monsieur d'à côté,.. j'avais l'air un peu ennuyé, la main me faisait mal... Pendant qu'on ferrait l'alezan, Pierre m'a demandé ce que j'avais, il m'a dit alors : — Venez à la maison,.. je vous donnerai un baume,.. j'ai eu bien des coupures et même une blessure, ça m'a toujours guéri tout de suite. — (Ici, François me regarda, — et il paraît que ma figure n'avait rien de terrible, car il continua d'un air plus gaillard.) Il ajouta que c'était son maître qui le lui avait donné, — et qu'au régiment et en campagne, il s'en servait pour les soldats.) — Après le dîner, je vais frapper à la petite porte du jardin. Pierre me dit : « Entrez, je vais le chercher, » — je ne voulais pas entrer, enfin, j'entre tout en restant dans la cour;.. comme Pierre insistait, son maître arrive : « A qui donc parles-tu, Pierre? — Monsieur, c'est un homme qui a une coupure,.. je veux lui donner du baume, mais il ne veut pas entrer... » Ce monsieur s'avance, me regarde et me dit, comme un homme de bonne humeur : « C'est très bien, mon brave!.. cela prouve que vous êtes discret, mais vous pouvez entrer,.. cela ne me dérangera pas. » Il allait passer, il revient et dit : « Et qu'est-ce que c'est que cette coupure? Qu'est-ce qu'il y a? » — Je le lui dis. Il répond : « Ah! voyons donc cela,.. ce n'est pas du baume qu'il faut alors, venez par ici. » — J'entre dans son cabinet... Dieu! que c'est

beau! des armes, des portraits des gens d'autrefois,.. et tout cela c'est antique,.. c'est antique, mademoiselle! Ce monsieur, tout en fumant son cigare, retire lui-même les bandes de mademoiselle,.. regarde,.. se fait apporter de l'eau tiède; puis met un peu du fameux baume, et attache les bandes lui-même... Je le remercie de mon mieux, et, comme je partais, il me regarde encore : « Mais où diable vous ai-je donc vu?.. Vous avez une tête que je connais! » — Alors Pierre s'avance, tout gêné, — et dit : « Je sais que monsieur n'aime pas qu'on voisine,.. mais comme c'était pour rendre service,.. c'est le cocher d'à côté. » — « Ah!.. c'est vrai!.. je n'aime pas qu'on cause, mais, cette fois, tu as bien fait, Pierre, très bien fait;.. revenez me voir dans deux jours, mon ami, pour me montrer comment cela va. » Et voilà, mademoiselle, toute l'affaire.

J'ai dit à François que mon père n'aimait pas non plus qu'on voisine, mais qu'en somme il n'y avait aucune faute dans sa conduite; qu'il pouvait retourner encore une fois montrer l'effet du traitement, mais une fois seulement, et je suis montée dans ma chambre pour t'écrire, chère Louise, et pour penser un peu à la façon dont on fait l'histoire. — J'ai pensé beaucoup, et je ne t'ai pas écrit, trouvant que je n'en savais pas assez, puisque, en somme, je ne savais de nouveau que ce que tu m'avais appris, que M. Roger avait été militaire. Quant au reste, il n'y avait que des probabilités.

Les deux jours se sont passés. Je ne te dirai pas que je n'ai pas songé un peu parfois à ce que François aurait peut-être encore à raconter. Et, le troisième jour, le matin, comme j'étais dans la bibliothèque, on frappe, et François entre d'un air mystérieux et un peu déconfit. — Qu'est-ce qu'il y a? — C'est qu'il faut que je demande à mademoiselle si elle voudrait bien... — Voir comment tout cela va? — Oui, mademoiselle. — Je croyais, François, que ce n'était plus à moi à vous soigner. — Ah! mademoiselle,.. c'est qu'il s'est passé bien des choses. — Voyons, dis-je en l'interrompant. Montez avec moi à la lingerie. — Une fois dans la lingerie, je commence à enlever les fameuses bandes avec toute la lenteur que commandait l'importance de l'opération et... On sonne la cloche du dîner. Je ferme. A demain une longue lettre. Ton ami George va porter celle-ci. Je t'embrasse.

Marcelle à sœur Louise.

Chère Louise,

J'en étais restée au moment où j'étais montée à la lingerie et où je défaisais les bandes qui enveloppaient la main de François.

François, voyant que je ne parlais pas, reprit son petit récit.

— Il faut donc que je dise à mademoiselle qu'hier soir je suis allé pour parler à Pierre. Il m'a appris que son maître n'était pas visible. Il paraît que ce pauvre monsieur a bien de la peine, mademoiselle. — Bah! Vraiment! — Oui, à cause de sa marraine. Une marquise, mademoiselle, et qui l'aime comme son fils. Elle était très fâchée après lui, et est restée deux mois sans lui écrire. Enfin! hier on apporte une lettre. — Pierre ne sait pas lire et ne pouvait reconnaître l'écriture, mais il est habitué au cachet de cette dame, il court la porter dans le cabinet de son maître, — puis, comme il a élevé son maître, et qu'il connaît bien sa marraine, il rentre l'instant après et dit : « Monsieur est-il content? Madame la marquise va-t-elle bien? »

Ah! mademoiselle, — son maître était blanc comme un mort, — il avait les yeux comme un homme qui va pleurer, — mais il pleurait pas, parce qu'il est fier. — Il se promenait de long en large d'un air agité; il a regardé Pierre sans le voir et a répondu : « C'est bien, Pierre, c'est bien, mon ami, — laissez-moi. »

C'est la première fois que monsieur me dit *vous!* disait Pierre, — moi qui l'ai élevé! — la première fois, — savez-vous, c'est dur! Heureusement il n'y pensait pas. A l'heure de la poste, il a écrit à sa marraine, — puis il a à peine dîné, — et toute la nuit, Pierre l'a entendu marcher dans sa chambre. Ah! — mademoiselle, c'est le pauvre Pierre qui est affligé; il craint qu'il n'arrive un malheur. — Je dois te dire, chère Louise, que je me sentais devenue fort sérieuse. Je n'ai rien trouvé à répondre que ces mots : « Tant pis, car ce pauvre monsieur a l'air très bon. »

Ah! mademoiselle, a repris François, si mademoiselle savait, — il paraît qu'il est si bon, — si charitable. — Pierre dit qu'il n'y en a pas deux comme lui au monde; à son régiment tous ses soldats se seraient fait tuer pour lui. Le pansement était fini. François traînait, traînait, comme un homme qui a quelque chose à dire, et qui n'ose pas. — Il a mis la main sur le bouton de la porte; puis, il a pris son courage à deux mains, est rentré d'un pas, et m'a dit : — Ah! si mademoiselle voulait! — Quoi donc, François? — Mademoiselle est si bonne, si humaine. — Mais encore une fois qu'est-ce que vous voulez? — Mademoiselle, ce monsieur a été obligé de recommencer sa lettre à sa marraine, en la cachetant, il allait si vite, il l'a brûlée un peu, — il a jeté sur son bureau la lettre brûlée. — Pierre m'a dit : « Si je pouvais savoir ce qu'il y a dedans, — je suis sûr qu'il va arriver un malheur, mais je ne sais pas lire, — et je l'aime tant, mon pauvre maître. — Ce n'est pas mal de lire sa lettre, — si je peux le sauver, — l'empêcher, je ne sais pas, je le connais, jamais je ne l'ai vu ainsi.

Je te fais grâce, chère Louise, — de mon refus très net, — des

supplications de François, de mes réflexions sur les conséquences possibles de mon refus; bref, j'ai lu cette lettre à demi brûlée, — la voici, telle que je ne l'oublierai jamais, — écrite d'une main tremblante; chaque mot m'est resté gravé dans l'esprit, et, hélas! pourquoi ne pas le dire? dans le cœur.

« — Madame la Marquise :

J'avais une marraine,
Que mon cœur, mon cœur a de peine!
J'avais une marraine
Que toujours adorai!..
. . . .
. . . .
Que toujours adorai!

« Ne me faites pas chanter au sérieux cette chanson si cruellement bouffonne pour moi, madame la Marquise, car si vous m'y réduisiez, n'ayant plus rien à aimer en ce monde, au lieu d'un accompagnement de guitare, j'y mettrais un accompagnement que se chargerait de faire la détente de mon revolver.

« ROGER. »

J'ai rendu la lettre à François et je suis montée dans ma chambre. Maman m'a appelée, je me suis regardée dans la glace, — il me semblait que je devais être toute changée. — Et seulement alors je me suis aperçue que des larmes coulaient sur mes joues. Je ne les avais pas senties jaillir. Heureusement maman était très affairée; elle chiffonnait dans son armoire et m'a parlé en me tournant le dos. En sortant de chez maman, j'ai rencontré François qui rôdait d'un air mystérieux. Il m'a demandé la permission de me parler, — et, arrivé au corridor qui précède ma chambre, m'a tendu une dépêche toute ouverte. Je l'ai prise machinalement et, en proie à une sorte de surexcitation, l'ai lue pour ainsi dire d'un seul coup d'œil. La voici :

A Monsieur Roger.

Mon enfant bien-aimé, je t'aime toujours autant. Pourrais-je ne plus le faire quand je le voudrais ! Viens vite m'embrasser à Beauvoyer.

MARQUISE DE BEAUVOYER.

J'avais à peine fini de lire, que je suis rentrée en moi-même.

J'ai grondé François de l'indiscrétion qu'il venait de me faire commettre, — pas bien sévèrement cependant, car j'avais comme un remords de conscience à le faire en me disant qu'au fond j'avais été enchantée qu'il me forçât la main, — et j'ai ouvert ma porte. — François avait absolument perdu la raison, — ne voulait-il pas aussi que je lise une dépêche que le cocher Pierre allait porter au télégraphe pour son maître qui, disait-il, partait en voyage! Pour le coup, j'ai envoyé François à tous les diables; je l'ai prévenu que s'il me parlait encore une seule fois de ce monsieur, j'avertirais mon père, et je suis rentrée dans ma chambre sans même me retourner.

. . . .

Et maintenant, — je me rends compte que, malgré tout, j'ai commis deux indiscrétions impardonnables, — que chez une femme, c'est beaucoup moins excusable encore, puisqu'il s'agissait de la correspondance d'un homme, et d'un homme jeune... et cependant, chère Louise, je n'en ai pas le *moindre regret*, je me sens transportée, il me semble que le monde m'apparaît avec des splendeurs jamais entrevues, que la vie est belle! J'ai envie de rire sans raison. Pourquoi? En vérité, je voudrais bien le savoir, comme je voudrais savoir pourquoi, me sentant coupable et dans mon tort, je ne puis faire taire cette voix extraordinaire qui chante au dedans de moi-même. Ne me gronde pas. — Aime-moi, écris, et pense à

MARCELLE DE BÂVRE.

Madame de Beauvoyer à son frère Monseigneur de Beauvoyer.

Mon cher frère,

Vous m'avez fait commettre une grosse imprudence. — Vos intentions étaient excellentes, mais vous vous rappellerez ma répugnance à pousser à bout mon pauvre Roger, et peu s'en est fallu que cela n'ait des conséquences irréparables. Je connais mieux que vous ce cœur si tendre, si généreux, si entier dans ses affections, — et qu'est-il arrivé? C'est que, lorsque je l'ai menacé de me retirer de lui tout à fait, mon pauvre cher enfant m'a menacé lui... de se brûler la cervelle, en me disant : je n'ai plus que vous au monde. — Et ne croyez pas que ce fût parole en l'air, — je l'ai vu dans les grandes circonstances de sa vie, — il ne vit réellement que par le cœur; — c'est l'unique ressort chez lui, et ce ressort brisé, je le sais capable de mourir comme il le dit.

J'ai passé par des angoisses que vous, homme et prêtre, ne com-

prendrez pas. Je lui ai télégraphié de venir. — Je ne vivais plus. — En vérité, — je ne sais pas si, tout compte fait, je dois rien regretter, car j'ai eu une des plus douces émotions de ma vie. Il m'annonce son arrivée. — Je fais tout préparer. — J'envoie à la gare une voiture, et en main, le cheval qu'il monte ici.

A l'heure de l'arrivée du train, mon cœur de soixante-dix ans s'est mis à battre. — Si le pauvre enfant allait ne pas venir. — S'il lui était arrivé malheur.—Dieu m'a refusé le bonheur d'être mère. — Mais je viens, je crois, de passer par toutes les émotions d'un cœur de mère. — La vieille Alexandrine ne me quittait pas, — et me suivait partout avec un verre d'eau sucrée et je ne sais quelle abominable drogue. — Enfin, elle a eu une idée superbe. — « Si madame montait à la lingerie, — on voit le tournant du chemin. » — Me voilà dans la lingerie, — avec une lorgnette. — Je vous assure, mon frère, que c'était à mourir de rire de nous voir, Alexandrine et moi, regarder la route poudroyer et le gazon verdoyer. — C'est pourquoi, quand tout à coup Alexandrine m'a dit : « Madame, le voilà ! » quand en me penchant, j'ai aperçu comme elle un cavalier à ce fameux tournant du chemin, — nous nous sommes mises tout sottement à pleurer. — Alexandrine a saisi ma main pour l'embrasser, — et moi, je lui ai dit : — « Non, — embrasse-moi, ma bonne, » et très démocratiquement nous nous sommes embrassées. — Puis, j'ai essuyé mes yeux, — je suis descendue;— au moment où j'ouvrais la porte du vestibule du côté de l'avenue de peupliers, on sonnait la grosse cloche de la grille, la grille s'est ouverte, — un cheval a passé comme un éclair, — et ma foi, mon cher frère, — c'est un des plus saisissans et des plus beaux spectacles que j'ai eus de ma vie que celui de ce brillant cavalier qui volait littéralement sur l'avenue. — A deux cents mètres, il a enlevé son chapeau et m'a envoyé un baiser. — Le reste s'est passé comme dans un rêve. — Leblanc a saisi le cheval. — Roger s'est précipité à terre au risque de se briser, — j'étais sur les degrés, — et par un de ses mouvemens qui n'appartiennent qu'à lui, il a voulu se jeter à mes genoux, — je n'ai eu que le temps de le relever, — il m'a dit seulement : « Marraine, quel mal vous m'avez fait, » j'ai senti sa tête sur mon épaule, — et me suis mise à sangloter.

Maintenant notre vie est réglée, — tous les soirs, il me fait la lecture, — assis sur une petite chaise basse près de moi, — puis nous causons, et c'est là qu'est son grand charme, — ce sont toujours les mêmes bons yeux caressans, le même sourire doux, — des petits soins de femme ; — tel il était à douze ans, confiant et tendre, tel je retrouve mon filleul bien-aimé à trente-cinq ans. A la mort du marquis, j'étais cruellement privée de n'avoir pas d'enfant à cause de l'isolement. En ce moment, la Providence me dédom-

mage, — je n'aurais jamais osé espérer un pareil fils. — Bien des idées occupent mon esprit. — Je me sens seule à Beauvoyer, — si je pouvais décider Roger, — puis peut-être un jour se mariera-t-il ? Malgré tout, — cela demande à être mûri. — En attendant, Roger m'a promis d'aller passer quelque temps chez vous en partant d'ici. — Je vous l'enverrai d'ailleurs le plus tard possible.

Donnez-moi, mon frère, de vos nouvelles. — Tous mes meilleurs complimens au bon abbé Ledoux, — et croyez-moi, etc.

Marcelle à Mme de Bârre.

Du couvent des Dames du St-Sacrement.

Ma chère maman,

Je continue à me bien porter, et ces dames, notre chère mère en tête, sont pour moi pleines de bontés et d'attentions. Louise, qui vous prie d'agréer ses plus humbles respects, ne me quitte pas, et je serais heureuse si je connaissais le fin mot de cet exil ou de ce temps d'épreuves qui m'est imposé, — par papa, — n'est-ce pas, chère maman? car ce n'est pas vous qui en avez eu l'idée?

Nous avons eu ici un grand événement et de bien belles fêtes, — et vous allez être très surprise, — et un peu triomphante, ma bien bonne maman, de ce que je vais vous conter. Je procède par ordre.

Mgr de Saint-Lô fait en ce moment sa tournée pastorale. Dimanche notre chère mère a reçu l'avis que Monseigneur arriverait mercredi à deux heures, et que jeudi il célébrerait l'office dans notre petite chapelle. Vous pensez le bouleversement et le remue-ménage du couvent. — La chambre de Monseigneur, de son grand-vicaire, — des autres vicaires, peut-être. Et quel dîner pour Monseigneur! — Resterait-il jusqu'à vendredi, — et pourrait-on lui servir le fameux pâté au poisson? ou partirait-il jeudi, et fallait-il en faire un d'avance et le lui servir à tout hasard? Grave affaire, — et pour laquelle, malheureusement, nous n'avions pas de Sénat (pas de pères conscrits, dirait M. Dubois) à consulter! — C'est une réputation que ces pâtés et ce poisson, — et les dames de Sainte-Marie, si elles ont du chasselas incomparable (dans la saison, s'entend), — n'ont pas ce maigre merveilleux. — Nous avons toutes répété un chœur, un *Agnus* et un *Salutaris;* — nous avons épousseté, paré la chapelle; — on a renouvelé toutes les bobèches des chandeliers, — et la couronne de la sainte Vierge. J'ai refait avec de la mie de pain qui durcira un coin du talon de saint Christophe. — — On a repassé à l'encre quelques coutures un peu blanches du

beau tapis d'autel et installé le fauteuil de Monseigneur et son coussin.

Enfin, tout cela terminé, en grand état, allégresse de cœur et exaltation d'âme, nous avons attendu mercredi. J'oubliais de dire que la serre a été dévastée, et que pour un grand mois nous serons sans fleurs. — Il est venu enfin, ce bienheureux jour, et pour quelques-unes, en particulier, il a eu, ma chère maman, bien des surprises.

A deux heures un quart, Monseigneur est arrivé dans sa voiture, — dans son carrosse, dit la mère Saint-Vincent. — M. le curé de Villiers et celui de Noulleville l'attendaient déjà. — Monseigneur est superbe, — c'est un prélat de grande mine, mais très bienveillant, très bon et très fin. Après les premières cérémonies, on l'a conduit dans ses appartemens, puis il est descendu au grand salon, et on lui a fait les présentations. — J'ai eu l'honneur de lui être présentée particulièrement et de baiser son anneau. Il m'a demandé qui nous avions à *** — J'ai nommé l'abbé Fleury. — Monseigneur le connaît et l'apprécie fort. Il m'en a dit grand bien. Il a été au séminaire avec lui, — peu de temps. — Monseigneur est parti six mois après l'entrée au séminaire du doyen, mais il l'y a vu et l'a retrouvé depuis. Monseigneur m'a demandé des nouvelles de sa santé, — et s'il ne souffrait pas d'un « amaigrissement inquiétant, » — avec un fin sourire qui voulait dire beaucoup. — Notre chère mère lui a fait voir, — je pense pour gagner appétit, — un bout de jardin, puis on est rentré. Monseigneur a demandé si cette hospitalité à plusieurs ne gênait pas. — On a répondu : bien au contraire. — « C'est que, a-t-il dit, j'ai laissé du monde à l'hôtel. — Est-il possible? Mais qui donc? — Oh! le filleul de ma sœur, Mme de Beauvoyer. — Quoi! vous nous avez fait cette injure!.. il faut aller le chercher;.. nous n'avons pas de chambre, naturellement, mais il faut au moins qu'il dîne avec vous. Vite, vite, la voiture! Il sera ici à temps. » — On réattelle tout de suite, la voiture part, et juste cinq minutes avant l'heure de se mettre à table, la porte du salon s'ouvre à deux battans, et le laquais de monseigneur annonce d'une voix retentissante et avec emphase : — « M. le marquis de Ferrier! » Et je vois entrer, — devinez qui !!! — notre voisin, M. Roger, qui s'appelle bien Roger, mais Roger marquis de Ferrier, — Roger de son prénom. Vous triomphez, maman, — et moi! ma bonne et chère maman, je vais vous parler comme votre fille qui ne doit pas avoir de secrets pour vous, — moi, je triomphais aussi un peu, et cela ne me faisait pas de peine!

Ce n'est pas tout, — il avait fallu rajouter un couvert, — on ne

savait où mettre le nouveau convive, et comme je suis une laïque, une âme qui appartient par suite absolument à Satan et au monde, et que ma damnation immédiate ou future ne fait pas question, c'est près de moi qu'on l'a mis!

Le dîner a été très gai, très animé, Mgr de Beauvoyer a mis tout de suite tout le monde à son aise. Il cause fort bien. — Son grand-vicaire est très instruit; notre chère mère, c'est vous qui l'avez dit, a du monde; c'était, je vous assure, un feu roulant. Et moi? moi, ma chère maman, — j'ai causé un peu avec mon voisin, — je ne pouvais pas, par politesse, ne pas répondre, — et je dois l'avouer, il est charmant, plein d'entrain. — Monseigneur lui a dit de sa place : — « Ferrier, tu peux causer avec Mlle de Bâvre, elle habite ***. » — Là-dessus, reconnaissance, — pas bien sincère, entre nous, — car je crois qu'il m'avait reconnue. — Il m'a parlé de papa et de vous, maman, avec un profond respect, combien il était heureux d'être votre voisin, bien qu'il n'ait pas l'honneur de vous connaître. — Je lui ai parlé de ce service qu'il nous a rendu. Il m'a dit qu'il avait été bien confus de ne pas faire mieux, — mais sa jument est très peureuse, — elle a déjà failli tuer son cocher. Il est revenu avec Monseigneur de chez la marquise sa sœur, qui est sa marraine. Il adore sa marraine. Il dit que c'est le seul être au monde qui lui reste. — Aussi comme il en parle! Elle a toutes les grâces, toutes les vertus, toutes les perfections, cette marraine bien-aimée.

Dans le feu de la conversation, il s'est oublié plusieurs fois, disant : « Marraine-marquise m'a dit ceci, — marraine-marquise m'a dit cela; » — n'est-ce pas charmant? A la troisième fois, j'ai relevé le mot en souriant, — il s'est trompé sur mon sourire, a rougi jusqu'aux cheveux, et s'est excusé en disant : — Vous avez raison, mademoiselle, c'est enfantin,.. et absurde avec mes trente-cinq ans,.. mais je m'oublie par moment,.. puis j'arrive de chez elle,.. j'ai repris mes habitudes,.. c'est si bon,.. et il y avait si longtemps que je ne l'avais vue. — A ce mot, il est devenu très sérieux, — presque triste, — je lui ai parlé de ses chiens pour le remettre, — il adore les bêtes. — Mais il m'a dit : — « Vous-même, vous les aimez fort, puisque vous avez sauvé une hirondelle! » — J'ai rougi à mon tour. — Je me suis rappelé l'hirondelle de Villeneuve, — et j'ai voulu dire : c'est enfantin, et absurde, — mais il m'a arrêté, et a ajouté : — « Vous avez sauvé notre sœur l'hirondelle. Voilà ce qu'eût dit saint François-d'Assise. » — On est resté longtemps à table, si longtemps que, comme Monseigneur est dans l'habitude de se retirer de bonne heure, il y a eu à peine de soirée. On a fait un peu de musique. J'ai joué comme une pensionnaire, c'est le cas de le dire, et je n'ai pas osé chanter. Mon-

seigneur a dit à la supérieure que M. de Ferrier était bon musicien, — qu'il avait une fort belle voix, — mais on a eu beau insister, il n'a jamais voulu chanter.

Je vous dirai demain, chère maman, comment se sera passée la journée. — Monseigneur célébrera la messe avec toute la pompe possible. — Nous chanterons, — et, pour la circonstance, M. de Ferrier, malgré tout, d'ordre de Monseigneur, chantera un *O salutaris!*

Marcelle à sa mère.

Ma chère maman,

Tout s'est bien passé, l'office a été superbe, — et il n'y aurait rien eu à dire, si M. de Ferrier ne s'était abstenu de venir, ce qui a beaucoup froissé la supérieure; c'était la seule voix d'homme et on y comptait. Il s'est excusé par une lettre, sur une affaire urgente. Mais, après la façon dont il avait été reçu hier, il n'eût été que poli de ne pas manquer. La vérité, à ce que j'ai cru entendre, c'est qu'il y a à la ville voisine deux ou trois monumens qu'il a voulu aller voir, et qu'il n'est pas de devoir de politesse qui tienne devant lui contre de vieilles pierres.

Nous avons eu après la messe un fort beau déjeuner. — Monseigneur est resté pour faire collation, puis il est parti à sept heures pour prendre le train du soir.

P.-S. — M. de Ferrier est complètement rentré en grâce auprès de ces dames, — il vient de leur envoyer un superbe crucifix en vermeil pour la chapelle qui n'en avait qu'un en cuivre argenté.

Roger à Mme la marquise de Beauvoyer.

Ma chère marraine,

En vous quittant, je suis allé chez votre frère comme nous en étions convenus. Monseigneur allait partir en tournée épiscopale. Il a exigé que je l'accompagne, et, — je ne sais à quel titre, — un évêque chrétien est parti escorté d'un ancien officier de cavalerie en guise de coadjuteur ou de suffragant.

Monseigneur était en veine de gaîté, — et d'esprit. Il me disait : « J'ai bien envie de te faire porter sur un coussin une épée et des éperons. Il ne manque pas de prélats dans l'histoire qui portaient le hoqueton. » Au second couvent qu'il a visité, — c'était, marraine-marquise, un très authentique couvent de dames nobles, — comme un rameau détaché et fleuri de l'Abbaye-aux-Dames, —

Monseigneur m'a dit : « Je ne peux pas t'emmener, mais je te ferai inviter. Si tu t'absentes, dis bien où tu vas, qu'on sache où te trouver. » En effet, vers l'heure du dîner, arrive tra, tra, tra, le landau de Monseigneur. Je n'ai que le temps de sauter dedans, — et une demi-heure après, je faisais mon entrée dans la sainte maison, où j'ai trouvé la plus aimable compagnie du monde, un accueil charmant et la chère la plus délicate. J'ai trouvé de plus ce que je ne cherchais pas, une voisine de ***, Mlle de Bâvre, fille de mon voisin, le comte de Bâvre, si bien que c'est fait de mon incognito, et que tout ce qu'il y a de bien pensant comme vieilles dames à ***, va se mettre en campagne pour me marier, dans le plus grand intérêt de mon salut. Du reste, Mlle de Bâvre, qui était près de moi à table, est charmante, — fort distinguée, — de l'esprit, — et même de l'esprit original. — Vous le savez, marraine, quand je suis loin de vous, j'ai la rage de parler de vous, et une fois que j'ai enfourché mon *hobby* favori, je ne me laisse pas facilement démonter. J'ai donc parlé de vous à ma jeune voisine, — qui a pris, pour écouter vos louanges (ai-je dit vos louanges?), un petit air sérieux et attentif qui m'a beaucoup plu. — Le mot *marraine-marquise* m'ayant échappé, ce qui était enfantin, — elle a souri, — il paraît que j'ai eu l'air de prendre la mouche sur le sourire, — et elle a trouvé pour s'excuser des termes si heureux, — expliquant bien la différence du rire au sourire, — et cela en rougissant, d'un air convaincu, et avec un si joli regard, devenu subitement sérieux, que, vous, marraine, vous l'eussiez trouvée adorable. — Moi, vous le savez, j'ai renoncé à Satan et à ses pompes ; mais, en ma qualité de vieux garçon, je puis dire, sans que cela tire à conséquence, qu'elle était en effet *adorable*. J'avais promis à l'abbesse de chanter le lendemain un *O salutaris*. — Je me suis fait excuser par monseigneur, et comme cela avait fait mauvais effet, j'ai pris quittance du tout en envoyant un crucifix en vermeil présentable. Monseigneur m'a repris en passant, et nous avons continué sa tournée, — lui bénissant et inspectant, — et moi, prenant sur une foule de vieilles églises des notes dont je vous fais grâce. Enfin, au bout de huit jours de cette heureuse vie, monseigneur, voulant tirer vers ses pénates, m'a congédié, en m'engageant, en termes galans, à aller au d.., non, marraine-marquise, rien du malin esprit, après tout, car je suis parti béni comme le reste.

Je suis arrivé hier chez moi, et, mes chiens embrassés, mes chevaux caressés, la première chose que je fais est de vous écrire. Cependant, dois-je vous le dire? — je suis pris d'une vague inquiétude. Dans un ravissant chef-d'œuvre du plus grand poète des temps modernes, — d'Alfred de Musset, — un personnage de la co-

médie dit à son valet : « Personne ne passe naturellement devant ma porte, il y a autour de ma maison une odeur d'amans ! » Je vous dirai, marraine : « Personne ne passe naturellement devant ma porte, il y a autour de ma maison une odeur de fille à marier ! » Vous savez que mon incognito est rompu, qu'au lieu de M. Roger, ancien chanteur, mauvais sujet, et coureur de dots, on sait qu'on a affaire à un personnage infiniment plus respectable. Hier, je suis arrivé d'assez bonne heure pour aller à la grand'-messe. A mon passage dans l'église, au milieu de la nef, j'ai vu des mouvemens de cou, j'ai entendu des frémissemens et de très faibles chuchotemens qui n'avaient jamais jusqu'alors salué mon arrivée. Mme de.., mère de trois filles taillées en planches, a fait un-mouvement gracieux pour ranger sa chaise quand je suis passé. J'ai vu, à ma droite et à ma gauche, rajuster des bandeaux qui n'avaient pas à être rajustés et draper des robes qui n'étaient pas sorties de leurs plis. Vous me direz à cela, que je suis un fat abominable. C'est tout le contraire qu'il faudrait dire, et je ne saurais me montrer plus humble qu'en avouant que l'attention dont je suis l'objet ne s'est éveillée que depuis ma personnalité, c'est-à-dire ma valeur marchande, découverte.

Ce serait un beau moment, marraine-marquise, pour traiter avec vous ce fameux sujet du mariage qui m'a valu de vous tant de duretés. — Le mariage, dit Figaro, étant de toutes les institutions la plus bouffonne... Eh bien ! non, — je m'abstiens.

Je sens encor des coups la meurtrissure fraîche,

Vous le voyez, marraine, je fais des vers, je vous parle comme aux dieux, — en vers. Apaisez-vous, et surtout écrivez-moi vite et longuement. — Cela va me sembler si bon de vous lire.

Avec le respect que vous connaissez et une affection si profonde que vous ne la connaîtrez jamais complètement, je baise votre main, chère marraine, et suis, etc., etc.

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Me voici dans la maison paternelle ; je suis arrivée à sept heures. Mon voyage s'est très bien passé. Les deux dames à qui on m'avait confiée ont été charmantes. Papa m'attendait à la gare. Il avait son expression de visage habituelle, il a paru seulement m'examiner avec quelque curiosité. Maman a été très bonne pour moi. J'ai

trouvé à la maison tout comme d'habitude. Ni papa, ni maman ne m'ont rien demandé ni rien dit; — je suis donc encore à chercher la raison de l'ordre barbare qui m'a bannie pendant deux mois des états du Roy mon Père. En disant qu'on ne m'a rien dit, je me trompe. On a parlé de ma tante, — et maman m'a annoncé que M. de Saint-Pierre allait arriver et que mon mariage serait avancé. « — Cela doit te faire plaisir, Marcelle? — a ajouté maman en me regardant. — Mais, maman, que voulez-vous que cela me fasse? » et, en parlant ainsi, j'ai, sans y attacher d'importance, regardé mon père, qui avait de son côté les yeux fixés sur moi et semblait très attentif. On a parlé d'autre chose, et l'incident n'a pas eu de suite.

La maison ne m'a jamais semblé bien gaie, mais maintenant je m'y ennuie à mourir. Ma seule, mon unique distraction, c'est d'aller jouer de l'orgue à l'église l'après-midi quand les portes sont fermées. Le doyen a donné à maman pour moi une clef de la porte de la sacristie, et j'y vais, flanquée de Victoire, dont le ravissement ne connaît pas de bornes et qui gagne, avec une inconcevable activité, des myriades d'indulgences à tous les chemins de croix et à tous les autels pendant que je chante. Là, je me sens heureuse et tranquille, car il n'y a jamais personne, pas même le sacristain. Aujourd'hui cependant, et je ne sais comment cela a pu se faire, — j'y ai fait une très extraordinaire rencontre, — il me semble que je te vois sourire d'avance, — enfin il n'y avait pas de ma faute, car toutes les portes étaient bien fermées.

Je venais de chanter l'air de Stradella, qui n'est pas, tu le sais, d'une gaîté folle, et, pour cette raison, s'harmonise on ne peut mieux avec mes pensées, et je descendais de l'orgue tout en remettant mes gants lorsque, arrivée au milieu de l'escalier, j'ai aperçu un monsieur qui, le coude appuyé sur l'extrémité de la rampe, le front dans la main, était plongé dans une méditation si profonde qu'il ne m'avait pas entendue descendre. Tu devines que j'ai reconnu tout de suite M. de Ferrier. Je ne voyais que son profil; il m'a semblé pâli et maigri, — il était très absorbé. J'ai pu le regarder bien à mon aise, — il n'avait pas l'air bien gai non plus, lui, — j'ai passé un instant qui m'a paru délicieux, — je ne faisais pas un mouvement; — si c'est un gros péché, tant pis! Je m'appliquerai des indulgences de Victoire, — enfin, j'ai eu peur d'être surprise, — j'ai descendu une marche qui a eu l'esprit de craquer, et m'a ainsi tirée d'embarras. M. de Ferrier s'est retourné; ses yeux, qui venaient de regarder dans le clair de l'église, ne distinguaient pas très bien de mon côté. Il s'est redressé et allait s'éloigner par discrétion quand enfin il m'a reconnue. Ç'a été, bonne Louise, un

coup de théâtre, — sa figure fatiguée, car il est très fatigué, — s'est illuminée ; — s'il s'agissait d'une autre personne que moi, je dirais qu'elle a pris une expression de ravissement pendant qu'il me regardait d'un air qui voulait dire : « Quoi, c'est vous qui chantiez, c'est vous que j'écoutais? » Il a même fait un mouvement vers moi, — qu'il a réprimé tout de suite ; — puis il a repris son sang-froid et s'est éloigné en saluant. Comme je descendais la dernière marche, il disparaissait dans la petite porte qui mène aux tours. C'est probablement là qu'il était quand nous sommes arrivées. J'ai attendu un peu avant d'aller retrouver Victoire, car je sentais que les joues me brûlaient, et j'ai tenu à faire une petite promenade avant de rentrer, — je suis montée bien vite à ma chambre, — et je viens en arrivant de me mettre à t'écrire. Je trouve, comme Marc-Aurèle, que je n'ai pas perdu ma journée. — Voilà, je l'espère, une longue lettre. A ton tour de m'écrire, — longuement surtout, — très longuement.

P.-S. — Je suis une sotte, — ce n'est pas Marc-Aurèle, — c'est Titus.

Roger à madame de Beauvoyer.

Ma bien chère marraine,

Ma vie ici est toujours la même. — La plus grande régularité préside à tous les détails de mon existence. — Je ne m'en plains pas, — tout disposé cependant à faire mon profit des incidens heureux qu'un Dieu propice peut jeter sur ma route. J'ai eu aujourd'hui une aubaine de ce genre, et vous conterai cela tout à l'heure. Je dois d'abord vous dire que j'ai reçu ces jours-ci des nouvelles indirectes de monsieur mon neveu. Il paraît qu'il se prépare encore à faire de belle besogne. — Vous qui aimez tant les mariages, marraine, je vous servirai cela en temps et lieu. Monseigneur de Beauvoyer m'a écrit avant-hier une lettre charmante — sans le moindre exorcisme ; — il compte toujours partir le 17 pour Beauvoyer. — Mon ami Maximilien est dans le Tyrol qui chasse le chamois. Dans sa dernière lettre, d'il y a cinq jours, il me chargeait comme toujours de mettre à vos pieds ses hommages. En voilà un, marraine, qui vous adore. — C'est le seul qui ait compris quand j'ai dit que je ne pouvais vivre en me sentant loin de votre grand cœur (ce n'est pas une façon indirecte de vous rappeler que depuis huit jours vous ne m'avez pas écrit) !

Je vous ai parlé d'un incident, — le voici.

Cet après-midi, j'étais, comme cela m'arrive souvent, assis

à la fenêtre d'une des tours de la cathédrale. J'ai cru entendre le son de l'orgue. Cela m'a intrigué, je suis descendu et j'ai entendu la plus belle voix que je connaisse, — une voix d'un timbre ravissant, — une de ces voix qui prennent le cœur, et qui montent au ciel comme le cri d'une âme en détresse; — il semblait qu'on en entendît les battemens d'ailes désespérés, — cela avait je ne sais quoi de délicieux et de navrant, et mon cœur malgré moi s'est mis à battre dans ma poitrine cette charge assourdie qu'un poète américain compare aux sons des tambours voilés de crêpes de deuil. — Et puis, — devinez, marraine-marquise, — j'entends craquer l'escalier, je me retourne, et me voilà face à face avec M[lle] de Bâvre, ma voisine de table au couvent du Saint-Sacrement, — celle qui parle si bien de vous, — c'était elle qui me tenait sous le charme depuis une demi-heure.

Je l'ai trouvée un peu changée, — légèrement maigrie, ce me semble; — mais ses yeux n'en paraissent que plus beaux, et avec son teint pâle, ses épais bandeaux de cheveux bruns, et son joli regard un peu voilé, candide, fier et doux, c'était, je vous jure, une ravissante apparition.

J'ai été très gauche, — ai su à peine saluer ; — quelle triste opinion elle a dû avoir de moi!

Marraine, écrivez-moi!

Marraine, je vous adore! — et merveilleusement me contriste de n'ouïr point parler de votre Seigneurie. — Je baise votre main et suis, etc.

Marcelle à sœur Louise.

Ma chère Louise,

C'est un vrai journal aujourd'hui; mais aussi que d'événemens dans ces derniers jours, — et que d'émotions! il me semble que j'ai vécu dans un rêve. Mais la réalité de mes souvenirs est là qui me rappelle que je n'ai pas rêvé. Parfois, j'ai peur de moi-même, peur des imaginations qui me viendront peut-être... — Il me faut une volonté ferme, — et le secours de Dieu. Il faut que, comme les gens qui côtoient un abîme, je regarde haut devant moi et jamais à mes pieds.

Nous étions invités mardi chez M[me] de Montglars. Il y avait une grande soirée. — M. de Saint-Pierre nous y accompagnait, — il était venu passer deux jours, — et repartait le lendemain matin. Je ne sais pourquoi, je m'attendais à quelque chose. Vers onze heures, — on annonçait, — on a annoncé le marquis de Ferrier.

— Papa et maman se sont regardés, — du reste, il y a eu silence général, l'attente de l'inconnu, car personne ne connaissait son nom ici. Il m'a paru encore plus fatigué, il est décidément maigri et a les traits tirés. Tout le monde le regardait avec curiosité. Pour la première fois, je me suis aperçu qu'il est décoré. Il avait un air d'ennui, — je ne sais quoi de raide, — comme une morgue qui ne lui est pas habituelle. — Il est allé saluer Mme de Montglars, puis M. de Montglars s'est emparé de lui; — ils se sont approchés de la cheminée. M. de Ferrier a parcouru le salon d'un regard distrait, tranquille et froid. Arrivé à moi, il m'a semblé que ce regard s'animait. Il a fait un de ces demi-saluts comme on en peut faire de loin. M. de Montglars, qui l'a remarqué, lui a parlé. — M. de Ferrier a désigné maman et moi du regard. — M. de Montglars l'a amené à nous, — il y a eu présentation en règle. — M. de Ferrier s'est adressé à maman avec son aisance habituelle, et à ce moment on a joué la ritournelle d'un quadrille. M. de Ferrier m'a demandé si j'étais engagée. — Fort heureusement, je l'étais, — mais voilà que Jules de Montglars, à qui j'avais promis, accourt tout essoufflé; il avait invité la fille du Président et l'avait oublié. Son père l'a tancé, en ajoutant : — « Tant mieux pour M. de Ferrier, qui va te remplacer. » — Maman aurait bien voulu refuser, — papa aussi, — qui venait d'arriver, — mais le moyen sans faire une véritable insulte et à M. de Ferrier et à M. de Montglars, qui venait de le présenter? Moi, bonne Louise, je n'étais pas, — malgré tout, — aussi désolée. J'ai passé ma main sous son bras; — je crois que cette main tremblait un peu, — et nous sommes allés nous mettre en place. A peine y étions-nous que M. de Ferrier m'a parlé de notre rencontre au pied de l'orgue. Puis me regardant bien en face, avec la netteté, le ton tranquille et résolu d'un homme que les convenances ordinaires n'arrêtent pas, en même temps avec une expression d'intérêt si visible que je lui ai pardonné son coup d'autorité, — il m'a dit que je lui avais paru très pâlie, — très changée même. — Avais-je donc été malade? — Au couvent de ***, j'avais l'air d'avoir une si belle santé! Chère Louise, à tout autre j'aurais répondu en rendant grâce à la fortune de cette faveur inappréciable de voir quelqu'un s'intéresser ainsi à moi, etc. Mais M. de Ferrier, — c'était autre chose. Son œil noir, si froid tout à l'heure, me regardait avec une sorte d'anxiété touchante, — je ne dirai pas fraternelle, — mais presque paternelle, — quelque étonnant que soit le mot. Je n'avais envie ni de rire ni d'être impertinente. Je me sentais dominée. — J'éprouvais un secret plaisir qui me semblait délicieux et que je n'avais jamais éprouvé de ma vie. J'ai répondu par des généralités, puis,

que j'étais un peu fatiguée... Nous sortions beaucoup... Il y avait en ce moment à la maison des allées et venues, et qui dureraient encore quelque temps. — Il a paru surpris. — J'espère, a-t-il dit, que rien de fâcheux n'existe au fond de tout cela. — Mon Dieu, non,.. je suis... je suis fiancée avec un monsieur que vous avez dû voir. — J'ai rougi en disant cela, — et tout naturellement je l'ai regardé. J'ai été tellement stupéfaite de son changement de physionomie que j'ai laissé voir mon étonnement et que je me suis arrêtée court. — Je ne dirai pas qu'il a pâli, — cela ne s'appelle pas pâlir, cela. Il est devenu livide, — et tout son visage a subi une contraction effrayante. Il n'a pas répondu un mot, — puis, au bout de quelques instans, s'est incliné et m'a dit qu'il était heureux de trouver l'occasion de me féliciter, — mais de quel son de voix! — Ah! Louise, comme alors je me suis trouvée malheureuse! Un monde de pensées a traversé mon esprit, — je me suis sentie pâlir à mon tour. — Oh! — à ce moment, — il n'y avait plus de doute à avoir, — et *je tremblais* tout de bon! Nous n'avons plus échangé que quelques mots, — des banalités. — Il m'a reconduite à ma place et je l'ai vu aller inviter Clotilde de Montglars. — Je me sentais tout hébétée, le cœur serré, — je n'avais plus la force de sourire, — j'écoutais distraite ce que l'on me disait, et il me fallait un effort de volonté pour ne pas regarder continuellement du côté où j'espérais voir M. de Ferrier. — J'avais toujours devant les yeux ce pauvre visage, pâle et contracté, — cette expression désespérée du regard, qu'il avait vite réprimée, — mais que j'avais vue bien distincte un instant. En me quittant, il était redevenu complètement maître de lui-même. — C'était l'aisance froide du monde, — mais il n'avait pas encore repris sa voix naturelle. — Je te le jure, chère Louise, je ne me demandais pas à ce moment la raison de cette émotion profonde (j'avoue que j'y ai pensé depuis). Je ne songeais qu'à une chose, — au chagrin qu'il avait eu, — qu'il avait encore, — dont j'étais la cause involontaire et inexpliquée, — et si, au fond, — bien au fond de moi-même, comme un sentiment obscur de joie commençait à poindre faiblement, et à s'élever, je ne m'y arrêtais pas, — je tâchais de m'en abstraire, et j'aurais donné tout au monde pour reprendre ce que j'avais dit, — ou pouvoir réparer ma sottise. — M. de Ferrier a dansé avec Clotilde; — il a paru causer d'un air indifférent : — de temps en temps un sourire, — c'est-à-dire une contraction musculaire, — car ce n'était pas autre chose, — toujours une pâleur de cendre et qu'il a conservée tout le temps. — Du reste, il est parti de fort bonne heure. Nous sommes rentrés à trois heures. Tu sais que d'une des deux

fenêtres du petit corridor qui me sert d'antichambre, et où j'accroche mes robes pour la femme de chambre le matin, on voit dans l'hôtel à côté. J'ai eu, — je m'en accuse, — la curiosité coupable de lever le rideau en passant; — la nuit était noire, — le vent soufflait dans les quelques feuilles restées aux arbres dépouillés, — et dans l'hôtel voisin, — il y avait une fenêtre éclairée par une lumière derrière un rideau rouge; — la fenêtre de sa chambre, j'en suis sûre. J'ai entendu sonner les heures à la cathédrale sans pouvoir m'endormir. — J'avais soufflé ma bougie, mais une bûche, qui finissait de se consumer, donnait aux meubles des teintes fantastiques, — j'entendais la bise souffler et les craquemens des branches; — à cinq heures, je me suis levée et je suis allée, pieds nus, écarter le petit rideau blanc, — toujours la fenêtre éclairée, — il veillait, — pourquoi?

M. de Saint-Pierre est parti dans la matinée, — papa l'a reconduit au chemin de fer; — après le déjeuner, nous sommes sorties, maman et moi, — et en rentrant je suis montée me défaire dans ma chambre. — En passant devant la fenêtre du corridor, j'ai eu la curiosité de regarder par un coin du rideau, — et je l'ai vu! — Il se promenait dans la grande allée du jardin, — la tête basse, — comme un homme préoccupé, — les mains derrière le dos, — et qui tenaient sa cravache, — il était en tenue de cheval. Bess, sa chienne favorite, le suivait pas à pas, s'arrêtant quand il s'arrêtait, — le museau en l'air, — quêtant une caresse, — et ne la recevant pas. Au bout de l'allée, il s'est laissé tomber sur le banc, — il s'est mis à réfléchir, le menton dans la main. La chienne est venue se poser devant lui. — Elle a mis sa tête sur le genou de son maître et est restée immobile. — On voyait que ses yeux cherchaient son regard, — comme pour dire : — « Qu'est-ce que tu as? Tu ne me vois donc pas? Je suis là! » — Les chiens ont vraiment des instincts admirables. — Ils doivent avoir une âme, — j'aurais embrassé cette bête avec plaisir! Enfin, il a fait le geste d'un homme qui dit : « Soit, à la grâce de Dieu! » Et il a repris sa promenade. Au même moment, son cocher l'a rejoint et lui a dit quelques mots, — probablement que son cheval était prêt, — car il s'est dirigé vers la maison. — J'ai entendu dans la cour le piaffement d'un cheval, — puis le bruit de la grande porte que l'on ouvrait, — enfin, le son des fers du cheval sur le pavé de la rue. — M. de Ferrier était sorti. — Maman voulait que je lui joue une valse qu'on avait jouée chez Mme de Montglars et qu'elle trouve jolie. Papa est venu aussi au salon et a écouté, — tout en commençant son journal, — quand j'ai eu fini, il a dit à maman : « Vous êtes rentrée à temps, ma chère, car nous allons avoir de l'orage. — De l'orage en février? — Eh! oui. — Ce n'est pas sans exemple. » —

Je n'ai pas fait attention à ce que papa disait, — puis tout à coup je me suis redressée. « — De l'orage,.. vous dites, mon père, que nous allons avoir de l'orage? — Oui,.. et même un orage très fort. Qu'est-ce que cela te fait? » Et il m'a regardée d'un air étonné, — j'ai rougi, — balbutié, — et répondu que j'allais fermer les fenêtres de ma chambre. En arrivant dans ma chambre, je me suis mise à la fenêtre. Le ciel était complètement noir, — pas un souffle d'air, — cette sorte de calme sourd qui est déjà une menace. — J'ai tourné un peu sans me résoudre à rien, puis, je me suis laissée tomber à genoux sur mon prie-Dieu, et le front dans mes mains, il a fallu que je subisse ma pensée, — que je m'avoue que M. de Ferrier était sorti à cheval, probablement avec sa jument, que l'orage allait éclater et qu'il lui arriverait malheur. Là-dessus, je me suis mise à prier, — je ne sais trop comment, — c'était très incohérent. Puis, j'ai recommencé à penser. Par papa, qui était dans la cavalerie, j'ai entendu raconter tous les accidens de chevaux possibles. Je sais que les pur-sang ont mauvais caractère, — et je me suis rappelé en outre tout ce que François m'a raconté sur cette jument, — une bête indomptable dont personne n'a voulu, — et qui devient folle par l'orage. — L'ordonnance qu'elle a tué était un des cavaliers les plus solides du régiment. — Il montait tous les chevaux. Si M. de Ferrier veut descendre et la tenir à la main, il ne court aucun danger, — mais le voudra-t-il? Et puis n'essaiera-t-il pas d'abord, comme l'autre jour, de regagner la ville, — et s'il est surpris par un éclair, aura-t-il le temps de descendre? surtout voudra-t-il descendre?.. Il doit être fatigué d'une nuit sans sommeil, — peut-être nerveux, — en disposition de ne rien céder... Après tout, il a plusieurs chevaux, — il en monte peut-être un autre. Je me suis remise à prier, demandant à Dieu que cela fût. J'ai, au-dessus du prie-Dieu, une Vierge finement sculptée en bois de noyer, avec une couronne d'argent. Il m'a semblé qu'elle me regardait avec bonté et en souriant. Je me suis sentie toute rassurée, — j'ai presque ri de mes terreurs et suis redescendue au premier. Je suis entrée par le petit salon. Comme j'ouvrais la porte, j'ai entendu papa qui disait : — « Il faut vraiment être endiablé pour sortir par un temps pareil quand on a un cheval peureux. Tout à l'heure, j'ai aperçu notre voisin qui sortait sur sa fameuse jument. Ma foi, s'il veut des émotions, je crois qu'il va en avoir. »

Ainsi, il n'y avait plus d'incertitude possible, plus d'espérance, — et c'était la terrible Maïda que montait M. de Ferrier...

Mon courage est tombé à plat. Je suis entrée comme une poupée automate ; j'ai pris une revue sur la table, je me suis assise le plus près possible de la fenêtre, et j'ai commencé à écouter le bruit de la pendule et les battemens de mon cœur, car on n'entendait

rien d'autre. Papa lisait aussi; et maman, la tête baissée, travaillait à sa tapisserie. Je ne sais pas combien de temps s'est écoulé. Il y a eu un petit éclair, — puis un grondement sourd; et, pendant que le bruit durait encore, un second éclair, blafard, qui a tout illuminé, suivi d'un coup de tonnerre déchirant.

— Qu'est-ce que cela veut dire? a demandé maman. — Ce sont deux orages qui se combinent, a répondu mon père, — je n'ai vu cela que bien rarement, et c'est très effrayant.

Les détonations ont commencé à se succéder presque sans interruption. — Quant aux éclairs, il n'y avait pas d'interruption du tout. — Les lueurs blafardes éclairaient le salon, la rue, les maisons en face, le ciel; — à part le tonnerre, un silence de mort sur la ville, — pas un passant, — pas un bruit, — pas même celui de la pluie, car il ne tombait pas une goutte d'eau. Il y avait déjà longtemps que résonnait dans ma tête le galop fantastique d'un cheval. — Tout à coup, — ce n'était plus un rêve, — le bruit lointain d'un galop désordonné s'est fait entendre; — je me suis redressée. — Papa aussi l'a entendu : — le bruit allait en se rapprochant, — de plus en plus distinct, — un galop furieux, — puis un nouveau coup de tonnerre, — le cheval était dans notre rue, — la porte de l'hôtel à côté s'ouvre, — j'entends un grand cri, — un piétinement; — sans m'occuper de papa ni de maman, je me suis jetée sur la fenêtre, je l'ai ouverte toute grande. — Maïda, sans cavalier, couverte de sang et d'écume, se débattait entre les mains du cocher Pierre, qui l'avait saisie à pleins naseaux. — Il a crié : « Ah! misère,.. et monsieur,.. où est-il? — Mon Dieu! mon Dieu! » — Au même moment, — dans le silence de mort de la ville, le hurlement, très affaibli, très éloigné, lugubre, lamentable, d'un chien est parvenu jusqu'à nous. Je me suis retournée. — J'ai dit à mes parens : « Il est mort! Entendez-vous les hurlemens de son chien! — Maïda l'a tué! » — Et je suis tombée en avant comme une masse. Sans mon père, qui m'a reçue dans ses bras, je me fendais le front sur le coin de la console.

Quand je suis revenue à moi, j'étais couchée, le front entouré de compresses. — Maman, très pâle, assise à mon chevet, me regardait d'un air triste et sévère. On voyait qu'elle avait beaucoup pleuré. — « Eh bien! Marcelle,.. comment cela va-t-il?.. Que ressens-tu? » — Je suis restée un instant à rassembler mes idées. Puis, j'ai pris les mains de maman, — et je lui ai dit : « Chère maman, n'ayez pas l'air fâché,.. je ne le mérite pas,.. je n'ai pas pu ne pas penser quelquefois à M. de Ferrier, mais je ne lui ai parlé que deux fois en ma vie,.. au couvent et chez les Montglars. — Je vous le jure, maman, je vous le jure. » — Maman a paru bien joyeuse; elle m'a embrassée. — Pauvre maman,

elle pleurait, — elle a ouvert la porte et appelé papa, qui attendait. — « Je vous le disais bien, mon ami, a-t-elle dit, il n'y a rien qu'un enfantillage. » — Papa avait l'air très sévère, — je lui ai répété ce que j'avais dit à maman, — il n'y avait pas à se tromper sur ma sincérité. Il a paru très joyeux aussi; — il mordait sa moustache et le bord de sa lèvre, — j'ai bien vu des larmes dans le coin de ses yeux. Je me suis redressée. J'ai regardé papa bien en face, et je lui ai dit d'une voix saccadée par l'émotion, mais très ferme de ton : « Mon père, je suis votre fille,.. je suis digne de notre race,.. je suis une Bàvre;.. nous tombons debout, nous autres... Répondez-moi comme le comte de Bâvre doit répondre à sa fille;.. ne pas répondre ne servirait de rien... Après cela, je serai raisonnable, et vous n'entendrez plus parler de quoi que ce soit,.. je vous le jure, mon père... Est-ce que le marquis de Ferrier est mort? » — J'avais rassemblé mes forces pour résister à la tempête. A ma grande surprise, je n'en ai pas eu besoin. Papa m'a regardé d'un air attendri, — puis a regardé maman — en murmurant quelque chose que je n'ai pas bien saisi. (Il m'a semblé entendre : « Vaillant petit cœur! ») — Maman a essuyé ses yeux, et m'a pris les mains. Papa m'a relevé la tête avec une sorte de douceur à la fois touchante et rude, m'a embrassée sur le front avec une vraie tendresse, et m'a dit : — « Marcelle, je t'en donne ma parole,.. le marquis de Ferrier n'a rien de grave,.. il sortira dans huit jours. » — J'ai saisi la main de mon père et celle de maman, — je les ai mises sur mes lèvres; — et, au milieu de l'émotion générale, je n'ai rien trouvé de mieux à faire que de m'évanouir de nouveau, — sans doute pour n'en pas perdre l'habitude.

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Ma fièvre a disparu complètement, et depuis deux jours je puis sortir. — Suivant ma promesse, je n'ai plus même prononcé le nom de M. de Ferrier. — J'en suis récompensée; car, à mon grand étonnement, à table, maman parle quelquefois de lui et demande à papa de ses nouvelles, et papa répond de l'air le plus naturel et sans hésitation. C'est ainsi que j'ai appris que M. de Ferrier sortait en voiture, et que, à la première nouvelle de son accident, sa marraine, Mme de Beauvoyer, était arrivée pour le soigner et ne le quittait pas.

Je n'ai rien à te dire, — ou plutôt — je n'ai pas de courage, — je suis si lasse, — et, je puis te l'avouer, — si triste! A un autre

jour, — écris-moi, et surtout aime-moi toujours, — jamais je n'en ai eu plus besoin.

Marcelle à sœur Louise.

Ma bonne Louise,

Pardon de ma lettre d'hier, si courte et si découragée. Je suis bien injuste envers la destinée, — et surtout, je le crains, bien ingrate envers Dieu, qui, il me semble, me prend en pitié.

Écoute. — Hier, je suis allée à la messe de sept heures avec Victoire. Après la messe, elle est allée faire ses prières à la chapelle de sainte Anne, où elle a une grande dévotion. Je suis restée à la chapelle de la Vierge, et, au bout de quelques minutes, je me suis levée pour la rejoindre. Comme je descendais les deux marches, j'ai vu s'avancer une vieille dame, de la figure la plus noble, avec de beaux cheveux gris, — presque blancs, encadrant bien un visage pâle, illuminé par des yeux bleus auxquels l'âge semble n'avoir rien enlevé de leur beauté, et dont l'expression, mélangée de hauteur grave, de bonté et de grâce, a produit sur moi un effet irrésistible. — J'étais restée comme pétrifiée; — puis, — sans réflexion, — sans penser un instant à l'inconvenance de ma conduite, je me suis comme jetée vers elle, en disant : « Vous êtes Mme de Beauvoyer! — Et vous, Marcelle de Bàvre! »

J'ai voulu me précipiter sur ses mains, — elle m'a attirée contre elle, — m'a embrassée sur le front. — J'ai perdu la tête; — j'ai poussé un gémissement et me suis mise à sangloter, — pendant qu'elle, appuyant ma tête sur son épaule, essuyant mes larmes, m'apaisant comme un enfant, — me prodiguait des mots de tendresse maternelle et disait : « Taisez-vous!.. Si on vous voyait,.. que dirait-on? » — Et moi : « Je sais que c'est honteux de pleurer ainsi, madame; mais il y a six mois que je renferme tout! » — « Pauvre petite,.. pauvre chère mignonne! » — Et elle-même avait les joues humides, — elle m'a fait rentrer dans la chapelle, — nous nous sommes agenouillées ensemble, — je me suis remise, — elle m'a renvoyée en me serrant les mains avec une force singulière, en me disant : « Allez en paix, Marcelle,.. comptez sur moi,.. je ne vous oublierai pas,.. je ne trompe jamais! »

Je me suis retournée quand j'ai été à dix pas, — son beau regard me suivait encore avec je ne sais quelle expression de pitié céleste. — Quel rêve!

Aujourd'hui, il est certainement venu une visite dans la journée, j'ai entendu sonner à la grande porte, et il y a eu des allées

et venues dans le salon. Ce devait être une dame, car maman a reconduit jusque dans l'antichambre, mais on ne m'a pas fait appeler. Je suis très intriguée, et voudrais bien être à demain; — je t'écrirai dès que je saurai quelque chose.

P.-S. — Je rouvre ma lettre. — Tout à l'heure, en descendant, j'ai trouvé papa et maman en grande conférence, avec un air de mystère. Je n'ai pas pu entendre ce que papa avait dit, mais il m'a semblé qu'il venait de prononcer le nom de M. de Saint-Pierre.

— Que ferez-vous? a demandé maman.

Mon père a fait un geste qui signifiait : — A la grâce de Dieu! — et a répondu :

— Il y a des choses qu'on est vraiment excusable de n'avoir pu prévoir,.. puis,.. je m'expliquerai si loyalement !

Et tous deux sont entrés dans le cabinet de papa. Lui et maman ont une expression de figure extraordinaire. On dirait qu'il y a quelque chose d'heureux dans l'air! J'espère en Dieu, — prie pour moi, bonne Louise, — prie de tout ton cœur!

Roger à Maximilien.

Cher Max,

Rien qu'un mot. — Hier, j'étais dans ma chambre. Ma marraine est entrée et s'est assise devant moi, — elle m'a regardé d'un regard profond qui ne lui est pas habituel.

— Eh bien, marraine, à quoi pensez-vous ?

Pas de réponse, — toujours ce même regard. — J'ai baissé les yeux.

— Roger !

— Marraine ?

— Tu aimes Marcelle de Bâvre ?

— Moi, marraine ! — Et je suis tombé à ses pieds.

— Eh bien! oui,.. oui,.. marraine, je suis un pauvre insensé, mais qu'y faire?

Ma marraine m'a pris la tête à deux mains, — j'ai couvert ses mains de baisers, — je m'y suis caché le visage et les yeux, — j'ai senti ses lèvres s'approcher de mon oreille, — et bien bas, elle a murmuré :

Pauvre fou ! Grand enfant! qui n'a pas deviné qu'il est aimé aussi !

CHARLES DE BERKELEY.

CURIOSITÉS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

LA DUCHESSE ET LE DUC DE NEWCASTLE.

I.

LA DUCHESSE.

Très haute et très puissante dame, Marguerite Lucas, seconde épouse de William Cavendish, successivement comte, marquis et duc de Newcastle, gouverneur du prince de Galles, futur Charles II, général en chef des forces de sa majesté Charles I[er] dans les régions du Nord pendant la *grande rébellion*, fort malicieusement ridiculisée par ses contemporains et fort dédaigneusement négligée par les générations suivantes, a eu l'heureuse fortune, cent cinquante ans environ après sa mort, d'inspirer à Charles Lamb une admiration si particulière qu'elle allait jusqu'à une manière de culte. Il en a parlé trois fois dans ses délicieux *Essais d'Elia*, et toujours avec une sorte d'attendrissement respectueux, comme le chapeau à la main et le genou courtoisement fléchi. Les volumineux écrits de la duchesse figuraient dans sa bibliothèque

sur les rayons d'honneur, et de même que les dévots jugent qu'il ne saurait y avoir de châsse assez précieuse pour les reliques de leurs saints préférés, il estimait que ces œuvres étaient de celles pour lesquelles les reliures soignées et luxueuses doivent être réservées plus particulièrement. « A certains égards, plus un livre est bon, moins il réclame de la reliure. Fielding, Smollett, Sterne, toute cette classe de volumes qui se reproduisent perpétuellement, grands stéréotypes de la nature, nous les voyons périr avec moins de regrets parce que nous savons que les copies en sont éternelles. Mais lorsqu'un livre est à la fois bon et rare, lorsque l'individu est presque toute l'espèce... comme l'est, par exemple, la vie du duc de Newcastle par sa duchesse, aucune cassette n'est assez riche, aucun étui suffisamment durable pour honorer et tenir en sûreté un tel joyau (1). » Ce culte allait si loin qu'il n'aimait pas à entendre parler de la duchesse avec moquerie, et qu'il a noté avec quelque vivacité le dissentiment qui le séparait sur ce sujet de sa cousine Brigitte, c'est-à-dire Marie Lamb, sa propre sœur. « Ma cousine a une native antipathie pour tout ce qui sonne singulier ou bizarre. Rien de ce qui est précieux, irrégulier, ou hors de la commune sympathie n'a de prise sur elle. Elle tient que la nature est plus habile. Je puis lui pardonner sa cécité à l'endroit des belles *obliquités* de la *Religio Medici* (2), mais elle me doit des excuses pour certaines insinuations irrespectueuses qu'elle s'est amusé dernièrement à jeter sur les dons intellectuels d'une chère favorite à moi de l'avant-dernier siècle, la trois fois noble, chaste et vertueuse, mais je l'accorde, quelque peu fantastique et de cerveau excentrique, la généreuse Marguerite de Newcastle (3). » Cela ne vous rappelle-t-il pas par le ton et le tour le langage des anciens héros des romans de chevalerie, et depuis don Quichotte, s'est-on jamais exprimé sur une noble dame avec une admiration plus respectueuse ? Aussi, comme il dérobait son trésor à la vue des profanes, comme il le défendait contre ces intimes emprunteurs de livres qu'ils ne rendent jamais, au nombre desquels était son illustre camarade de *Christ's hospital*, Samuel Taylor Coleridge ! Il y eut un jour cependant où une partie de son trésor lui fut enlevée, malgré toute l'énergie de ses résistances, par un de ces *chipeurs* familiers. Un certain James Kenny, auteur de farces dramatiques alors en vogue, partant pour la France, eut l'idée passablement bizarre d'emporter avec lui la volumineuse collection des lettres de la du-

(1) Essais d'Elia : *Pensées détachées sur les livres et la lecture.*
(2) Le plus important et le plus éloquent des écrits de sir Thomas Browne.
(3) Essais d'Elia : *Mackery end dans le Hertfordshire.*

chesse. Au souvenir de ce rapt amical, de cette violence à ses sentimens de dilettante, son cœur saigne réellement, et sa rancune s'exhale en reproches comiques presque touchans. « Perdre un volume pour l'avoir prêté à C... (Coleridge), cela a quelque sens et quelque intérêt. Vous êtes sûr qu'il fera un cordial repas de vos viandes, s'il ne peut vous donner ensuite aucune nouvelle du plat. Mais qu'est-ce qui te poussait, pervers, malfaisant K (Kenny), à emporter, en dépit de mes larmes et de mes supplications pour t'en empêcher, les lettres de cette femme princière, la trois fois noble Marguerite de Newcastle, sachant parfaitement, lorsque tu as fait cela, et sachant aussi que je savais, que jamais tu ne tournerais une page de l'illustre in-folio? Qu'est-ce qui t'a poussé à pareille chose, si ce n'est le pur esprit de contradiction, et le plaisir de vaincre la résistance de ton ami (1)? » C'est, dis-je, un véritable triomphe posthume que d'avoir inspiré une pareille idolâtrie, car voilà le nom de la duchesse de Newcastle assuré de vivre maintenant aussi longtemps que les *Essais d'Elia*, ce qui est une promesse de longévité très exceptionnelle. Que d'œuvres, en effet, à prétentions plus hautes sont moins assurées de durer que cette collection unique de légers feuilletons, bien modestes par les sujets et les sentimens, mais frappés de ces qualités d'exquisité et d'excellence des œuvres qui ne doivent pas périr (2)! Ce qui est certain, c'est que si j'ai eu le désir de faire connaissance avec les écrits de la duchesse de Newcastle et si j'en viens parler aujourd'hui, c'est grâce à Charles Lamb.

Longtemps j'ai cru que mon désir ne pourrait être satisfait. Treize tomes *in-folio* de comédies, de poèmes, de fantaisies, d'allégories, d'élucubrations philosophiques, de lettres à la façon

(1) Essais d'Elia : *Les deux races d'hommes.*

(2) Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'exemples d'une fortune littéraire comparable à celle de Charles Lamb. Apprécié seulement par ses amis et par un tout petit public de *dilettanti* pendant sa triste vie, tenu longtemps au second et même au troisième rang, sa renommée n'a commencé sérieusement qu'après sa mort, mais alors grandissant toujours d'année en année, il y a eu un moment où elle s'est comme précipitée, avec une rapidité quasi vertigineuse. A l'heure qu'il est, il n'y a pas d'écrivain ou de poète anglais, aussi illustre soit-il, pas même Shakspeare, qui soit honoré d'un plus grand nombre d'éditions *simultanées*. Nous en comptons huit sur les catalogues en petit nombre qui sont à notre portée; c'est dire que presque toute maison importante de librairie possède la sienne. Les Anglais ont fini par reconnaître en lui leur plus véritable humoriste, et cela, à notre avis, avec grande justice; car, comme les Allemands l'ont fait pour Jean-Paul, mais avec beaucoup plus de raison, ils pourraient l'appeler l'*unique*. L'*humour*, en effet, est le tout de Charles Lamb, tandis que chez tous les autres écrivains dits *humoristes*, il n'est, quelque dominant qu'il soit, qu'un auxiliaire de certaines facultés dramatiques, imaginatives, poétiques ou philosophiques.

de l'ancien Balzac, ne se réimpriment pas, et à moins que Kenny n'ait oublié dans quelque chambre d'hôtel garni parisien le volume dérobé à Charles Lamb, il est douteux que beaucoup de ces in-folio se soient égarés hors de l'Angleterre. A la vérité, les connaisseurs érudits avaient depuis longtemps distingué au milieu de ces fatras deux œuvres historiques d'un intérêt considérable, une courte autobiographie enfermée dans le premier in-folio de la duchesse (1656) et la vie de son mari, William Cavendish, écrite sous la restauration, pendant ses dernières années, et publiée en 1667; mais ces écrits mêmes n'avaient jamais été sérieusement séparés de la masse, et un seul, l'autobiographie de la duchesse, avait obtenu les honneurs d'une réimpression grâce à une circonstance assez particulière. En 1814, un des critiques les plus distingués du premier tiers de ce siècle, sir Egerton Brydges, avait établi une imprimerie pour son usage personnel à Priory Lee, dans le comté de Kent, et son bon goût, précédant de quelques années l'enthousiasme de Charles Lamb, lui conseilla de consacrer quelques journées de ses presses à l'autobiographie de la duchesse. Il en donna donc une édition, volontairement incorrecte, par respect peut-être exagéré pour la ponctuation absolument fantaisiste de cette noble femme de lettres, et il la fit précéder de quelques pages où se révèle un jugement sûr, exercé, et surtout sans emphase, qualité rare chez les éditeurs qui se donnent pour tâche de ressusciter les morts oubliés. Cette impression que tout libraire aurait probablement refusé d'entreprendre, exécutée dans les circonstances que nous venons de dire, d'une manière toute désintéressée, sans aucune arrière-pensée mercantile, par un éditeur titré, est la première réparation qui ait été faite à la mémoire de la duchesse, hommage exactement en rapport avec le caractère et la condition d'une personne dont les choses du négoce n'approchèrent jamais. La tentative de sir Egerton Brydges ne trouva pas d'imitateurs, et sa réimpression était elle-même devenue presque introuvable, en sorte que nous désespérions de pouvoir jamais apaiser notre curiosité, lorsqu'enfin en 1872 la librairie Russell Smith réunit les deux œuvres historiques de la duchesse de Newcastle dans un des volumes de sa collection des vieux auteurs que les curieux étrangers regrettent de voir s'accroître si lentement. La loterie des chances heureuses et malheureuses existe pour les morts comme pour les vivans, et il y a des momens où les heureuses se multiplient sur tel ou tel nom littéraire, sans qu'on puisse dire pourquoi : l'année 1872 fut pour Marguerite Lucas un de ces momens là. En même temps que paraissaient ces œuvres qui nous racontent la vie des deux nobles époux, un de ces chercheurs qui rendent

à chaque génération le service de lui faire connaître nombre d'œuvres qu'elle aurait ignorées, M. Édouard Jenkins, publiait pour les *Golden series* de l'éditeur Macmillan un charmant volume porteur de ce joli titre, *The Cavalier and his lady*, et composé de fragmens poétiques et philosophiques tant de la duchesse que du duc, qui nous permettent de juger de la nature de leurs esprits et de la saveur propre de leurs productions. Nous tenions enfin l'oiseau rare si longtemps poursuivi.

Y a-t-il eu pour nous déception? Nullement, et l'enthousiasme de Lamb est loin de nous sembler aussi extravagant qu'ont bien voulu le dire quelques critiques. A la vérité, les œuvres poétiques et philosophiques de la duchesse, si nous en jugeons par les fragmens considérables qui nous en ont été donnés, peuvent sans inconvénient dormir leur sommeil éternel sous cette poudre des bibliothèques où Pope les a montrées gisantes dans un vers cruel de la *Dunciade;* il n'y aurait à la troubler davantage, je le crois, ni grand intérêt, ni grand plaisir. Il n'en va pas ainsi, heureusement pour sa mémoire, de son esquisse autobiographique et de la vie de son mari. Ce sont deux documens historiques de sérieuse importance, et nous nous étonnons qu'on ait hésité si longtemps à les placer parmi les meilleurs du XVIIe siècle anglais. A quiconque les lit avec attention, deux personnages de Van Dyck apparaissent encadrés dans les draperies de grandeur et entourés de tous les accessoires d'élégance et de richesse de la vie noble d'autrefois. C'est le moment où cette vie noble va se voir contestée pour la première fois et où elle va subir l'outrage des premières mutilations; mais en dépit de l'orage elle reste encore entière, car ces mutilations n'ont atteint que sa partie matérielle, et elle n'a consenti encore aucune humiliante transaction. C'est de ces deux portraits que nous voudrions essayer une copie réduite, avec impartialité, mieux encore avec neutralité, sans leur demander d'autres leçons que celles qui se tirent de la contemplation de deux belles toiles de Van Dyck; mais ces leçons sont encore fort nombreuses, et nous allons voir qu'on peut en tirer un cours assez complet de vieilles opinions et de vieilles mœurs.

I.

Le père de la duchesse, Thomas Lucas, de Saint-John's, près Colchester, appartenait à la meilleure, la plus riche et la plus ancienne *gentry* du comté d'Essex. Un fatal accident de jeunesse décida de sa courte existence. A peine avait-il fait son entrée dans le

monde qu'il eut querelle avec un M. Brooks et le tua loyalement en duel. Une telle aventure n'était point rare chez les gentilshommes de cette époque, et, quoique les lois anglaises sur le duel fussent des plus sévères, l'autorité royale fermait volontiers les yeux sur les infractions qui leur étaient faites. Malheureusement pour le délinquant, sa victime se trouvait être le propre frère de lord Cobham, ministre et favori d'Élisabeth, alors à son déclin; aussi, « bien qu'il eût défié son adversaire par honneur, qu'il l'eût combattu avec valeur et tué en toute justice, » eut-il à subir un exil dont il fut délivré peu après par la mort de la reine. Il aurait pu aisément pousser sa fortune sous Jacques Ier, qui, en héritant du trône d'Élisabeth, n'avait point hérité de ses rancunes, et dont le règne fut d'ailleurs particulièrement indulgent aux duellistes; mais cette malignité de lord Cobham semble l'avoir guéri d'emblée de l'envie des grandeurs, en lui faisant connaître certains sentimens qui furent tellement communs et forts, pendant cinq ou six générations, qu'ils ont rempli la moitié des œuvres poétiques de près de deux siècles. Renonçant donc à toute ambition, il se retira dans ses domaines de l'Essex et y resta jusqu'à sa mort.

Toute époque orageuse connaît un certain pessimisme, et la forme que prit celui du XVIe siècle fut l'horreur de la vie des cours, où toute fortune est glissante, où la vertu est un acheminement à la ruine, et la gloire un point de mire pour les attaques de l'envieuse médiocrité; de là cette faveur universelle de la pastorale, qui, sous la forme du drame ou du roman, présentait la vie volontairement obscure, au sein de la solitude, comme un remède souverain aux innombrables éclopés de l'ambition et victimes de l'implacable *struggle for greatness* de cette tragique période. C'est dans les deux plus grands poètes de la fin du XVIe siècle, le Tasse et Shakspeare, qu'il faut chercher l'expression immortelle de cette sorte de bouddhisme pastoral partout disséminé à cette époque. Se rappeler, dans la *Gerusalemme liberata*, l'épisode de la fuite d'Herminie et le récit du vieux berger, qui se souvient si éloquemment du Virgile des *Géorgiques;* se rappeler surtout le *Cymbeline* de Shakspeare et l'épisode du vieux seigneur Belarius et des deux frères chasseurs, fils de roi. Les conseils des poètes étaient suivis, car le spectacle quotidien des événemens les confirmait avec une écrasante éloquence. Thomas Lucas, par exemple, ne vécut-il pas assez pour voir son ennemi, lord Cobham, naguère si puissant, tomber à la suite de noble sir Walter Raleigh et finir ses jours dans la plus extrême indigence? Il était tellement fondé sur des raisons sérieuses, ce bouddhisme pastoral, qu'il va prolonger encore son existence pendant tout le cours du XVIIe siècle sans défaveur mar-

quée (1), si bien que, cent ans après Shakspeare et le Tasse, quatre-vingts ans après l'*Astrée*, notre adorable Fénelon en donnera dans son *Aristonoüs*, surtout dans son *Mélésichton*, une suprême expression, qui n'est inférieure à aucune des précédentes et qui leur est même supérieure par la suavité et l'onction persuasive. C'est que les causes qui lui avaient donné naissance à l'origine se montrèrent capables d'une telle fertilité de métamorphoses qu'il retrouvait avec chacune un recommencement de vie. La révolution d'Angleterre sera la plus prochaine de ces métamorphoses, et ses conséquences feront connaître à la fille de Thomas Lucas les mêmes sentimens qui le poussèrent dans la solitude cinquante ans plus tôt.

Une fierté aristocratique d'un genre assez particulier, et qui pouvait s'allier aisément, ou même se confondre avec le sentiment que nous venons d'indiquer, trouvait d'ailleurs son compte à cette retraite. « Mon père, dit Marguerite, était gentilhomme, titre qui est donné et fondé par le mérite, et non par les princes; c'est l'œuvre du temps, non de la faveur. Quoiqu'il ne fît pas partie de la pairie du royaume, il y avait peu de pairs qui eussent de plus grands domaines et y vécussent plus noblement. Cependant, à cette époque, de grands titres étaient à vendre, et le prix n'en était pas si haut que sa fortune ne lui eût permis d'en acheter un; mais mon père n'estimait les titres qu'autant qu'ils étaient gagnés par d'héroïques actions, et comme le royaume était alors en paix avec toutes les autres nations et qu'il était gouverné par un sage roi, le roi Jacques, il n'y avait pas d'emploi pour les esprits héroïques. » Ne lit-on pas bien nettement dans ces lignes le dédain du gentilhomme de vieille souche qui de la noblesse a la substance plus que l'éclat, pour l'homme de cour qui de la noblesse a l'éclat plus que la substance, et dont on tire ces favoris auxquels Thomas Lucas devait ses années d'exil?

« La noblesse est l'œuvre du temps et non de la faveur. » C'était l'opinion du plus grand des contemporains de Thomas Lucas après Shakspeare, lord Bacon de Verulam, et si Marguerite la répète, ce n'est pas par plagiat ou réminiscence, mais parce qu'elle exprimait le mieux l'état propre de sa famille, et surtout parce qu'elle était celle des anciennes classes nobles sur leur propre condition. Pas plus que Marguerite, elles ne niaient que le mérite individuel fût le germe de la noblesse, mais elles soutenaient que ce germe ne prenait corps que dans la descendance et par la gestation du temps.

(1) Nous le trouvons encore en Angleterre, en 1681, dans *l'Orpheline* de Thomas Otway, dont les personnages du noble Acasto et de ses deux fils ne sont que des transformations ingénieuses du Belarius et des frères chasseurs de *Cymbeline*.

Il y en aurait long à dire sur cette opinion, qui intéresse plus qu'on ne le croit les sociétés non aristocratiques; nous ne voulons, pour le moment, nous y arrêter que pour faire remarquer à son sujet l'incertitude et le va-et-vient des doctrines du pauvre esprit humain. Il y a quelque quarante ans, à l'époque de notre jeunesse, cette opinion de l'ancienne noblesse sur elle-même était non-seulement tenue pour surannée, gothique et superstitieuse, mais regardée comme une preuve d'incorrigible et ridicule infatuation. Ah! que de bonnes plaisanteries se débitaient alors sur les barons à trente-six quartiers! Que de saillies sarcastiques sur ce prétendu droit de naissance, plus choquant pour le bon sens que ne l'était même le prétendu droit divin des rois! Quelles tirades philosophiques indignées contre ce qu'une telle prétention avait d'insultant pour le vrai mérite! Que de contrastes éloquens entre l'individu qui est l'ouvrier de sa propre fortune et le noble qui, pour tout mérite, ne pouvait montrer qu'un parchemin rongé des vers! Mais la roue du temps a tourné et de nouvelles doctrines ont surgi avec Darwin et Herbert Spencer, avec les psychologues à toute outrance et les physiologistes intransigeans, doctrines qui ont si bien remplacé les anciennes et les ont démontrées si insuffisantes que ces dernières ont perdu toute autorité dans le monde de la science, de la spéculation philosophique et de la critique, et que, pour leur trouver encore quelques adhérens, il faut les chercher ailleurs que dans les régions où l'on pense véritablement. Cependant, parmi ces anciennes doctrines que les nouvelles ont rejetées dans le bric-à-brac du passé, il en est une qui est restée debout, et j'ai le regret de révéler à MM. les darwiniens et spenceriens qui se réclament de la démocratie, — le nombre de ces penseurs inconséquens ou médiocres logiciens est encore assez considérable, — que c'est précisément cette opinion des anciennes classes aristocratiques sur la manière dont la noblesse se crée et se perpétue. Elles disaient que la noblesse s'attachait à certaines familles de préférence à certaines autres et à l'exclusion du plus grand nombre, c'est-à-dire que cette vertu ou qualité s'était choisi les organes qui pouvaient le mieux lui prêter vie, force et puissance. Eh! mais il nous semble que c'est là de la *sélection* au premier chef, car que dit de plus cette doctrine sur les méthodes par lesquelles la vie se cherche ses expressions les plus parfaites par la concentration de tous les élémens de force et de santé chez certains individus privilégiés et certaines espèces mieux armées, et par l'élimination des faibles au profit des forts? Elles disaient encore, ces anciennes castes, que l'individu pouvait bien jeter les fondemens de la noblesse, mais que la noblesse n'existait réellement que lorsqu'elle passait de l'individu au genre, parce qu'en se généralisant ainsi

elle cessait d'être une qualité morale attachée à un seul pour devenir comme une fonction vitale inhérente à la famille; que, loin d'être plus difficile chez les descendans que chez le progéniteur premier, elle y était, au contraire, plus aisée, puisqu'elle y était à l'état d'habitude innée transmise par le sang; en d'autres termes, que ce n'étaient pas seulement les titres constatant sa noblesse que l'ancêtre transmettait à ses descendans, mais les qualités mêmes par lesquelles il l'avait fondée, et qui se perpétuaient par l'hérédité en vertu de cette loi physique qui veut que les enfans ressemblent aux pères. Les anciennes castes avaient-elles tort de penser ainsi? Eh bien! alors, que les docteurs de l'*atavisme* ramassent, s'ils l'osent, quelques-unes des pierres qui leur furent jetées jadis et les en lapident encore! Ils disaient enfin, ces hommes d'autrefois, que la noblesse est d'autant plus certaine qu'elle s'éloigne davantage de son origine, comme ces fleuves qui s'élargissent davantage à mesure qu'ils s'éloignent de leur source, qu'elle était plus forte à la dixième génération qu'à la troisième ou quatrième, et à la troisième ou quatrième que chez le fondateur même, parce que le temps, en en faisant une affection héréditaire, lui avait donné l'infaillibilité d'un instinct, et qu'il en avait purifié graduellement la substance de tous ces limons d'âpre ambition, de rapacité, de convoitise et de dureté qui manquent rarement de se rencontrer dans l'origine des grandes fortunes; mais, en pensant ainsi, n'étaient-ils pas des précurseurs inconsciens de l'évolutionisme? De ce qui nous semblait naguère le plus blessant des préjugés, la philosophie et les sciences les plus modernes sont en train de faire une vérité d'autant plus difficile à contester qu'elles la présentent comme étant d'ordre purement naturel.

Dans sa retraite rustique de l'Essex, Thomas Lucas travailla consciencieusement à réparer le dommage qu'il avait fait à la société par son duel *heureusement malheureux,* comme dit sa fille. De sa femme, Élisabeth Leighton, il eut huit enfans, dont Marguerite fut la plus jeune, trois garçons et cinq filles, « tous sans rien de contrefait ni de difforme, ni nains, ni géans, mais bien proportionnés en tout; beaux de traits, clairs de teint, bruns de chevelure, les dents saines, les haleines pures, la parole nette, les voix bien timbrées, — j'entends pour le discours plus que pour le chant, — sans aucune de ces défectuosités si fréquentes, comme bégaiement, grasseyement, nasillement, accent criard, et les voix n'étaient d'un ton ni trop haut, ni trop bas, mais dans la bonne mesure et dans le juste accord. » Dès qu'il eut mis au monde cette florissante postérité, la nature jugea que cette charmante réparation de son péché de jeunesse était suffisante; il mourut donc et fut réuni à ses

pères, ainsi que ne manque jamais de dire le biblique auteur du *Livre des rois.*

Sa veuve, quoique très belle et encore fort jeune, ne songea pas à se remarier. Ce ne fut pas seulement par regret de son mari, bien que ce regret semble avoir été très profond, ou parce qu'elle pensa que la postérité qu'elle avait déjà mise au monde ne demandait aucun accroissement. C'est qu'elle était protégée contre les faiblesses propres à son sexe par cette ambition que, dès les âges les plus reculés, le Zend Avesta avait reconnue comme la plus naturelle à toute femme d'un esprit sensé et d'un cœur pur, que la commère de Bath, des *Contes de Cantorbéry*, a présentée comme la secrète passion des dames dans un récit où la crudité des vieux fabliaux s'unit de la manière la plus amusante aux plus bizarres subtilités de la logique scolastique, et que Voltaire, modernisant Chaucer, a pris à son tour pour sujet d'un de ses plus jolis contes. Le portrait que trace sa fille de cette prude veuve est celui d'une mistress Poyser aristocratique. Elle aimait à être maîtresse de maison, et elle s'y entendait à merveille. Elle était experte dans l'art de passer des baux et des contrats, se connaissait aux choses de la volière, des basses-cours, de l'écurie et de l'étable, savait ordonner à ses intendans, et s'entendait si bien à diriger ses hommes d'affaires qu'elle ne se laissait jamais induire par eux en procès coûteux et en différends interminables. Elle menait haut la main et haut le ton ses serviteurs, sans leur faire sentir le mors, avec un mélange de défiance et de prudence très sensées, se refusant à être dupe par faiblesse et prenant toutes précautions légitimes contre les dangers de leur familiarité, facilement féconde en résultats fâcheux. « Ma mère était une bonne maîtresse pour ses serviteurs, prenant soin d'eux dans leurs maladies et n'épargnant aucune dépense pour leur guérison, et, dans leur bon état de santé, n'exigeant jamais d'eux plus qu'ils ne pouvaient faire avec facilité. Elle entrait parfois en colère, mais seulement lorsqu'elle en avait juste cause, par exemple contre des serviteurs négligens ou coquins qui gaspillaient sans nécessité ni mesure, ou qui détournaient les choses par larcins subtils. » Là où cet art de commander se montre avec tous ses avantages, c'est dans les rapports qu'elle avait établis entre ses enfans et ses serviteurs; la page où Marguerite explique ces rapports mérite d'être citée et proposée aux réflexions de toutes les mères en tout temps et en tout état de société.

Nous fûmes accoutumés, dès l'enfance, à être respectueusement servis, chacun de nous ayant son serviteur particulier, et tous ses domestiques, en général, rendaient à ses enfans, même les tout à fait

jeunes, les mêmes respects qu'ils lui rendaient à elle-même, car elle ne souffrait pas qu'ils fussent sans gêne devant nous ou qu'ils prissent empire sur nous, ce que tous les vulgaires serviteurs sont enclins à faire, et ce qu'on leur laisse parfois tolérance de faire. Elle ne permit jamais que les domestiques mâles fissent compagnie avec les bonnes dans la *nursery*, de crainte que leur grossière façon de faire l'amour ne leur fit commettre des actions inconvenantes ou prononcer de vilains mots en présence de ses enfans, sachant que la jeunesse est apte à gagner infection par les mauvais exemples, faute de raison pour distinguer le bien du mal. Il ne nous était pas davantage permis d'avoir avec les bas serviteurs familiarité ou conversation; toutefois, elle nous avait instruits à nous comporter avec eux avec une humble civilité, comme elle les avait dressés envers nous à une déférence respectueuse. Ce n'est pas parce qu'ils étaient serviteurs que nous étions si réservés, car nombre de nobles personnes sont forcées de servir par nécessité, mais parce que les serviteurs d'ordre vulgaire sont aussi mal élevés que bassement nés, et donnent aux enfans de mauvais exemples et de pires conseils.

Lady Lucas garda jusqu'à sa mort ce gouvernement domestique qu'elle exerçait avec une si judicieuse autorité. Quelquefois elle faisait mine de vouloir s'en décharger sur son fils aîné, prétextant que c'était trop d'occupations et de fatigue pour elle; mais ces velléités de retraite n'étaient que feintes, comme sa fille nous le laisse entendre assez clairement. La famille se trouva bien de cette direction ennemie du *coulage*, qui faisait régner chez elle l'abondance avec l'ordre. « Nous ne menions pas une vie de noces et festins, car une telle vie, même dans les cours des rois et les palais des princes, amène la ruine sans plaisir ni contentement,.. en sorte qu'avant les guerres, loin d'être endettés, nous étions toujours en avance, achetant tout au comptant, non à crédit. » N'allez imaginer, cependant, aucune application anticipée de la grise science du bonhomme Richard; ce talent d'ordonner les dépenses, fondé sur des principes et conduit par des habitudes tout aristocratiques, visait beaucoup moins à l'économie générale qu'au maintien et, s'il se pouvait, à l'accroissement du superflu, de manière à permettre aux enfans la satisfaction de leurs goûts, plaisirs préférés et caprices même, plutôt qu'à grossir leurs dots particulières. Ils furent donc élevés aussi richement que le comportaient leur naissance et leur fortune, sans prodigalité mais sans lésine, avec une juste mais large dépense, « de crainte, dit la duchesse, que trop de parcimonie n'engendrât chez nous des vices de rapine, de viles pensées et de basses actions. »

Nous manquons de renseignemens pour dire jusqu'à quel point

l'âme de cette mère, à la fois prudente et fastueuse, se retrouvait chez tous ses enfans; mais ce qui nous apparaît en toute évidence, c'est qu'il en était resté beaucoup chez la duchesse. Elle eut bon nombre des qualités vraiment nobles, de la libéralité d'esprit, de la loyauté de cœur, une ferme insouciance des sottises de l'opinion, une rectitude d'action qui la rendait incapable de tout manège et de toute intrigue, une vertu si sérieuse qu'elle en fut à risée et à scandale aux gais mondains et aux belles dames de la cour de Charles II; je crains que la générosité ne lui ait quelque peu manqué, et que sa main n'ait toujours été moins ouverte que sa conduite. Elle aimait la vie somptueuse, cela est visible, mais plutôt pour les respects qu'elle pouvait en retirer que pour la faire partager aux autres. C'est elle-même qui en a fait l'aveu en disant que, bien qu'elle ne fût pas prodigue, elle était capable de l'être par vaine ambition d'obtenir les marques extérieures de la considération et du respect. Elle faisait à cet égard le plus complet contraste avec son mari, qui ne sut, une seule heure de sa vie, même dans ses jours les plus sombres, se retenir de ses habitudes de magnificence, et qui crut toujours que la fortune n'avait pas de meilleure manière de lui conquérir l'honneur et la louange qu'en se répandant sur ceux qui l'approchaient. Aussi ne mettons-nous pas en doute qu'elle n'ait supporté les dures privations de l'exil avec beaucoup d'égalité d'humeur, et qu'ensuite la retraite volontaire sous la restauration ne lui ait été un plaisir plutôt qu'un chagrin. Ce qui est absolument certain, c'est qu'elle savait calculer avec une précision capable de faire l'admiration des arithméticiens les plus experts. Il faut voir, dans sa *Vie du duc de Newcastle,* avec quelle exactitude elle dresse le compte de la fortune de son mari et établit le chiffre des pertes que la révolution lui a fait subir. Tout y est, non-seulement châteaux détruits, bois coupés, cheptels enlevés, revenus perdus, mais les intérêts composés, les accroissemens gradués d'une fortune en parfait équilibre, les profits inévitables, les économies probables ou au moins possibles; pas un shilling n'est oublié, pas un penny n'est dédaigné. Certes, ce n'est pas elle qui aurait jamais inventé et appliqué cette expression de *quantité négligeable* si fort à la mode aujourd'hui.

Bien décidément, lorsque la nature nous a prédestinés à jouer tel ou tel rôle, tout nous conduit à le jouer, et les obstacles mêmes nous y sont un aide. La duchesse de Newcastle fut, en date, la première de ces *bas bleus* qui ont formé en Angleterre une tribu si nombreuse, si étendue, si mêlée, et, tous comptes faits, si glorieuse. Rien cependant, dans son éducation, ne la prédisposait à ce personnage, et il s'y trouvait même une certaine particularité qui était plutôt faite pour la détourner de le devenir jamais. Écoutez

plutôt : « Quant à nos maîtres, quoique nous eussions toute sorte de *virtuoses* (1) pour le chant, la danse, la musique, la lecture, l'écriture et autres choses semblables, nous n'étions pas strictement tenues à toutes ces études, qui étaient beaucoup plus pour la forme et les convenances que pour le fond et le profit; car ma mère ne se souciait pas autant de notre danse et de notre *musiquerie*, de notre chant et de notre *bredouillage* des langues étrangères, qu'elle ne se souciait que nous fussions élevées vertueusement, modestement, civilement, honorablement et dans d'honnêtes principes. » Il est impossible de s'exprimer avec plus de dédain pour tout ce qui relève purement de l'intelligence. Ah! que ces quelques lignes nous reportent loin de la moderne omnipotence des beaux-arts, de la prééminence des peintres, de la suprématie des musiciens et de l'apothéose des chanteurs! Sur tous ces dons, talens, acquisitions de la culture humaine auxquels nous attachons tant d'importance, les hommes d'autrefois n'étaient pas éloignés de penser ce que Platon pensait des poètes et de la poésie : ils les flétrissaient élogieusement du nom d'*arts d'agrément*, et les rejetaient ensuite au second ou au troisième plan parmi les choses de jeu et de récréation qu'il est indifférent de connaître et sans profit de pratiquer. De là leur manière de comprendre l'éducation, qui était tout à l'inverse de la nôtre. Tandis qu'ils s'adressaient surtout à la conscience pour en obtenir la création de l'homme moral, nous nous croyons plus sûrs du même résultat en le demandant exclusivement à l'intelligence. Les deux méthodes ont leurs partisans, entre lesquels nous nous garderons bien de décider; tout ce que nous nous permettrons de dire, c'est que, l'intelligence visant avant tout et presque exclusivement le vrai, et la conscience visant avant tout et presque exclusivement le bon, la question se ramène peut-être à savoir ce qui importe réellement le plus à l'ordre et au maintien des sociétés, de la connaissance du bien et du mal ou de la connaissance du vrai. Que chacun réponde à cette question selon son expérience personnelle.

Une observation avant de passer outre. Il y a un instant nous remarquions que nos doctrines philosophiques les plus modernes et les plus avancées justifiaient, à l'envi les unes des autres, la vieille opinion des régimes périmés sur la manière dont la noblesse se créait et se perpétuait; eh bien! malgré les différences qui nous séparent des siècles passés sur le sujet de l'éducation et la supériorité que nous accordons à l'intelligence sur toutes les autres facultés, il est curieux de constater que ces mêmes philoso-

(1) Dans le sens de gens habiles en leur métier.

phies, tout à fait modernes, ne sont peut-être pas si loin qu'on le croit, sur le chapitre des beaux-arts et belles-lettres, de penser absolument comme les hommes d'autrefois. Lisez, pour vous en convaincre, le dernier chapitre de la *Psychologie* d'Herbert Spencer, où il réduit l'art à être simplement la part du jeu dans le labeur humain. La logique des faits se chargera de prouver un jour qu'en tout cas il ne peut guère être autre chose dans les sociétés démocratiques.

Les liens de la parenté étaient singulièrement étroits et puissans dans les anciennes classes nobles, surtout dans les noblesses provinciales, ce qui tenait à deux causes principales, dont la première et la plus importante était l'estime qu'elles avaient d'elles-mêmes, et la seconde la demi-solitude où elles vivaient et qui leur épargnait les occasions où cette estime pouvait recevoir quelque atteinte. La famille des Lucas présente un exemple des plus frappans de cette puissante étroitesse des parentés nobles d'autrefois; aussi bien l'action des deux conditions que nous venons de dire se laisse-t-elle lire chez eux en toute évidence. En quelle estime la duchesse tenait le sang dont elle était issue, on a pu déjà s'en apercevoir, et cette estime, elle ne la distribue pas entre les divers membres de sa famille, elle la porte tout entière sur chacun d'eux. Tous les fils furent vaillans, toutes les filles vertueuses, dit l'épitaphe de la duchesse, résumant ainsi les jugemens qu'elle porte sur tous ses frères et sœurs. La solitude dans laquelle ils avaient grandi ensemble leur était si nécessaire qu'ils trouvaient moyen de la reconstituer partout où ils allaient, même au sein de la capitale. C'est pour eux et entre eux exclusivement qu'ils prenaient ces plaisirs alors en vogue : promenades équestres dans les rues principales, flâneries à Hyde-Park, et ces soupers et concerts sur l'eau aussi à la mode dans le Londres de Charles Ier qu'ils l'étaient dans le Paris du *Menteur* de Corneille. Le mariage ne parvenait pas à détruire cette intimité, et les filles, quittant leurs foyers, vivaient la plus grande partie de l'année avec leur mère, empressées qu'elles étaient de retrouver la solitude de leur enfance. Cela allait plus loin encore : en contractant des alliances matrimoniales, les enfans changeaient si peu de famille qu'ils n'entraient pas en rapports avec les parens de leurs conjoints et qu'ils les connaissaient à peine (1). Marguerite, qui était la plus jeune,

(1) Parmi les mariages des Lucas, il en est un qui conserve encore pour nous un certain intérêt. Le frère cadet de la duchesse, sir Thomas Lucas, épousa la fille de sir John Byron. Ce fut la sœur de l'ancêtre direct d'un certain poète du nom de Noël Byron, fort célèbre sous la restauration, mais aujourd'hui quelque peu passé de mode, paraît-il, quoiqu'il ait accompli le tour de force peu commun de donner à des

note elle-même, avec une pointe d'étonnement, cette intimité que n'ont pu relâcher ni les intérêts nouveaux, ni les déplacemens et l'absence.

Lorsqu'ils étaient à Londres, ils étaient dispersés dans leurs diverses demeures, cependant ils se réunissaient presque tous chaque jour, se fêtant les uns les autres comme les enfans de Job... J'observais qu'ils ne faisaient jamais de visite et qu'ils ne sortaient jamais en compagnie d'étrangers, mais qu'ils allaient tous ensemble en troupeau, s'accordant si bien qu'il semblait qu'ils n'avaient à eux tous qu'une seule âme. Et ce n'étaient pas seulement mes frères et mes sœurs, mais aussi mes beaux-frères et mes belles-sœurs qui s'accordaient ainsi, et leurs enfans, quoique tout jeunes, avaient les mêmes aimables natures et dispositions affectueuses. Il ne me souvient pas qu'il y ait jamais eu entre eux d'altercation, ou qu'ils en soient jamais venus à des propos de colère ou d'aigreur. J'observais également que mes sœurs étaient si loin de se mêler avec d'autres compagnies qu'elles n'avaient pas de fréquentation familière et de rapports intimes avec les familles auxquelles ils étaient unis, les uns, les autres, par le mariage, c'est-à-dire que la famille de chacun des conjoints restait absolument étrangère à tous mes autres frères et sœurs.

Les meilleures choses ont leur revers, et dès son entrée dans le monde, Marguerite Lucas eut occasion de constater que cette éducation solitaire et cette vie exclusivement de famille, si propre à développer les sentimens forts, avait engendré cependant chez elle une des infirmités de caractère les plus déplorables qui existent, c'est-à-dire une insurmontable timidité. Elle se fit sous de sombres auspices, cette entrée. Les jours heureux que nous venons de décrire ne durèrent pas. La guerre civile éclata, et les divers membres de cette famille si unie furent dispersés par le vent de l'orage à tous les coins de l'horizon. Il va sans dire que tous les Lucas prirent le parti de Charles Ier, et Marguerite voulut faire aussi à sa manière acte de royalisme. Ayant appris que la reine n'avait plus à Oxford, où l'avait poussée une des plus violentes rafales de la tempête, le nombre habituel de ses dames d'honneur, elle sollicita de ses proches la permission d'aller à la cour, permission qui lui fut accordée, malgré l'opposition de ses frères, par sa mère, mieux avisée. Mais à peine était-elle installée dans le poste convoité qu'elle s'aperçut qu'elle avait trop présumé de son courage.

sentimens, tellement personnels qu'ils en sont excentriques, une belle forme classique, ce qui revient à dire qu'il a eu l'art d'imprimer un caractère général à ce qu'il y a eu de plus particulier au monde.

« Lorsque je me trouvai hors de la vue de ma mère, de mes frères et de mes sœurs dont la présence me donnait confiance, je me trouvai comme quelqu'un qui n'a plus de terrain ferme pour se tenir droit et de guide pour se diriger, ce qui me faisait craindre d'errer par ignorance hors du sentier de l'honneur. Si bien que je ne savais plus comment me conduire. En outre, j'avais entendu dire que le monde était porté à jeter des insinuations même sur les innocens, ce qui faisait que je n'osais plus ni regarder avec mes yeux, ni parler, ni me montrer sociable d'aucune façon, en sorte que je passais pour sotte de nature... » Aussi désirait-elle maintenant repartir avec autant d'ardeur qu'elle avait désiré venir. Cette fois lady Lucas refusa de lui complaire en lui faisant observer que ce serait un déshonneur de quitter la cour sitôt après y être entrée. Elle resta donc ; et la défaite de Marston-Moor ayant forcé la reine à quitter l'Angleterre, elle la suivit à Paris où sa destinée devait venir la trouver dans la personne du marquis de Newcastle, l'illustre vaincu de la mémorable bataille qui avait fait passer définitivement du côté des parlementaires l'ascendant longtemps incertain et disputé.

La timidité est peut-être de toutes les affections de l'âme celle dont les moralistes et psychologues se sont toujours le moins occupés, et dont ils ont le moins bien parlé, soit qu'ils l'aient estimée de nature trop puérile pour lui accorder attention, soit que leur expérience ne leur ait fourni à son sujet aucun renseignement digne d'intérêt. La vie de la duchesse de Newcastle est à cet égard un véritable document qui permet de combler quelque peu cette lacune. Elle est d'abord un bel exemple de l'égalité avec laquelle cette malfaisante affection sévit à la fois sur toutes les conditions, et contre laquelle ne peuvent prévaloir ni la naissance, ni la fortune, ni l'esprit. Elle confirme le nom d'infirmité que nous lui avons donné justement, car la timidité a tous les effets d'un mal physique, effets qui vont tantôt jusqu'à l'évanouissement, tantôt jusqu'à l'angoisse la plus cruelle. Elle prouve enfin que le mal est incurable, et que tous les correctifs qu'on emploie contre lui ne font que l'augmenter, et donner encore plus de prise à toutes ses malignités. Ces correctifs sont au nombre de trois ; la duchesse, selon les âges, les connut et les appliqua à tour de rôle, et aucun ne lui réussit. Jeune, sa timidité se renfermait volontiers dans le silence, elle répondait mal, ou à peine, et alors on disait : c'est une sotte. Plus tard, lorsqu'elle fut devenue bel esprit, appelant à son aide tout son courage, elle se répandait avec véhémence en flots de paroles qu'elle accompagnait de gestes trop expressifs, et on disait : c'est une ridicule. En tous temps enfin, mais surtout, semble-t-il, dans ses dernières années, elle réagissait volontiers contre

l'endurance silencieuse à laquelle sa timidité la condamnait par de violens accès de colère, et alors le monde disait : c'est une folle, *mad Madge of Newcastle*. Mais passons-lui la parole quelques minutes; elle-même a décrit quelques-uns des caractères de son infirmité, et elle l'a fait en termes excellens.

Je suis naturellement timide. Ce n'est pas que je sois honteuse de mon esprit ou de mon corps, de ma naissance ou de mon éducation, de mes actions ou des événemens de ma vie, cette timidité est dans ma nature et ne vient d'aucun crime. J'ai eu beau faire effort sur moi-même et me raisonner, j'ai trouvé que ce qui était inné était trop difficile à déraciner. Je ne me suis jamais aperçue que ma timidité eût souci de la qualité des personnes, mais seulement de leur nombre, car s'il me fallait entrer dans une compagnie de *Lazares*, je serais aussi décontenancée que s'ils étaient tous des Césars ou des Alexandres, des Cléopâtres ou des reines Didons. Je crois aussi avoir remarqué que ma timidité se traduit moins souvent par des rougeurs qu'elle ne contracte mes esprits en froides pâleurs. Mais, circonstance heureuse, cette timidité d'ordinaire a le temps de s'évanouir, de renaître et de s'évanouir encore avant d'être remarquée, et plus je juge la compagnie dans laquelle je me trouve folle et méprisable, et plus mal à l'aise je suis, en sorte que le meilleur remède que j'aie jamais pu trouver est de me persuader que toutes les personnes que je rencontre sont sages et vertueuses. La raison en est, je crois, que les sages et les vertueux censurent moins, excusent davantage, louent mieux, estiment droitement, jugent justement, se comportent avec politesse, agissent respectueusement, et parlent modestement, tandis que les sots et les indignes sont aptes à commettre des absurdités, et portés à être effrontés, grossiers, impolis, tant en paroles qu'en actes, oubliant ou ne comprenant pas bien ce qu'ils sont et ce qu'est la société où ils se trouvent. Et bien qu'il ne m'arrive jamais de me trouver avec de telles sortes de gens mal élevés, cependant j'en ai par nature une telle aversion que je redoute de les rencontrer, comme les enfans ont peur des esprits, ou comme d'autres ont peur de voir et de rencontrer des diables, ce qui me fait penser que ce défaut naturel qui est en moi (si c'est un défaut) est plutôt crainte que timidité. Mais qu'il soit ceci ou cela, je l'ai trouvé fort gênant, car il a souvent empêché mes paroles de sortir et troublé mes actions naturelles, me forçant à me contraindre ou à me laisser aller à des mouvemens désordonnés. Toutefois comme c'est plutôt crainte des autres que peureuse défiance de moi-même, je désespère d'une guérison complète, à moins que la nature aussi bien que les gouvernemens humains n'arrivent à un état de civilisation et d'ordre méthodique, où les paroles et les actions seront régies par le

pouvoir souverain de la raison et l'autorité de la discrétion. Une nature grossière est pire qu'une nature brute, autant qu'un homme est supérieur à une bête, et ceux qui sont de nature polie et de dispositions courtoises sont aussi près des créatures célestes que ceux qui sont grossiers et cruels sont près des diables.

Tous ceux qui pour leur malheur ont l'expérience de la timidité comprendront en lisant ce passage pourquoi ils ne se sont jamais sentis rassurés que dans la compagnie des gens supérieurs ou d'une éducation accomplie, c'est-à-dire de ceux qui logiquement devraient inspirer le plus de craintes.

A cette timidité la duchesse ajoutait, quoique fille, sœur et femme de Cavaliers, cette sorte de poltronnerie charnelle qui se rencontre presque chez toute femme, pour telle chose ou pour telle autre. Nous avons connu une personne de la nature la plus vaillante, que l'approche d'une vache rencontrée en plein champ mettait en fuite, la duchesse de Newcastle était ainsi. C'est elle qui en fait l'aveu, pensant justement que cet aveu ne pouvait faire douter de son courage. « Si mes plus proches étaient en danger, volontairement et joyeusement je donnerais ma vie pour eux, pareillement n'épargnerais-je pas ma vie, si l'honneur m'ordonnait de mourir ; mais dans un danger où ni mes amis ni mon honneur ne sont intéressés et où ma vie peut être perdue sans profit, je suis la plus grande *couarde* du monde, comme en mer, ou dans des endroits dangereux, ou les voleurs, ou le feu, et autres dangers semblables ; la décharge d'un fusil, voire d'une canonnière, va me faire tressaillir, et bien moins encore ai-je le courage de tirer moi-même un coup de fusil, ou bien, si une épée est dirigée contre moi par simple plaisanterie, j'ai sérieusement peur (1). » On voit que les objets de la *poltronnerie* de la duchesse étaient assez nombreux.

II.

Quelles que soient les souffrances que sa timidité lui ait imposées, Marguerite Lucas n'eut qu'à s'en louer. Elle lui dut le bonheur de sa vie, s'il est vrai, comme elle l'insinue, que c'est à ses rougeurs, balbutiemens et yeux baissés qu'elle dut de faire la conquête du vaillant marquis de Newcastle. « Mylord le marquis de Newcastle approuva ces craintes timides que tant d'autres condamnaient. »

(1) J'extrais ces lignes de l'édition que sir Egerton Brydges a donnée de l'autobiographie de la duchesse. M. Édouard Jenkins les a supprimées dans la sienne. Pourquoi ? Est-ce par crainte qu'elles ne pussent nuire à la duchesse dans l'esprit du lecteur ?

La conquête fut-elle aussi spontanée qu'elle affecte de l'insinuer? Selon certains témoignages, elle aurait été recommandée au marquis par son frère lord Lucas, et cette recommandation aurait été l'origine de son mariage. Mais s'il faut en croire un passage du journal de John Evelyn, il y aurait eu d'autres intermédiaires. « Visité encore aujourd'hui le duc de Newcastle, dont j'avais fait la connaissance en France de longues années auparavant, où la duchesse *avait eu obligation* à la mère de ma femme (lady Browne) pour son mariage; elle était sœur de lord Lucas et alors demoiselle d'honneur de la reine-mère; ils furent mariés dans notre chapelle, à Paris, » écrit Evelyn à la date du 25 avril 1667. On peut induire de ce passage que le mariage de Marguerite Lucas ne fut pas absolument exempt de tout manège mondain et qu'il ne se manqua pas de bonnes âmes féminines pour assurer le bonheur du marquis, alors fugitif, las et humilié. On devine assez aisément l'état d'âme du brillant chef des Cavaliers. Souffrant encore de l'affront secret que lui avait infligé le roi en lui substituant le prince Rupert dans le commandement du nord, vaincu à Marston-Moor contre sa volonté et ses conseils par l'héroïque imprudence du prince, il avait, par dépit plus encore que par désespoir de la cause royale, quitté définitivement la partie et s'était volontairement exilé sans autres ressources que les quelques pièces d'or qu'il avait sur lui au moment de la bataille; triste, irrité, solitaire, il avait besoin de consolation; cette consolation s'offrit à lui sous la forme d'une jeune fille, bel esprit, capable de partager ses goûts de virtuose et d'admirer ses talens de gentilhomme lettré, et il l'accepta avec l'empressement d'un homme à qui il était plus facile de renoncer à la gloire qu'au bonheur (1).

Marguerite Lucas répondit à ces espérances. Elle ressentit vivement l'honneur de cette alliance illustre, à laquelle quelques mois auparavant elle n'aurait pas osé songer, car la grandeur même a ses degrés, et il y avait loin de l'intéressante jeune provinciale qu'elle était alors à cet aimable et brillant seigneur, arbitre souverain de

(1) Ce mariage du duc de Newcastle a été l'objet d'une erreur absolument extraordinaire de sir Egerton Brydges. Il le place en Angleterre, avant la bataille de Marston-Moor, et montre les époux prenant ensemble le chemin de l'exil. Or c'est la duchesse elle-même qui s'est chargée de nous apprendre que ce mariage avait eu lieu à Paris, en 1645. « Monseigneur, étant arrivé à Paris, alla sans délais présenter ses humbles devoirs à Sa Majesté la reine mère d'Angleterre, chez laquelle ce fut ma fortune de le *voir pour la première fois*, et après qu'il eut séjourné quelque temps, il lui plut de m'honorer d'une attention particulière et de m'exprimer plus qu'une affection ordinaire, en sorte qu'il résolut de me choisir pour sa seconde femme. » Il est vrai que ce n'est pas dans son esquisse autobiographique, mais dans la vie de son mari que la duchesse nous donne ces détails. Faut-il en conclure que, lorsqu'il édita la biographie de la duchesse, sir Egerton Brydges n'avait jamais lu la vie du duc?

toutes les élégances, artiste d'une perfection impeccable dans tous les exercices du gentilhomme, modèle accompli des Cavaliers d'Angleterre, qui, de l'épée et de la bourse, venait de soutenir pendant quatre longues années le trône chancelant de Charles Ier. C'est un amour très particulier que celui de la duchesse pour son mari où se révèle en pleine évidence la *femme d'un mérite supérieur*, car c'est là ce qu'elle fut réellement et le titre qu'il convient de lui donner. Elle n'en fut jamais éprise, c'est elle qui le confesse ingénument (1), et cependant elle l'aima profondément, d'un amour fait de droiture et de bon jugement. Elle lui fut une compagne vaillante et dévouée pendant les années d'exil, une compagne loyalement soumise pendant les années de sa retraite volontaire après le retour. Comme elle ne pouvait guère se dissimuler que c'était à l'exil et au malheur qu'elle devait un tel mari, on serait tenté de croire que, par une délicatesse d'un tour noblement excentrique, elle voulut lui vouer une affection conforme aux circonstances qui le lui avaient donné, si elle n'avait pris soin de nous apprendre que cette manière d'aimer lui était naturelle et qu'elle n'en connut jamais d'autre. Laissons-la expliquer elle-même avec la bizarre éloquence qui lui est propre la nature de cet amour et la forme générale qu'avait prise chez elle cette plus tyrannique de nos passions.

Quoique je craignisse le mariage et que j'évitasse les compagnies des hommes autant que je le pouvais, cependant je n'eus ni la volonté ni la force de le refuser par la raison que mon affection s'était portée sur lui, et il fut la seule personne que j'aie jamais aimée. Avouer cet amour ne m'était pas une honte, au contraire, je m'en faisais gloire. Car ce n'était pas un *amour amoureux*. Je ne fus jamais infestée d'un tel amour, c'est là une maladie, ou une passion, ou l'une et l'autre chose à la fois, que je connais par ouï-dire seulement, mais non par expérience. Ce ne furent ni le titre, ni la richesse, ni la puissance, ni *la personne* qui m'invitèrent à l'aimer, mais mon amour fut honnête et honorable, parce qu'il eut le *mérite* pour objet. Cette affection trouvait joie dans le renom de sa valeur, plaisir dans les charmes de son esprit, orgueil dans le respect qu'il me montrait, triomphe dans les sentimens qu'il professait pour moi. Ces sentimens, il me les a confirmés par un acte du temps, scellés par sa constance, assignés par un inaltérable décret de sa promesse, et ils font mon bonheur en dépit

(1) C'est peut-être ce naïf aveu qui explique pourquoi l'esquisse autobiographique de la duchesse qui figurait dans la première édition de son livre intitulé : *Nature's pictures*, publié en 1656, fut supprimée presque aussitôt après. Il est permis de supposer que le duc, célèbre par ses bonnes fortunes dont sa femme le loue avec l'indulgence d'un cœur qui n'a pas de jalousies rétrospectives, aura été quelque peu blessé de l'aveu et obtenu la suppression de l'écrit qui le contenait.

des menaces de la fortune. Car, bien que le malheur puisse dissoudre et dissolve en effet souvent les affections basses, déréglées, dissolues et sans fondement, cependant il n'a pas de pouvoir sur celles qui sont unies par le mérite, la justice, la gratitude, le devoir, la fidélité et autres sentimens semblables... Ceux que distingue mon affection, je les aime extraordinairement et avec constance, non cependant follement, mais avec sobriété et attention, non pas en m'accrochant à eux comme un ennui, mais en veillant sur eux comme une servante. Cette affection ne prend racine que là où elle trouve ou croit trouver du mérite, et où les lois divines et morales me permettent de la donner. Cependant, je trouve cette passion tellement pénible que c'est le seul tourment de ma vie, car telle est la crainte que je ressens pour eux des méchans hasards de la mauvaise fortune, des accidens, de la maladie ou de la mort, que je ne suis jamais entièrement en repos.

Nous avons donné à cet amour le nom que la duchesse (1) veut qu'on lui donne, mais nous ne pouvons pas ne pas remarquer que les sentimens que nous venons de lui entendre exprimer seraient pour satisfaire le cœur le plus exigeant et qu'ils ne diffèrent en rien de ceux que la passion met en branle. Il est probable que la duchesse, dans la parfaite innocence de son cœur, s'est donné le change à elle-même sur la nature de ses sentimens et qu'elle a ignoré le nom qui était réellement le leur. Elle croit que son amour diffère des autres, parce qu'il s'est attaché au mérite plutôt qu'au titre ou à la personne, et elle ne réfléchit pas que la porte par laquelle l'amour entre dans l'âme importe peu, pourvu qu'une fois entré il occupe l'âme tout entière, et c'est justement ce qui lui était arrivé. Sur presque tous les points, elle fut un produit et une victime de l'éducation noble, et nous en avons ici une nouvelle preuve. On lui a tant dit et répété depuis l'enfance que l'amour dans les hautes conditions ne devait s'attacher qu'aux qualités morales, qu'elle croirait déroger si elle pensait autrement. Naïvement elle s'est fait accroire que son affection pour son mari était un amour d'estime, la vérité est qu'elle en raffolait, et que, par conséquent, elle connut cet amour amoureux qu'elle se flattait d'ignorer, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. A chaque instant, dès qu'il est question de son mari, elle trouve des mots, des accens, des élans où éclate la passion la plus vraie. — « Je ne m'ennuie pas d'être seule, pourvu que je sois près de mon seigneur et que je sache qu'il est en bonnes conditions, » dit-elle en parlant de son pen-

(1) Pour éviter l'inconvénient de changer de titres, nous donnerons aux Newcastle, sans distinction d'époque, le dernier et le plus haut qu'ils aient porté ; mais il est bien entendu que Marguerite Lucas n'était que marquise pendant toute la période de l'exil. Newcastle fut créé duc en 1665 seulement.

chant à la retraite. Et ne vous semble-t-il pas que dans la phrase que voici on découvre assez aisément ces craintes d'être négligé par l'être aimé, et ces inquiétudes jalouses qui tourmentent les cœurs vraiment épris? « Et véritablement je suis assez vaine, assez pleine d'infatuation, assez partiale par nature à mon endroit pour penser que mes amis ont autant de raisons de m'aimer qu'une autre, puisque personne ne peut aimer plus sincèrement que moi, et que ce serait une *injustice de préférer* une affection plus faible ou d'estimer la beauté plus que l'esprit. » Et ce dernier trait, après s'être accusée d'être prodigue à l'occasion par vaine gloire : « Quoique je désire paraître au mieux de mes avantages tant que je vis en vue du public, je consentirais bien volontiers cependant à me séparer du monde et à ne voir jamais d'autre visage humain que celui de mon seigneur tant que je vivrais; oui, je m'enfermerais comme une anachorète et je porterais une robe de frise avec une corde à la taille pour ceinture. » La fameuse *Nut brown Maid* de la ballade populaire a-t-elle jamais parlé avec plus de passion? Disons pour faire comprendre l'étendue du sacrifice dont la duchesse se déclare capable que la recherche des vêtemens était la seule faiblesse féminine que l'on surprenne en elle.

Le cœur le plus pur a ses mystères que la raison refuse de connaître, que la conscience refuse d'excuser, et que lui-même ne s'avoue que pour les ensevelir encore plus profondément dans le secret et le silence. Difficilement la même image le remplit toujours et tout entier, et sous les noms d'amitiés, de sympathies, d'affinités intellectuelles, mille formes de sentimens subtils trouvent moyen de s'y glisser. Si la duchesse n'a pas connu l'amour *amoureux*, comme elle s'en vante, a-t-elle été absolument à l'abri de cette autre forme de l'amour que notre Corneille a décrit dans une tirade *madrigalesque* de sa *Rodogune :*

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies...

Eh bien, avec tout le respect qui est dû à cette vertueuse personne, il ne nous est pas prouvé qu'elle n'ait pas connu quelque chose de ce sentiment pour le plus jeune frère de son mari, sir Charles Cavendish. Vaillant Cavalier, il avait fait, sous le commandement de Newcastle, toute la longue campagne de la première guerre civile, avait quitté l'Angleterre avec lui le soir même de Marston-Moor, et fut l'intime associé de son exil dans toutes les villes où il résida sur le continent, Hambourg, Paris, Rotterdam, Anvers, jusqu'au jour où il retourna en Angleterre pour y accompagner la duchesse, désireuse d'arracher, s'il se pouvait, des griffes des Têtes rondes quelques lambeaux de la colossale fortune de

son mari, et de diminuer ainsi les privations dont il souffrait. Sir Charles Cavendish ne revit l'Angleterre que pour y mourir, et la duchesse, qu'il y laissa, exprima les regrets que lui causait cette perte dans une page admirable de tendresse pompeuse que nous citerons plus tard comme exemple du style qui lui est propre. Mais à défaut de cette page, voici une petite pièce de vers, écrite du vivant de sir Charles Cavendish, d'où il vous semblera peut-être, comme à nous, qu'il s'échappe un secret de chaste, timide et religieuse affection.

Sir Charles est entré dans ma chambre pendant que j'écrivais ma *Reine des fées*. « Je vous en prie, m'a-t-il dit, lorsque vous verrez la reine Mab, présentez mes services à Sa Majesté, et dites-lui que la renommée a porté jusqu'à moi de hauts éloges et de sa beauté, et de la magnificence de sa cour. » Lorsque je vis la reine Mab dans l'intérieur de mon imagination, mes pensées s'inclinèrent humblement par crainte de trop peu de respect: baisant son fin vêtement tissé par la fantaisie, je m'agenouillai sur une de ces pensées, comme quelqu'un qui prie, et alors dans de doux chuchotemens, je lui présentai le message d'humble service qu'il lui avait gaîment envoyé. C'est ainsi que par le secours de l'imagination je suis allée à la cour des Fées et que j'en ai vu la reine.

Qu'il y a de délicatesse noble dans cette pensée à la fois chérie et refoulée, sur laquelle elle s'agenouille comme pour prier! Si c'est un aveu, loin d'accuser le cœur de la duchesse, il en prouve la parfaite pureté, et confirme ce qu'elle dit d'elle-même: « Je suis chaste à la fois par nature et éducation à ce point que j'abhorre toute pensée qui ne l'est pas. » A une femme de telle droiture il a suffi d'un certain degré de vivacité dans le sentiment pour lui faire comprendre le danger des sympathies les plus naturelles et les plus innocentes, et elle semble l'avoir senti, à preuve cette pensée si vraie et si franchement exprimée: « L'amour platonique est un entremetteur de l'adultère. » Les pensées et maximes de la duchesse sont parfois alambiquées, mais il y a un sujet sur lequel elles sont toujours d'une netteté parfaite, et c'est le sujet de la vertu féminine. Un ou deux exemples en passant, choisis entre dix autres: « Si une femme fait une tache à sa réputation, elle ne peut plus jamais l'effacer. » — « Un homme est aussi souvent déshonoré par l'indiscrétion de sa femme que par sa déshonnêteté. »

La duchesse fut puissamment aidée dans sa carrière de vertu par certaines qualités négatives qui sont peut-être les plus précieuses, pour le bon ordre d'un ménage et la tranquillité d'un mari. Jamais femme de si haute condition n'a été dénuée à ce point de

tout agrément de société et de tout talent mondain. Elle devait cette bienheureuse indigence en partie à son penchant pour la rêverie solitaire, et en partie à son éducation. Nous avons vu que lady Lucas avait fait enseigner à ses enfans tous les arts d'agrément en leur apprenant à les mépriser, et les enfans avaient écouté ces conseils. « Mes frères ne dansaient ni ne faisaient jamais de musique, disant que cela était trop efféminé pour des esprits masculins. Ils n'entendaient rien non plus aux cartes, dés et autres jeux semblables. » La *pratique* de la duchesse, pour employer son langage, était à l'avenant de celle de ses frères. De sa vie elle ne toucha cartes ou dés, et dès qu'elle fut mariée, elle renonça à danser, cet amusement « étant de nature trop légère pour n'être pas en désaccord avec la gravité de l'état conjugal. » Elle aimait trop la solitude pour être facilement complaisante aux exigences de la sociabilité ; faire ou recevoir des visites lui était une fatigue. De même pour les parties, banquets, festins et fêtes, son humeur volontiers morose s'en accommodait mal, et elle n'avait pas plus de goût à les présider que de plaisir à y prendre part. D'ailleurs les délicatesses de la vie matérielle la trouvaient insensible; sobre à l'excès, elle ne buvait que de l'eau, et dînait d'ordinaire d'un peu de poulet bouilli, ce qui suffit pour indiquer le peu d'aptitudes de son sens du goût et donne une médiocre idée de sa cuisine. En cela d'ailleurs ses habitudes se trouvèrent conformes à celles de son mari qui, tout magnifique qu'il fût, vivait avec une sobriété remarquable, ne faisant qu'un repas par jour et soupant d'un œuf et d'un demi-verre de sherry. Une circonstance contribuait encore à la tenir à l'écart du monde pendant ces longues années d'exil, elle ne pouvait converser qu'en anglais, n'ayant jamais pu apprendre aucune des langues du continent de manière à se faire comprendre. Son seul grand plaisir était d'écrire, mais de celui-là, par exemple, elle s'en donnait à cœur joie, d'autant plus qu'elle trouvait dans son mari, poète et bel esprit lui-même, un collaborateur toujours prêt. Elle ne sortait de cette retraite studieuse que pour faire de temps à autre un tour en voiture sur les promenades à la mode d'Anvers, où abondaient le beau monde des Pays-Bas d'alors et tous les étrangers de distinction qui étaient de passage dans ce carrefour européen. Ce n'étaient pas là des goûts ruineux, et il est probable que ce peu d'aptitude aux pompes et aux œuvres du monde contribua à faire régner un ordre relatif dans le train de maison de son princier époux, et à lui alléger quelque peu la gêne dont il souffrait. Sous le premier Empire on appelait *femmes essentielles* celles qui se distinguaient par des talens hors ligne pour la tenue d'une maison, la gestion d'un haut ménage et l'art de représenter en noble société, de manière à faire

sentir le rang plutôt qu'à amuser et séduire ; l'originalité de la duchesse de Newcastle fut d'avoir les talens de cette femme *essentielle* avec des goûts forcenés d'écritoire, alliance quelque peu bizarre qui se rencontre rarement.

Parmi les existences d'exilés, il n'y en a guère eu de moins douloureuses que celle de Newcastle, et cela tient à cette raison, faite pour ravir les psychologues, qu'il resta dans la mauvaise fortune exactement ce qu'il avait été dans la bonne. C'est un des curieux exemples qu'on puisse citer, que nous sommes toujours, en dépit des circonstances, ce que nous ont fait la nature et la longue habitude. Après Marston-Moor, il avait quitté si précipitamment l'Angleterre qu'il ne s'était pas donné le temps nécessaire pour prendre les précautions les plus indispensables, et qu'il dut débarquer sur le continent sans autres ressources que les cent livres sterling qu'il avait en poche le jour de la bataille. Une maigre somme, il faut en convenir, pour un tel homme : aussi dès son arrivée essaya-t-il de prendre quelques-unes des mesures qu'il avait négligées ; mais il y trouva des difficultés insurmontables. Ses biens étaient sous le séquestre, ses parens soumis à des embarras pécuniaires pareils aux siens, les communications avec l'Angleterre peu sûres, les intermédiaires rares et timides ; la gêne devint donc vite assez sérieuse, mais il eut l'art de ne jamais la sentir en ne renonçant pas une heure à ses habitudes de magnificence pendant ses dix-huit années d'exil. Au moment même où il empruntait à grand'peine 200 ou 300 livres sterling, il trouvait moyen de se monter une écurie de huit chevaux, et quels chevaux il fallait à l'homme qui avait la réputation d'être le premier cavalier de l'Europe ! Trois fois il fallut changer de résidence pour raisons d'économie. Lorsqu'il quitta la première, Paris, pour Rotterdam, voici dans quel équipage il en sortit : deux carrosses, trois chariots de déménagement et un nombre indéterminé de serviteurs à cheval. Avec la libéralité de Timon d'Athènes, il donnait ce qu'il n'avait plus, et rendait sous forme de cadeaux les prêts qui lui étaient faits pour soutenir son état, en sorte qu'il était le soir aussi embarrassé que le matin. C'est ainsi qu'à peine arrivé à Paris avec les fameuses 100 livres du jour de Marston-Moor, on le voit offrir à la reine sept chevaux sur neuf qu'il avait achetés aussitôt après son débarquement à Hambourg. A Rotterdam, il tint grand état de maison pendant six mois, avec table ouverte à tous venans, particulièrement aux militaires. A Anvers, où il prit sa retraite définitive, il eut le coûteux honneur de traiter toute la famille royale, et il le fit en homme qui se souvenait de l'hospitalité fastueuse que dans ses jours d'heureuse fortune il avait offerte à Charles Ier dans ses châteaux de Bolsover et de Welbeck : « Monseigneur, lui dit en ma-

nière de remercîment son ancien élève Charles II, je m'aperçois que votre crédit peut vous procurer meilleure chère que ne pourrait m'obtenir le mien. » Cependant, en dépit des ressources qu'il tirait de l'amitié, de la famille, des souvenirs reconnaissans des grands services rendus à la cause royale (1), il avait à passer de durs momens. « Je ne me plains pas, pour ce qui me concerne, disait sir Charles Cavendish, mais vraiment ce que je mange ne me fait aucun bien en voyant comment mon frère est toujours si près de manquer qu'après un dîner il n'est jamais sûr du suivant. » Un jour, à Paris, son maître d'hôtel vint l'avertir qu'il lui serait impossible de lui servir son dîner, les créanciers refusant de faire plus longtemps crédit. « Vous serez obligée de mettre vos robes en gage, si vous voulez dîner, » dit-il en riant à la duchesse, et ce jour-là, en effet, on ne dîna que parce que la femme de chambre mit en gage ses propres bijoux. Mais c'était précisément dans ces momens de crise que Newcastle se montrait avec tous ses avantages; il faisait face à toutes les difficultés avec sa belle humeur d'homme d'esprit, et son assurance de grand seigneir. Lorsque les créanciers devenaient trop pressans, ou refusaient de continuer le crédit, Newcastle les mandait en troupe, puis lorsque toute la meute était assemblée devant lui, il les haranguait avec une si persuasive éloquence qu'il les renvoyait domptés, et si bien rassurés que non-seulement ils renonçaient à réclamer leur dû, mais qu'ils s'offraient à lui faire un crédit encore plus considérable que par le passé. Vingt fois, tant à Anvers, qu'à Rotterdam et à Paris, Newcastle a joué en toute honnêteté la scène de don Juan et de M. Dimanche, et toujours avec un plein succès. Ce miracle de l'éloquence et des dons de *charmeur* de son noble époux étonnait la duchesse elle-même, et volontiers elle l'attribuait à la volonté divine. « Certainement ce fut une œuvre de la divine

(1) Grâce aux détails très minutieux dans lesquels la duchesse est entrée sur ces années d'exil, nous pouvons faire le compte à peu près exact des sommes que le duc a pu se procurer pendant cette période besogneuse. La reine Henriette lui fit un don de 2,000 livres (50,000 fr.) et s'engagea pour ses dettes de Paris; son cousin le comte de Devonshire et le marquis de Hereford firent à eux deux 2,000 livres; le fils de sir Thomas Aylesbury, frère de lady Clarendon, fournit 200 livres; sir Charles Cavendish envoya d'Angleterre 200 livres; sa fille, lady Cheiney, lui donna le produit de la vente de son argenterie, plus 1,000 livres (25,000 fr.) de son douaire; son fils, lord Ogle, vint à différentes reprises à son secours pour des sommes non spécifiées, mais que l'on peut supposer importantes; 400 livres encore furent empruntées à Paris. A toutes ces sommes, il faut ajouter le douaire de la duchesse qu'elle s'empressa de réclamer à son frère lord Lucas dès que les difficultés devinrent trop sérieuses, ce qui restait de la fortune de sir Charles Cavendish après qu'il eut composé avec le gouvernement républicain, et enfin ce que lui fournit le crédit, sur lequel il vécut principalement pendant ces dix-huit ans. Une addition même sommaire de ces différentes ressources donnerait encore un total fort respectable.

providence, si ces marchands montrèrent tant de sympathie, de respect et d'honneur à mon seigneur, un étranger à leur nation, si malgré sa ruine et le peu d'apparence qu'il y avait qu'il recouvrât jamais son bien, ils consentirent à lui faire crédit partout où il vécut, en France, en Hollande, en Brabant, en Allemagne, de manière à lui permettre, à lui banni de sa patrie, dépossédé de son avoir, de vivre avec autant de splendeur et de grandeur qu'il le fit. »

Sir Charles Cavendish, un peu moins compromis que son frère, était aussi dans de meilleures conditions de fortune. Ses biens n'avaient été mis que sous une sorte de demi-séquestre, et, après la déroute finale des royalistes en Écosse, le parlement lui fit savoir qu'ils allaient être vendus sans délais s'il ne se hâtait de revenir en Angleterre composer avec le gouvernement. Son premier mouvement fut de se refuser à toute transaction, mais il en fut empêché par Édouard Hyde, sur la demande de Newcastle, et il fut décidé qu'il partirait en compagnie de la duchesse, qui, de son côté, essaierait d'arracher au parlement la part de propriété qu'il reconnaissait sur les biens séquestrés de la plupart des proscrits à leurs femmes et à leurs enfans. Ce fut un mélancolique voyage. En arrivant en Angleterre, ils étaient si peu munis d'argent qu'ils furent forcés de faire halte à Southwark, et que, pour payer leurs dépenses d'hôtellerie, sir Charles dut mettre sa montre en gage, un de ses ex-intendans n'ayant même pas pu lui procurer la petite somme nécessaire à cet effet. A Londres, elle retrouva ses sœurs et son frère aîné, mais que de deuils et que de ruines dans sa famille depuis son départ! Tous avaient vu leurs demeures détruites ou en avaient été violemment séparés. Lady Lucas était morte après avoir aussi vaillamment que vainement résisté aux assauts répétés des Têtes rondes qui lui rendaient de temps à autre de coûteuses visites, d'où ils revenaient approvisionnés de blé et de bétail, après force abatis de bois pour les nécessités de leur chauffage. Son frère cadet, sir Thomas Lucas, était mort d'une blessure reçue en Irlande. Plus lugubre encore avait été le sort de son plus jeune frère, sir Charles Lucas. Il avait été parmi les plus acharnés défenseurs de Colchester, et lorsque, après la défaite de Worcester, la ville, n'espérant plus aucun secours, eut été obligée de se rendre, il avait été exclu, avec un de ses compagnons d'armes, sir George Lisle, des garanties de la capitulation, et fusillé au pied des remparts par Ireton, le gendre de Cromwell. Cette exécution sommaire eut un si grand retentissement et produisit un tel effet de terreur sur les imaginations populaires que la légende s'en empara immédiatement. Quelques années après, John Evelyn, revenant de cet interminable voyage sur le continent qui lui rendit le

service de ne pas assister au spectacle de la guerre civile, y rencontra cette légende toute formée. On lui montra la place où les deux officiers avaient été fusillés, elle était entièrement nue, tandis que tout autour la terre était touffue du plus beau gazon, et on lui dit que jamais plus l'herbe ne pousserait là où le sang des deux Cavaliers avait coulé. Soixante ans après, du temps de Defoë, la tradition existait encore (1). Tant de deuils, si douloureux et si récens, n'étaient pas pour diminuer ce penchant à la solitude qui était naturel à la duchesse; aussi à Londres, où elle fit en tout une demi-douzaine de visites, vécut-elle exclusivement dans la compagnie de sa famille et serait-elle repartie sans avoir pris d'autre plaisir que quelques promenades à Hyde-Park, si elle n'avait trouvé dans les concerts qui se donnaient chez le musicien Lawes, l'ami de Milton, une distraction noblement assortie à la mélancolie de sa fortune.

Le séjour de la duchesse en Angleterre se prolongea inutilement un an et demi. Elle ne put rien obtenir du parlement qui lui répondit que les concessions faites aux femmes et aux enfans des proscrits ne pouvaient lui être accordées, parce que son mariage avait été conclu postérieurement à la mise hors la loi de son époux, situation qu'elle n'avait pas ignorée, et que, d'ailleurs, l'indulgence dont bénéficiaient d'autres exilés ne pouvait se porter sur l'homme qui avait été le plus grand traître de l'Angleterre. Cette sévérité n'est pas pour trop étonner quand on pense au rôle joué par Newcastle pendant la première période de la guerre civile, et la duchesse était par nature peu faite pour l'adoucir. Elle n'avait rien de ce qui fait la bonne solliciteuse, sa hauteur de caractère, qui était extrême, et cette timidité invétérée qu'elle nous a si bien décrite, lui défendant les manèges, assiduités et importunités qu'exige l'exercice de cet art fait pour moitié d'humilité feinte et pour moitié d'effronterie vraie. Elle s'aperçut donc très vite de son peu d'aptitude à ce rôle peu princier, et ne fit aucun effort pour se vaincre, n'étant pas de celles qui ont pour devise

(1) Cette exécution sommaire de sir Charles Lucas et de sir George Lisle est un des faits de la révolution d'Angleterre qui ont été le plus déplorés, mais le moins bien éclaircis par les historiens. La seule explication à peu près satisfaisante et portant la marque de la vraisemblance que nous en connaissions se rencontre dans un mémoire écrit par un des assiégés de Colchester et inséré par Defoë dans un livre d'impressions de voyages qu'il publia, en 1724, sous ce titre : *Tour à travers l'île entière de la Grande-Bretagne*. Selon l'auteur de ce mémoire, où la passion politique se fait si peu sentir qu'il est impossible de dire s'il est l'œuvre d'un royaliste ou d'un parlementaire, sir Charles Lucas aurait été exécuté parce que, fait prisonnier pendant les événemens antérieurs au siège, il avait été mis en liberté sur sa parole d'honneur de ne plus jamais porter les armes contre le parlement. Dès le début du siège, lord Fairfax l'avait averti qu'il serait passible de toute la rigueur des lois militaires et avait refusé obstinément de répondre à toutes les communications où figurait son nom.

secrète ce titre de la jolie comédie de Goldsmith : *She stoops to conquer*. Elle parut une fois, en compagnie de son frère lord Lucas, au comité chargé des mesures concernant les biens des proscrits, y reçut la réponse que nous avons dite, se tourna vers son frère pour lui demander de la conduire hors de ce lieu par trop *ungentlemanly*, et n'y retourna plus. Cependant, il paraît que les cancans de Londres la représentèrent courant de comité en comité : « Sois froide comme la neige, chaste comme Diane, tu n'échapperas pas à la calomnie, » dit Hamlet à Ophélia. La duchesse s'indigne de ces commérages et les dément, mais, en le faisant, elle nous révèle un détail important des mœurs d'alors ; c'est que les conséquences de la guerre civile et l'omnipotence du parlement non-seulement avaient fait pulluler les solliciteuses, mais avaient fait naître une classe inconnue auparavant de femmes d'affaires. « Les coutumes de l'Angleterre sont changées aussi bien que ses lois, puisque maintenant les femmes deviennent plaideuses, avocates, *pétitionneuses*, et autres choses semblables, colportant partout leurs causes propres, se plaignant de leurs griefs propres, s'exclamant contre leurs ennemis particuliers, se vantant des diverses faveurs qu'elles ont reçues des puissans,.. je n'entends pas parler ici des nobles, vertueuses, discrètes et dignes personnes que la nécessité force à se soumettre, à consentir, à poursuivre leurs réclamations, mais de celles qui n'ont rien à perdre et qui font leur métier de solliciter. » Plus heureux que sa belle-sœur, sir Charles Cavendish réussit à reconquérir ses biens, moyennant une composition de 5,000 livres sterling, et s'empressa aussitôt de racheter aux prix les plus onéreux les deux principales résidences de son frère, Welbeck et Bolsover, et ce fut une compensation de l'insuccès de la duchesse pour ce séduisant Newcastle que la fortune la plus adverse ne regarda jamais sans un sourire.

Ce voyage d'Angleterre ne fut cependant pas perdu pour la duchesse. Elle avait toujours aimé à écrire, et, dans les années qui avaient précédé son voyage, elle avait produit un in-folio qui s'appelait *World's Olio (Olla podrida du monde)*; mais dans les nombreux loisirs que lui faisait ce séjour prolongé à Londres, loin de son adoré seigneur, la rage de l'écritoire s'empara d'elle avec une violence sans merci. C'est de cette époque que date chez elle l'ambition littéraire, car la duchesse n'écrivait pas, comme d'autres grandes dames, pour le jeu et le plaisir : elle écrivait par ambition de se conquérir une renommée qui fît vivre sa mémoire ; elle en fait l'aveu, et dans ces termes mêmes. Elle écrivit à Londres des poèmes, des fantaisies philosophiques, des allégories morales, des essais de drames et de comédies et toute la copie néces-

saire pour un in-folio de grosseur respectable (1). Mais ces travaux mêmes ne parvenaient pas à lui faire oublier son époux adoré. Il lui tardait d'aller les continuer en sa compagnie, et, malgré son affection pour son beau-frère, sir Charles Cavendish, déjà aux prises avec le mal qui l'emporta peu après, elle repartit pour le continent. C'est qu'en Newcastle elle trouvait mieux qu'un juge indulgent, elle trouvait en lui un conseil et un collaborateur. Ils s'admiraient mutuellement et se le disaient en prose et en vers. La duchesse employait son éloquence à célébrer les vertus de son mari; le duc écrivait des intermèdes et de jolies chansons, à la façon des dramaturges de l'époque précédente, pour les comédies et les drames de sa femme. Cependant, pour bien marquer les nuances, il faut dire que cette admiration mutuelle semble avoir été plus entière et plus franche chez la duchesse que chez le duc. Elle se plaisait à lui rapporter l'honneur de ses propres poésies et à le dire humblement son inspirateur. « Je ne suis pas poète par nature ni éducation, dit-elle dans une petite pièce où elle présente ses poèmes au lecteur; mais je suis mariée à un spirituel poète dont le cerveau est un printemps riant et frais où croissent les fantaisies et où chantent les Muses. Souvent, inclinant ma tête, je deviens toute attention pour attraper ses mots au passage et ne pas laisser échapper une de ses fantaisies. Dans ce jardin splendide de belles choses, je prends de quoi me faire un bouquet de vers, et moi qui n'ai pas de jardin qui me soit propre, je cueille dans le sien des fleurs toujours nouvellement écloses. » On peut supposer, au contraire, quelque peu de courtoise ironie dans les éloges que le duc donne aux poèmes de sa femme, dans une pièce très gentiment tournée : « J'ai lu vos poèmes, et j'aurais souhaité qu'ils fussent miens en admirant les riches ornemens de chaque vers; vos fan-

(1) Nos ancêtres aimaient les titres longs et détaillés, donnant non-seulement l'idée générale du livre, mais la nomenclature de ses diverses parties et l'indication des matières épisodiques. En Angleterre, cette habitude avait prévalu plus encore que sur le continent, et la duchesse a trouvé moyen de l'exagérer. La citation *in extenso* d'un de ses titres, qui d'ordinaire n'occupent pas moins d'une page entière, paraîtra peut-être curieuse : « Peintures de la nature représentées au vif par le pinceau de l'imagination, écrit par la trois fois noble, illustre et excellente princesse, la dame marquise de Newcastle. Dans ce volume, on trouve diverses histoires inventées de choses naturelles, comiques, tragiques, tragi-comiques, poétiques, romanesques, philosophiques et historiques, à la fois en prose et en vers, quelques-unes tout en vers, quelques autres tout en prose, quelques autres mélangées, partie en prose et partie en vers. Il y a aussi quelques essais moraux et quelques dialogues, mais ils sont par-dessus le marché, comme les treizièmes pains sur la douzaine d'un boulanger. Il y a aussi tout à fait à la fin une histoire vraie où il n'y a aucune fiction. » — Cette histoire vraie était son esquisse autobiographique qui portait encore ce titre particulier : *Relation véridique de ma naissance, de mon éducation et de ma vie.*

taisies nouvellement nées, et en telle abondance, ont de quoi faire rougir nos poètes et les décider à ne plus écrire. Oui, le spectre de Spenser vous hantera la nuit, et Jonson ressuscitera, gonflé du venin du dépit; Fletcher et Beaumont, troublés dans leurs tombeaux, chercheront quelques grottes plus profondes et mieux cachées; et le noble Shakspeare pleurera, parce que ce qui lui est désormais réservé de plus glorieux sera d'être enseveli dans la même poussière que Chaucer. Le même noir oubli couvre tous ces noms, puisque vous les avez dérobés de leur renommée... Le pinceau de votre imagination surpasse celui de Van Dyck; votre tête est l'alambic où les Muses distillent la quintessence de l'esprit, élixirs de la fantaisie, essences si douces! Dans vos vers, vos nombres, exactement cadencés, marchent sur des pieds de velours. Je croyais vous louer; mais, hélas! ma manière de dire est à la vôtre ce que la nuit est au glorieux jour. » L'ironie est transparente, certainement, dans l'exagération de ces éloges; mais, même en lui faisant sa large part, il y reste encore assez de sincérité pour témoigner de l'estime dans laquelle le duc tenait les talens de sa femme. Ce qui n'empêche qu'il n'ait pu répondre, comme le veut une anecdote traditionnelle, à un ami qui le félicitait sur la sagesse de sa femme : « Ah! vraiment, une femme sage est une folle créature, » car une telle fureur d'écrire et si persistante ne peut aller sans entraîner certaines habitudes qui sont évidemment pour mettre hors de ses gonds, de temps à autre, le plus courtois des maris (1).

Nous avons quelques détails sur les habitudes littéraires de la duchesse; il est probable qu'elles ont plus d'une fois changé l'heure des repas ou fait manger au duc un déjeuner refroidi, ou renvoyé furieux quelque visiteur qui n'avait pas été admis, ou fait arrêter les gens de service dans les corridors pour savoir ce qui se passait dans les appartemens de Sa Grâce. Ces habitudes rappellent d'assez près celles de deux autres écriveuses enragées, lady Mary Hamilton, amie du chevalier Croft, qui fit tant endêver le pauvre Charles Nodier, qu'elle avait honoré de la correction de ses épreuves, et Mme de Genlis. Comme la première, elle écrivait et le jour et la nuit et composait entre deux sommeils. « Cette frénésie était tellement invétérée, dit M. Jenkins, qu'elle avait toujours près d'elle quelques jeunes dames pour lui servir de secrétaires; elles couchaient tout près d'elle, afin qu'au premier coup de sonnette elles fussent toujours prêtes à attraper au vol les fantaisies de ses veilles. Comme

(1) Un autre mot de Newcastle, celui-là rapporté par la duchesse, est encore à citer. Elle était sujette à de violens accès de colère, et lui dit un jour qu'elle ne s'emportait jamais que contre ceux qu'elle aimait le mieux. « J'espère, lui répondit-il, que je ne suis pas un de ceux que vous aimez le mieux. »

la seconde, elle avait l'habitude de parler ses vers et sa prose à haute voix, en se promenant à pas lents dans sa chambre, avant de les coucher par écrit, prétendant que, lorsqu'elle ne les parlait pas, ses conceptions en étaient refroidies et arrêtées. Elle redoutait tellement d'être gênée dans ses mouvemens de verve et dans les courses au clocher de son imagination, qu'elle avait pour principe de ne jamais revoir ce qu'elle avait écrit, parce que cette revision retardait, disait-elle, l'essor de ses conceptions nouvelles; de là la détestable ponctuation de ses écrits. A ces divers signes, vous reconnaîtrez une personne dont les inspirations étaient de tête plus que de nature et dont les pensées, obtenues par le branle cérébral qu'elle devait à ces habitudes de gymnastique et de pantomime, ressemblaient à cette chaleur qui s'engendre par le frottement. L'éloquence, la force, l'énergie et aussi la subtilité sont compatibles avec ces méthodes *mouvementées* de composition, mais rarement la simplicité, la naïveté, la vraie *geniality*, et presque jamais la grâce; et, en effet, cette dernière qualité est entièrement absente des écrits de la duchesse.

Elle nous a vanté avec enthousiasme la beauté de tous ses frères et ses sœurs; mais elle-même était-elle jolie? Il existe d'elle deux portraits : l'un peint à Anvers par Abraham van Diepenbach, élève de Rubens (1), qui est aujourd'hui, paraît-il, à Wentworth-Castle, dans le Yorkshire, l'autre qui se trouve à Welbeck, et qui est évidemment celui dont son moderne éditeur a placé le *fac-simile* en tête de la vie du duc. L'examen de ce portrait laisse la question assez indécise; car, peint postérieurement au retour, il représente une femme placée déjà entre deux âges et qui, de la jeunesse, n'a plus que le crépuscule. Mais vraiment elle est mieux que belle, car elle est sympathique au possible, tout le visage parle expressivement de véracité, de sincérité et de fidélité. Tout dans ces traits et cette physionomie inspire la confiance, même les défauts. De bonnes joues, un peu replètes, faites à souhait pour les baisers légitimes, et pas d'autres; de beaux gros yeux, tout larges ouverts, avec quelque chose d'un peu égaré, indiquent une personne fréquemment absente d'elle-même. Dans l'ensemble du visage, un caractère rêveur très marqué, et, sur les lèvres, une moue d'innocente bouderie. Il pouvait être, du reste, assez difficile à un peintre de représenter la duchesse au mieux de ses avantages pour une raison qu'elle nous a dite et qui apparaît clairement dans le portrait. Sa seule faiblesse féminine était la toilette, mais elle la comprenait d'une façon très particulière qui l'exposait à de nom-

(1) Et peint probablement dans la maison même de Rubens que le duc habita pendant tout son séjour à Anvers.

breuses erreurs d'élégance et à des retards plus nombreux encore sur les modes régnantes. Elle nous dit que dès son enfance elle prit grand plaisir « aux beaux atours, aux choses de modes, surtout à celles que j'inventais moi-même, celles qui étaient inventées par les autres ne me charmant pas du tout. Je détestais qu'on suivît mes modes, car j'ai toujours eu l'amour de la singularité, même dans les choses du costume. » Et voilà pourquoi elle apparaît dans ce portrait somptueusement accoutrée plutôt qu'élégamment vêtue. Ce qui, dans la jeunesse, avait été originalité, devint, à mesure qu'elle avança dans la vie, excentricité, et prit enfin des formes caricaturales qui firent d'elle la risée des élégantes et des courtisans de la cour de Charles II. Mais cette intelligence erronée des choses du costume n'est-elle pas une imperfection inhérente à presque toutes les femmes d'esprit; et, sur ce chapitre de la toilette, les plus vulgaires des mondaines ne retrouvent-elles pas sur elles une supériorité facile, mais incontestable? Le turban de Mme de Staël est célèbre, et George Sand n'a jamais su s'habiller, paraît-il, avec harmonie; il y a cependant des exceptions en tout, et nous n'avons pas besoin d'interroger bien longuement nos souvenirs personnels pour constater que le parfait bon goût dans les choses de la parure n'est nullement inconciliable avec les qualités les plus éminentes de l'esprit.

Ses dernières années d'exil s'écoulèrent dans les occupations littéraires que nous avons dites. Lorsque le retour de Charles II fut chose certaine, Newcastle fut le premier à l'aller féliciter; mais il était, il est permis de le croire, encore plus affamé de patrie que de royauté; car, sans attendre le départ du roi, ni retourner à Anvers, il s'embarqua précipitamment après avoir écrit à la duchesse qu'il la laissait en gage pour rassurer ses créanciers, et la chargeait de remercier à sa place l'édilité anversoise des services qu'elle lui avait rendus. Après s'être débarrassée assez aisément de ces divers soins, la duchesse partit comblée des vœux de bon voyage tant des créanciers que des édiles d'Anvers, qui lui offrirent comme cadeau de bon souvenir un petit tonneau de vin de choix. Lorsqu'elle eut rejoint son mari à Londres, son premier mot fut pour l'engager à se rendre immédiatement dans quelqu'une de leurs résidences, tant son goût de la retraite était vif, et tant sa timidité naturelle lui faisait redouter le monde, qu'elle voyait cette fois tout prêt à la saisir. Pour des raisons délicates que nous dirons en esquissant le portrait du duc, Newcastle n'avait pas besoin de bien grandes sollicitations pour accéder à ce désir de sa femme; il alla donc présenter à son royal élève ses hommages, mais non plus ses services, lui demanda permission de s'éloigner de la cour, et

partit le lendemain pour ses domaines du Nord, échangeant ainsi l'exil forcé du continent contre un exil volontaire au sein de la patrie. Les deux époux ne sortirent plus de leur retraite, et, à vrai dire, ils n'en avaient guère besoin, les gens d'esprit, dont le duc aimait le commerce, venant les y visiter, et les éloges, dont la duchesse était particulièrement friande, affamée comme elle l'était de gloire, venant l'y trouver sous forme de complimens, d'épîtres universitaires et autres variétés de cette flatterie littéraire qui ne manque jamais aux puissans. M. Jenkins nous donne le texte d'un de ces complimens, qu'il appelle justement audacieux, celui des membres de l'université de Cambridge : *A Marguerite première, princesse des philosophes, qui a dissipé les erreurs, apaisé les différences des opinions et rétabli la paix dans la république des lettres!* Il est douteux que même en Italie, et dans les époques les plus serviles, on ait jamais eu à un plus haut degré l'impudence de l'adulation.

Ils exécutaient cependant de temps à autre de courts voyages à Londres, mais le souci de leur gloire littéraire y avait plus de part que l'envie de se recommander aux puissans du jour. Lorsqu'ils apparaissaient, ils faisaient aux courtisans, qui florissaient alors, l'effet de deux pièces vivantes d'un musée d'antiquités. Un de ces voyages est resté presque célèbre, celui qu'ils firent en 1667, le duc pour lancer sa comédie de *Sir Martin Marall*, faite en collaboration avec Dryden, la duchesse pour voir représenter une élucubration dramatique de sa façon qui s'appelait *les Amans fantasques*, et probablement aussi pour l'impression de la Vie de son mari, qui est justement de cette date. La duchesse parut à tous tellement surannée qu'elle arrachait un sourire d'ironie, même aux plus indulgens et aux plus amis. « Je suis allé aujourd'hui faire ma cour au duc et à la duchesse de Newcastle, qui sont récemment arrivés du Nord, à leur maison de Clerkenwell. Ils m'ont reçu avec une grande bienveillance, et j'ai été tout à fait charmé par les extraordinaires et fantasques costume, accoutrement et conversation de la duchesse, » écrit John Evelyn à la date du 18 avril. On ne s'entretenait dans Londres que de ses excentricités, si bien qu'un autre *diarist* du temps, Samuel Pepys, curieux de voir une personne dont il se faisait tant de récits, guetta pendant plusieurs semaines toutes les occasions de la rencontrer. C'est une véritable course au clocher des plus amusantes. Comme il était aussi assidu aux représentations dramatiques que son confrère Evelyn l'était aux sermons, c'est au théâtre qu'il alla d'abord la chercher. Il ne l'y trouva pas, et quelques jours après il se rabattit sur la cour, où elle n'était pas davantage. « 11 avril. A White-Hall,

pensant y voir la duchesse de Newcastle, qui devait venir ce soir à la cour faire visite à la reine. Toute l'histoire de cette dame est un roman, et tout ce qu'elle fait est romanesque. Ses laquais sont en habit de velours, et elle-même en costume du temps jadis, à ce qu'on dit. Elle assistait l'autre jour à la représentation de sa pièce, *les Amans fantasques*, la plus ridicule chose qui fût jamais écrite, mais elle et son mari ont été absolument ravis de la représentation, et elle a fait de sa loge ses complimens et remercîmens aux acteurs. Comme on s'attend qu'elle vienne à la cour, il y a quantité de gens qui s'y rendent pour la voir, comme si elle était la reine de Suède; mais j'ai perdu mes peines, car elle n'est pas venue ce soir. » Enfin quinze jours après, le 26 avril, il parvient à l'apercevoir passant en carrosse, mais cette vision est trop rapide pour satisfaire sa curiosité. « Rencontré milady Newcastle avec ses carrosses et ses laquais tous en velours; elle-même, que je n'avais encore jamais vue telle qu'on me l'avait souvent décrite, — car tout le monde parle aujourd'hui de ses extravagances, — avec sa toque de velours, sa chevelure tombant sur les oreilles, quantité de mouches noires sur le visage, à cause de boutons autour de la bouche, le cou entièrement nu, et un justaucorps noir. Elle m'a semblé une très aimable femme, mais j'espère la mieux voir le 1er mai. » Il n'a garde de manquer la date, mais voyez la fatalité, il ne peut pas mieux l'examiner à son aise que la fois précédente. C'est à Hyde-Park qu'a lieu la rencontre. « Nous y étions allés, et aussi presque tous ceux qui étaient là pour voir milady Newcastle, mais nous ne le pûmes, car elle était suivie et masquée par un si grand nombre de voitures que personne ne pouvait l'approcher; tout ce que je pus voir, c'est qu'elle était dans un grand carrosse noir orné d'argent au lieu d'or, avec des rideaux blancs, tout blanc et noir, et elle là dedans avec sa toque. » Heureusement la duchesse eut l'idée de vouloir assister à une séance de la société royale, alors nouvellement fondée, et ce fut pour Pepys l'occasion désirée.

Le récit qu'il nous fait de cette visite est d'une assez amusante vivacité. « 30 mai. Je suis allé à Arundell House (le siège de la Société) où j'ai trouvé beaucoup de monde dans l'attente de la duchesse de Newcastle, qui avait désiré être invitée à une des séances de la Société, et qui l'a été après beaucoup de débats pour et contre, car il semble que bon nombre y étaient opposés, et nous croyons que la ville va être pleine de ballades à ce sujet. La duchesse arrive bientôt avec les femmes de sa suite, parmi lesquelles la Ferabosco, dont on dit tant que sa maîtresse lui recommande de bien montrer sa figure et de mettre ainsi à mort les galans. Cette

Ferabosco (1) est vraiment très brune, et elle a de bons petits yeux noirs, mais somme toute, elle me semble une femme très ordinaire, sauf qu'on dit qu'elle chante bien. La duchesse a été une bonne et aimable femme, mais son costume est tellement grotesque et en même temps sa manière d'être si ordinaire que je ne l'aime pas du tout; je ne l'ai entendue dire quoi que ce soit valant la peine d'être écouté, si ce n'est qu'elle était pleine d'admiration, et encore d'admiration. Quelques belles expériences sur les couleurs, les pierres d'aimant, les microscopes, les liquides, lui furent montrées, entre autres une belle pièce de mouton rôti qui fut en sa présence changée en sang pur. Après qu'on lui eut montré ces expériences, et qu'elle eut encore crié qu'elle était pleine d'admiration, elle partit, accompagnée par divers lords qui étaient là, entre autres lord George Berkeley, le comte de Carlisle et un très joli jeune homme, le duc de Somerset. » Ce fut John Evelyn qui eut l'honneur de lui servir d'introducteur. « 30 mai. A Londres pour accompagner la duchesse de Newcastle (qui a d'énormes prétentions à la poésie et à la philosophie et a publié divers livres dans ces deux genres) à la Société royale. Elle y est venue en grande pompe, et a été reçue par notre lord président à la porte de la salle de nos séances, la masse portée devant elle, et diverses expériences lui ont été montrées, puis j'ai conduit sa grâce à son carrosse et suis rentré. »

Ce fut son dernier grand jour d'exhibition mondaine. Elle mourut sept ans après, en 1674. A Westminster, où elle repose près de son gracieux époux, au-dessous de la statue funèbre qui la représente un livre à la main, on lit cette épitaphe, qui aurait pu être composée par elle-même, tant elle porte la marque de son style habituel :

« Ici gît le loyal duc de Newcastle, et la duchesse, sa seconde femme de laquelle il n'a pas eu d'enfans : son nom était Marguerite Lucas, la plus jeune sœur de lord Lucas de Colchester, une noble famille, car tous les frères furent vaillans et toutes les sœurs vertueuses. La duchesse fut une sage, spirituelle et savante femme, comme en témoignent ses nombreux livres; elle fut une épouse très vertueuse, aimante et attentionnée, resta avec son mari tout le temps de son exil et de ses misères, et, lorsqu'il revint à ses foyers, ne se sépara jamais de lui dans sa retraite solitaire. »

ÉMILE MONTÉGUT.

(1) Probablement la fille d'un musicien de ce nom qui était au nombre des amis de Ben-Jonson.

DU

DANUBE A L'ADRIATIQUE

V[1].

LA DALMATIE.

I.

De grandes forêts silencieuses, où le tronc lisse du hêtre remplace le sapin rugueux, des rocs, puis encore des rocs, tout vibrans de chaleur sous un soleil de plomb, des rocs taillés en murailles, en bastions, en courtines, avec des crêtes menaçantes et des aplombs invraisemblables ; et, par-dessus cette forteresse, déjà faite à la mesure d'un Titan, une autre, puis une autre encore, élevant jusque dans les nuages une tête orgueilleuse ; — en bas, l'écheveau des vallées, sillons étroits creusés dans le bleu intense d'un horizon de montagnes nues ; trois cimes blanches qui semblent tourner sur elles-mêmes et vous suivre du regard : telle nous est apparue l'Herzégovine dans une course rapide. De pauvres villages musulmans dressent leur minaret au-dessus d'un tas de masures sordides, des marmots en guenille aux cheveux en broussaille, à la peau tannée, tendent la main devant les auberges, et la province entière, par leur voix, semble crier famine. Puis

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

ce sont des sourires fugitifs : un ombrage de noyers, un bout de prairie verte et fraîche, un village plus propre retranché dans une boucle de la rivière, sur un îlot de terre fertile. Un semblant de ville sommeille au bord d'un fleuve ; des officiers autrichiens, tout couverts de poussière, se reposent accoudés devant leur bière avec un geste las; quelques beaux gaillards à la tête petite, aux épaules énormes, à la démarche souple et fière, brigands de la veille, dont on raconte encore les méfaits, domptés aujourd'hui, mais non point apprivoisés, jettent un regard de travers à l'étranger qui passe : ils se meuvent avec aisance sous leur ciel torride, tandis que le vainqueur lymphatique souffle et s'éponge le front. Plus loin, c'est une blanche théorie de filles se rendant à l'église, la taille emprisonnée dans la lourde dalmatique, le front chargé de voiles et de sequins. De l'autre côté du torrent, une gitana au jarret d'acier saute de roche en roche et traîne après elle sa maigre progéniture. Voici Mostar, avec ses casernes massives, ses murs grisâtres, ses minarets mélancoliques sur le flanc nu de la montagne, et, au milieu de cette pâleur maladive, la note violente de quelques toits rouges. Voici les figures de marchands graves accroupis dans leur boutique et faisant le commerce comme on célèbre un rite solennel et funèbre. Une foule d'employés européens, dépaysés dans cet Orient triste, errant du haut en bas de la grand'rue, semblent des dogues à l'attache qui se promènent devant leur niche. Puis dans l'ombre grandissante, ce sont des bouillonnemens de cascades invisibles, des masses noires où la roche et la maçonnerie se confondent, et, sur le soleil couchant, l'angle aigu du vieux pont de pierre, débris d'un autre âge, romain par la base, turc par son renflement pareil à la bosse d'un chameau, ébréché, mais solide encore et tellement abrupt que, pour le gravir, il faut se cramponner à une rampe de fer.

Vite, hâtons-nous, courons vers le sud, sortons de cette prison de granit : la Narenta qui roule à nos pieds nous montre la route et raconte à chaque circuit le drame de son évasion. Elle semblait murée à jamais dans ce pâté de montagnes. Longtemps, elle tourne au milieu d'un labyrinthe inextricable, heurtant à toutes les portes, brisant son flot d'écume sur toutes les arêtes, tantôt suppliante et tantôt impérieuse, ici baignant le pied de ses geôliers immobiles, enlaçant le roc jeté en travers de sa course, là se frayant un chemin de vive force, hurlant, bondissant dans les entonnoirs où tourbillonne le troupeau de ses petites vagues affolées, tandis que les rocs sombres, témoins de sa fuite, semblent ébaucher de grands gestes pour l'arrêter au passage; victorieuse enfin et poussant joyeusement ses eaux bleues vers la mer, soit qu'elle ronge avec un sifflement continu le sable des rives, soit qu'elle remplisse de

vapeur et de tumulte ces longs corridors dont le soleil n'atteint jamais le fond.

Tout près de nous, quel est ce martellement continu, ce bruit de pics et de pioches qui parfois couvre la voix de la rivière? D'où partent ces explosions soudaines, pareilles à des coups de canon? N'est-ce pas une autre évasion qui se prépare? Ne dirait-on pas que la péninsule entière, avide d'air et d'espace, frappe à coups redoublés la muraille qui l'étouffe et lui barre le chemin de la mer? Des grappes d'ouvriers sont accrochées aux flancs de la montagne : ils grattent, ils creusent, ils piochent, ils font sauter la mine. On dirait qu'ils se hâtent pour regagner le temps perdu. Derrière eux, une longue raie jaune coupe géométriquement les caprices du sol et, demain, un ruban de fer posé sur ce talus rejoindra Mostar, Metkovitch et la mer. Pauvre vieille montagne! au moment où son empire s'écroule, on se sent pris de pitié pour elle. Depuis les Romains, elle dormait si tranquillement dans sa magnifique incurie! Son vêtement de broussailles dorées lui allait si bien! En s'éveillant un beau matin, elle a ressenti de terribles démangeaisons : toute une armée d'insectes rongeurs et grimpeurs, munis d'ongles de fer, fendant l'espace avec un bruit de ferraille et de sifflets, se terrant sous les tunnels ou suspendus au fil des viaducs, entamait son écorce vénérable. Toute la journée, c'est un vacarme à ne point s'entendre. Mais la nuit, l'oreille inquiète perçoit de grands soupirs dans les plaintes du vent et comme des lamentations de fantômes qui s'envolent : spectres, nains difformes, hallucinations, lambeaux de chants héroïques, rumeurs de guerre civile, tous les êtres fabuleux, tous les oiseaux de ténèbres, tous les souvenirs logés dans les creux de la montagne remontent à tire d'ailes vers les cimes. C'en est fait de l'antique Herzégovine aux flancs maigres, aux mœurs fières : un jour, on verra défiler ici, à la place des caravanes dépenaillées sur leurs tristes bidets, des wagons bondés de blé, des bœufs surpris de leur propre embonpoint, de jolis petits cochons mouchetés de noir et comme truffés d'avance, des cargaisons, des avalanches de pruneaux. Vision pantagruélique! Mais ce jour est encore loin. Pour le moment, ce qu'on emporte d'ici, c'est l'impression d'un enfantement laborieux; c'est le combat douloureux du présent et du passé; c'est l'effort gémissant des peuples vers la lumière et la lutte incessante contre la médiocrité, la pauvreté, quelquefois contre un sol rebelle. La lutte! elle est partout, dans ce vieux réduit des mœurs farouches et de l'Islam : guerre entre les élémens, guerre obstinée du torrent contre le bloc stupide qui s'oppose à sa marche; guerre de races, encore toute chaude;

guerre des religions qui se côtoient et se tolèrent en frémissant; guerre de la civilisation contre la barbarie; combat perpétuel livré par l'esprit de l'Europe à cette force d'inertie mille fois plus pesante et plus difficile à entamer que le schiste ou le quartz sous le pic des ingénieurs. Dans ces montagnes, toutes les résistances se sont donné rendez-vous pour un conflit suprême. Toutes les contradictions se reflètent dans la structure de ce sol tourmenté. Voilà pourquoi le voyageur se sent l'âme oppressée : il croit traverser un cercle de l'enfer de Dante et précipite ses pas vers le point lumineux qui luit à l'horizon.

Mais aussi quelle détente quand il arrive à la mer et quel souvenir que celui de cette première journée passée sur le golfe Adriatique! Tout est lumière, apaisement, quiétude. Les caps avec leurs airs de défi, les îles, pyramides tronquées, les montagnes à demi sous-marines, semblables à des monstres révoltés, tordant leur échine, toutes les colères de la terre se calment peu à peu sous la caresse de cette mer qui ondule au loin le long des rivages. Elle a des philtres, la nymphe aux yeux glauques, pour assoupir les géans foudroyés. Elle les embrasse et les berce d'une souple étreinte. Elle répand sur leurs crevasses béantes une vapeur impalpable. A son contact divin, les rochers stériles, les blocs sourds et muets deviennent beaux et nobles; et leur profil, enveloppé d'azur, prend à distance des airs de palais enchantés. Ils planent, ils voguent à leur tour comme ces montagnes légères des tableaux du Lorrain, qui dressent leur courbe diaphane dans le rayonnement du soleil levant.

Nous aussi, cette grande force nous emporte, nous berce et nous apaise, soit que le bateau glisse sur le cristal limpide d'une petite baie, soit qu'il fende au large les lames courtes et brillantes, bleues dans les lointains, vertes et frangées d'écume dans le sillage du navire. La côte dalmate file devant nous; et quelquefois de si près que nous distinguons, à travers le feuillage argenté des oliviers, tissu de gaze d'un vert pâle jeté sur les épaules de la montagne, des ruines à tournure noble qui se chauffent au soleil, des clochers, quelques pampres, quelques pins parasols, des recoins intimes où flotte une lumière douce, amortie par ces maigres ombrages. Terre pauvre, en somme, et qui n'a que la peau sur les os; charmante encore dans sa décadence et sans cesse embellie par le reflet de la mer; moins riche évidemment, moins capiteuse que l'Italie, sa voisine, mais gardant pour ses fidèles un parfum subtil de sauvageon, et la grâce des choses anciennes, un peu délaissées, que les pieds du vulgaire n'ont point encore profanées : tel un parc abandonné dont les parterres ont disparu sous les herbes folles et dont les

charmilles incultes semblent garder encore des échos d'autrefois.

J'ai retrouvé cette impression où je ne la cherchais guère : dans le livre indigeste d'un professeur allemand, le très honorable Franz Petter, membre de plusieurs sociétés savantes. Non que cet auteur montre, pour la Dalmatie, une complaisance aveugle; bien au contraire, il relève avec soin tous ses défauts. On y gèle en hiver, on y rôtit en été. On y meurt de soif, car la moitié des villages manque d'eau toute l'année, et l'autre moitié craint toujours d'en manquer : — « C'est vraiment le supplice de Tantale, dit M. Franz Petter, d'avoir sous les yeux une telle quantité d'eau (j'entends la mer) et de se sentir le gosier sec. Encore les rares sources que recèle la montagne ont-elles l'impertinence de se rendre à la mer par des conduits souterrains : de sorte que c'est du bien perdu. Parlez-nous des sources allemandes, qui coulent honnêtement à la surface du sol pour désaltérer les chrétiens. » — Vous avez raison, Franz Petter : la Dalmatie boit peu, se nourrit mal, se chauffe mal. Elle préfère aux bons poêles de Vienne l'incommode *brasero;* je veux même croire que vous avez vu, de vos yeux, trois femmes carbonisées à cause de la mauvaise habitude qu'elles avaient de mettre ce réchaud sous leurs jupes et de s'endormir dessus. Il n'en est pas moins vrai, grave érudit, que vous passâtes quarante ans de votre vie dans ce pays fantasque et que vous l'aimiez tout en le maudissant. Vous aussi, nouvel Ulysse, vous fûtes le prisonnier de Calypso; l'enchanteresse vous disputait à la poussière des bibliothèques et vous enivrait de son sourire au fond des grottes d'azur.

L'attrait de la Dalmatie n'est pas seulement un effet de palette. Il ne consiste pas uniquement dans le sentier de pourpre et d'or que le soleil couchant promène sur les flots nacrés, ni dans la lumière blonde qui s'étend le matin sur les montagnes lointaines : on en voit tout autant à Naples ou à Monte-Carlo. Ce qu'on trouve ici, c'est un moment de répit dans la lutte pour l'existence qui rend notre Europe si maussade. Autrefois, ces coins tranquilles abondaient : l'Italie en était pleine. Aujourd'hui, ses brillantes destinées ne lui permettent plus le *far niente.* Je le demande : où se réfugier de nos jours ? où goûter la douceur de vivre ? à Lisbonne? Les affaires d'Afrique ne le permettraient pas. En Espagne? Peut-être, au fond des sierras, dans quelques villages de contrebandiers. Mais en plaine, la politique envahit tout. Sur la côte où mûrit le raisin d'Alicante, on parle de suffrage universel. Quant à la pauvre péninsule balkanique, il y a longtemps qu'elle a perdu le sommeil. Je cherche en vain une pierre où reposer ma tête : partout l'humanité gémit, peine, imprime, disserte ou combat. C'est aujourd'hui que le poète peut dire :

A Gênes, sous les citronniers,
A Vevay, sous les verts pommiers,
. . . .
Partout où j'ai touché la terre,
Sur ma route est venu s'asseoir
Un étranger vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère...

Et cet étranger, c'est le démon de la politique. Il a visité la Dalmatie, mais sans y séjourner. Tandis que le reste de la péninsule s'évertuait, pérorait et se canonnait pour le déplacement d'une borne, cette longue bande de terre semée d'oliviers demeurait assez paisible derrière son rempart de cimes décharnées. Demain peut-être, les souvenirs ne lui suffiront plus; elle entrera dans le conflit des peuples. Mais aujourd'hui, elle se contente encore d'aspirations littéraires. Chaque habitant semble dire : « Voyez, hommes du siècle, hommes de fer et de sang : nous avons trouvé le secret du bonheur, et du haut de notre rivage nous contemplons votre agitation. Nous aussi, nous avons lutté, nous avons souffert et nous vous raconterons, si vous voulez, de belles histoires. Mais nous avons découvert enfin la beauté du ciel et de la mer, que nos querelles nous faisaient oublier. Le bruit léger de la vague qui murmure et meurt dans les roseaux d'une baie nous console de tout. Pendant que vous vous égosillez sur la place publique, nous chantons une barcarolle, et nous sommes heureux... »

Cette impression vous pénètre dès qu'on met le pied sur la terre dalmate : c'est, je crois, dans la jolie presqu'île de Sabioncello, qu'un isthme en miniature rattache à la terre ferme, comme un bijou de prix curieusement ciselé. Les habitans de ce coin de terre ont bravement combattu jadis. La double chaîne de murailles qui barrait l'isthme est encore debout, avec ses créneaux en or bruni. Deux jolis villages, qui se prenaient pour des villes, Stagno Piccolo, Stagno Grande, montent la garde sur les deux flancs de la montagne. Mais lorsque les dignes citoyens versaient charitablement de l'huile bouillante sur la tête de leurs semblables, leur sort était-il donc plus doux? Les deux Stagno sommeillent maintenant comme des Suisses sur leur hallebarde. Les coulevrines inoffensives ont roulé dans le fossé plein d'herbe. Des abeilles butinent sur le chemin de ronde. Les remparts ne sentent plus la poudre, mais la fleur d'amandier ou la jeune vigne nouvelle. Ils sont renommés pour leurs espaliers. Par la brèche, on aperçoit un morceau de campagne resplendissant sous la lumière de midi, avec un bras de mer qui scintille à l'horizon. A mi-côte, la tour du guetteur, crânement campée, toute fière de ses larges cicatrices, se tient au frais dans un bouquet de verdure, et semble un invalide chargé de veiller sur un square.

Et quelle grâce répandue dans les îles! Je ne parle pas seulement des plus grandes, ces princesses dépossédées, qui paient aujourd'hui la rançon de leur célébrité, Lésina, bien pauvre, et martiale encore sans son double château, Curzola, qu'on appelait autrefois Corcyre-la-Noire, à cause de ses bois, et qu'il faudrait appeler Corcyre-la-Chauve. Non, celles qui m'attirent, ce sont les plus petites : trop modestes pour tenter la convoitise des conquérans, elles ont mieux gardé, dans leur étroite enceinte, l'intime parfum de jadis, comme un flacon retient l'arome de la liqueur qu'il a contenue. Voici, par exemple, Lacroma, devant Raguse : on aborde par un degré de marbre dont les lignes roses s'enfoncent en tremblant sous les vagues. Les pins se tiennent gravement assemblés sur la rive; et tandis qu'ils chantent leur grand air monotone, le va-et-vient du flot sur la grève leur fait un accompagnement moqueur. Là, parmi les cactus et les roses, se dressent les murs peu sévères d'un couvent délabré. Les moines qui vécurent dans cette retraite ne devaient être ni chartreux ni trappistes. Cette mer un peu païenne arrête au passage le rêve mystique. On évoquerait plutôt, sur une telle plage, les entretiens d'un Socrate, c'est-à-dire un mélange d'enthousiasme et d'ironie, un essaim d'idées légères, ailées, vagabondes, sur un fond de grandes idées, simples comme l'horizon. Mieux vaut encore s'enfoncer en rêvant dans les sentiers que le pauvre archiduc Rodolphe a fait ouvrir ici, parmi les petits cyprès aux graines odorantes, les genévriers amers, et mille autres broussailles hérissées, luisantes, piquantes, d'une verdure rigide et forte, à l'épreuve du soleil et de la brise. Tout en suivant des yeux quelque voile blonde qui file dans les lointains, le promeneur se sent bientôt jeté en pleine féerie, transporté dans ces royaumes impossibles qu'enfantait l'imagination de Shakspeare. C'est ici qu'il faudrait placer *la Tempête*, ou *Comme il vous plaira.* Quand les rayons de la lune suspendent des gouttes de rosée sur les ronces et versent une suave clarté sur la blancheur des marbres, on ne serait nullement surpris de rencontrer Rosalinde marchant à petits pas dans l'ombre douteuse des allées, ou la divine Titania dirigeant les rondes des elfes. Et quand le vent du matin secoue les songes accrochés aux branches des arbres, dans cette solitude où rien ne marque le cours des heures, l'âme flotte indécise entre le rêve et la réalité.

Oui, quoi qu'on en pense à Zara, la vie est bonne et douce sur ces pauvres rochers que la mer découpe et polit avec amour, comme autant de piédestaux pour les temples et pour les acropoles... Un golfe s'ouvre : on ne voit d'abord que des points blancs au fond d'une rade; puis la silhouette d'un château fort, perché sur une colline; puis, au-dessus des toits, un dôme, une tour, le

profil familier du beffroi qui fait battre le cœur du marin. La main sur ses yeux, il regarde la ville grandir peu à peu. Dans la foule qui remplit les quais, il cherche à distinguer les tresses noires de sa femme, les mines barbouillées de ses marmots. Parfois un mouchoir s'agite derrière un store. Les objets deviennent plus nets, les fenêtres s'emplissent de visages sourians, le port s'anime. C'est un fouillis d'agrès et de voiles séchant au soleil, tandis qu'on cuisine, on dort, on chante, on aime, sur l'eau comme sur terre...

Est-ce l'effet du printemps? est-ce le privilège d'une civilisation aimable sur un sol embaumé? Je l'ignore. Mais il y a dans l'air et dans les gens je ne sais quoi de tendre, de suave et d'engageant qui vous transporte, vous enveloppe et vous pénètre. Le soir, lorsque nous débarquons à Gravosa, cela nous saisit d'abord, en respirant les bouffées qui s'échappent des jardins épanouis dans la fraîcheur nocturne. Sous les grands tilleuls, devant les remparts de Raguse, des couples enlacés circulent lentement parmi les feux follets des lanternes. Nous franchissons la poterne de la vieille ville. Il est tard; et cependant une foule compacte, à la fois joyeuse et tranquille, se promène sur un corso minuscule, au reflet rougeâtre de primitifs réverbères. Sous ce beau ciel tiède, c'est un roulement continu des pieds sur les dalles, un bourdonnement de ruche, le murmure sonore de toute une ville qui bavarde en sourdine. Des yeux noirs vous regardent à la dérobée, des tailles cambrées disparaissent dans l'ombre des ruelles, et des fusées de rires vous partent on ne sait d'où, comme des pois fulminans qu'on jetterait sous vos pas. Et quel rire! point méchant, point moqueur : frais et cristallin, tout pareil à la chanson de l'eau sur les marbres des fontaines. Nous entendrons souvent les éclats de cette gaîté; le matin, sur la place, lorsque quelque brune villageoise, court-vêtue, leste et brusque, passe en se pavanant devant une demi-douzaine de bellâtres désœuvrés, en vestons courts et pantalons collans; ou bien dans les rues de la ville haute, où chaque vieille fenêtre aux noires saillies a, pour égayer ses rides, une fille et un pot de fleur. La jeunesse fourmille dans ces antiques murailles. Il n'en faut pas beaucoup pour faire sortir toutes les têtes de leur trou. Un de mes amis fait cette expérience, de lancer en l'air un baiser au hasard dans la ruelle la plus silencieuse. Immédiatement, à ce bruit connu, vingt frimousses paraissent à tous les balcons, et c'est une cascade de rires qui, d'étage en étage, retombe en pluie de perles sur nos têtes. Ou bien l'on se met en route pour les sources de l'Ombla sous la conduite de deux jeunes batelières qui rament comme des galériens, tout en vous riant au nez de toutes leurs dents blanches et de leurs yeux verts. Le sexe fort fait une piètre figure, quand il est remorqué par le sexe faible.

Elles n'ont cependant rien de lourd ni de masculin, ces filles de la côte. Leur taille est souple; leurs mains vigoureuses ont de fines attaches. Ce n'est point de la graine slave ; mais plutôt quelque beau brin de race italienne jeté là par hasard, ou peut-être, qui sait? un rejeton de provenance plus lointaine encore : quelque retour des croisades oublié dans l'Adriatique. Et comme les villes dalmates mélangent toutes les races et tous les types, rien n'est plus amusant que de voir, un jour de marché, près de ces filles au fin corsage, les tailles épaisses des paysannes de l'intérieur, dans leurs longues chemises brodées. Rien n'est plus stupéfiant que de rencontrer ces dernières chez un bric-à-brac, en train de négocier leur pudique ceinture, une espèce de harnais de cheval incrusté de plaques de cuivre et d'agates grosses comme le poing. Qu'une femme puisse porter négligemment cette breloque et faire six lieues à pied, c'est ce qu'il faut voir pour le croire. Le fourmillement de ces marchés dalmates ferait la joie d'un peintre et le désespoir d'un ethnographe. Il perdrait son latin, cet honnête homme, à noter sur son carnet les particularités et physionomies d'une centaine de commères, piaillant sur une place dans trois ou quatre patois différens, bariolées de rouge, de bleu, de vert, vêtues d'une seule chemise ou de trente-six jupes superposées, portant des souliers plats ou de lourdes sandales, des coiffes blanches ou des chapeaux de paille. Le diable lui-même ne s'y retrouverait pas. Mais toutes les nuances disparaissent dans la gaîté générale. En terre dalmate, les races se sont de tout temps rapprochées sans se confondre; et même aujourd'hui, les efforts méritoires des journaux pour attiser les passions ne peuvent leur apprendre à se haïr. Slaves, Italiens, Morlaques, même les farouches Monténégrins s'apprivoisent, dès qu'ils descendent sur cette côte aimée du soleil : la douce ironie du ciel les force à s'embrasser. Puis, si les bourgeois discutent, le bas peuple conserve son insouciance. Il ne perd ni ne gagne aux changemens de maître. Qu'il dépende de Venise, de Vienne ou d'Agram, il manie, comme autrefois, le poinçon ou la lime, en sifflant sa chanson dans l'ombre des auvens. Comme autrefois, les petits métiers font bruire partout leurs fuseaux, tandis que les matrones, assises devant les portes, épluchent la tignasse des futurs citoyens.

Humeur enjouée, vive et légère! Gaîté que jadis on disait française! bienfait des dieux! ceinture de Vénus, écharpe d'Iris dont les couleurs changeantes consolaient de l'orage et faisaient le charme de la vie! Qualités aimables, qu'êtes-vous devenues? pourquoi faut-il vous chercher dans quelque coin perdu de l'Europe, que la fureur du siècle n'a point encore envahi? Mais par quel miracle cette goutte d'ambroisie est-elle restée au bord de la

péninsule, comme un peu de miel au bord d'une coupe amère et trouble?... La nuit monte. Des lumières brillent au fond du golfe. D'autres feux s'allument là-haut dans la paix du firmament, clair et pur sur nos têtes, brumeux à l'horizon. Une buée de chaleur s'élève de terre, sous la fraîche étreinte de la nuit d'Orient, et noie les dernières étoiles dans une sorte de langueur. Notre navire dort sur ses ancres. De temps en temps, un souffle de brise nous apporte un parfum de fleurs ou de foin coupé. Nous percevons le balancement rythmé du flot sur la grève. Et je songe qu'à cette heure le même flot tiède baigne de sa longue caresse tous les replis de la péninsule fatiguée. J'entends ce bercement des vagues, se répétant de promontoire en promontoire et de rivage en rivage, jusqu'à Lépante, jusqu'au Ténare, jusqu'au Pirée, — dans le silence des journaux et le court sommeil de la tribune aux harangues, — le long des Dardanelles assoupies, délivrées pour un instant de leur pesante faction, — à Thérapia, sur le Bosphore, où le murmure insinuant des flots mêle des rêves affectueux au sommeil des ambassadeurs : partout cette mer divine amortit les tracas du jour et répare autant qu'elle peut les sottises des hommes. C'est elle qui répand le calme et la gaîté sur ses bords alors même qu'on souffre et qu'on gémit dans la plaine et sur le mont. C'est elle, ce sont ces petites lames, brillantes et folles dans les beaux jours d'été, pleines de soupirs dans les nuits de printemps, qui ont entretenu l'heureuse légèreté des Grecs ou des Dalmates. C'est elle qui enseignait aux anciens cette jolie navigation côtière, à deux pas du rivage : alors, on ne cueillait que la fleur de chaque chose; on allait d'une île à l'autre; on piquait, comme l'abeille, dans le calice harmonieux d'une jolie baie ; on faisait des pointes vers la haute mer, sans perdre longtemps de vue les montagnes bleuâtres dont le rideau se ferme ou s'entr'ouvre à l'horizon. C'est elle encore qui a rompu l'élan des hordes barbares et fait mollir la rudesse du sauvage. Imaginez les sensations de ce primitif, lorsque, sortant des plaines interminables, il contemplait pour la première fois le sourire de l'Archipel ou de l'Adriatique; lorsqu'il échangeait son lourd chariot contre une barque agile ; lorsque la mer soulevait sa lourde enveloppe et mettait le bleu du ciel sous ses pieds. Je n'ai jamais vu partir un bateau sans penser à ce premier étonnement de l'homme porté par la vague, à cet essor de l'humanité rompant sa chaîne terrestre. Tenez, voici justement, dans ce petit port, une embarcation qui appareille : d'abord ce n'est qu'un bois grossier, peint de couleurs criardes, une voile jaune, rapiécée, grinçant sur des anneaux rouillés, un amas fourmillant de paniers, de légumes, d'hommes, de femmes et d'enfans. Puis, tout à coup, cette masse inerte s'ébranle et devient un grand oiseau qui glisse

à demi penché dans l'azur, en appuyant contre la brise la courbe de son aile. Ainsi naquirent la grâce, le mouvement et la vie. Ainsi les dieux sombres qui vivaient dans les creux des montagnes, les dieux indécis des steppes, les dieux cruels des empires trop peuplés, les dieux pensifs des sanctuaires inaccessibles furent chassés par les dieux jeunes, élégans et mobiles des peuples maritimes. Ceux-ci ne restent point accroupis dans l'ombre des temples : ils marchent, ils courent, comme cette Victoire de Samothrace dont le vent soulève la tunique flottante.

II.

Le dessin du monde antique était si beau, si simple! Quel plaisir d'en retrouver la trace sur les rives de l'Adriatique! Comme on s'aperçoit que notre Europe moderne a dévié dans sa marche, et qu'elle en souffre à présent! Réfléchissez à la conformation bizarre de cette Europe, où se lit encore toute l'incohérence des invasions barbares : tandis que les Phéniciens, les Grecs et les Italiens avaient peuplé d'abord les côtes, les ports, et fondé des villes près de l'embouchure des fleuves, nos rudes ancêtres, Slaves, Germains, ou même Gaulois, s'engagent dans les vastes plaines et tournent le plus souvent le dos à la mer. Autrefois, la civilisation était amphibie. Le domaine naturel de l'homme civilisé, c'était un mélange de terre et d'eau salée. De même qu'en naviguant on serrait de près la côte, de même, une fois débarqué, on ne s'écartait qu'avec répugnance de ce littoral tutélaire autour duquel grandissaient les états. Rome elle-même ne semblait voir, dans les provinces continentales, que des greniers d'abondance, des casernes ou des remparts. Elle ne s'éloignait qu'à regret de la Méditerranée. Nous avons changé tout cela.

Il est fort heureux sans doute que nos pères, destinés à peupler ces grands espaces vides, n'aient point eu trop tôt la nostalgie des mers du sud. Mais leur effort immense, inégal, et souvent disproportionné, a singulièrement déformé le monde. Longtemps nos pesans états, sortis d'un château fort comme le chêne sort du gland, furent confinés dans l'intérieur des terres. Lorsque de baronie en baronie, de royaume en royaume, ils touchèrent enfin les rivages, rien, dans leur structure, ne les préparait à naviguer. On eût dit des mastodontes que la nature imprévoyante n'aurait pas pourvus de nageoires. Il fallut réparer cet oubli par de tardives évolutions. N'est-il pas frappant que l'Angleterre, dans son île, ait poursuivi pendant plusieurs siècles la chimère d'un empire continental et n'ait découvert ses aptitudes maritimes que vers le temps d'Élisabeth? Et nous-mêmes, combien de fois n'avons-nous

pas payé du sacrifice de nos colonies notre éphémère prépondérance sur le continent! Que dire de la Russie, née dans les plaines sans borne et voyageant éternellement à la recherche d'un bras de mer qui ne soit point une impasse? Le colosse tâtonne et s'étire dans tous les sens, comme s'il était en travail d'organes maritimes. Que dire de l'Allemagne si profondément enlisée dans les terres? Pour la mettre à flot, n'a-t-il pas fallu lui adapter les organes des villes hanséatiques?

Ainsi, ni le merveilleux essor de la navigation ni l'expansion des peuples, plus merveilleuse encore, ni les grandes découvertes, n'ont pu réparer tout à fait ce vice initial de conformation dont les états modernes portent la marque, comme des êtres dont l'enfance robuste aurait été mal dirigée. La suite de cette croissance capricieuse, c'est, pour beaucoup de peuples, une sensation d'étouffement dans un territoire mal découpé; c'est la Méditerranée, de centre qu'elle était, devenue frontière; c'est l'Afrique et l'Asie abandonnées à l'Islam; c'est notre continent violemment séparé des autres par le contraste des mœurs et des religions; c'est notre mer gauloise disputée aux pirates barbaresques jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, et l'Archipel abandonné aux corsaires jusqu'au milieu du nôtre; c'est enfin l'Europe forcée de reconquérir péniblement les côtes qui formaient son ancien domaine, et réduite à déblayer les traces des légionnaires dans les sables de Libye. On peut le lui dire, au risque d'étonner son orgueil: avec ses sciences, ses arts, ses chemins de fer, ses canons, l'Europe sans doute est forte, habile, admirable si l'on veut, mais elle est médiocrement bâtie. Elle a trop négligé son lac intérieur. Elle boite du côté de la Turquie. Elle a perdu sa meilleure tête de pont, le Bosphore. Les peuples qu'elle a enfantés ressemblent à des géans longtemps prisonniers, qui, à force de s'arc-bouter contre les murs de leur geôle, ont fait éclater cette enceinte trop étroite pour se répandre en tumulte sur le monde, sans cesser d'ailleurs de se battre entre eux. Ils font penser aux esclaves de Michel-Ange, à leurs traits contractés, à leurs muscles tendus, aux bras nerveux qui secouent des chaînes, aux larges poitrines qui demandent de l'air. Ces créatures puissantes et tourmentées diffèrent autant d'un peuple antique qu'un chevalier du moyen âge diffère d'un soldat grec ou romain.

C'est qu'en effet le plan de Rome était tout autre. Avec les fragmens épars sur les bords de l'Adriatique, nous pouvons le reconstruire tout entier, comme Cuvier refaisait un animal sur la vue d'un seul ossement.

Nul terrain n'était plus difficile : sur la rive dalmate, une côte âpre, hérissée, vrai repaire de pirates, aussi mal famée

que la Cilicie, menace perpétuelle pour l'Italie grasse et plate; des populations sauvages, assez semblables à celles qui peuplent aujourd'hui les bouches de Cattaro, ne voyant dans le voisinage de la mer qu'une occasion de brigandage; des chefs de clans qui tranchaient du roitelet dès qu'ils pouvaient traîner une centaine de coquins sur leurs talons; çà et là, quelques villes grecques jetant des racines sur le sol barbare, cherchant la sécurité dans les îles, achetant des écumeurs de mer le droit de vivre et de trafiquer; des coins inexplorés, légendaires, avec des forêts impénétrables : tel fut à peu près l'âge héroïque de cette contrée, canton dédaigné par Hercule lorsqu'il purgeait la terre de monstres, digne théâtre de la grande et moult merveilleuse aventure du prudent Ulysse, rentrant chez lui par le chemin des écoliers. Certainement, Homère avait dans la mémoire une île de l'Adriatique, lorsqu'il décrivait la grotte de la nymphe aux beaux cheveux. Tout près de ce lieu de délices, Mercure aperçut, dit-il, un bois d'aulnes et de cyprès dans lequel perchaient les éperviers, les chouettes, les goélands criards, et tous les oiseaux qui vivent de la mer. Rien n'empêche de considérer Circé ou Calypso comme des reines de flibustiers. Quelques siècles plus tard, Circé s'appelait Teuta; elle avait une flotte dans l'Adriatique, et recevait les conseils d'Ulysse, qui, sous le nom de Démétrius, gouvernait avec perfidie la colonie grecque de Pharos.

Or, l'Hercule qui se chargea de nettoyer ce Palus-Méotide ne fut autre que le peuple romain. Selon sa coutume, il se rendit d'abord maître de la mer et relança les pirates jusque dans leurs cavernes, non sans peine : les rames se brisaient sur les rochers, les lourdes galères s'empêtraient dans les passes et souvent s'échouaient à l'embouchure des fleuves, comme des baleines harcelées par des centaines de barques. Mais la patience du géant ne se lassa point. Derrière les petits ports, trop disséminés, on vit s'étendre peu à peu le réseau continu des voies romaines; et tandis que ces peuplades indisciplinées, pleines de confiance dans leurs montagnes, faisaient face à la mer, les légions, débouchant du nord, les prenaient à revers. Les tribuns militaires portaient dans leur cuirasse des cartes d'état-major que nous possédons encore. Les centurions marquaient les gîtes et mesuraient les distances. Avec les itinéraires, nous pouvons reconstituer la marche des troupes; et l'indication des étapes est si juste, qu'elle permet aujourd'hui de retrouver la place des villes disparues. Ces puissans ouvriers politiques poursuivent avec une lenteur savante leur solide construction, exactement moulée sur la nature des choses; ils soudent les territoires et coulent les matériaux épars dans un ciment indes-

tructible. Les anciennes acropoles, les temples, les statues des dieux, même les nids de pirates, tout est pris, fixé à jamais dans cette forte maçonnerie, qui leur communique sa raideur et sa durée. En vain les populations illyriques se débattent une dernière fois sous l'étreinte; une secousse formidable ébranle le sol depuis le Danube jusqu'à l'Adriatique et trouble les dernières années d'Auguste : quatre années d'une guerre sanglante et la froide valeur de Tibère terminent ce que les conquêtes de la république avaient commencé.

Du même coup s'achève le système qui gravite autour de la Méditerranée, avec Rome pour centre et les routes militaires pour rayons. Ce grand lac intérieur transporte les flottes, les matériaux, les hommes, d'un bout à l'autre de l'empire. Le vaisseau qui le traverse dans toute sa longueur suit précisément la corde de l'arc que les légions décrivent pour gagner l'Afrique ou l'Asie. Jamais empire n'eut une base d'opération plus étendue, plus rapide et plus sûre que cette mer, dont tous les points convergent dans la direction de la ville éternelle, et qui concentre les efforts au lieu de les disperser. Vingt mers différentes, baptisées d'après les rivages, mers gauloise, ibérique, africaine, punique, égyptienne, la mer Égée, le Pont-Euxin lui-même, ne sont que les rameaux de ce lac romain qui pénètre, baigne, alimente et réconforte les membres d'une immense fédération. Désormais l'empire a deux faces : l'une sombre, tournée vers l'inconnu des plaines sans limite et des nations sans frein : là veillent les sentinelles, « un doigt levé dans l'attitude du silence; » là s'ouvrent des espaces indécis au fond desquels s'agitent les tribus inquiètes, travaillées par de sourds fermens. L'autre face est toute lumineuse : elle regarde les mers intérieures sillonnées de voiles, bordées de cités blanches, presque toujours encadrées de montagnes dont les pentes se couvrent de maisons de campagne, de jardins, de terrasses et de vignobles. Dans ce majestueux déversoir, les greniers d'Afrique et d'Asie jettent incessamment leur trop-plein. Les statues et les temples, répandus d'étage en étage, reçoivent chaque jour la première et la dernière caresse du soleil. A le considérer de haut et de loin, ce bassin maritime semble un ardent miroir d'où la vie et la chaleur rayonnent sur le globe, de la même manière que le soleil des Antilles, répercuté dans le golfe du Mexique, vient, à travers le *gulf-stream*, réchauffer les brumes de notre Europe. Ainsi la Méditerranée fut véritablement le régulateur de l'ancien monde.

Dans ce système, l'Adriatique accomplit, autour de Rome, sa révolution secondaire. Elle a désormais son cadre et son rôle bien définis. Elle tient, par Aquilée, l'une des clés de l'empire; là sont réunis les vivres et les fourrages de l'armée; là, les galères dé-

chargent les blés d'Afrique; là, trois grandes voies militaires s'enfoncent en éventail dans les trois provinces de l'Europe orientale : emplacement si bien choisi, qu'il a suffi plus tard de déplacer légèrement l'axe de l'Adriatique à gauche ou à droite, pour susciter la fière Venise ou l'opulente Trieste. Les villes qui s'élèvent sur la côte dalmate avec une étonnante rapidité ne sont pas moins heureusement situées. Zara, capitale moderne, est une colonie d'Auguste. D'autres, comme Narone et Salone, ont disparu. Mais Spalato, l'un des meilleurs ports de la côte, a poussé sur la première; et, quant à la seconde, elle était si bien le débouché naturel de l'Herzégovine, que, sans le savoir, les ingénieurs autrichiens ont logé, parmi les roseaux qui la recouvrent, la tête de ligne du nouveau chemin de fer.

Ce que la Dalmatie devint sous la domination romaine, les monumens l'attestent à chaque pas. Partout, les trophées noircis des arcs de triomphe, l'élégante rotonde des temples, les chapiteaux à feuilles d'acanthe, les aqueducs mutilés, jetant dans la campagne leur grande ombre inutile, les fragmens de route égarés parmi les sentiers abrupts, les amphithéâtres découronnés, les inscriptions, les pierres tumulaires, les pauvres victoires aux ailes cassées qui moisissent dans des coins verdâtres le nez contre la muraille, tout ce passé porte un cachet de grandeur qu'on n'a pas revu depuis. La Dalmatie, plus tard, a connu des jours glorieux; elle a célébré d'autres triomphes que ceux des proconsuls. Mais jamais elle ne devait retrouver une prospérité si égale ni un système si bien lié. Les débris romains, comparés aux créations plus récentes, ressemblent aux restes d'un être plus grand et plus fort, dont la charpente aurait été brisée en morceaux. C'est ainsi que j'interprète le vers de Virgile sur l'étonnement du laboureur quand il découvre les os des ancêtres : ce qu'il admire, ce n'est pas la stature de l'homme, toujours chétive; c'est la portée de ses œuvres dont la grandeur accable sa faiblesse; ce sont les ébauches de routes, dont il ne comprend même plus la direction; ce sont les voûtes massives des aqueducs, aujourd'hui desséchés, auprès desquels son ignorance meurt de soif. Dans leur langage, ces campagnes disent clairement que rien, pas même Venise, ne leur a rendu la paix romaine. Lorsque je contemplais, à Pola, les génies des tombes antiques pleurant, une main sur les yeux, et tenant une torche renversée, ce banal emblème de la douleur prenait un sens profond. Toutes ces petites figures gracieuses, dégradées par le temps, me paraissaient verser de vraies larmes sur le naufrage du monde ancien. Je me rappelais une belle légende racontée par Plutarque, et que vous pouvez lire dans Rabelais. Un certain soir, le patron d'un vaisseau qui se rendait de Grèce en Italie, faisant

son quart, entendit une voix surnaturelle qui lui commandait de publier partout que « Pan, le grand dieu, était mort. » Ainsi fit-il; et, tout tremblant, dès qu'il aperçut la terre, il monta sur la proue, criant de toutes ses forces : « Pan, le grand dieu, est mort! » Il n'avait, dit Rabelais, achevé le dernier mot, quand furent entendus grands soupirs, grandes lamentations et effrois en terre, non d'une personne seule, mais de plusieurs ensemble. — Oui, Pan est mort, et les petits génies des tombes ont raison de pleurer.

Parmi tous ces monumens, je cherche les plus significatifs, ceux qui représentent le mieux l'esprit de Rome, et je rencontre d'abord à Spalato le palais de Dioclétien. Au premier coup d'œil, on n'aperçoit qu'un amas confus de constructions parasites, relié de distance en distance par des restes de colonnes, criblé de petites fenêtres, avec des fleurs et des volets verts. On sait que toute une ville s'est incrustée dans ces vieux murs, quand les habitans de Salone fuyaient devant les barbares. Depuis lors, tous les oiseaux de passage ont abrité leurs nids de hasard sous la saillie des entablemens, bouché les grandes baies qui s'ouvraient sur la mer, empâté l'élégance des chapiteaux par de fragiles raccords, transformé les anciennes galeries impériales en basse-cour, et dormi, pondu, couvé dans la chambre à coucher de César. Au dedans, c'est un labyrinthe de ruelles sordides. Un ancien corridor du palais fait une rue tout entière, avec ses façades noires, ses portes basses, ses loques pendues en travers. Une sorte de moisissure suinte de ces vieilles pierres, derrière lesquelles fourmillent les générations nouvelles. Tout ce peuple chante et rit du matin au soir, car la ville a prospéré sur son fumier. Elle a même débordé hors de l'antique enceinte, comme d'un vase trop plein. Le long des quais, dans les cafés en plein vent, elle mène un train si joyeux, elle paraît si contente d'elle-même; elle fait, le dimanche, un si beau tapage de fanfares et de processions, qu'on croirait entendre des volées de martinets se poursuivant, avec des cris aigus, jusqu'à l'heure où ils se dispersent et s'endorment, la tête sous l'aile, dans les fentes d'un mur lézardé. Mais le soir, lorsque les bruits s'apaisent et que chacun rentre dans son taudis, alors, derrière l'écran des masures, plus haut que ce vain décor dont les couleurs vives s'effacent peu à peu, le profil auguste du palais se dresse dans son imposante majesté. Sous les lueurs mourantes du jour, son front chenu, ses yeux privés de lumière semblent se tourner vers la mer, comme à l'époque où le vieil empereur, accoudé sur sa terrasse, regardait l'empire d'Occident descendre avec le soleil et sombrer lentement devant lui, pour reparaître au levant, sur l'horizon de Constantinople. Puis, dans l'ombre croissante, à travers le fouillis des édifices, on distingue, à droite et à gauche, les lignes

fuyantes de son couronnement, squelette vigoureux dont la charpente soutient encore toutes ces vies humaines, rectangle colossal dont la face opposée, tournée vers la campagne, est sévère et nue comme le glacis d'une forteresse. Dès lors, le passé vous a reconquis, vous pourrez retourner le lendemain dans ce dédale : le tumulte des vivans ne vous fera plus oublier les morts. Vous ne vous lasserez pas de contempler ces portiques, sauvés par miracle au cœur même de l'édifice, noircis, léchés par les flammes ou rongés par le temps, et mariant la gravité romaine avec la grâce attique ; et ce petit temple rond, chapelle païenne enchâssée dans ce dédale, où le demi-jour des tympans éclaire les combats simulés de jolis amours rebondis, tandis que, dans la pièce voisine, une chapelle catholique étale des oripeaux fanés. Quand vous posséderez à fond les détours de l'immense palais, il apparaîtra devant vous comme l'image même de l'empire, dressant ses bastions du côté du continent, mais ouvrant sur les mers intérieures un portique hospitalier.

La même forte impression, vous l'éprouverez devant l'amphithéâtre de Pola : ces larges assises, ces blocs énormes à peine entamés par le temps, ces gradins circulaires sur lesquels les siècles ont déployé leur tapis de verdure, cette construction logique et simple, ces arcades répétées d'étage en étage, et dont la monotonie même vous saisit de respect, comme la marque d'une inflexible volonté, c'est peut-être le symbole le plus parfait du génie de Rome : une grandeur massive reposant sur des aplombs inébranlables, une circonférence fermée profilant sur le ciel sa courbe définitive et contenant l'esprit, comme le regard, dans un cercle de Popilius. — Et comme ce style est partout semblable à lui-même par la gravité, la décision, la tenue et la suite dans les desseins, si vous n'avez pas le temps de venir à Pola, entrez au Louvre : vous lirez la même phrase écrite sur les traits d'un César, d'un Auguste, d'un Trajan, d'un Marc-Aurèle. Cette simplicité de vues, cette énergie passionnée, vous les trouverez même dans la physionomie des mauvais empereurs, d'un Tibère, par exemple, car les lèvres minces du tyran vont avec le front vaste du chef d'état. Chez les pires, cette haute raison, qui est la conscience de Rome, a encore des éclairs et domine par moment toutes les bassesses. Ainsi dit-on des mauvais papes, que, s'ils ont failli comme hommes, ils gardaient jusque dans leurs désordres le sentiment des intérêts de l'Église : héritiers, par là, de l'esprit romain. Telles apparaissent, dans les galeries, ces longues files de statues impassibles, législateurs, soldats et diplomates aux larges tempes, aux cheveux courts, au visage impérieux, avec leurs yeux blancs tournés vers l'idée fixe : on a beau les savoir chargés de crimes,

l'ampleur de leur geste dépasse encore notre piétinement sur place.

III.

Laissons tomber le rideau d'azur que les cieux et la mer étendent sur la scène changeante de l'histoire. Fermons un instant les yeux : quand nous les rouvrons, le drame a changé. L'unité romaine est rompue; la libre vie des cités grecques recommence en plein chaos féodal, avec une force, un éclat, une poussée de sève, qui rappellent les plus beaux jours de l'antiquité.

Les restes de cette floraison, nous les trouvons partout sur la côte : dans ces charmans petits palais aux arches trilobées, qui nous sourient de loin, et qui trop souvent, de près, n'ont plus ni portes ni fenêtres, de sorte que le sourire de leur bouche édentée devient le rictus d'un squelette; — à travers les rues étroites de Spalato, de Sebenico, de Zara, sur les rinceaux délicats des ogives, à demi chrétiennes, à demi mauresques; — sur les balcons de fer forgé à panses rebondies; — sur ces grillages où le métal s'épanouit en guirlandes de fleurs, invention de mari jaloux qui dore la cage de sa belle et contourne en madrigal les barreaux d'une prison; — sur les marteaux de portes curieusement travaillés, où de petites têtes de bronze, tantôt gracieuses, tantôt pensives, sont usées aux angles par la main des pages. Voici les écussons des portails, d'abord primitifs et comme taillés à la pointe de l'épée, plus tard détachés de la pierre, plus animés, plus prétentieux aussi, avec des emblèmes, des panaches, des volutes, d'une fantaisie somptueuse et lourde; — les jolies tourelles à pans coupés, dans lesquelles on aperçoit, à la place des nobles dames, les bonnes femmes en camisole : tout cela si intime, si resserré, dans l'ombre fraîche des ruelles dont l'écheveau monte et descend sur le flanc des collines, — avec des familles de pêcheurs et d'ouvriers vivant à l'aise dans les palais en ruine, avec des arbustes poussant aux fentes des vieux murs, — qu'on n'a pas le loisir de s'attrister. Puis ce sont les édifices publics : la *Loggia* florentine, ou, comme on disait chez nous, le « Parlouër aux bourgeois; » on y venait délibérer en regardant le port : aujourd'hui le gothique flamboyant de ces piliers protège quelque vulgaire café; — la place si petite où l'on tenait des discours devant le peuple assemblé, bien commode aussi pour les séditions, car en un tour de main on cernait l'Hôtel de Ville et l'on enlevait tout « le Magistrat; » — les puits vastes, sculptés, dont la margelle est usée par les cordes : véritable institution publique, dans un pays toujours sec; ils sont fermés par de solides armatures de fer qu'on ouvre aux heures pres-

crites, et c'est alors un cliquetis de seaux de cuivre, un ramage assourdissant de fillettes ; — les églises à profusion, presque toutes rebâties, après quelque désastre, dans le style fâcheux du XVIIe siècle, et plus belles de loin que de près ; quelques-unes cependant gardant leur caractère : telle la cathédrale de Sebenico, édifice hardi, vigoureux et incorrect, qui reflète assez bien le génie dalmate. Les angles droits font saillie, la structure intérieure du monument s'accuse au dehors avec une franchise qui n'est pas sans grâce ; la voûte basse et bien arquée peut braver le vent de mer ; les larges fenêtres laissent entrer la lumière à flots. Évidemment cette communauté de marchands n'éprouve aucun tourment mystique ; elle ne subit pas davantage l'influence byzantine. Ses idées ne sont pas profondes, mais elles sont claires. Ses préférences sont pour l'Italie lumineuse, mais déjà plus banale, du XVIe siècle. Elle rêve, après fortune faite, la colonnade de Saint-Pierre. Elle admire les pompeux décors de Palladio. Voici du reste, sur le chevet du temple, la portraiture exacte de ces figures municipales. Ce sont des têtes en haut relief, sortant de la pierre jusqu'au cou, qui vous regardent comme à travers autant de lucarnes : larges faces rasées de près, respirant l'amour de la vie, triples mentons de moines joyeux, profils de marchands rusés qui s'allongent comme des museaux de renards, figures plus fines et plus fouillées de nobles hommes, toutes les conditions s'y trouvent. Le ton général est une vigueur de bon aloi, un épanouissement de sève qui fait éclater les formes convenues, une verve un peu rabelaisienne, dans le goût de notre maison Jacques Cœur, à Bourges ; en somme, tous les signes d'une santé robuste fouettée par la vie maritime et par l'agitation républicaine.

Parmi les républiques de la côte, deux types se détachent avec un relief extraordinaire, deux cités d'une ampleur et d'une renommée fort inégale, mais d'une ténacité pareille, car elles ont vécu libres l'une et l'autre environ mille ans, c'est-à-dire autant que Rome depuis sa fondation jusqu'aux Antonins : l'une et l'autre à peu près contemporaines dans la naissance et dans la mort, — je veux dire Venise et Raguse : toutes les deux, filles de la mer et de l'antiquité, transformées par le voisinage des grands états ; républicaines et pourtant assez souples pour se prêter aux combinaisons les plus féodales, sans perdre, à l'intérieur, la beauté des créatures simples ; étouffées lentement à la longue par la marche implacable des nations, comme Herculanum et Pompéi sous les cendres du Vésuve, mais quelquefois supérieures, dans leur décadence, « à cet univers qui s'arme pour les écraser ; » — endormies plutôt que mortes, car elles conservent, comme des plantes séchées sur place, leur port, leur grâce, et les moindres pétales de leur corolle ;

— très semblables par la structure, et très différentes par la destinée, car Venise, mieux ramassée sur elle-même, plus indépendante, plus orgueilleuse, poussa plus loin sa fortune et donna au monde des leçons de grande politique. Mais Raguse à son tour eut sa physionomie propre et ses maximes de gouvernement : moins forte, elle fut souvent plus honnête ; on respectait moins ses murailles que la fidélité de sa parole ; elle avait l'empressement du courtier, mais aussi le point d'honneur du commerçant, qui, par état, doit inspirer confiance : brave d'ailleurs à l'occasion, et sachant pousser jusqu'à l'héroïsme la probité du négociant. Il vaut la peine de s'arrêter dans cette petite ville où bat encore le cœur de la Dalmatie. Les anciens voyageurs qui se rendaient par terre à Constantinople n'y manquaient jamais.

Du mont Saint-Serge qui domine Raguse, on aperçoit à ses pieds, sur une bande étroite de roc que la mer entaille profondément, un dédale de toits, de clochers, de terrasses, de ruelles, serrés les uns contre les autres, comprimés dans un rempart du xve siècle. La montagne est tellement abrupte, que toute la ville semble étranglée, rejetée dans l'eau. Les bastions mordent sur les pentes, descendent en étages le long d'une jolie baie, disputent l'espace aux élémens, et projettent la saillie de leurs tours blanches sur le fond bleu de la mer. Ainsi la vieille enceinte, souvent réparée, marque d'un trait précis les bornes de la patrie. Dans cet étroit corset, sont logés tous les organes d'un petit état commerçant, belliqueux et dévot : de nombreuses églises, plusieurs couvens, des magasins, un port franc, des casernes, des hôpitaux, des fontaines, des palais, et des masures aussi, car il fallait tout défendre. Les édifices paraissent enchâssés les uns dans les autres. C'est un petit univers qui tiendrait dans un coquillage.

On entre dans la ville : la plus grande rue mesure trois enjambées ; la plus grande place n'a pas vingt mètres de largeur ; et sur cette place, on a pu faire tenir ensemble une cathédrale, le palais du Recteur, celui de l'évêque, les magasins de la douane, la tour du beffroi, plusieurs maisons de nobles, et cet éternel café qui, de nos jours, tient lieu de forum. Il semble d'abord qu'on se trouve en présence d'un décor savamment machiné, que des façades postiches ont été rapprochées par des trucs pour les besoins de la scène, et qu'au premier coup de sifflet tout va rentrer dans la coulisse. Les yeux cherchent involontairement le praticable sur lequel l'envoyé du Doge va descendre et chanter son grand air. L'illusion est d'autant plus forte que, derrière la cathédrale, quelques rues étroites et montantes, abritées par de sombres arcades, allongent artificiellement la perspective. On entrevoit là-bas des fenêtres sculptées, des écussons sur des portails enfumés. Du

reste, le décor est fait de pièces rapportées : le côté gauche représente une ville du moyen âge, et l'on s'attend à voir paraître, sous les ogives du palais du Recteur, des chausses collantes, des aiguillettes, des pourpoints, des barrettes de soie, et des panaches flottans sous le gonfalon de Saint-Blaise. Mais à droite, la face unie de la cathédrale, son œil-de-bœuf, ses volutes et ses guirlandes appellent des perruques, des talons rouges, et les gestes arrondis de quelques prélats poudrés. La toile de fond se lève, je veux dire : vous passez une porte, et la scène représente un joli port en miniature, avec un mur d'enceinte, comme à Gênes, un petit quai, une petite jetée, des petits bateaux, et des petits douaniers qui numérotent des petits tonneaux, tout cela grand comme la main, mais d'une perspective si juste que l'œil oublie bientôt les proportions. Maintenant, on peut frapper les trois coups; le drame historique peut commencer : vous ne seriez qu'à demi surpris, si le brave amiral Mathias Giorgi, s'avançant sur la scène dans sa cuirasse de Milan, le bâton de commandement à la main, vous racontait qu'ici même, en 1378, une flotte imposante appareilla pour aller combattre les galères de la sérénissime république.

Et si vous préférez la comédie moderne, attendez un peu : justement, huit heures sonnent à la grosse horloge du beffroi. Le soleil, déjà haut, dore les clochers de la ville, et le vent de mer fait onduler les platanes sur la blancheur des remparts. Alors, les descendans des anciennes familles sortent un à un des vieux palais armoriés. On ne les voit pas ceindre l'épée, ni se rendre à l'église en litière, précédés d'une douzaine de laquais pour faire écarter la canaille. Ces nobles hommes, dont les ancêtres comptaient déjà plusieurs quartiers à l'époque de la première croisade, endossent une redingote usée, se coiffent d'un vulgaire couvre-chef, décrochent leur canne à bec de corbin et se rendent, avec beaucoup de dignité, jusqu'au café de la ville pour savourer les nouvelles en buvant leur chocolat. Je crois d'ailleurs qu'une tasse leur suffit pour tout un jour. Ils ont le teint blafard de gens qui vivent de souvenirs et d'eau claire plutôt que de beefsteak. En fait, une tranche de bœuf saignant ne s'est peut-être jamais vue à Raguse. Ce qu'on y mange est exécrable. On plane au-dessus des préoccupations matérielles. En revanche, on s'aborde avec de grands saluts, où brille un reflet de l'ancienne politesse. On s'assoit avec lenteur, car on a du temps devant soi; puis on se raconte de très longues histoires. Peu à peu, le café s'emplit. Chaque nouveau-venu reçoit un accueil proportionné à la noblesse de sa race. Autour des tables de marbre, dans cet air d'estaminet qui sent le vieux cigare éteint, les voilà tous réunis, graves comme des sénateurs,

un peu bouffis, un peu pâles, mais présentant fièrement des profils de famille aussi authentiques que leur blason.

Et pendant qu'ils causent entre eux du passé, de l'avenir peut-être, dans la tour à claire-voie qui surplombe la place, un lansquenet de bronze sonne les heures sur une vieille cloche. Combien d'heures différentes le petit homme a laissé tomber de son marteau de fer dans l'éternité! Jadis, il frappait à tour de bras, joyeusement, lorsque les citoyens s'assemblaient sur la place publique pour écouter un édit du Recteur, un firman de la Sublime-Porte ou la dernière bulle du Pape. Un jour, de néfaste mémoire, on l'a vu s'agiter dans sa lucarne, brandir sa masse d'armes à tort et à travers, mêler les quarts et les demies, puis tout à coup culbuter sur sa cloche : ce fut dans le grand tremblement de terre de 1667. Il s'est relevé pourtant, bien meurtri, bien fatigué. Depuis ce temps-là, il n'a plus sonné que de longues heures monotones. En bas, au pied de la tour, les fils de l'antique Raguse continuaient leur promenade et leurs devis. Seulement, à chaque tournant de siècle, ils étaient plus pâles, plus désœuvrés, plus insoucians des minutes qui tombaient goutte à goutte sur leur tête. Le jour, découpé naguère en parcelles si précieuses, lorsqu'il s'agissait d'équiper une flotte, de combattre Venise ou d'aider le Turc, coulait maintenant sans intérêt, comme l'eau glisse entre les doigts; et cependant le cours du temps leur paraissait rapide, comme il arrive aux vieillards dont la décadence paisible ne connaît plus les mois ni les années. Une dernière fois, le marteau du petit homme a précipité ses coups. C'était en 1854, au moment de la guerre de Crimée. « Allons! disait-il, levez-vous! Courez au port! renflouez vos vieilles coques de navires! Naviguez, transportez pour le compte de vos anciens amis, les Français et les Turcs! » Puis, de nouveau, tout est rentré dans le calme, et rien n'a plus troublé le sommeil léger de la ville.

Que de souvenirs, pourtant, renfermés dans cette étroite enceinte! Quel magnifique essor, pour une aussi faible envergure! On est stupéfait quand on se remémore les dangers qui environnaient cette frêle république : les pirates, pullulant sur les ruines de l'empire et redoutables jusqu'au milieu du XVIe siècle; les incendies, la peste presque périodique; les tremblemens de terre, plus imprévus encore et plus funestes. Joignez à ces maux les risques politiques, les tracasseries des petits princes de l'intérieur, qui entraînent la cité dans de misérables querelles, au moment même où elle étend au loin son influence et traite de plain-pied avec les plus grands souverains. Ces procès de mur mitoyen sont le ver rongeur des petits états. Puis ce sont les embarras de la pro-

pagande religieuse, les ordres inexécutables qu'on lui envoie de Rome par des évêques remuans, dont l'ardeur fait bon marché des intérêts de l'état ; les conciles qui, sans mesurer les difficultés, interdisent le trafic avec les infidèles ou veulent entraîner Raguse dans la guerre contre les Turcs, ou bien encore lui donnent commission expresse de convertir les Serbes et les Bosniaques, c'est-à-dire d'achever, avec ses faibles moyens, ce que le roi de Hongrie, dans toute sa force, avait à peine commencé. Elle doit ensuite se défendre contre les Vénitiens, jaloux de cette sœur cadette : Venise lui fait une guerre acharnée, la soumet, l'enchaîne par des règlemens oppressifs, étouffe, autant qu'elle peut, son commerce, et ne peut cependant la détruire. Seule entre toutes les villes de la côte, Raguse tiendra tête à cette impérieuse voisine. Elle saura la combattre en l'admirant, devenir son émule et non pas son esclave. On entendra ces Slaves frottés d'Italien zézayer à la mode des lagunes. On verra les élégans de Raguse imiter l'air cavalier des patriciens de Venise, emprisonner leurs formes un peu épaisses dans des chausses étroites de couleurs écarlates, poser le bonnet à plume de coq sur une chevelure luxuriante, et, pareils à ces jeunes gens drus, fiers et délibérés des tableaux de Carpaccio, tenir d'une main leur livre et de l'autre la garde ciselée d'un poignard. Mais que la sérénissime république menace leurs privilèges : adieu le livre d'école et l'arme de luxe. Ils redeviennent Slaves et se défendent jusqu'à la mort. Après Venise, c'est le tour des grands états qui naissent, gagnent du terrain et bientôt vont toucher la mer. Les Louis d'Anjou, les Sigismond descendent en Dalmatie. Les Turcs, un peu plus tard, poussent devant eux la civilisation chrétienne. Si l'on pactise avec l'infidèle, que dira le pape? que dira l'empereur? Mais l'empereur est loin; nulle part il n'atteint la Méditerranée? Erreur! Il se fait partout une conjuration des forts contre les faibles. Madrid conspire avec Vienne, et Charles-Quint venge les griefs du roi de Hongrie. Encore une puissance à ménager. La pauvre barque ragusaine doit se mettre à la remorque des galions espagnols, et, bon gré mal gré, payer les folies d'un Philippe II. Plus l'Europe se consolide, plus les forces rivales des grands états se rapprochent et menacent de broyer au passage les cités de la côte, qui n'évitent Charybde que pour tomber dans Scylla.

Dans cette laborieuse carrière, Raguse se défend d'abord par son esprit civique : au XIIIe siècle, un incendie détruit la moitié de la ville et tous les titres de propriété. Les citoyens se querellent, se noient dans des procès interminables et, finalement, parlent d'émigration. Mais le patricien Vukassovitch, dans une harangue digne de Thucydide, gourmande les cœurs faibles, relève les courages : soudain, les esprits populaires sont retournés. On se les représente,

sur cette même petite place, devant leurs maisons fumantes, tombant dans les bras les uns des autres, pleurant d'attendrissement, jurant de s'entr'aider sans abandonner le rocher paternel. Éclairs de fraternité, sermens à l'antique, nuits du 4 août, dont nous connaissons les lendemains, mais qui sont peut-être les plus belles heures de l'histoire. Plus tard, à la suite d'une conspiration qui doit livrer à l'ennemi les portes de la ville, le père d'un des condamnés, nouveau Brutus, se montre sur la place en habits de fête, le jour même de l'exécution. De plus, les mœurs sont vigoureuses et même puritaines : édits contre le luxe déployé dans les mariages et les fiançailles, édits contre les baladins et faiseurs de tours. Le sénat demande à l'Italie des maîtres, mais il ne veut pas de ses bouffons. Cette race sérieuse et saine, naïve encore voisine de la montagne, comprend mal la plaisanterie et proscrit la licence. A Venise, on traitait les Ragusains de provinciaux. On entend d'ici les quolibets d'un beau fils à la démarche molle, de quelque effronté Zanetto, forcé, par décret, d'évacuer le territoire de la république et de rengainer ses rimes joyeuses. Quelles gorges chaudes il devait faire sur les longues figures slaves des sénateurs, sur leur allure pesante, sur leurs vêtemens noirs, sur leurs intérêts de clocher, sur leurs bicoques et sur les grossiers montagnards, leurs dignes vassaux! Cependant il se commettait, à Raguse, moins d'atrocités que dans la brillante Italie du XV[e] siècle.

De même, la foi religieuse y reste longtemps robuste : c'est quelquefois un embarras, mais c'est une force. On est touché de voir ces marchands sacrifier souvent leur intérêt à leur conscience et poursuivre l'hérésie aux dépens de leur clientèle. Au XIV[e] siècle, lorsqu'ils acquièrent la presqu'île de Sabioncello, ils remplacent tous les prêtres orthodoxes ou bogomiles par des franciscains. Dangereuse épuration, mais dont le premier effet, dans un petit état, est de laisser au mobile religieux tout son ressort. Plus méritoire encore est la ténacité qu'ils apportent dans l'exercice du droit d'asile. Aucune prérogative n'a soulevé autour d'eux plus de cris de colère et plus d'actions de grâces. Le barbare, voyant sa proie lui échapper derrière les murs de la vaillante petite ville, serrait les poings et grinçait des dents. Mais lorsque, poursuivi à son tour et traqué par un rival heureux, il trouvait un refuge à l'abri de ces mêmes murailles, il fondait une chapelle. Pas un traité dans lequel la république ne se réserve ce glorieux privilège; pas une occasion où elle ait négligé de l'exercer, depuis le XIII[e] siècle jusqu'aux temps modernes, soutenant un siège, au besoin, pour protéger la veuve fugitive du ban de Bosnie, malgré le délabrement de ses finances, qui la force à emprunter à Venise sur la garantie « d'une croix d'or contenant des reliques du Christ; » — et plus tard, recueillant

avec la même intrépidité les débris des chrétiens chassés par les Turcs.

Mais la fermeté de Raguse n'est pas du fanatisme. Elle sait, au besoin, composer et louvoyer. Au pape, qui la presse de combattre le Turc, elle répond, non sans éloquence : « Ne voyez-vous pas que je suis resserrée, entre chrétiens et musulmans, comme entre la mer et la montagne? Voulez-vous donc que je meure, et avec moi tant de couvens, d'églises, de reliques? Est-ce vous, très saint-Père, qui voulez m'étrangler par les mains du Sultan? Trouvez-vous, par hasard, que Venise n'est pas assez puissante et qu'il faut la débarrasser de la seule rivale qu'elle ait dans l'Adriatique? » — « Allez, mes enfans, répond le pape. Continuez votre petit commerce. Et même, si vous vendez aux mécréans de la poudre et des balles, nous fermerons les yeux. Nous ne sommes point forcés de savoir que ces engins diaboliques peuvent incommoder nos chers frères de Venise. » — Aussi, non seulement Raguse fut toujours exceptée de la défense de trafiquer avec les infidèles; mais, au XVIe siècle, elle obtint en cour de Rome l'autorisation expresse de leur vendre même des armes.

Les rapports de Raguse avec Venise sont un chef-d'œuvre de diplomatie. Tant qu'elle peut, elle évite la rupture ouverte. Vassale pendant plus d'un siècle, elle patiente et se tait. Lorsqu'enfin la protection du roi de Hongrie lui permet de secouer le joug, n'allez pas croire qu'elle s'abandonne à de basses représailles, comme les autres villes de la côte. Elle reconduit poliment le comte vénitien Marco Superanzio; puis elle envoie complimenter le Doge. Les Vénitiens ne sont pas en reste de courtoisie. On se sépare au milieu des fêtes; on allume des lampions sur le grand canal, pour masquer cette mortification. Lorsque, cent ans plus tard, Venise reprit l'avantage, elle se garda bien d'humilier à l'excès la petite république. Elle se contenta, pour tout hommage, du don d'une coupe d'argent. Les fiers Ragusains ne payaient ce tribut qu'en frémissant; mais le cérémonial était irréprochable. Tous les trois ans, le capitaine du golfe Adriatique, délégué pour recevoir ce tribut, se rendait au port Sainte-Croix. Il attendait l'envoyé de Raguse les rames hautes et la tente dressée. « Le sénateur de Saint-Blaise, dit Pouqueville, portant simarre noire, perruque tombant jusqu'à la ceinture, bonnet carré à la main, après avoir été salué de la voix et des instrumens, mais non du canon, était conduit à l'entrée du château de poupe, où il était reçu par l'amiral vénitien... »

On sent que ces antiques rivales se connaissent et s'estiment à leur juste valeur. En face des grands états continentaux, plus forts cependant, mais plus obtus, leur diplomatie montre à la fois moins d'orgueil et moins de ménagemens. La cité maritime, dans ses ra-

pides évolutions, sent qu'elle domine le lourd suzerain féodal. Aussi ne fait-elle nulle difficulté de prêter tous les hommages qu'on lui demande et de brûler un peu d'encens sous les épaisses narines de ce maître d'un jour. « Penses-tu, pourrait-elle dire,

... que ton titre de roi
Me fasse peur ni me soucie?
Un bœuf est plus puissant que toi,
Je le mène à ma fantaisie... »

Souvent l'esprit délié du marin politique mène le gros baron où il ne se doutait guère. On connaît l'histoire de la quatrième croisade que Villehardouin aurait pu intituler : « Comme quoy li barons de Franche partirent du port de Venisse pour prendre la chité de Jerusalem et furent bien esbahis de conquerre Constantinople pour le proufict et convenenche de Henri Dandole, duc de Venisse. » Raguse en usa longtemps de même avec les Hongrois ou les Turcs. Très attentive aux démêlés des grandes puissances, on peut dire qu'elle spéculait à la hausse ou à la baisse, selon le succès de chacune. Mais comme les fonds d'état n'étaient pas encore inventés, les différences se soldaient en protestations de dévoûment ou même en espèces sonnantes, dont la ville payait son repos. Elle mesurait, jour par jour et suivant les nouvelles, la dose de ses regrets et l'importance de ses tributs : tant pour un *ultimatum*, tant pour une bataille indécise, tant pour une victoire complète. Les Ragusains, si dévots dans leurs murs, n'étaient pas plus scrupuleux sur le choix des alliances qu'un François Ier ou qu'un Richelieu. Leur conscience leur commandait d'expulser les hérétiques, mais non de se brouiller avec les Turcs. On assure même que Raguse, « élevée, dit Pouqueville, au-dessus des flots de l'Adriatique, comme un poste destiné à observer les mouvemens qui ont lieu sur cette mer, » ne manquait pas de vendre deux fois ses informations à la Porte sur les projets des chrétiens, aux chrétiens sur ceux de la Porte. Il lui arriva, dans le courant du XVIe siècle, à la suite d'une expédition contre Tunis où ses propres galères figuraient dans la flotte espagnole, de féliciter en même temps l'empereur et le sultan sur leurs beaux faits d'armes. Cette politique nous paraît double : elle était nécessaire. Un homme qu'on serre à la gorge ne fait pas de tirade sur le point d'honneur. Il se défend comme il peut. De même un petit état que ses voisins empêchent de respirer librement : son premier devoir est de vivre. Il crie : « Messieurs, ami de tout le monde! » Il se fait humble, il implore, il supplie. Mais lorsqu'un stupide vainqueur veut lui arracher la dernière goutte de son sang ou la dernière parcelle de son indépendance, il se redresse, et l'on découvre enfin ce fond d'hé-

roïsme qui met la loi suprême dans le salut de la patrie. C'est ce qu'on vit en 1677, lorsque le vizir Kara-Mustapha, pour suffire à ses folles prodigalités, voulut saigner à blanc la république et la menaça des dernières rigueurs. Il y eut, ce jour-là, grand émoi dans le conseil. On était à bout d'expédiens. Le Turc se montrait inflexible. Alors partit pour Constantinople la plus singulière ambassade. Ces braves gens s'en allaient les mains vides, sachant d'avance quel sort les attendait, armés seulement de leur éloquence, mais décidés à souffrir toutes les tortures pour conjurer la ruine de l'état. On les jette en prison, dans un cachot infect qui avait servi de charnier pour les pestiférés. On leur apprend que l'un d'eux, retenu par un pacha, vient de succomber sous les mauvais traitemens. Réduits à cette extrémité, on les somme d'écrire au sénat. Ils écrivent en effet, mais pour inviter leurs compatriotes à ne pas fléchir. Le vizir lui-même, frappé d'admiration, les relâcha.

Peu à peu cependant, comme il n'est corps si sain qui n'ait son germe de mort, l'esprit civique tourne en morgue aristocratique étroite. Dès le XVIIe siècle, après le grand tremblement de terre, il faut presque une révolution pour ajouter une douzaine de familles nobles à l'aristocratie décimée. Encore les anciennes familles tiennent-elles ces parvenus à distance : ils se distinguent les uns des autres par les sobriquets bizarres de « Salamanque » et de « Sorbonne. » C'est une grande question de savoir, quand on se rencontre dans la rue, lequel saluera le premier. Un siècle de mesquines querelles suffit à peine à les mettre sur un pied d'égalité. Faute de renouvellement, la sève municipale languit et s'étiole. D'autre part, le patriotisme de clocher est égoïste : il n'a point entamé les campagnes. Dans les malheurs de la république, on voit fondre sur elle les paysans, ses vassaux : les populations de la montagne étaient demeurées sauvages, et Raguse, qui avait des comptoirs jusque sur le Danube, n'avait rien fait pour civiliser la banlieue. Le consul français Prévôt écrivait en 1750 : « L'orgueil des nobles, qui fait tout plier sous son autorité, s'offense d'être obligé d'accorder la moindre distinction à qui n'est pas de leur caste... » Puis, sous l'influence des jésuites, la foi religieuse devient intolérance et bigotisme : en 1667, la ville, à moitié détruite, au lieu d'accueillir tous les cultes, repousse une colonie de 600 orthodoxes qui demandaient à s'établir sur son territoire. Plus tard, elle refuse au boyard serbe Vladislavitch l'innocente satisfaction de construire une église dans son jardin et s'attire ainsi l'animosité de la Russie. Il semble que les transformations de l'Europe, et même la découverte de l'Amérique, l'aient moins affaiblie que les vices intérieurs de son gouvernement, paralysé par des traditions immuables. En 1805, à l'époque où Pouqueville l'a dépeinte, elle n'est plus que l'ombre

d'elle-même : le portrait qu'il nous en trace est celui d'une vieille dévote endormie dans les pratiques; elle règle avec une minutie ridicule le costume de ses magistrats, fait des anciennes dignités républicaines une mascarade, et n'a plus d'autre passe-temps que d'épousseter son musée historique. Lorsque le Recteur doit sortir, on crie dans les rues : « Sa Sérénité se rend aujourd'hui au dôme! » et Sa Sérénité paraît, « vêtue d'une robe rouge réparée de mille pièces, précédée d'un valet portant un parasol à bâton tordu, sculpté et doré. » Derrière, marche le sénat « dans de longues simarres noires frappées de vétusté, » le tout accompagné d'un cor de chasse et d'un violon.

Telle est cependant la vitalité de ce glorieux petit état, que de nos jours, dépouillé de sa souveraineté matérielle, il s'est fait une place à part dans ce domaine de l'intelligence sur lequel les conquérans n'ont pas de prise. Il est devenu l'un des principaux foyers de la littérature slave ; et d'autant plus exigeant dans ce royaume idéal qu'il est plus pauvre sur terre, il caresse de vagues projets d'union avec tous les Slaves, ses frères.

A qui perd tout, Dieu reste encore,
Dieu là-haut, l'espoir ici-bas...

L'espoir qui ne compte ni les heures, ni les jours, et qui, d'un bond, s'élance dans l'avenir le plus lointain. Le temps n'a plus de mesure quand on espère : cent années paraissent à peine un instant, c'est une goutte d'eau dans l'océan des âges. On joint sans effort les deux bouts de la chaîne, les gloires de la veille et la renaissance du lendemain. Cela fait vivre et supporter légèrement la mauvaise nourriture, la nudité des pauvres logis démeublés, l'aspect des petits soldats autrichiens, roides comme des pieux. On se console de tout lorsque le piéton jette sur les tables du café un paquet de journaux slaves : alors les conversations cessent, et tous ces visages un peu jaunis disparaissent derrière les feuilles déployées. Non, ils n'auront pas perdu leur journée, puisqu'ils auront partagé, pendant quelques minutes, l'ivresse de la grande Idée.

IV.

La Dalmatie tout entière est dominée par un autre souvenir : celui de l'absente dont la figure vous poursuit, la reine de l'Adriatique, Venise. Elle éclaire encore de son lointain rayon toutes ces modestes planètes qu'elle eut jadis pour satellites. Le génie vénitien jette des lueurs mourantes sur les palais en ruines. Il colore de son reflet les arabesques des façades noircies, les profils encore

fiers des édifices municipaux qui tombent lentement en poussière. Oui, Venise était l'âme de ce monde. Amis ou ennemis se réchauffaient à sa flamme. Elle a laissé sa signature sur les tours des guetteurs, sur les murailles des forteresses, sur les monumens publics, sur les fontaines, sur les portails. Partout le lion de Saint-Marc, avec sa tête byzantine aux traits simplifiés, ses ailes de sphinx et sa crinière nimbée, vous regarde droit en face, une patte sur l'Évangile. Ce lion-là ne se confondra jamais avec un autre. Il est unique dans l'art héraldique. Il n'en est pas de plus sommaire ni de plus expressif. Sa tête petite, très orientale, très archaïque, se rapproche de celle du tigre. Il a volé l'auréole de son saint patron. Il enfonce solidement ses griffes dans l'Évangile. L'honnête saint qui prêchait la concorde passe au second plan. Ce qui reste, c'est l'apothéose de la force implacable, jouant avec le livre sacré comme le chat qui tient une souris dans ses pattes. L'idée chrétienne est subordonnée aux ambitions de cet animal souple, élégant et féroce.

Dans les villes dalmates, le lion symbolique revêt des physionomies très diverses. Soit maladresse du ciseau, soit intention, il prend une mine tantôt débonnaire, tantôt terrible. Tantôt il ferme les yeux comme un animal qui digère; tantôt il montre les dents, et ses yeux tout ronds vous fixent avec une expression peu rassurante. Il fait quelquefois patte de velours. Ce qui ne varie jamais, c'est l'air d'autorité; c'est la formidable griffe dont il assomme les Écritures. Il est beau surtout lorsqu'il trône seul sur le revers incliné des forteresses, à Sebenico par exemple. On ne peut oublier qu'il s'est cramponné fortement aux rocs de la Dalmatie, alors que l'Europe chrétienne fuyait jusqu'à Vienne devant le Croissant; que, s'il n'a point eu l'esprit de croisade, car c'est un lion positif, il n'a pas perdu la tête devant l'épouvantail turc.

La protection du lion de Saint-Marc aux heures difficiles, un trafic limité, voilà les avantages les plus clairs que les villes de la côte ont tiré de la domination vénitienne. Encore, pour calmer cette maîtresse ombrageuse, ont-elles dû se faire toutes petites et renoncer aux grandes ambitions. Sa mémoire vit toujours, mais elle n'est point aimée, parmi les Dalmates. La domination vénitienne n'est pas de celles qu'on regrette longtemps. Les traces que Venise a laissées sur la côte sont presque toujours des monumens de guerre et de plaisir, mais non d'utilité publique. Elle n'a presque rien fait pour le bien-être des populations : ni déblayé les voies romaines, ni creusé les anciens ports, ni rétabli les communications avec l'intérieur. Au contraire, sa politique consiste à diviser pour régner. Elle entretient la mésintelligence entre les villes et les campagnes; et grâce à cet isolement systématique, les monta-

gnards, que Rome avait presque civilisés, retournent à la barbarie. Sa conquête est sans prévoyance comme sans pitié : les forêts dalmates se retrouveraient, dit-on, tout entières dans la forêt de pilotis qui peuple ses lagunes.

Certes, nul n'admire plus que moi le génie hautain de cette fameuse république. Pour démontrer la supériorité de l'esprit sur la matière, il fallait, au milieu du bouleversement féodal, l'exemple de ce splendide épanouissement d'un état presque affranchi des lois de la pesanteur. Il fallait ce rare assemblage des dons les plus divers : la fermeté, la vigueur, unies au sens le plus pénétrant; la gravité d'un sénat romain avec tout le luxe de l'Orient; un caractère ardent, passionné, grandiose, qui sait braver la mort et jouir de la vie, acier deux fois trempé par la guerre et par le commerce. Il fallait ce raisonnement froid, cette sensualité débordante, qui rend les hommes sans rivaux dans les affaires aussi bien que dans les plaisirs. Il fallait enfin qu'une cité naquît au point de rencontre de trois mondes, le païen, l'oriental et le chrétien, et portât la marque de cette triple origine dans l'or sombre de ses mosaïques, dans la nudité superbe de ses statues, dans la splendeur riante et mesurée de ses palais, dans les altières figures des grands tableaux de combat et des grands tableaux de fête.

Mais il s'en faut que ce magnifique génie ait été aussi fécond qu'il est imposant. Ses plus belles conceptions sont entachées de ruse et ses bienfaits de jalousie. Venise a fait renaître la cité antique, mais c'est la cité close et dédaigneuse, qui, en dehors de son enceinte, n'aperçoit que des barbares; c'est la Rome aristocratique, avide et conquérante, où Verrès coudoie Paul-Émile : ce n'est point la Rome agrandie, bienfaisante, humanisée des Antonins. Pendant que les dépouilles de l'Orient s'entassent à Venise, et que toute cette richesse coule le bronze, taille le marbre, couvre les murs d'un réseau d'or, les cités dalmates restent pauvres, les blessures des invasions ne se ferment pas, et les forêts s'en vont au fond de l'eau. C'est que les vertus civiques, à Venise, restent confinées dans une caste. Cette ville puissante, qui donnait la main à l'Afrique, à l'Asie, aux Grecs, aux Slaves, sut mélanger le sang des races et les plier à son service, mais elle ne put jamais fondre les classes. Les nobles, à la fois marchands et guerriers, ressemblent à l'Antonio de Shakspeare : grands, généreux, magnifiques, mais seulement avec leurs pairs. Leurs beaux sentimens ne les empêchent pas d'insulter les Shylock, juifs, esclavons ou plébéiens.

Sa politique extérieure porte le même vice originel. Sans doute, pour maintenir des possessions si précaires, il fallait être deux fois prudent. On ne pouvait se permettre les folies des peuples jeunes,

qui dépensent au hasard le trop-plein de leur sève. Aussi Venise, la première, a jeté par-dessus bord l'idéal chevaleresque du moyen âge. Elle avait inventé le machiavélisme avant Machiavel. Les papiers secrets du fameux conseil ont été publiés : c'est une lecture édifiante, et qui montre quelles armes Venise employait contre les rois ses voisins, particulièrement ceux de Hongrie et de Croatie. L'assassinat est l'expédient le plus ordinaire. On y discute le procédé, les conjonctures favorables, la qualité et la rapidité des poisons, dans un latin bien étudié, du même ton froid que l'on examine les affaires courantes. On fixe les primes d'encouragement pour les meurtriers; et dans le cas où il leur arriverait malheur, on règle d'avance, avec un soin touchant, le sort de la veuve et des enfans. Ce n'est point l'acte désespéré d'un gouvernement aux abois : ces projets de meurtre et d'empoisonnement remplissent un gros volume de 7 ou 800 pages. Partout, la politique a fait commettre bien des crimes : mais jamais avec autant de méthode et de cynisme. N'en déplaise au grand Italien de la renaissance qui fit l'apologie de César Borgia, cette méthode est défectueuse : elle manque de portée. Pour grandir et pour durer, la raison d'état toute seule n'est pas suffisante : il faut, aux peuples les plus forts, une certaine dose de générosité qui leur gagne les cœurs des hommes. Autrement, l'esprit politique est un diamant qui taille, qui coupe, qui broie, qu'on entame avec peine, mais qui ne s'amalgame point.

L'exemple de Venise démontre à la fois les immenses ressources d'une civilisation maritime, et la vanité d'une prétendue sagesse qui ne travaille que pour elle-même.

V.

De nouveau les siècles passent. Venise, dépossédée du commerce du monde, sommeille au fond du golfe Adriatique, et la Dalmatie dort auprès d'elle. L'avenir n'est plus aux petites confédérations maritimes. Il est aux grands états, dont les rivalités ébranlent le continent, avec un bruit de canon qui, de temps en temps, se répercute sur les bords de la Méditerranée. Venise est devenue l'auberge de Candide, où se rencontrent les rois détrônés, les blessés et les vaincus de la bataille européenne. Les vaisseaux qui sillonnent la mer intérieure battent pavillon d'Espagne, de France ou d'Angleterre. A mesure que les nations se consolident, l'horizon de l'Europe s'élargit. Que lui importent maintenant ce bras de mer et ces républiques minuscules! Ne prend-elle pas possession du monde? Ne couvre-t-elle pas de ses voiles les océans des deux hémisphères? Aux vieilles maisons féodales qui se disputent l'Europe centrale,

l'Adriatique paraît fort accessoire. Leur grande affaire est de s'annexer des plaines et des montagnes. L'empereur Charles VI, Marie-Thérèse, Joseph II, n'ont point d'autre souci.

Pour le littoral dalmate comme pour l'Italie, cette époque est une espèce de trêve, un des rares momens de l'histoire où le cours du temps paraît suspendu. Les vieilles haines municipales se sont assoupies; les aspirations nationales ne sont point encore éveillées. Pendant plus de cent années, pourvu qu'on soit en règle avec la police, il semble qu'on n'ait plus à s'occuper de la chose publique. On appartient à la vie aimable, à la société. On ne prend rien au sérieux : le gouvernement moins que tout le reste. Le souverain, c'est Cassandre; et l'opposition, c'est Polichinelle. Toutes ces anciennes et glorieuses cités glissent dans la comédie italienne. La question n'est plus de savoir qui régnera, mais si Arlequin épousera Colombine. C'est le temps où de bons vieillards en tricorne font retentir sur les dalles des petites villes leur canne à pomme d'or, tandis que d'entreprenans vauriens leur soufflent leurs pupilles. Une dévotion de boudoir a remplacé l'ancienne croyance âpre et batailleuse. En bas, on pratique sans réfléchir : dans la haute classe, on réfléchit beaucoup; mais, si l'on pratique, c'est pour la forme : régime si commode pour les gouvernemens, que l'Autriche a employé toute son adresse à le prolonger jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Nulle part, cet âge heureux n'a duré si longtemps qu'en Dalmatie. On en trouve la marque dans le style rococo de mainte chapelle, où des courtines de damas rouge se relèvent coquettement sur des œils-de-bœuf et des panneaux de bois doré; — dans les vieux couvens rajeunis par une décoration Pompadour : cloîtres charmans, aux fines colonnettes, où des cadrans solaires sentencieux, parmi les rosiers en fleurs, vous avertissent vainement de la fuite du temps; où l'on écarte soigneusement l'image de la mort; où les bons pères vendent de jolies drogues dans des pharmacies pomponnées comme la boutique d'un confiseur; où la bibliothèque, généralement déserte, vous convie au sommeil sur de grands fauteuils de tapisserie fanée, devant trois ou quatre portraits de théologiens; à moins cependant qu'on ne rêve, dans cet asile, une vie d'étude, en perruque poudrée, en douillette et en mollets, sous la clarté douce qui filtre à travers les contrevens sculptés.

A chaque instant, tel coin de port, tel détail de la côte, rappelle ces tableaux de Vernet, calmes, sourians, un peu apprêtés, dans lesquels des navires contournent gracieusement leur château de poupe, déploient au soleil d'énormes étendards, et semblent mis là tout exprès pour le plaisir des yeux. On n'aurait qu'à rétablir les personnages : une marquise en manteau de soie, tâtant de son pied

mignon la passerelle du canot, tandis qu'un beau jeune homme en cadenette lui tend la main; sur la rive, une dame orientale aussi fantastique que les Égyptiennes de Molière, un gros Turc à côté d'un seigneur en habits de cour, et des pêcheurs à la ligne qui ne paraissent pas même étonnés de cette rencontre extraordinaire; ou bien des elegantes se promenant au clair de la lune, et regardant tirer des filets, devant le profil d'une citadelle inoffensive. Ces rapprochemens ne choquaient pas, au XVIIIe siècle, dans l'assoupissement des fanatismes et des ambitions. De nos jours, les jolis seigneurs, les marquises, les odalisques, les turbans et les perruques se sont envolés : mais le fond du tableau reste encore et les pêcheurs n'ont pas cessé d'étendre leurs filets au soleil, avec la plus tranquille philosophie.

A la fin du siècle dernier, les Français tombèrent comme du ciel dans ce conservatoire des vieilles mœurs, et y firent un grand remue-ménage. Au milieu de la vieille comédie italienne, dont l'intérêt devenait languissant, leur entrée forme une péripétie d'une haute saveur. Ils durent faire dresser les cheveux sur la tête aux bons vieillards et même aux jeunes professeurs qui pâlissaient sur les chartes. J'ai trouvé l'expression de leur terreur et de leur colère dans une histoire de Raguse, imprimée à Vienne vers 1807. Songez donc! jusque-là, dans l'Adriatique, on n'avait touché ni aux abus, ni aux privilèges. Pour tout l'or du monde, on n'aurait point arraché un brin d'herbe sur le sommet d'une ruine. On marchait sur la pointe du pied, comme dans la chambre d'un malade. Les Français se montrent, et sabrent tout. Ces révolutionnaires ne respectent rien : ni les droits féodaux, ni l'enchevêtrement des juridictions, ni la vénérable paresse des corporations. Ces contempteurs de l'histoire s'assoient carrément sur les fauteuils branlans, au risque de se rompre le cou, proclament l'égalité devant l'impôt, la justice pour tous. Ils font plus encore, les misérables : ils ouvrent des routes, réunissent les groupes, favorisent les complicités dangereuses, en un mot, renversent toutes les règles de la chimie politique, telle qu'on l'enseignait à l'école de Kaunitz. Et le plus curieux, c'est qu'après leur départ ces populations qu'ils ont secouées, taxées, passées au niveau, leur vouent une reconnaissance éternelle. Le branle est donné. Les marionnettes du siècle passé rentrent dans leur boîte. Ces hommes, qui se mouraient de mort lente et douce, se mettent sérieusement en quête de leurs archives et de leur nationalité. Vainement le régime Metternich leur administre des narcotiques à haute dose. Les fonctionnaires de Metternich eux-mêmes sont forcés d'emboîter le pas dans les traces du bon sens.

Sans doute, ces revendications nationales sont fort arbitraires.

Dans le vaste amas des faits, chacun choisit ceux qui lui conviennent, néglige les autres, enjambe les siècles, et en réalité n'obéit qu'à la passion du jour. Mais qu'importe le prétexte dont on colore la volonté de vivre? Qu'importe même le choix du drapeau? Telle prétention historique qui n'était, à l'origine, qu'une illusion d'optique, devient à la longue une vérité parce qu'elle est un mobile d'action.

Le difficile, pour les Dalmates, c'est l'embarras du choix : faut-il ressusciter les légendes slaves de leur jeunesse ou les traditions italiennes de leur âge mûr? Peuple amphibie, race ambiguë : longtemps l'italien fut la langue de la haute classe; mais à deux pas de Raguse, les paysans ne comprennent que l'idiome serbe. Qui devait l'emporter, la forme ou la matière? La culture latine qui assura jadis la suprématie religieuse, politique, maritime des cités libres, ou la vieille parenté slave qui les rattache aux peuples de la péninsule? Entre les deux sentiers, l'Hercule dalmate a beaucoup hésité. Réflexion faite, il s'est décidé pour le chemin slave, et voici par quels motifs.

Italienne, la Dalmatie devenait une annexe insignifiante du royaume voisin, qui possède des côtes et des ports plus favorisés. Elle restait satellite. Slave, elle prenait la tête du mouvement, grâce à une civilisation supérieure, et gardait à peu près le monopole de la navigation d'un grand empire. Elle n'était séparée de ses frères consanguins que par des limites arbitraires que le temps pouvait modifier.

Les Dalmates éprouvèrent d'abord un grand entraînement vers leurs frères de Croatie. On ne jurait, à Zara, que par le royaume tri-unitaire (Dalmatie, Croatie, Slavonie), cette création baroque du moyen âge, qui exerça si peu d'influence sur les destinées de l'Adriatique. A Vienne, on fit la sourde oreille, et je crois qu'on eut raison. Le gouvernement des Habsbourg agit avec ses peuples comme un sage père avec ses fils quand ils veulent faire, avant l'âge, des mariages d'inclination : « Repassez, dit-il, dans cinquante ans! Cette union n'est pas de mon goût. Mais si votre mutuelle ardeur dure encore, nous verrons. » Je me demande ce que répondraient aujourd'hui les Dalmates à qui voudrait marier de force Agram avec Zara. Ils diraient peut-être que l'occupation de la Bosnie leur ouvre d'autres destinées, que cette contrée sauvage, mais presque vierge, leur était de tout temps réservée par la Providence, qu'avec elle ils tiendront les clés de la maison, qu'ils seront du moins les maîtres dans leur ménage. Il ne faudrait pas les presser beaucoup pour leur faire avouer que leur grand désir de devenir Croates était un feu de jeunesse, et que quelquefois les parens ont la vue plus longue que les enfans.

Souder ensemble la Dalmatie et la Bosnie, rendre à la péninsule le libre accès de son littoral, c'est revenir au plan romain; c'est restituer à l'Adriatique son cadre naturel, c'est abaisser les frontières de l'orient. Les conceptions des Romains ressemblent à leurs murailles: il n'en reste que les tronçons; mais ces débris sont de force à soutenir plus d'une bâtisse moderne. Ce qu'on peut faire de mieux, partout où le travail des siècles n'a pas ensablé les ports, c'est de revenir à leur méthode, et de jeter des rails sur le tracé des anciennes voies militaires.

Depuis que la maison d'Autriche a dû faire le sacrifice de ses ambitions italiennes et allemandes, elle exploite avec beaucoup plus de conscience et de talent son propre domaine. On dirait qu'à la veille de perdre Venise elle a mieux compris l'importance de l'Adriatique. La fortune de Trieste est d'hier et l'arsenal de Pola n'a été fondé qu'au milieu du siècle. L'industrie, le commerce des provinces autrichiennes, longtemps gênés par les mœurs féodales, ont pris un magnifique essor. On s'est aperçu que ce bras de mer, qui s'avance en pointe au cœur de l'Europe centrale, n'était point à dédaigner. La Hongrie, les pays héréditaires, l'Allemagne elle-même, ont trouvé là leur soupape. Les progrès de la marine à vapeur, en permettant de traverser rapidement ce long golfe, le percement de l'isthme de Suez, en rouvrant au long cours des mers qui semblaient vouées au cabotage, tout contribue à réveiller l'Adriatique.

Seulement cette activité renaissante n'est pas toujours du goût des Dalmates. De même qu'un unique vapeur accumule dans ses flancs la charge de trente voiliers, de même Fiume et Trieste accaparent tout le mouvement. Les ports de la Dalmatie les regardent avec envie. C'est une faible consolation pour eux de recevoir la visite périodique des bâtimens du Lloyd. Ils voudraient faire comme les Grecs, vivre aux dépens des autres, devenir les rouliers de la mer. Ce n'est pourtant pas la faute des Habsbourg s'ils ont reçu de Venise un héritage mutilé, des montagnes déboisées, des villes privées de communication. Ils avaient tout à faire: ils ont déjà fait beaucoup. En attendant mieux, les deux grands ports de l'Adriatique offrent aux Dalmates de belles occasions de fortune. L'enrôlement sur les navires de l'état entretient leurs qualités maritimes, et les force à respirer des brises un peu plus salées que celles de leur golfe. C'est une vie d'emprunt si l'on veut, mais glorieuse encore, et digne d'une race intelligente. Trieste et Pola sont aux matelots dalmates ce que le Havre et Brest sont à nos Ponantais. Rêver un état slave indépendant, séparer Trieste de ce littoral qui est sa réserve et son soutien, ce serait revenir à la fâcheuse anarchie du moyen âge. On briserait encore une fois cette

unité de l'Adriatique si laborieusement reconstruite, et si avantageuse pour le littoral tout entier, puisque la côte opposée, de Venise à Brindisi, n'offre que peu de ressources à la navigation.

Telles sont les réflexions qui se présentaient à mon esprit pendant que je visitais la résidence de Miramar. Ce château, bâti, comme on sait, par l'infortuné Maximilien sur un promontoire de la baie de Trieste, montre de loin ses tours blanches, d'un gothique peu féroce. L'Autriche ne renonce pas facilement au décor féodal : mais c'est une féodalité souriante, accessible, qui ne rappelle en rien les prisons de Silvio Pellico. Des bois de cyprès, de camélias et d'orangers descendent jusqu'à la mer. De la terrasse, on aperçoit Trieste au fond du golfe, les premiers ports de l'Istrie, puis, à droite, l'horizon fuyant du large. Quand on est fatigué de cette contemplation, les allées couvertes, où pendent des grappes de glycine, vous offrent un promenoir frais et odorant. Une mythologie un peu timide a semé les massifs de statues un peu maigres. Jusque dans ce caprice coûteux, — car il a fallu vaincre une nature ingrate, — on retrouve les traditions de prudence et de pudeur bourgeoise particulières à la maison d'Autriche, mais aussi le sens inné de la vie intime, si remarquable chez la grande Marie-Thérèse, et cette horreur du grandiose, ce goût du joli, que sa fille, Marie-Antoinette, apporta jadis en France. On voit aussi que ces princes, après avoir si longtemps négligé la mer, se sont pris pour elle d'un amour tardif. Ils ont voulu baigner leurs pieds dans les flots. Puis, se souvenant d'une autre grande passion qui, pendant tant de siècles, a poussé leurs ancêtres vers la brune Italie, ils ont accumulé le long des balustrades, autour des escaliers de marbre, tous les parfums, tous les souvenirs de l'infidèle; mais en même temps, ils lui tournent résolument le dos. Le château regarde l'orient. Lorsque Maximilien le fit bâtir, il venait de perdre la vice-royauté de Lombardie. Ses yeux se fixaient sur Trieste, c'est-à-dire vers l'avenir. Plût à Dieu, pour son bonheur et pour le nôtre, qu'il se fût toujours contenté de cet horizon, sans aller chercher, par-delà des mers, la couronne sanglante du Mexique!

Je doute que les membres de la famille impériale viennent souvent s'asseoir sur la terrasse de Miramar : elle leur rappelle de trop tristes souvenirs. Cependant on serait bien, dans ce lieu tranquille, pour méditer sur les destinées de la maison de Habsbourg, cette famille si favorisée d'abord, puis si maltraitée par la fortune, qui, au faîte même de la puissance et de la gloire, n'a pu se maintenir que par une vigilance infatigable et des combats continuels; et qui, au comble du malheur, sa capitale prise, ses provinces occupées ou menacées, a déployé la plus rare constance et la rési-

gnation la plus héroïque, enseignant aux peuples, et à nous particulièrement, ce que peuvent le courage et la ténacité, même dans les revers; — famille unique, et sans parallèle parmi les maisons régnantes, car il est impossible de la remplacer par une autre. Elle est une institution, la plus originale peut-être de l'Europe moderne, la clé de voûte d'une grande fédération. Tel on voit Charles-Quint, sur la fameuse cheminée de Bruges, armé de pied en cap, dominer les blasons de cinquante provinces, et porter avec aisance cette pyramide d'états qui s'effondrerait si sa main venait à faiblir, tels ses lointains successeurs, dans le domaine plus étroit que l'histoire leur a laissé, maintiennent un faisceau de peuples qui tomberait en pièces s'ils relâchaient leur étreinte. Vingt fois, on a prédit la dissolution de cette monarchie : vingt fois elle a trompé tous les médecins et déjoué les calculs de ses héritiers. A plusieurs reprises dans le cours du siècle et dans les plus fortes crises, elle a modifié le pacte fédéral, c'est-à-dire changé de tactique en présence de l'ennemi, et présenté au monde étonné un nouveau front de bataille.

Or, les lieux où nous sommes rappellent son plus heureux changement de front. Ailleurs, à Prague, à Pesth, à Cracovie, la maison d'Autriche a éprouvé bien des traverses. Son nom a été tour à tour exécré ou béni. Mais Trieste lui doit tout. Nulle part ses bienfaits ne sont plus palpables. S'il était encore de mode, comme au temps de Louis XIV, de célébrer ses propres bienfaits par des inscriptions fastueuses, les Habsbourg auraient le droit de frapper une médaille avec ces mots : « l'Adriatique ressuscitée. — Tergeste relevée, vivifiée. — La montagne jointe à la mer. — L'Illyrie reconstituée. » On graverait au milieu la figure de Trieste, recevant du Doge le fameux anneau, symbole de son mariage avec la mer. Trieste doit devenir le centre de toutes les provinces qui convergent vers l'Adriatique; et le nœud d'intérêts qu'elle tient entre ses mains est aussi solide que les affinités de langues et de races. *Viribus unitis!* dit l'ancienne devise de la maison; je la préfère au *Felix Austria nube*, dont on saluait autrefois sa rapide ascension. Le drame de Queretaro, dont les murailles de Miramar nous parlent encore, a guéri pour jamais la maison d'Autriche des aventures et des coups de fortune. C'est par l'union des forces qu'elle doit régner dans l'avenir. C'est aussi par leur équilibre. Tout ami de la civilisation doit souhaiter qu'elle comprenne de mieux en mieux la beauté de ce rôle d'arbitre, et qu'elle tienne la balance égale entre les ambitions rivales de ses peuples.

***.

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

DEPUIS

LA FONDATION DE L'INSTITUT

VI[1].

L'ACADÉMIE DEPUIS L'AVÈNEMENT DE CHARLES X JUSQU'AUX PREMIERS JOURS DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

Au moment où le comte d'Artois devenu le roi Charles X succédait à son frère, le nombre des membres de l'Académie des Beaux-Arts élus antérieurement à l'époque de la Restauration se trouvait déjà réduit à treize; et, parmi ces treize représentans des premiers temps de la compagnie, quatre seulement, — Regnault, Taunay, Houdon et Gossec, — appartenaient à l'Institut depuis 1795. Ainsi, pendant les dix années du règne de Louis XVIII (mai 1814, septembre 1824), vingt-sept académiciens, sans compter un secrétaire perpétuel et dix académiciens libres, avaient été choisis par leurs confrères ou nommés par ordonnance royale. En d'autres termes, au bout d'un quart de siècle, plus de la moitié de l'Académie se trouvait déjà renouvelée, et des artistes, relativement jeunes, occupaient maintenant les places réservées d'abord aux

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet, du 15 août, du 1er et du 15 septembre 1889.

vétérans de l'art. Gros, Guérin, Gérard, le sculpteur Dupaty, Boïeldieu, d'autres encore étaient entrés à l'Académie lorsqu'ils avaient à peine atteint ou dépassé l'âge de quarante ans. Dès le commencement du règne de Charles X, Horace Vernet, David d'Angers, Pradier, se voyaient appelés, encore plus jeunes, à faire partie d'un corps qui venait déjà de s'attacher Ingres (juin 1825) par un acte d'autant plus hardi d'indépendance et de justice que, dans le public, les mérites du nouvel académicien étaient alors moins généralement reconnus.

Jusqu'à cette époque en effet, Ingres, raillé par les uns à la suite des expositions où ses œuvres avaient figuré, traité par les autres avec une indifférence que l'administration des Beaux-Arts semblait elle-même partager, — Ingres n'était guère apprécié à sa valeur que par un petit nombre d'hommes assez clairvoyans pour discerner ce qu'il y avait d'originalité saine dans la prétendue bizarrerie de son talent, de science robuste et de sincérité dans sa manière, qualifiée à tout hasard par les critiques du temps de « chinoise » ou de « gothique. » Le beau tableau, *le Vœu de Louis XIII*, exposé au Salon de 1824, avait, il est vrai, eu raison jusqu'à un certain point des distractions accoutumées de la foule et même trouvé grâce auprès des détracteurs habituels du peintre de *l'Œdipe* et de *l'Odalisque*. Toutefois, malgré ce succès relatif, Ingres n'en demeurait pas moins en dehors du groupe des artistes auxquels l'opinion attribuait une importance principale; à peine commençait-il à n'être plus relégué dans la classe des rêveurs ou des impuissans. En appelant à elle un peintre si peu populaire, si résolument contraire au faux classicisme jusqu'alors en honneur, l'Académie des Beaux-Arts prenait donc une initiative qu'allaient bientôt justifier de reste *l'Apothéose d'Homère* et *le Martyre de saint Symphorien*, mais qui, dans les circonstances présentes, avait tout l'à-propos d'une leçon donnée à l'esprit de routine et presque le caractère d'un coup d'état.

Par un contraste étrange au premier aspect, et qui pourrait paraître un impardonnable déni de justice si l'insuffisance des informations fournies aux juges ne l'expliquait tout naturellement, un peu avant le jour où l'Académie accueillait Ingres avec cet empressement, elle avait sans hésitation refusé de s'adjoindre un des plus grands, sinon le plus grand parmi les artistes du siècle, un maître aujourd'hui glorieux entre tous. Il s'agissait alors de pourvoir dans la section de musique au remplacement d'un correspondant étranger. La commission chargée, suivant l'usage, de dresser une liste de candidats, avait inscrit les noms de trois compositeurs italiens : Fioravanti, l'auteur de plusieurs spirituels ouvrages, parmi lesquels l'opéra-bouffe,

le Cantatrice villane, représenté à Paris avant la fin de l'empire; un autre compositeur dramatique, Portogallo, enfin un savant contrepointiste, le père Mattei, de qui Rossini s'honorait d'avoir reçu les leçons. A ces trois noms, un académicien qui avait apparemment voyagé en Allemagne ou plutôt en Autriche, proposa d'ajouter celui de « monsieur Beethoven. » L'Académie agréa la proposition de confiance; mais, l'heure du scrutin une fois venue, le père Mattei n'en fut pas moins élu presque tout d'une voix. Certes, la préférence accordée à celui-ci a de quoi nous faire sourire, maintenant que les incomparables productions de son compétiteur nous sont devenues familières; personne pourtant n'aurait le droit de s'en scandaliser. A l'époque où ce semblant d'iniquité était commis, aucun des chefs-d'œuvre du Michel-Ange de la musique n'était connu en France; il fallait encore que plusieurs années s'écoulassent avant qu'ils nous fussent révélés par la *Société des concerts* du Conservatoire. Si au lieu d'être exécutées pour la première fois à Paris au mois de mars 1828, c'est-à-dire un an après la mort du maître, *les Symphonies* de Beethoven eussent, de son vivant, trouvé chez nous la publicité que recevaient à la même époque les opéras de Rossini, nul doute que l'Académie n'eût été unanime pour ouvrir ses rangs à l'homme de génie qui les avait écrites, comme, dans un tout autre ordre d'art, elle s'était hâtée de consacrer par ses suffrages la gloire de l'auteur du *Barbier de Séville*. On serait donc bien mal venu à s'indigner, à s'étonner même de la froideur que rencontra la candidature de Beethoven à l'heure où elle se produisit. Ce qui, quelques mois plus tard, eût été de la part de l'Académie un aveuglement sans excuse n'était alors qu'une méprise tout involontaire, la simple conséquence de l'impossibilité pour elle d'apprécier des titres qui n'apparaissaient qu'à distance, et, en quelque sorte, hors de portée.

Quant aux membres de l'Académie, qui, au commencement du règne de Charles X, personnifiaient avec le plus d'éclat les progrès de l'art français accomplis dans le cours des années précédentes, ils confirmaient chacun la réputation acquise par l'importance de leurs nouveaux ouvrages et faisaient ainsi justice, comme leurs successeurs continuent de le faire aujourd'hui, de ces plaisanteries traditionnelles sur l'engourdissement fatal où tombe quiconque s'assied dans le fauteuil académique (1). Gros venait d'achever ses vastes

(1) L'usage a consacré ce mot; mais, soit dit en passant, sans qu'il se trouve justifié en fait. Les prétendus *fauteuils* réservés aux membres des diverses classes de l'Institut sont, en réalité, de simples chaises, renouvelées de celles dont s'étaient contentés à l'origine les membres de l'Académie fondée par Richelieu. Vers la fin du règne de Louis XIV, il est vrai, en 1713, l'Académie française, qui tenait alors ses séances au

peintures de *la Coupole de sainte Geneviève*, et Gérard, son portrait en pied de *Charles X*, revêtu de ses habits royaux ; Cherubini avait écrit pour les solennités du sacre, à Reims, cette célèbre *Messe* classée, comme sa *Messe de Requiem* pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI, parmi les chefs-d'œuvre de la musique religieuse ; Boïeldieu faisait représenter sa *Dame blanche*, un chef-d'œuvre aussi dans son genre. Avant de partir pour Rome où il allait succéder à Guérin dans les fonctions de directeur de l'Académie de France, Horace Vernet justifiait sa nomination à ce poste d'honneur par l'exécution de son brillant tableau, *la Bataille de Fontenoy*, qui devait remplacer, au plafond d'un des salons des Tuileries, *la Bataille d'Austerlitz* de Gérard. Enfin, depuis les architectes chargés d'approprier les salles du premier étage du Louvre à leur double destination de siège du Conseil d'État et de musée pour les collections d'antiquités récemment acquises par le roi (1), jusqu'aux peintres et aux sculpteurs auxquels on avait confié le soin de compléter la décoration intérieure ou extérieure du palais, d'autres membres de l'Académie des Beaux-Arts travaillaient activement à soutenir, en même temps que leur renommée personnelle, la gloire collective du corps auquel ils appartenaient.

Cependant, en regard de ces représentans officiels d'un art beaucoup moins uniforme déjà dans ses manifestations, beaucoup moins « académique » au sens fâcheux du mot, qu'il ne l'avait été sous l'influence de David, certains artistes, les uns fort près encore de leurs débuts, les autres, avant même d'avoir publiquement fait leurs preuves, commençaient à afficher d'étranges prétentions au rôle de réformateurs ; à prendre tout au moins vis-à-vis de la foule des en-

Louvre, reçut du roi le don de « quarante fauteuils, » soit, tout uniment, comme l'écrivait un contemporain, pour « les plus grands aises » de la compagnie, soit, comme le rapporte d'Alembert, pour consacrer matériellement l'égalité entre les académiciens et condamner ainsi les prétentions de certains prélats qui s'étaient crus en droit de réclamer des sièges où ils pussent trôner à part et au-dessus de leurs confrères. Toujours est-il que, de nos jours, les « fauteuils du palais Mazarin » ne sont plus qu'une forme de langage, un pur symbole de la dignité académique.

(1) Installé en 1827 au Louvre, qu'il devait quitter peu après la révolution de juillet, le Conseil d'État occupait, dans l'aile dont le pavillon de l'Horloge forme le centre, la partie comprise entre ce pavillon et l'aile en retour, parallèle à la rue de Rivoli : plus, la moitié de cette seconde aile jusqu'à la salle consacrée, depuis le second empire, à l'exposition des pastels. En d'autres termes, les locaux attribués au Conseil d'État étaient ceux-là mêmes où sont réunis aujourd'hui les dessins des maîtres de toutes les écoles. Quant aux salles composant l'ensemble de ce qui s'appelait à l'origine le « Musée Charles X, » c'est-à-dire celles qui se succèdent, dans l'aile du midi, depuis le salon dit « des sept cheminées » jusqu'au palier du grand escalier à l'angle de la colonnade, elles ont changé de nom, sans pour cela changer de destination.

gagemens assez téméraires, et, vis-à-vis de l'Académie, des attitudes d'opprimés passablement ridicules. Il va sans dire qu'en relevant ici les premiers symptômes du mouvement qui, sous l'étiquette romantique, allait bientôt éclater avec la turbulence que l'on sait, nous n'avons garde de confondre dans la même réprobation les jactances des révolutionnaires de rencontre et les hardiesses légitimes de quelques talens hautement inspirés. Ceux-ci d'ailleurs n'avaient pas attendu pour se produire que les docteurs de la foi nouvelle eussent publié leurs manifestes et proclamé, comme un droit à conquérir, la liberté de l'art et de l'esprit modernes. Géricault avait exposé son *Radeau de la Méduse* en 1819, Delacroix son *Dante* au Salon de 1822 et, au Salon suivant (1824), son *Massacre de Scio*. C'était donc en réalité après coup que l'on s'avisait de déployer le drapeau de l'indépendance et d'entrer bruyamment en guerre. En tout cas, c'était bien à tort que l'on s'en prenait à l'Académie des résistances que l'on pouvait rencontrer et des étroites doctrines où s'entêtaient, en dehors d'elle, quelques disciples d'une tradition surannée.

Lequel des membres de la compagnie s'était montré hostile aux tentatives faites, avant la fin du règne de Louis XVIII, pour renouveler les conditions et pour vivifier les procédés de la peinture française? Plusieurs d'entre eux, au contraire, n'avaient-ils pas ouvertement reconnu l'opportunité de l'entreprise et les mérites de ceux qui s'y dévouaient? « Un peintre nous est né, » s'était écrié Gérard en face du tableau de Géricault, et Gros, en signalant à ses confrères certaines parties du *Massacre de Scio*, — notamment la figure nue de jeune fille attachée au cheval qui se cabre, — n'avait pas hésité à qualifier de « Rubens châtié, » l'auteur de ces remarquables morceaux de peinture. Bien plus : ce même Gros, dans ses propres ouvrages, — comme à sa manière Prud'hon, dans les siens, — n'avait-il pas, longtemps avant les novateurs de l'heure présente, cherché et réussi, au milieu des servilités de l'école de David, à faire la part, et une large part, à la libre expression du sentiment personnel, à réhabiliter dans la peinture la verve de l'exécution, l'animation du coloris, la franchise ou la poésie de l'effet? Certes, les *Pestiférés de Jaffa* et la *Bataille d'Aboukir,* le *Champ de bataille d'Eylau* et l'esquisse du *Combat de Nazareth,* n'ont rien de commun avec les toiles où la plupart des peintres d'histoire contemporains se contentaient de grouper, suivant la formule, un certain nombre de statues coloriées. Par un sentiment de naïve vénération pour son maître, Gros pouvait bien, de la meilleure foi du monde, déclarer qu'il n'aspirait à être que « le reflet » de celui-ci et, de son côté, David pouvait, avec une

bonne foi égale, mais avec un singulier aveuglement, ne tenir qu'assez peu de compte des aptitudes particulières de son ancien élève et du genre de mérite dont il avait fait preuve (1) : toujours est-il que, consciemment ou non, Gros avait donné des exemples d'émancipation dont Géricault et Delacroix s'étaient sans doute autorisés pour agir conformément à leurs propres instincts et dans la mesure de leurs forces.

Les survenans à leur tour trouvaient donc le terrain bien préparé. Il leur suffisait, pour avoir raison des erreurs ou des préjugés qui pouvaient subsister encore, de les combattre par des témoignages positifs de leurs talens personnels, sans recourir aux programmes ambitieux, encore moins au dénigrement systématique des travaux antérieurs. En un mot, tout se réduisait au fond à une question de rénovation par des exemples pratiques. Une levée en masse d'artistes consultans pour ainsi dire, de théoriciens improvisés et de discoureurs par incapacité de produire, ne pouvait aboutir qu'à une agitation stérile. Tel fut en effet le résultat le plus clair du mouvement que les doctrinaires du romantisme s'efforçaient d'opérer dans notre école, il y a environ soixante ans.

Lorsqu'on pèse aujourd'hui de sang-froid les promesses faites alors et les prétendus progrès célébrés par les sectateurs ou les avocats du romantisme, lorsqu'on rapproche du langage tenu par les journaux du parti les œuvres qui devraient le justifier, il est difficile de ne pas être frappé de l'insuffisance de celles-ci, eu égard à la signification esthétique qu'on leur attribuait et à la portée des intentions qu'elles étaient censées traduire. Qui sait même? sauf Delacroix, qui d'ailleurs déclina toujours soigneusement le rôle de chef d'école qu'on prétendait lui imposer et la responsabilité attachée à ce titre (2), — sauf encore Eugène Devéria, quoique

(1) Gros avait, depuis plusieurs années déjà, produit tous les ouvrages qui honorent le plus son nom lorsque, dans une lettre qu'il lui écrivait en 1820 de Bruxelles, David lui reprochait « de n'avoir pas fait encore ce qu'on appelle un tableau d'histoire » et de s'en être tenu « à des sujets futiles, à des tableaux de circonstance... Vous convient-il d'attendre toujours? ajoutait-il. Vite, vite, mon bon ami, feuilletez votre Plutarque... et produisez du grand pour vous mettre à votre juste place. » Malheureusement, pour le peintre des *Pestiférés de Jaffa* et d'autres scènes « futiles » de cette espèce, les exhortations de David n'eurent d'autre résultat que d'énerver, en le détournant de sa voie, le beau talent qu'elles prétendaient stimuler. Loin d'ajouter à la gloire de Gros, les tableaux peints par lui sur des thèmes empruntés à l'antiquité courraient le risque aujourd'hui de la compromettre, s'il était possible, en face de ces ouvrages plus ou moins faibles, d'oublier les chefs-d'œuvre sortis antérieurement de la même main.

(2) Entre autres témoignages du dédain intime qu'inspiraient à Delacroix les entreprises de ses soi-disant sectateurs, il suffira de citer ces lignes écrites par lui sur un cahier de notes : « Les romantiques modernes sont restés fanfarons avec la prétention

son tableau, la *Naissance d'Henri IV*, ait du premier coup épuisé sa veine et donné une fois pour toutes la mesure de son talent assez superficiel, — enfin, sauf Ary Scheffer, quelque contraires à sa première manière qu'aient été les efforts tentés par lui dans la seconde moitié de sa vie, — peut-être n'est-il pas un seul des représentans les plus prônés jadis du dogme et de la peinture romantiques dont la grande majorité d'entre nous n'ait aujourd'hui oublié jusqu'au nom.

Quoi qu'il en soit, à mesure que se multipliaient les entreprises de la nouvelle école en face des essais de résistance et des protestations de l'ancienne, les sentimens divers qu'elles provoquaient se manifestaient avec une vivacité croissante. Engagée dans le domaine littéraire avec autant d'ardeur pour le moins que dans le domaine de l'art, la lutte en se généralisant ne tarda pas, — nous avons eu déjà l'occasion de le rappeler ailleurs, — à dégénérer en aventure; à n'être plus qu'une mêlée confuse, ou plutôt un vain tumulte de paroles : si bien que les qualifications mêmes dont on s'était servi d'abord pour définir deux ordres de doctrines n'avaient déjà plus d'autre objet que d'étiqueter les inclinations, réfléchies ou non, de certains esprits et les affections ou les aversions personnelles de certains hommes.

On sait quelle est la puissance des mots dans notre pays et avec quelle facilité la foule se dispense d'en scruter le sens pour s'accommoder naïvement de ce que les intéressés leur font dire. Dans un autre champ que celui de l'art, les exemples ne manqueraient pas de concessions ou d'abus de cette sorte, et l'on pourrait citer tel terme courant du vocabulaire philosophique ou politique dont l'emploi, à force d'interprétations arbitraires, est devenu aujourd'hui bon à toutes fins. A l'époque où elles étaient le plus usitées, les épithètes de « classique » et de « romantique » avaient, suivant les besoins de chaque cause, une semblable élasticité. Si, pour se donner raison à peu de frais, bon nombre d'adversaires du classicisme faisaient purement et simplement de ce mot le synonyme de l'esprit de routine, combien de classiques, sans y regarder de plus près, ne voulaient voir dans le romantisme que l'extravagance érigée en système, et dans les affiliés à la nouvelle secte que des paresseux ou des fous! Il arrivait même parfois que les questions se trouvaient plus simplifiées encore et les solutions plus radicales : témoin certaine comédie, *le Classique et le Romantique*,

de revenir à plus de naturel. En littérature, ils sont descendus jusqu'à la trivialité, et ils n'ont pas cessé d'être ampoulés. » Voyez *Eugène Delacroix, sa vie et ses œuvres* (par son ami M. Piron); Paris, 1865, p. 411.

représentée un peu avant 1830 sur la scène de l'Odéon. Dans cette pièce dont la moralité, si peu convaincante qu'elle fût, avait au moins le mérite de se formuler sans équivoque, le classique, c'était l'honnête homme; le romantique, c'était le fripon. Et comme ces procédés de justice distributive étaient pratiqués avec un égal empressement dans les deux partis, comme de chaque côté on se croyait à peu près tout permis contre l'ennemi dont il s'agissait de se défaire, les spectateurs de la querelle ne savaient trop à qui imputer de préférence les excès qui la signalaient de jour en jour.

Sans avoir peut-être les mêmes incertitudes, l'Académie des Beaux-Arts éprouvait les mêmes dégoûts en face des violences auxquelles on ne craignait pas de recourir et des injurieuses attaques qui parfois s'étendaient jusqu'à elle. Naturellement, dans ce conflit d'ambitions effrénées et de tentatives rétrogrades, elle s'était abstenue de toute intervention directe; de là son impopularité à peu près égale dans les deux camps, sauf cette différence toutefois que les classiques lui reprochaient d'abandonner, en se désintéressant de leur cause, la défense des hautes traditions, tandis que les accusations du parti adverse portaient sur son opposition systématique aux aspirations les plus légitimes de l'esprit moderne, à la moindre velléité d'innovation et de progrès.

A la vérité, le progrès, tel que l'entendaient les artistes et les critiques de la nouvelle école, n'était pas de nature à séduire facilement des hommes convaincus que, en matière d'art, la fantaisie ne saurait dispenser de l'étude et de l'expérience technique, et, que la volonté de remettre en honneur telle époque oubliée de l'histoire ou tel ordre de sentimens particulier n'affranchit nullement du respect de certaines lois immuables. Pour opérer utilement une réforme, il ne suffisait pas à leurs yeux de remplacer tant bien que mal sur la toile les dieux de l'Olympe par des personnages empruntés aux fabliaux ou aux chroniques, les Grecs et les Romains par les seigneurs ou les truands du moyen âge : encore fallait-il que, sous l'imprévu des apparences, se retrouvât ce qui constitue le fond nécessaire de l'art et que, sous prétexte de renouveler le style pittoresque, on n'en arrivât pas à sacrifier délibérément la grammaire. Mais, cela n'est pas moins certain, ces mêmes hommes, d'origines d'ailleurs et de talens si divers, ces membres d'une compagnie qui, en dehors de tout système préconçu, venait d'admettre dans son sein Ingres et Rossini, Horace Vernet et David d'Angers, ne pouvaient, sans démentir les doctrines libérales du corps et leur propre passé, faire cause commune avec les apôtres de l'immobilité à outrance. Aussi les professions de foi opposées

par ceux-ci aux défis de leurs adversaires ne trouvaient-elles pas plus d'écho dans l'Académie que les prédications tapageuses des romantiques. Quatremère de Quincy lui-même, en qui semblait se personnifier l'esprit de dogmatisme et de réglementation esthétique, ne faisait-il pas une juste part aux influences relatives de la théorie et de la pratique, lorsqu'il écrivait à la première page de son livre sur l'*Imitation dans les beaux-arts :* « Je pense que les beaux ouvrages doivent plutôt donner naissance aux théories que les théories aux beaux ouvrages? » Le tort des classiques, comme celui des romantiques, dans le combat qu'ils soutenaient les uns contre les autres, était de renverser les deux termes de la proposition et de subordonner l'action des talens à l'autorité préalable des conventions et des préceptes.

Entre les belligérans, au surplus, tout ne se bornait pas, il faut le redire, à ces attaques ou à ces résistances sur le terrain de la spéculation pure. De la guerre aux idées, on en était venu assez vite aux outrages envers les personnes. Même avant les scandales de la première représentation d'*Hernani*, où les admirateurs par anticipation accueillaient avec des quolibets injurieux l'entrée de ceux qu'ils soupçonnaient d'apporter des dispositions hostiles, les insultes par la voie de la presse aux corps académiques, à l'Académie française en particulier, étaient entrées dans les procédés quotidiens de discussion. Un article de journal dont Sainte-Beuve était l'auteur, et qu'on a bien fait de ne pas réimprimer dans ses œuvres, dénonçait à l'indignation publique « cette poignée d'hommes médiocres et usés,.. obéissant à un triste esprit de rancune littéraire ou philosophique, » et tout prêts, lors de la prochaine élection, « à laisser encore une fois le génie sur le seuil, pour s'attacher à quelque candidat bénin et banal qui fait des visites depuis quinze ans. » Ces violences de langage et ces accusations passionnées jusqu'à la calomnie qui rappellent les moyens employés, une quarantaine d'années auparavant, pour battre en brèche les anciennes académies, ces appels à la révolte contre les représentans légitimes de l'aristocratie dans les lettres et dans les arts, — tout cela, sans doute, était excessif et au fond très blâmable; mais, au moins en ce qui concerne les assauts livrés alors à la grande « citadelle littéraire, » les assiégeans ne trouvaient-ils pas un prétexte, et, à la rigueur, une excuse, dans quelques-uns des procédés de défense dont les assiégés avaient fait choix, — dans certaine démarche, par exemple, tentée au commencement de l'année 1829 et à laquelle plusieurs membres de l'Académie française n'avaient pas craint de s'associer?

Jusqu'alors les plus ardens champions de la cause classique s'étaient contentés d'opposer à l'invasion des « barbares » leur in-

trépidité personnelle et de répondre aux entreprises de la nouvelle école, tantôt par des vers satiriques, comme ceux qui sortaient de la plume naïvement irritée de M. Viennet, tantôt par des brochures plus ou moins didactiques, comme celles qu'avaient publiées coup sur coup M. Jay et quelques autres croyans invétérés à la toute-puissance de la tradition. Un moment vint pourtant où de telles armes parurent insuffisantes aux combattants qui les avaient maniées, puisque, pour mettre fin à la lutte, ils crurent devoir recourir au roi lui-même et le conjurer formellement d'intervenir. Par une pétition au bas de laquelle figuraient les noms de MM. Arnault, Étienne, de Jouy, tous trois membres de l'Académie française, et les noms, — y compris bien entendu celui de M. Viennet, — de quatre autres écrivains appartenant à la même religion littéraire, Charles X était mis en demeure d'user de son autorité souveraine pour « écarter la tempête dramatique dont la scène française se voyait de plus en plus menacée ; » pour « repousser les incursions anglaises ou allemandes au-delà de cette scène, illustrée depuis deux siècles par les chefs-d'œuvre du génie national ; » en d'autres termes, pour en interdire l'accès à quiconque, dans notre pays, ne se montrerait pas observateur fidèle des lois en vigueur ou des usages établis, au temps de Racine comme au temps de Voltaire, et même au temps des plus pâles continuateurs de celui-ci.

En demandant au roi de restaurer par ordonnance le culte de la tragédie traditionnelle et de sévir contre les auteurs dramatiques coupables de manquement à la règle des trois unités, les signataires de cette étrange requête ne se donnaient pas seulement un ridicule ; ils commettaient une assez vilaine action, puisqu'ils en appelaient du droit à l'exercice arbitraire de la force, et, de plus, ils se heurtaient à une impossibilité. Que serait-il arrivé, en effet, si leur appel eût été entendu et si, d'un autre côté, l'opinion eût résisté ? Aurait-on envoyé la garde royale contre les spectateurs applaudissant au Théâtre-Français le drame d'Alexandre Dumas, *Henri III et sa Cour* (1), et quelques mois plus tard, l'*Hernani* de Victor Hugo ?

Beaucoup mieux inspiré que ceux qui s'adressaient à lui, Charles X comprit qu'il n'avait pas plus le pouvoir de briser le romantisme d'un coup de son sceptre que le devoir de se déclarer le patron officiel de la doctrine contraire. Aux doléances des pétitionnaires sur les périls que courait la dignité de notre théâtre, comme aux exhortations par lesquelles ils le pressaient de la

(1) *Henri III* fut représenté, pour la première fois, le 13 février 1829, quelques jours après celui où les signataires de la pétition avaient été reçus aux Tuileries.

sauvegarder, il répondit avec autant de bon goût que de bon sens : « Que voulez-vous que j'y fasse, messieurs? Je n'ai, comme chacun de vous, que ma place au parterre. » Il n'y avait donc plus pour les réclamans et pour ceux qu'ils représentaient qu'à continuer la guerre à leurs propres risques, faute de ces lettres de cachet au moyen desquelles ils avaient rêvé de se débarrasser commodément de l'ennemi.

D'ailleurs, le « vandalisme romantique » ne tendait pas seulement à envahir le théâtre; ses ravages, — et même c'était par là qu'ils avaient commencé, — ne désolaient pas moins douloureusement, aux yeux des classiques, le champ de la poésie proprement dite. Aussi la nécessité semblait-elle urgente de porter de ce côté des efforts tout spéciaux de résistance, c'est-à-dire des efforts tentés par ceux que, en raison de leurs antécédens, on jugeait, ou qui se jugeaient eux-mêmes, les plus autorisés pour cela. Si les succès passés de *Germanicus*, de *Sylla*, et de quelques autres tragédies taillées sur le vieux patron consacré, avaient paru à MM. Arnault et de Jouy les qualifier suffisamment pour le rôle qu'ils s'étaient attribué de vengeurs de la saine littérature dramatique, n'était-il pas tout naturel qu'un autre académicien, poète lyrique du même temps et de la même école, M. Baour-Lormian, se crût de la meilleure foi du monde dans l'obligation de prendre à partie le poète des *Odes et Ballades* et des *Orientales*, et de le condamner, lui et les siens, au nom d'Erato et de Calliope, comme d'autres intraitables nourrissons des Muses condamnaient, au nom de Thalie et de Melpomène, les modernes réformateurs de la comédie et du drame? La satire en vers publiée sous ce titre : *le Canon d'alarme*, n'était pas, il est vrai, de nature à servir fort utilement la cause chère à l'auteur et à ses amis, ni à jeter beaucoup d'effroi dans le camp des séditieux : toujours est-il que ce petit écrit, si suranné dans le fond et dans les formes qu'il puisse nous paraître aujourd'hui, montre aussi bien que les pamphlets romantiques, à quel degré d'intolérance, on dirait presque de fureur, on était arrivé de part et d'autre, et, — pour parler la langue des coreligionnaires de M. Baour-Lormian, — quelle Némésis littéraire agitait jusqu'aux esprits naguère les plus calmes et, d'habitude, les plus inoffensifs.

Nous sommes loin maintenant de ces controverses enfiévrées et de ces luttes : si loin même, que la plupart d'entre nous en ont à peu près perdu le souvenir ou n'en gardent plus qu'un souvenir désintéressé. Chacun sans doute honore comme il convient les noms et les talens qui ont mérité de survivre à l'époque troublée dont nous venons d'essayer en quelques mots de résumer l'histoire; mais qui serait tenté aujourd'hui de reprendre à son compte

les prétentions ambitieuses, si bien démenties par l'événement, ou les doctrines rétrogrades de cette époque? Qui songerait à en épouser après coup les querelles? Depuis que le classicisme, tel qu'on le définissait il y a soixante ans, est devenu pour tout le monde un non-sens, et que, d'un autre côté, les promesses et les spéculations du romantisme ont abouti à la faillite, le mieux est de s'en tenir aux faits accomplis, de laisser là les questions épuisées et les passions mortes, pour apprécier, sans acception de parti, les œuvres mêmes et les mérites qui peuvent s'y rencontrer.

Or, à ne considérer ici que les productions de la peinture et de la sculpture, celles que nous ont léguées les années comprises entre le commencement et la fin du règne de Charles X ne sauraient en général exiger un bien long examen, ni rendre les choix fort difficiles. Si, parmi les ouvrages exécutés à une date un peu antérieure par de jeunes artistes plus ou moins dociles à la tradition classique, plusieurs gardent une très sérieuse valeur, — l'*Amour et Psyché* de Picot par exemple, le *Martyre de sainte Juliette* et le *Martyre de saint Hippolyte* de Heim, certains tableaux ou portraits de Léon Cogniet et de Drolling, certaines statues de Ramey et de Cortot (1), — pourrait-on, en revanche, trouver rien de plus que des témoignages d'engourdissement et d'impuissance dans les travaux où s'obstinent, aux approches de l'année 1830, quelques disciples vieillis de David, débiles imitateurs de sa manière? Et quant aux œuvres de ces faux prophètes qui, pour régénérer l'art français, croyaient suffisant d'enchérir sur les audaces et, le plus souvent, sur les défauts de Delacroix, n'accusent-elles pas, aux yeux de quiconque les examine impartialement aujourd'hui, des intentions aussi vaines au fond, des infirmités de jugement et d'imagination aussi radicales que celles dont les œuvres des classiques les plus indigens portent l'empreinte? La différence ne consiste en réalité que dans les formes, ici conventionnelles et mornes jusqu'à l'effacement absolu de la vie, là violentes ou incorrectes jusqu'à l'impertinence.

Il ne sera pas superflu d'ailleurs de faire remarquer que le talent de Delacroix lui-même, si personnel et si vivace qu'il fût, ne semble avoir subi qu'à son propre préjudice l'influence du milieu qui l'environnait alors. Les ouvrages du peintre qui avaient justement attiré sur son nom l'attention publique, — *Dante et Virgile*, le *Massacre de Scio*, — appartiennent à une époque antérieure à celle où se forma la secte romantique; tandis que ses œuvres les

(1) Ces ouvrages avaient successivement paru aux Salons de 1819, de 1822 et de 1824.

plus défectueuses, — la *Mort de Sardanapale, Justinien dictant ses Pandectes*, *Marino Faliero*, la suite des compositions lithographiées sur le *Faust* de Goethe, etc., — ont été produites entre les années 1825 et 1830, c'est-à-dire dans la période de temps où le parti révolutionnaire payait le plus ouvertement d'audace pour s'emparer de l'opinion. Les œuvres au contraire qui constituent les meilleurs titres de Delacroix et qui devaient un jour lui ouvrir les portes de l'Académie, — les peintures du *Salon du roi*, à la chambre des députés, et de la *Galerie d'Apollon* au Louvre, l'*Entrée des croisés à Constantinople*, *Médée*, d'autres encore, moins importantes par les dimensions, mais certainement aussi remarquables, la *Noce juive* par exemple et le *Naufrage de don Juan*, — n'ont été conçues et exécutées qu'après l'apaisement des querelles et le licenciement des troupes enrôlées pour les soutenir.

On peut donc sans exagération affirmer que le mouvement romantique, impuissant à rien fonder, a eu cet unique avantage de déblayer le terrain au profit d'artistes capables de l'occuper et de s'y maintenir à égale distance des deux partis qui venaient de s'y livrer bataille. Contrairement à ce qui s'était passé dans le domaine politique vers la fin du siècle dernier, ce furent les montagnards de l'art, pour ainsi dire, qui cédèrent la place et procurèrent le succès à des girondins comme Paul Delaroche et Decamps, ou comme ces jeunes paysagistes dont le talent sincère, affranchi une fois pour toutes du joug de la vieille école et des conventions, a revivifié un genre de peinture qui devait, de nos jours encore, fournir à l'art français une part de ses meilleurs titres.

Quant aux attaques dirigées contre l'Académie des Beaux-Arts au nom de ses prétendues victimes, quant à ces accusations de despotisme à l'égard des talens incompris, des génies indépendans dont elle prenait à tâche, disait-on, d'entraver l'essor, — tout cela ne réussit guère à compromettre auprès du public la bonne renommée de la compagnie. Ce ne fut qu'un peu plus tard, à l'occasion des Salons successivement ouverts après 1830, que l'opinion s'émut ou parut s'émouvoir de certaines exclusions, parfois regrettables en effet, prononcées par l'Académie constituée alors en jury. Jusqu'à cette époque, personne, excepté les meneurs ou les complices de la sédition, ne fit mine de suspecter l'impartialité d'un corps dont un passé déjà long avait d'ailleurs hautement révélé les coutumes et justifié de plus en plus les privilèges. Enfin, — on ne saurait trop le répéter, — les choix faits par l'Académie avant ou pendant les luttes engagées au dehors entre les partis n'étaient-ils pas la meilleure réponse à ceux qui lui reprochaient ses doctrines et ses pratiques intolérantes? S'il fallait aux noms que nous avons cités plus haut en ajouter d'autres d'une signification aussi peu

équivoque, nous nous contenterions de rappeler que, en même temps qu'elle donnait pour successeur à Rondelet un architecte de la vieille école, Jacques Molinos (1), l'Académie remplaçait dans la section de composition musicale Gossec par Auber, c'est-à-dire par un artiste fort loin assurément de se montrer hostile à l'esprit d'innovation et aux franchises de l'imagination personnelle.

Gossec, né en 1733, était âgé de quatre-vingt-seize ans lorsqu'il mourut en 1829. Il avait donc eu cette singulière fortune d'assister dans sa jeunesse à la renaissance de la musique en France sous l'influence de Rameau, peut-être d'approcher le maître lui-même, et, dans les dernières années de sa vie, d'être témoin des succès de Rossini, devenu à l'Académie son confrère. Membre de l'Institut dès la fondation de ce grand corps, Gossec était depuis longtemps le doyen de la section de composition musicale, et, depuis la mort de Houdon (15 juillet 1828), le doyen de l'Académie tout entière. C'était maintenant au peintre Regnault que revenait ce titre, mais pour quelques mois seulement, puisque avant la fin de cette même année 1829, Regnault succombait à son tour, bientôt suivi dans la tombe par Taunay, le dernier survivant jusqu'alors des membres nommés en 1795.

Le titre que Regnault avait dû à sa longévité académique n'était pas au reste le seul qui le distinguât de ses confrères. Avant de parvenir au décanat, il avait été créé baron par le roi Charles X, continuateur en cela d'une tradition fondée au temps de son prédécesseur. Jusqu'au règne de Louis XVIII, en effet, — sauf Vien, nommé comte de l'empire à l'âge de quatre-vingt-douze ans, et encore parce qu'on entendait sans doute honorer en lui le sénateur plutôt que le peintre; sauf, à la rigueur, Denon, créé baron à l'époque où il était appelé aux fonctions de directeur des musées impériaux, — aucun artiste, même parmi les plus célèbres, même parmi les membres les plus éminens de l'Académie des Beaux-Arts, n'était devenu l'objet d'une décision analogue à celles qui avaient anobli des savans comme Monge, Berthollet, Lagrange et Laplace, par exemple (2). Napoléon avait bien consenti à faire de quelques peintres ou sculpteurs des chevaliers de la Légion d'honneur, et, par une exception unique d'ailleurs dans tout le cours de son règne, à élever successivement David aux grades

(1) Molinos avait, en collaboration avec Legrand, construit la remarquable coupole, renouvelée des exemples de Philibert Delorme, qui s'élevait au-dessus des murs de la Halle au Blé.

(2) Monge avait reçu, en 1804, le titre de comte de Peluse. Berthollet, Lagrange, Laplace, Bougainville, Chaptal, plusieurs autres membres encore de la première classe de l'Institut, avaient été créés « comtes de l'empire » en 1808 et en 1809.

d'officier et de commandeur du même ordre (1); mais, à tort ou à raison, il n'avait pas voulu que les récompenses décernées par lui aux artistes pussent jamais dépasser la mesure de ces distinctions toutes viagères, et qu'un titre transmissible consacrât dans l'avenir le souvenir de leurs talens, comme le titre qu'il conférait à d'autres devait perpétuer la mémoire de grands services militaires ou même de services rendus dans l'ordre purement administratif. N'y avait-il pas là en réalité une inconséquence, une sorte de démenti pratique à la pensée qu'avait eue Napoléon lui-même en instituant la Légion d'honneur, et en créant un peu plus tard, à côté de l'ancienne noblesse, cette noblesse impériale dans les rangs de laquelle les représentans de tous les genres de mérite devaient également entrer?

Quoi qu'il en soit, le gouvernement de la restauration n'avait pas jugé à propos de maintenir, à l'égard des membres de l'Académie des Beaux-Arts, ce principe d'inaptitude légale à recueillir pour leur propre compte ce qu'il avait paru juste d'attribuer à d'autres membres de l'Institut. Dès l'année 1819, Louis XVIII accordait à Gérard, outre le brevet de « premier peintre du roi » qu'il lui avait antérieurement donné, le titre de baron. Cinq ans plus tard, Gros recevait le même titre (1824) (2), et, dans le cours des cinq années suivantes, Charles X le conférait successivement à cinq autres académiciens, dont deux peintres, — Guérin et Regnault; deux sculpteurs, Lemot et Bosio; un graveur en taille-douce, Boucher-Desnoyers. D'où vient, toutefois, qu'aucun architecte, aucun compositeur de musique n'ait été, à cette époque, traité avec la même faveur? que Percier, par exemple, que Cherubini ou Boïeldieu se soient vus exceptés d'une mesure destinée apparemment à récompenser les plus dignes? Cela semble d'autant moins explicable que le crédit de ces trois maîtres était plus grand auprès du public et que les fonctions remplies par deux d'entre eux avaient

(1) Quelques biographes de David ont prétendu que l'empereur lui avait conféré, pendant les Cent-Jours, le titre de baron et que cette nomination fut annulée par le gouvernement de la Restauration. M. Jules David, petit-fils du peintre, et, par conséquent, mieux placé que personne pour être renseigné à ce sujet, déclare que « rien dans ses recherches n'est venu confirmer cette double assertion. » (Voyez *le Peintre Louis David*, p. 516.)

(2) A l'occasion des peintures récemment achevées de la coupole de Sainte-Geneviève. Quatremère de Quincy rapporte le fait en ces termes dans sa *Notice sur Gros*, lue à l'Académie en 1836 : « Le roi (Charles X) voulut voir de près le travail et il consentit à monter à une hauteur de près de trois cents pieds. Après s'être fait expliquer par l'artiste l'ensemble de l'ouvrage et avoir parcouru les détails de la composition : « *Monsieur le baron*, lui dit-il en le quittant, recevez mes félicitations et mes remercîmens. » Et Quatremère de Quincy ajoute : « Peu de titres de noblesse ont été en ce genre acquis par plus de mérite et conférés avec plus de grâce. »

presque le caractère de charges de cour (1). Peu importe, au surplus. Peut-être auraient-ils eu leur tour, si la révolution de 1830 n'était venue abolir, en matière d'anoblissement comme sur bien d'autres points, les traditions de l'ancienne royauté. En tout cas, à défaut d'un titre nobiliaire, propre surtout à faire honneur à l'équité du gouvernement qui l'eût conféré, les trois maîtres dont il s'agit ont amplement laissé de quoi recommander leur mémoire, et parce qu'elle n'aura pas été, comme d'autres, officiellement sanctionnée par une ordonnance royale, leur renommée n'en sera pour cela ni moins solide, ni moins durable.

Il n'y a donc pas lieu, à ce qu'il semble, de regretter beaucoup que l'usage d'anoblir quelques-uns des membres de l'Académie des Beaux-Arts ne se soit pas maintenu après la fin du règne de Charles X ; mais on serait mieux fondé à tenir pour fâcheux l'abandon d'un autre mode d'encouragement pour les artistes que le gouvernement de la restauration avait adopté. Nous voulons parler de la suppression de l'ordre de Saint-Michel, qui présentait cet avantage sur l'ordre de la Légion d'honneur de ne comporter qu'un nombre fixe de dignitaires, et par là de rendre les actes de pure faveur au moins difficiles, le régime de la prodigalité des récompenses, tel qu'on le verrait installé plus tard, absolument impossible. A l'origine, il est vrai, les conditions avaient été tout autres. Non-seulement, dans la pensée de Louis XI, qui l'avait institué en 1469, l'ordre de Saint-Michel devait rester un ordre militaire, mais le nombre de ceux à qui le roi se réservait le droit de le conférer ne pouvait excéder trente-six. Les choses changèrent complètement sous les règnes suivans. Le nombre des chevaliers de Saint-Michel étant devenu illimité, l'ordre, à force d'avoir été prodigué, finit par tomber dans un tel discrédit que Louis XIV, préoccupé des moyens de le relever, jugea nécessaire de restreindre pour l'avenir à cent le chiffre des nominations ; avec la faculté, toutefois, pour le roi de choisir les éligibles non plus exclusivement, comme l'avait voulu Louis XI, dans les rangs de l'armée, mais parmi les magistrats, les gens de cour ou les fonctionnaires de l'État, quels qu'ils fussent.

Aboli en 1789, l'ordre de Saint-Michel fut rétabli d'abord dans les mêmes conditions en 1815, puis, par une ordonnance royale en date du 16 novembre 1816, réformé sans modification, il est vrai,

(1) Cherubini, qui, d'ailleurs, était depuis 1821 directeur du Conservatoire, avait été, dès l'année 1816, nommé surintendant de la musique du roi. Quant à Percier, il avait, comme son collaborateur Fontaine, conservé sous le gouvernement de la restauration ses anciennes fonctions d'architecte du palais du Louvre et du palais des Tuileries.

quant au nombre des membres, mais avec cette destination expresse de récompenser « les hommes qui se seraient particulièrement distingués dans les lettres, les sciences et les arts. » Pour ne citer que des artistes appartenant à l'Institut parmi ceux dont les noms figuraient sur les premières listes de promotion, Gérard, Regnault, Gros, Guérin, Bosio, Cherubini, Lesueur avaient été, sous le règne de Louis XVIII, créés chevaliers de Saint-Michel, en même temps que plusieurs de leurs confrères de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions (1). Charles X, à son tour, en accordant, dès le commencement de son règne, cette haute distinction au sculpteur Cartellier, au peintre Carle Vernet (2), et un peu plus tard à l'architecte Fontaine, Charles X tenait à honneur de respecter, dans sa lettre comme dans son esprit, une institution d'autant plus profitable à la dignité de l'art et des artistes que, en raison même du chiffre fixé pour les nominations, elle était plus sûrement défendue contre l'invasion des talens médiocres.

Lorsque la révolution de Juillet eut brisé le trône de Charles X et, du même coup, détruit jusqu'aux institutions les plus inoffensives ou, comme celle dont nous venons de parler, les plus foncièrement libérales de l'ancienne monarchie, on pouvait craindre que les Académies elles-mêmes ne fussent au moins ébranlées par des attaques directes, conséquence toute naturelle, en apparence, des assauts livrés, et livrés victorieusement, ailleurs. Il n'y eut cependant rien de bien dangereux, ni même de bien sérieux, dans les sentimens d'hostilité témoignés alors et dans les entreprises tentées contre elles. En ce qui concerne l'Académie des Beaux-Arts, tout à peu près se borna à des articles de journaux où l'on ne faisait guère que reprendre, en les paraphrasant, les prétendus griefs formulés, quelques années auparavant, par les romantiques; à des caricatures d'un caractère assez peu blessant au fond et d'un comique

(1) Aux termes des statuts primitifs, les insignes de l'ordre de Saint-Michel consistaient, comme ceux de l'ordre du Saint-Esprit, dans un collier porté par-dessus l'habit à la cour ou aux cérémonies publiques. Sous le gouvernement de la restauration, et même avant la révolution, on avait substitué à ce collier un grand cordon noir, passé en sautoir sur le gilet, et que les chevaliers ne devaient jamais quitter. La plupart d'entre eux pourtant s'affranchissaient de cette obligation en remplaçant, dans l'habitude de la vie, ce grand cordon par un simple ruban noir attaché à la boutonnière; mais d'autres se montraient plus scrupuleux, et l'on pourrait citer un peintre célèbre qui avait poussé la conscience jusqu'à se faire fabriquer un cordon en métal, pour ne pas se séparer de ses insignes réglementaires, même quand il prendrait un bain.

(2) Dans cette séance royale de la distribution des récompenses, à la suite du Salon de 1824, dont le charmant tableau de Heim, aujourd'hui au musée du Louvre, a si bien consacré le souvenir.

déjà passablement usé, sur la caducité intellectuelle et physique des membres de la compagnie; enfin, dans les ateliers, à quelques criailleries sans beaucoup d'écho au dehors, en tout cas sans influence sur le nouveau gouvernement. Celui-ci, d'ailleurs, en raison de son origine même, avait, — on le comprend de reste, — trop de difficultés politiques à vaincre, trop de périls extérieurs ou intérieurs à conjurer pour être en mesure, dès les premiers jours, d'écouter fort attentivement les plaintes de quelques mécontens réclamant des réformes dans l'organisation actuelle et dans le mode d'enseignement des beaux-arts, ou les argumens que les hommes d'un avis contraire auraient voulu faire valoir à leur tour. Aussi laissa-t-il de ce côté les choses suivre leur cours accoutumé. On avait bien pu, pour donner d'abord une certaine satisfaction aux aspirations, sinon aux exigences de l'esprit démocratique, supprimer, outre l'ordre de Saint-Michel, quelques fonctions officielles dont le gouvernement précédent avait revêtu des artistes, — celles, par exemple, de premier peintre, de premier sculpteur et de premier graveur du roi (1); on avait bien pu, pour la forme, réunir quelques commissions chargées d'examiner de plus ou moins près des questions de détail; mais aucune question de fond n'avait été mise à l'ordre du jour, aucun projet relatif aux attributions de l'Académie des Beaux-Arts, à l'organisation de l'Académie de France à Rome ou à celle de l'École des Beaux-Arts à Paris, n'avait été discuté, ni même produit. En un mot, on n'avait rien abordé encore de ce qui pouvait, dans la théorie ou dans la pratique, sauvegarder ou compromettre les intérêts essentiels de l'art français; on s'était contenté d'en soutenir tant bien que mal la vie présente, en ajournant à des temps plus calmes l'étude des moyens propres à en assurer le renouvellement ou les progrès.

HENRI DELABORDE.

(1) Encore la suppression de ces charges de cour s'opéra-t-elle d'elle-même en quelque sorte, je veux dire par l'abandon spontané des titulaires. C'est ce que prouve, au moins quant à Gérard, la lettre suivante adressée par lui, presque au lendemain de la révolution de 1830, à l'un des administrateurs provisoires de la maison du roi : « Je n'ai pas cru, écrivait-il avec autant de dignité dans les sentimens que de modération dans les termes, devoir signer l'état d'émargement de l'administration du Muséum, qui m'a été présenté aujourd'hui. Le titre de premier peintre du roi, dont Louis XVIII avait bien voulu m'honorer et le traitement qu'il y avait attaché ne me semblent guère en harmonie avec le nouvel ordre de choses. Je n'ai aucune idée du parti qui sera pris à cet égard; mais j'éprouverais un certain embarras à toucher les honoraires d'une place qui, n'ayant nulle sorte d'attributions, est, plus que toute autre, passible des réformes qui peuvent être projetées. »

CATHERINE II

D'APRÈS DES MÉMOIRES INÉDITS

Il y avait une fois une petite princesse que de bonnes fées avaient comblée de dons merveilleux. Son enfance, cependant, s'écoula assez tristement, dans une petite ville d'Allemagne où son père était en garnison. Ce dernier, rejeton d'une minuscule famille princière, était général prussien et tirait de sa solde le plus clair de son revenu. Il vivait bourgeoisement avec sa femme à Stettin, où notre petite princesse vit le jour en 1729. Quand elle eut quatorze ans, on songea à la marier. Sa mère se souvint d'un sien cousin qui, chef d'une petite principauté allemande, se trouvait être, par sa mère, le petit-fils de Pierre le Grand, et, en conséquence, neveu de l'impératrice régnante Elisabeth, qui gouvernait la Russie depuis plusieurs années, sans avoir songé à se marier. Pierre, duc de Holstein, avait été appelé à Moscou et élevé comme héritier présomptif de la tsarine. Ce fut donc à Moscou que la princesse d'Anhalt-Zerbst conduisit sa fille, où l'impératrice Élisabeth ne tarda pas à la fiancer à son neveu. Celui-ci, mal élevé, fantasque et bizarre, maltraita sa femme et passa sa vie à jouer avec des soldats de plomb et à exécuter militairement les rats qui assaillaient ses forteresses en carton. Catherine, tout en subissant les traitemens les plus

odieux, profita des loisirs qu'on lui laissait pour s'instruire et pour étudier à fond l'art de gouverner.

Ceci n'est pas un conte de fées. Tout le monde sait qu'à la mort d'Élisabeth Pierre III monta sur le trône, sauva Frédéric II d'une perte certaine en tournant brusquement contre les ennemis du roi de Prusse les troupes russes, qui l'avaient combattu jusqu'alors. Tout le monde sait aussi que ce brusque revirement et d'autres excentricités amenèrent la chute du maniaque couronné. Un beau matin, Catherine, accompagnée d'une demoiselle d'honneur de dix-sept ans, monta à cheval, se rendit à Pétersbourg, fit battre le rappel et fut proclamée impératrice autocrate de toutes les Russies. On sait aussi que cette femme étonnante, surnommée *Catherine le Grand* par le spirituel prince de Ligne, gouverna la Russie durant trente-quatre ans d'une main de fer gantée de velours, qu'elle acheva l'œuvre de Pierre Ier et fit de son empire, encore passablement asiatique, une puissance européenne de premier ordre. Elle construisit des routes, des centaines de villes, rédigea de sa propre main un code de lois, créa des académies, fonda des écoles, protégea les arts et les sciences, annexa la Crimée, partagea la Pologne, et fut célébrée sous le nom de la Sémiramis du Nord, ayant choisi Voltaire, Diderot, Grimm et autres comme trompettes de sa renommée.

On connaît ses qualités comme ses défauts et on sait que, tout en écoutant tout le monde, elle ne suivait que les conseils de son propre génie. Sa vie privée ne nuisait en rien à son prestige, et elle en imposait à tout ce qui l'approchait, grâce à un charme tout particulier qu'elle savait donner à ses paroles et à ses moindres actions. Ses ministres ne furent que des commis. Elle avait, il est vrai, introduit pour son propre usage, dans son palais, la polyandrie, cette institution étrange qui fleurit encore dans les montagnes du Thibet; mais jamais elle ne partageait son autorité avec ses favoris. Soltikof, qui passe pour le premier, ne conserva pas longtemps ses faveurs. Le prince et le comte Alexis Orlof faisaient horreur à Catherine après la mort de Pierre III. Celui que, dans sa jeunesse, elle a aimé le plus tendrement peut-être fut Poniatowski, qui lui était fort dévoué. Catherine le consola en le faisant roi de Pologne, mais le détrôna dès qu'il fit mine de prendre son rôle au sérieux. Le vaniteux Potemkin fut le seul qui rendit des services à l'État. Son luxe effréné, tout oriental, coûtait des sommes folles, et la Crimée, sa seule conquête, ajouta aux pieds d'argile du colosse russe le talon d'Achille, comme on l'a vu par la guerre de 1854. Lanskoï fut l'amant préféré de la vieillesse de Catherine. Elle le pleura, — ses lettres à Grimm

en font foi, — comme Vénus pleure Adonis dans le poème de Shakspeare. Platon Zoubof n'avait que vingt-deux ans quand l'impératrice sexagénaire lui jeta le mouchoir. Il s'était fait une certaine position à la cour; mais, dans le conseil d'État, il n'eut jamais voix au chapitre. Il assista aux derniers instans de Catherine, fut exilé en Sibérie, puis rappelé, et joua un rôle dans le drame sanglant de la mort de Paul Ier.

On possède, sur Catherine et son long règne, de nombreux documens, des mémoires authentiques et des correspondances des plus intéressantes. Cependant, cette impératrice a joué un si grand rôle dans l'histoire de l'Europe que tous les témoignages de contemporains qui ont vécu dans son intimité ont toujours de la valeur. Nous allons invoquer un témoin oculaire qui n'a pas encore été entendu et qui mérite de l'être, puisque sa véracité ne saurait faire doute, bien que son impartialité ne soit pas à toute épreuve.

Ces mémoires, dont nous pouvons garantir l'authenticité, nous ont été confiés à condition de taire le nom de l'auteur. Si des raisons de famille nous obligent à respecter cet incognito, nous pouvons affirmer, cependant, que notre témoin oculaire était une très grande dame appartenant, par sa naissance, à une des plus illustres familles de Russie. Mariée à un grand seigneur de la cour de Catherine, la comtesse ***, qui avait été admise, dès l'âge de quatorze ans, dans l'intimité de l'impératrice, eut l'occasion de voir de près les hommes et les choses et de noter, avec une véracité absolue, tout ce qu'elle avait vu et entendu. Sa beauté, sa grâce, son parfait naturel, le haut rang et la grande fortune de son mari lui valurent une position exceptionnelle dans cette société de Saint-Pétersbourg dont Mme Vigée-Le Brun nous a laissé une description si attrayante. Élevée dans les principes les plus sévères, mais indulgente pour les faiblesses d'autrui, la comtesse *** a traversé, aimée et respectée comme une hermine sans tache, les trois règnes de Catherine II, Paul Ier et Alexandre Ier.

Selon la mode du temps, la comtesse *** a voulu tracer le portrait de sa souveraine. Peut-être n'a-t-elle réussi qu'à produire un croquis; mais ce croquis est vivant et empreint du cachet de la vérité. Les anecdotes inédites et oubliées, que la comtesse a recueillies aux meilleures sources, sont caractéristiques et peignent Catherine telle qu'elle était, ou du moins telle qu'elle apparaissait à ses intimes. C'est le comte Ivan Ivanovitch Schouvalof (1) qui a fourni à la comtesse quelques souvenirs intimes que Catherine elle-même avait confiés à ce favori.

(1) Né en 1727, mort en 1798, grand-chambellan, fonda l'Université de Moscou et l'Académie des beaux-arts à Saint-Pétersbourg.

I.

« La postérité juge et jugera Catherine avec toutes les passions des hommes. La nouvelle philosophie (1), dont malheureusement elle fut atteinte, et qui fut le principe de ses défauts, couvre comme d'un voile épais ses grandes et belles qualités. Il paraît juste de remonter à son aurore avant de la condamner, afin de ne pas étouffer la renommée de sa gloire et de son ineffable bonté.

« L'impératrice fut élevée à la cour du prince, son père, le prince d'Anhalt, par une gouvernante ignorante et de basse condition, qui sut à peine lui apprendre à lire. Ses parens ne s'occupaient ni de ses principes, ni de son éducation. Elle fut amenée en Russie à l'âge de seize ans, belle, remplie de grâces naturelles, de génie, d'âme et d'esprit, avec le désir de plaire et de s'instruire. On la maria au duc de Holstein, alors grand-duc et destiné à succéder à l'impératrice Élisabeth, sa tante. Il était laid, faible de caractère, petit, minutieux, ivrogne et débauché. La cour d'Élisabeth n'offrait que le tableau de la débauche, dont elle donnait l'exemple. Le feld-maréchal comte Munich, homme d'esprit, fut le premier à deviner Catherine; il l'engagea à s'instruire. Cette proposition fut acceptée avec empressement. Le maréchal lui donna pour première lecture le *Dictionnaire de Bayle*, ouvrage empoisonné, dangereux et séduisant, surtout pour celle qui n'eut jamais aucune idée de la vérité divine qui terrasse le mensonge. Catherine lut cet ouvrage trois fois de suite dans l'espace de quelques mois. C'est ainsi que son imagination enflammée l'amena à se mettre en rapport avec les sophistes de l'époque.

« Ce fut dans ces dispositions que Catherine devint la femme d'un prince dont la plus haute ambition était de devenir caporal au service du roi de Prusse. Empereur, Pierre imposa à la Russie le joug de sa faiblesse. Catherine en souffrait; ses idées, grandes et nobles, semblaient franchir les obstacles qui s'opposaient à son éducation. La nation était révoltée de la dépravation de Pierre III et du mépris qu'il témoignait à ses sujets. Une révolution générale était sur le point d'éclater, on demandait une

(1) Inutile de dire que la « nouvelle philosophie » dont il est question, c'est la philosophie de Voltaire et des encyclopédistes. Catherine, on le sait, avait voué un culte au patriarche de Ferney. Après sa mort, la maison qu'il avait habitée en Suisse fut reconstruite telle qu'elle était dans le parc de Tsarsko-Sélo, et Catherine y fit placer la bibliothèque de Voltaire, bibliothèque qu'elle avait achetée à Mme Denis, nièce du philosophe.

régence. L'impératrice, qui avait déjà un fils de dix ans (depuis Paul Ier), se décida à renvoyer son époux dans le Holstein. Le prince Orlof et son frère, le comte Alexis, qui jouissaient alors des faveurs de l'impératrice, furent chargés de le faire partir. On prépara à cet effet plusieurs bâtimens à Cronstadt. On était résolu d'embarquer Pierre III avec les bataillons qu'il avait fait venir du Holstein. Il devait coucher à Ropcha, près d'Oranienbaum, la veille de son départ. Je n'entre pas dans les détails du tragique événement qui suivit. On n'en a que trop parlé et trop souvent méconnu le principe; mais je dois à la vérité de rapporter ici le témoignage authentique que je tiens du ministre comte Panine.

« Ce témoin mérite d'autant plus de créance qu'on sait qu'il n'était guère personnellement attaché à l'impératrice. Ayant dirigé l'éducation de Paul Ier, il avait espéré de tenir les rênes du gouvernement sous la régence d'une femme et s'était vu trompé dans son attente. L'énergie avec laquelle Catherine s'empara du pouvoir coupa court aux projets ambitieux de Panine, qui toute sa vie en garda rancune à Sa Majesté. Un soir que nous étions chez lui, entouré de ses parens et de ses amis, il nous raconta beaucoup d'anecdotes intéressantes et arriva insensiblement à l'assassinat de Pierre III. — J'étais, dit-il, dans le cabinet de l'impératrice lorsque le prince Orlof vint lui annoncer que tout était *fini*. Elle était debout au milieu de la chambre. Ce mot *fini* la frappa. — Il est parti? répliqua-t-elle d'abord; mais après avoir appris la triste vérité, elle tomba raide évanouie. Elle eut d'affreuses convulsions qui firent craindre un instant pour sa vie. Revenue de ce pénible état, elle versa les larmes les plus amères. — Ma gloire est perdue! répétait-elle; jamais la postérité ne me pardonnera ce crime involontaire. — La faveur avait étouffé, dans l'esprit des Orlof, tout autre sentiment que celui d'une ambition démesurée. En faisant disparaître l'empereur, le prince Orlof s'était imaginé qu'il le remplacerait et que l'impératrice le couronnerait. Il se trompa.

« Douée d'un grand caractère et d'une volonté de fer, Catherine, cependant, ne dédaignait pas les bons conseils et savait se plier aux circonstances. Voici une anecdote qui lui fait le plus grand honneur et que je tiens du comte Pierre Panine lui-même.

« L'impératrice avait composé un code de lois et avait chargé les sénateurs de l'examiner. Elle assistait encore aux séances du sénat à cette époque. L'examen de son ouvrage avait occupé plusieurs séances. Elle vint demander le résultat de ces délibérations. Tous les sénateurs approuvèrent ce travail. Panine seul garda le silence. L'impératrice lui demanda sa pensée. — Faut-il répondre à Votre

Majesté en sujet fidèle ou en courtisan? demanda-t-il. — Comme le premier, sans aucun doute. — Le comte ayant témoigné le désir de parler en particulier à Sa Majesté, elle s'éloigna des personnes qui l'entouraient, prit le cahier et lui permit d'effacer sans aucun scrupule ce qu'il ne trouvait pas convenable. Panine effaça tout. L'impératrice déchira son ouvrage, le remit sur la table et dit aux sénateurs : — Messieurs, le comte Panine vient de me donner la preuve la plus éclatante de sa fidélité.

« Infatigable dans les soins qu'elle donnait à son empire, l'impératrice était ambitieuse, mais elle a couvert la Russie de gloire. Sa sollicitude maternelle s'étendait jusqu'au moindre individu, l'intérêt du dernier de ses sujets touchait son âme. Nul n'était plus imposant que l'impératrice dans les momens de représentation, personne n'était plus aimable et indulgent dans son intimité. A peine paraissait-elle, que toute crainte faisait place au plus tendre respect. Tout le monde se disait : « Je la vois, je suis heureux, c'est mon appui, c'est ma mère. » Avant de s'établir à sa table de jeu, elle promenait ses yeux autour du salon pour voir si chacun avait ce qu'il lui fallait. Elle poussait l'attention jusqu'à faire baisser un store, si le soleil dérangeait quelqu'un. Sa partie de boston se composait de l'aide-de-camp général du jour, du comte Strogonof et de M. Stercof, un vieux chambellan qu'elle aimait beaucoup. Le grand chambellan comte Schouvalof en était souvent, y assistait du moins ainsi que Platon Zoubof. La soirée durait jusqu'à neuf heures ou neuf heures et demie.

« Un soir Stercof, qui était mauvais joueur, s'impatienta de ce que l'impératrice lui avait fait manquer un coup. Il jeta les cartes sur la table, et Sa Majesté fut blessée de ses manières. Elle ne dit rien, mais cessa le jeu, se leva et prit congé de nous. Stercof demeura anéanti. Le lendemain était un dimanche, il y avait ordinairement ce jour-là grand couvert pour tous les membres de l'administration. Le grand-duc Paul et la grande-duchesse Marie y assistaient ordinairement arrivant de Pavlovsky, château situé dans le voisinage de Tsarsko-Sélo. Quand ils ne venaient pas, l'impératrice dînait sous la colonnade (galerie vitrée) et le maréchal de la cour, le prince Bariatinsky, nommait après la messe les personnes qui devaient avoir l'honneur de dîner avec Sa Majesté. J'avais été conviée ce jour-là. Stercof, qui avait ses petites entrées, se tenait dans un coin, malheureux au possible de la scène de la veille. Il n'osait presque pas lever les yeux sur celui qui devait prononcer son arrêt. Quelle fut sa surprise quand il entendit son nom. Il ne marchait pas, il courait. Nous arrivons

à la colonnade. Sa Majesté se leva, vint prendre Stercof par le bras, lui fit faire le tour de la colonnade sans dire un mot. Revenu à l'endroit où elle l'avait pris, elle lui dit en russe : « N'avez-vous pas honte d'avoir pu imaginer que je vous bouderais? Avez-vous donc oublié qu'entre amis les querelles n'ont jamais de suite? » Jamais je n'ai vu un homme dans l'état de ce vieillard. Il fondit en larmes et répéta sans cesse : « O ma mère! comment te parler? comment répondre à tant de bonté? On voudrait sans cesse mourir pour toi... » L'impératrice avait le don d'ennoblir tout ce qui l'approchait, elle donnait de l'esprit à tout le monde. L'homme le plus inepte cessait de l'être auprès d'elle. On la quittait toujours content de soi-même, puisqu'elle se mettait à la portée de chacun et n'embarrassait personne...

« Je fus témoin d'une scène que je n'oublierai jamais et qui me donna la mesure de la magie de l'impératrice. On venait de prendre Varsovie et de conclure le dernier partage de la Pologne. Une députation polonaise devait être présentée à Sa Majesté à Tsarsko-Sélo. Nous attendions tous l'impératrice dans le salon. L'air goguenard et irrité des Polonais frappait tout le monde. Sa Majesté parut. Son air de grandeur et de bienveillance leur en imposa, et toutes les têtes se courbèrent. Elle avança de deux pas, on lui présenta ces messieurs qui tous se mirent à genoux pour lui baiser la main. La soumission était peinte sur tous les visages. Quand l'impératrice leur adressa la parole, ils furent ravis. Au bout d'un quart d'heure elle se retira. Les Polonais en perdirent la tête, ils s'en allèrent en criant : « Non, ce n'est pas une femme! c'est une sirène, une magicienne, on ne saurait lui résister! »

II.

Pour compléter ce portrait, nous reproduisons les anecdotes que la comtesse *** nous a conservées sur le voyage en Tauride.

A peine Potemkin avait-il battu les Turcs, pris leurs forteresses et soumis les Tartares, qu'il voulut faire valoir sa conquête et montrer la Tauride, comme on appelait alors la Crimée, à sa souveraine. Ce célèbre voyage, que l'impératrice entreprit en 1787 dans la vingt-cinquième année de son règne, fut un événement dont l'Europe parla. Catherine non-seulement s'était entourée des représentans des grandes puissances, la Prusse exceptée, mais elle avait donné rendez-vous à l'empereur Joseph II, qui, voyageant sous le nom du comte de Falkenstein, rejoignit l'impératrice à Kaïdaki. Ce voyage fut un triomphe, des ovations frénétiques témoignèrent partout de l'immense popularité dont jouissait Catherine.

Potemkin n'avait rien épargné pour jeter le plus grand éclat sur cette marche triomphale. Il fit voir les étoiles en plein midi à cette illustre compagnie, décora les steppes incultes de villages en carton, fit élever des palais en bois qu'il orna de magnifiques étoffes de tapis d'Orient, de vases et de bibelots dont il avait dépouillé les Turcs, organisa des bals et des festins et réussit à éblouir tout le monde, avant tout l'impératrice elle-même. Malgré toutes ces fatigues, elle trouva le temps de décrire, avec cette verve dont elle possédait le secret, les incidens de ce voyage à Grimm, son fidèle souffre-douleur, comme elle l'appelait. Les madrigaux qu'on lui adressait, les croquis que « l'habit rouge, » le comte de Schouvalof, faisait d'elle, les conversations avec Joseph II, les mots du prince de Ligne, rien ne fut oublié dans cette correspondance. Nous n'en extrayons que quelques passages pour donner une idée de cette fantasmagorie qui dura des mois et qui coûta des millions.

L'impératrice écrit de Kherson le 15 mai :

Le sept de ce mois, j'appris sur ma *galera*, au-delà de Kaïdaki, que M. le comte de Falkenstein (l'empereur Joseph II) courait à moi à toute bride; aussitôt je m'en fus à terre pour courir aussi au-devant de lui, et nous courûmes si bien que nous nous rencontrâmes au milieu des champs nez à nez; la première parole qu'il me dit fut que voilà tous les politiques bien attrapés : personne ne verra notre rencontre; lui, il était avec son ambassadeur, et moi avec le prince de Ligne, l'habit rouge, et la comtesse Branicka. Les majestés, réunies dans les mêmes voitures, coururent d'une traite trente verstes à Kaïdaki; mais, ayant couru tout seuls par les champs, lui, comptant sur mon dîner, moi, sur celui du maréchal prince Potemkin; et celui-ci s'étant avisé de jeuner pour gagner du temps et préparer une érection d'une nouvelle ville, nous trouvâmes bien le prince Potemkin revenu de son expédition, mais point de dîner; mais comme on est expéditif dans le besoin, le prince Potemkin s'avisa de devenir lui-même chef de cuisine, le prince de Nassau marmiton, le grand général Branicki pâtissier, et voilà que, depuis le couronnement des deux majestés, elles n'avaient jamais été aussi grandement et aussi mal servies; malgré cela, on mangea, on rit et on se contenta d'un dîner tant bon que mauvais. Le lendemain, on dîna mieux, et le surlendemain on s'en alla à Yékaterinograd. . . . .

A Baktchi-saraï, ancienne résidence des khans, et dans leur maison, où toute la pacotille des deux Impériales Majestés est logée, ce 21 mai 1787.

Nous avons passé les lignes de Pérécop avant-hier, et hier, vers les six heures de l'après-dîner, nous sommes arrivés ici tous bien portans et fort gais; pendant tout le chemin, nous avons été escortés par des Tartares, et à quelques verstes d'ici, nous avons trouvé tout ce qu'il y a de mieux en Tauride à cheval. C'était un superbe coup d'œil : ainsi précédés, entourés et suivis dans un carrosse ouvert, qui contenait huit personnes, nous sommes entrés à Baktchi-saraï, et nous sommes descendus tout droit dans la maison des khans; là, nous sommes logés entre les minarets et les mosquées, où l'on crie, prie, chante et se tourne sur un pied cinq fois dans les vingt-quatre heures. Nous entendons tout cela de nos fenêtres, et, comme c'est la fête de Constantin et d'Hélène aujourd'hui, nous entendrons la messe dans une cour où l'on a dressé une tente à cet effet. Ah! le singulier spectacle que ce séjour dans cet endroit! Qui? Où? Le prince de Ligne dit que ce n'est pas un voyage, mais des fêtes continuelles et variées d'une façon comme on n'en voit ni peut voir nulle part. Il est flatteur, ce prince de Ligne, dira-t-on; mais peut-être n'a-t-il pas tort.

Demain, nous partons d'ici pour Sévastopol.

. . . .

Revenu à Saint-Pétersbourg, le comte Schouvalof et les ambassadeurs donnèrent à la comtesse *** quelques détails que l'on ne trouve pas dans les lettres de l'impératrice et que nous reproduisons :

« Le voyage que l'impératrice fit en 1787 en Crimée fut très remarquable. M. Fitz-Herbert, plus tard lord St. Helens, ministre d'Angleterre, M. de Ségur, ministre de France, le comte Louis de Cobentzel, ambassadeur d'Allemagne, le comte de Schouvalof, les comtesses de Protasof et Branicka, accompagnèrent Sa Majesté. Le prince Potemkin, qui la précédait, lui avait préparé une escorte nombreuse. Elle la refusa. L'empereur Joseph, qui vint la rejoindre, parut plus qu'étonné de ce manque de précautions. L'impératrice ne répondit rien à la remarque qu'il lui en fit, mais l'événement justifia sa conduite. Les Tartares, ses nouveaux sujets, la reçurent avec enthousiasme. Un jour que la voiture de Sa Majesté se trouvait sur une montagne fort escarpée, les chevaux prirent le mors aux dents; elle allait être renversée quand les habitans, accourus des villages voisins pour voir leur souveraine, se jetèrent sur les chevaux et parvinrent à les arrêter. Plusieurs personnes furent tuées, d'autres blessées, mais l'air ne retentissait que des cris de joie. — Je vois bien, s'écria Joseph II, que vous n'avez pas besoin d'escorte.

« Les ministres étrangers furent enthousiasmés de ce voyage. Le

comte de Cobentzel me raconta, entre autres choses, l'anecdote suivante : L'impératrice voyageait dans une voiture à six places. L'empereur, son ambassadeur et le comte Schouvalof s'y trouvaient toujours. Les ministres et les deux dames étaient admis à tour de rôle. L'impératrice avait une très belle pelisse en velours. Le comte de Cobentzel lui en fit compliment. « C'est un de mes valets de chambre, répondit-elle, qui est chargé de cette partie de ma garde-robe ; il est trop imbécile pour tout autre emploi. » Le comte de Ségur, qui, distrait, n'avait entendu que l'éloge de la pelisse, s'empressa de dire : « Tel maître, tel valet. » Cet à-propos fut salué d'éclats de rire.

« Ce même jour, à dîner, le comte de Cobentzel se trouvant, comme toujours, à côté de l'impératrice, celle-ci lui dit, en plaisantant, qu'il devait être fatigué de se trouver toujours à côté d'elle. « On ne choisit pas ses voisins, » répliqua l'ambassadeur. Cette seconde distraction fut accueillie avec la même gaîté que la première.

« Après le souper, Sa Majesté ayant raconté une anecdote, lord St. Helens, qui était sorti pour un moment, rentra lorsqu'elle finissait de parler. Les autres ministres lui témoignèrent leurs regrets du plaisir dont il avait été privé. L'impératrice proposa de recommencer ; mais à peine en était-elle à la moitié de son récit, que lord St. Helens s'endormit profondément. « Il ne manquait plus que cela, messieurs, leur dit-elle, pour compléter votre obligeance ; je suis entièrement satisfaite. »

On sait que ce voyage eut des conséquences fâcheuses pour l'Autriche. La charmeuse moscovite avait tellement ensorcelé Joseph II, qu'il conclut une alliance avec la tsarine, dont le but était le partage de la Turquie. Mollement soutenues par Potemkin, les armées autrichiennes firent une campagne désastreuse, perdant par les maladies plus d'hommes que par l'ennemi. Généralement désapprouvée, cette guerre désastreuse abrégea les jours de Joseph II, qui mourut en 1790, en laissant à son frère Léopold le soin de sauver l'empire. La Russie aussi renonça à ses projets ambitieux après la mort de Potemkin (1791) et se contenta des uccès dus à l'épée de Souvarof.

III.

Les mémoires de la comtesse *** ne jetant pas un jour nouveau sur les événemens qui suivirent, sur le troisième partage de la Pologne, sur les guerres contre la république française et la paix de Bâle, nous passons sous silence ces événemens bien connus.

Nous ne nous arrêterons qu'à la dernière négociation politique que Catherine dirigea en personne.

Pendant les derniers mois de sa vie, Catherine, entre la guerre qu'elle poursuivait sur les bords de la mer Caspienne et celle qu'elle préparait contre la république française, travaillait, comme on sait, au mariage de sa petite-fille, la grande-duchesse Alexandrine, qui devait épouser le jeune roi de Suède Gustave IV. Ce prince, encore mineur, vint à Pétersbourg le 13 août 1796. Il était accompagné de son oncle, le duc de Sudermanie, alors régent, le même qui, en 1809, monta sur le trône et prit le nom de Charles XIII. Les lettres de l'impératrice à Grimm prouvent combien ce projet lui tenait à cœur.

Le 18 août, Catherine écrivait :

M. le souffre-douleur verra, par l'expédition que lui porte le courrier de ce jour, ce qui lui est arrivé de bien ou de mal : c'est selon qu'il lui plaira de trouver la chose à son goût.

Nous autres, nous n'avons pas infiniment de temps de reste pour faire dans ce moment de longues pancartes; car, depuis le 13 de ce mois, nous sommes à faire les honneurs de chez nous aux comtes de Haga (Gustave IV) et de Wasa (duc de Sudermanie), avec une suite immense de plus de cent quarante personnes, depuis les maîtres jusqu'aux domestiques. Ils arrivèrent le susdit 13 au soir... Le 15 d'août, à six heures du soir, MM. les comtes vinrent à l'Ermitage, où, dans un quart d'heure, ils firent la connaissance de tout le monde. Le comte de Haga s'est attiré non-seulement l'approbation, mais même l'affection de tout le monde d'emblée; ceci encore, notez cela, n'est jamais arrivé chez nous qu'à lui. C'est une figure très distinguée ; il est majestueux et doux; physionomie charmante où l'esprit et l'agrément sont peints ; c'est un bien précieux jeune homme, et assurément, dans l'Europe présentement, aucun trône ne peut se vanter de rien de pareil en espérance. Il a le cœur bon et est d'une politesse extrême, à laquelle il joint une prudence et une mesure au-dessus de son âge; en un mot, il est charmant, je vous le répète... Portez-vous bien ; pour moi, je suis leste comme un oiseau.

Ce 30 août 1796.

Je commence cette lettre par vous dire qu'étant, depuis le 15 d'août, dans les fêtes continuelles depuis le matin jusqu'au soir, et du soir au matin, à cause du séjour du roi de Suède, et occupée avec cela de trois ou quatre affaires de la plus haute importance, il m'a été impos-

sible de répondre encore à vos numéros 21 et 22, quoique ceux-ci soient très importans aussi ; mais il n'y a que vingt-quatre heures dans la journée. Tout le monde raffole du jeune roi, grands et petits... Un des principaux matadors de la suite du roi, questionné par quelqu'un si la demoiselle plaisait au comte de Haga, répondit brusquement : « Il faudrait qu'il eût le diable au corps si elle ne lui plaisait pas. »

Ce 5 septembre 1796.

C'est aujourd'hui la fête de sainte Élisabeth, dont l'épouse de M. Alexandre porte le nom; il y aura messe, puis dîner chez ledit M. Alexandre, et le soir grand bal. Je vous assure qu'il me paraît que le meilleur de mes contemporains, dans ce moment, et celui qui promet le plus, c'est le jeune roi de Suède : il ne lui manque que plus d'expérience et de meilleures têtes autour de lui...

On le voit, le jeune roi de Suède avait fait la conquête de l'impératrice, qui avait suivi toutes les phases de ce roman préparé de longue main avec une sollicitude maternelle. On comprendra mieux maintenant l'effet que dut produire le dénoûment que la comtesse *** va nous raconter, puisque Catherine se garda bien de s'en vanter à Grimm.

« ... Les jours semblaient voler pour moi, j'éprouvai plus de peine que jamais en quittant Tsarsko-Sélo. Je sentais au fond de mon cœur une voix qui me disait : « C'est le dernier été que tu y as passé. »

« On rentra en ville, on parla hautement de l'arrivée du roi de Suède, on se prépara à des fêtes et à des réjouissances qui se changèrent en tombes et en pleurs.

« Le roi arriva peu de temps après que la cour fut rentrée en ville. Il avait pris le nom de comte de Haga et logeait chez le baron de Steding, son ambassadeur. Sa première entrevue avec l'impératrice fut très intéressante. Elle le trouva tel qu'elle avait désiré de le trouver. Nous fûmes présentés au roi à l'Ermitage. L'entrée de Leurs Majestés dans le salon fut remarquable. Elles se tenaient par la main. La dignité et l'air noble de l'impératrice ne firent aucun tort à la bonne tenue que le jeune roi sut conserver. Son habit noir suédois, ses cheveux tombant sur ses épaules ajoutaient à sa noblesse un air chevaleresque. Tout le monde fut frappé de ce spectacle.

« Le duc de Sudermanie, oncle du roi, n'était rien moins qu'imposant. Il est haut comme la jambe, il a les yeux un peu louches et rians, une bouche en cœur, un petit ventre pointu et tout de

côté, et des jambes comme des cure-dents. Ses mouvemens sont prompts et agités. Il me prit en gré et me faisait une cour assidue partout où je le rencontrais. L'impératrice s'en amusait beaucoup. Un soir, à l'Ermitage, il me conta fleurette plus qu'à l'ordinaire. Sa Majesté m'appela près d'elle et me dit en riant : « Vous connaissez le proverbe, il ne faut croire qu'à la moitié de ce qu'on dit; mais avec votre amoureux, ne croyez qu'au quart. »

« La cour était au palais de la Tauride. Pour varier les soirées, on donna un petit bal, composé des personnes de la société de l'Ermitage. Nous nous rassemblâmes dans le salon, l'impératrice parut et vint s'asseoir à côté de moi; nous causâmes quelque temps. On attendait le roi pour ouvrir le bal. « Je crois, me dit Sa Majesté, qu'il vaut mieux commencer la danse quand le roi arrivera, il sera moins embarrassé de trouver tout en mouvement, au lieu de ce cercle qui a l'air d'attendre son entrée. Je vais dire qu'on joue *la Polonaise*. — Ordonnez-vous que je le dise, madame? lui demandai-je. — Non, répondit-elle, je vais faire signe au page de chambre. » Elle fit un signe de la main, que le page ne vit pas, et que le vice-chancelier, comte Ostermann, prit pour lui. Le vieillard accourut aussi vite qu'il put avec sa longue canne vers l'impératrice, qui se leva, le conduisit à la fenêtre et lui parla très sérieusement pendant environ cinq minutes. Elle revint ensuite à moi en me demandant si j'étais contente d'elle. « Je voudrais, lui dis-je, que toutes les dames de Pétersbourg vinssent prendre des leçons de Votre Majesté sur la manière de faire les honneurs de leur maison avec tant de délicatesse. — Mais comment voulez-vous que je fisse autrement? reprit-elle, j'aurais affligé ce pauvre vieux en lui découvrant sa méprise. Au lieu de cela, en lui parlant de la pluie et du beau temps, je lui ai persuadé que je l'avais réellement appelé. Il est content, vous êtes contente, et moi aussi par conséquent. »

« Le roi parut; l'impératrice fut affable et pleine d'attentions pour lui, mais elle conserva toute sa dignité. Leurs Majestés s'examinèrent et tâchèrent mutuellement de se pénétrer. Quelques jours après, le roi parla de son projet d'alliance. L'impératrice répondit avec réserve. Elle tenait à se ménager les moyens d'arrêter les articles principaux du contrat de mariage avant de se prononcer définitivement. Les pourparlers et les discussions se succédèrent, les allées et venues des ministres se multiplièrent en excitant la curiosité de la cour et de la ville.

« Il y eut un bal paré dans la grande galerie du palais d'hiver. Le roi était soucieux, n'étant pas encore informé des dispositions de la grande-duchesse Alexandrine. Le surlendemain, pendant une

grande fête au palais de la Tauride, j'étais assise près de l'impératrice, le roi se tenait debout devant nous. La princesse Radziwill apporta à Sa Majesté un médaillon en cire représentant le roi de Suède. « Il est bien ressemblant, dit l'impératrice, mais M. le comte de Haga y paraît triste. » Le roi répondit avec vivacité : « C'est qu'hier j'étais encore bien malheureux. » Or la réponse favorable de la grande-duchesse ne lui avait été annoncée que le matin même.

« Après que la cour se fut installée au palais d'hiver, ordre fut donné d'arranger des fêtes et des bals en ville. Ce fut le procureur-général comte Samoylof qui inaugura ces festins. Le temps était encore beau. Plusieurs seigneurs russes et suédois attendaient sur le balcon l'arrivée de l'impératrice. Quand sa voiture parut, on vit un météore s'élever et disparaître au-dessus de la forteresse. Ce phénomène donna lieu à des conjectures superstitieuses. Après les premières danses, l'impératrice se retira avec le roi dans un petit salon et eut avec ce dernier sa première conférence relative au mariage. Elle lui remit un papier en le priant de le lire chez lui.

« Le comte de Stroganof aussi donna un bal que l'impératrice honora de sa présence. La négociation du mariage marchait au mieux, ce qui rendait Sa Majesté très gaie et encore plus aimable qu'à l'ordinaire. Elle m'ordonna de me placer en face des amoureux pendant le souper. Après que nous nous étions levés de table, l'impératrice me questionna et m'ordonna de lui faire part de mes observations. « La grande-duchesse, lui dis-je en riant, est tout à fait pervertie, le roi ne mange ni ne boit et se rassasie uniquement des yeux. » Ces folies amusèrent l'impératrice.

« Elle assista également à un bal donné par le comte de Cobentzel, ambassadeur d'Autriche, et à une fête qui eut lieu à la campagne du vice-chancelier, comte Ostermann. »

IV.

Pour expliquer la marche de la négociation, la comtesse *** interrompt ici son récit, afin d'insérer des pièces de la plus haute importance. Elle les copie sur les originaux de la main même de l'impératrice et de celle du roi de Suède en ajoutant que ces documens lui avaient été confiés après la mort de Catherine. Pour bien comprendre la valeur historique de ces pièces inédites, nous remarquerons qu'on y voit l'impératrice à l'œuvre. Le but qu'elle

poursuivait ne saurait échapper à personne. Elle voulait d'abord établir sa petite-fille et lui assurer une couronne, mais ce que ce grand diplomate en jupons avait surtout en vue, c'était d'assurer à la Russie une influence prédominante à Stockholm. Si Catherine avait réussi, il est assez probable que l'histoire moderne eût pris dans le Nord une toute autre tournure. Protégé par la Russie, le malheureux Gustave IV n'eût probablement pas perdu la Poméranie, la Finlande et sa couronne, et Bernadotte, le seul lieutenant de Napoléon qui fonda une dynastie, n'eût jamais été roi de Suède. D'autre part, la grande-duchesse Alexandrine, qui évidemment aimait le jeune roi, eût été vraisemblablement plus heureuse qu'elle ne le fut en épousant plus tard l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie. Quoi qu'il en soit, le mémoire que Catherine traça de sa propre main fixera l'attention de l'historien, puisqu'il y devinera l'art consommé et le talent hors ligne que Catherine a déployé dans toutes les négociations politiques de son long règne.

Nous donnons ce mémoire *in extenso* avec ses annexes en priant le lecteur de se rappeler que c'est Catherine elle-même qui parle:

« Le 24 d'août, le roi de Suède, avec moi sur un banc, dans le jardin Taurique, me demanda Alexandrine. Je lui dis qu'il ne pouvait me la demander, ni moi l'écouter, parce qu'il avait des engagemens avec la princesse de Mecklembourg. Il m'assura qu'ils étaient rompus. Je lui dis que j'y penserais. Il me pria de sonder si ma petite-fille n'aurait pas de la répugnance pour lui, ce que je promis bien de faire et lui dis qu'au bout de trois jours je lui donnerais ma réponse. Effectivement au bout de trois jours, après avoir parlé à père, mère et à la demoiselle, au bal du comte de Stroganof, je dis au comte de Haga que je consentirais à son mariage, à deux conditions. La première, que les engagemens mecklembourgeois fussent finalement arrangés, la seconde que ma petite-fille Alexandrine restât dans la religion dans laquelle elle est née et élevée. Sur la première, il dit que ceci ne souffrait aucun doute; pour la seconde, il fit tout au monde pour me persuader que c'était impossible, et nous nous séparâmes, chacun restant de son avis. Ce premier entêtement dura dix jours, et toutes les Excellences suédoises n'étaient pas de l'avis du roi. Enfin, je ne sais comment ils parvinrent à le persuader. Au bal de l'ambassadeur, il vint me dire que l'on avait levé tous les scrupules qui s'étaient élevés dans son esprit au sujet de la religion. Voilà donc que tout paraissait arrangé ! En attendant j'avais dressé l'écrit numéro 1, et, comme je l'avais en poche, je le lui remis et lui dis : « Je vous prie de lire avec attention cet écrit, il vous confirmera dans les bonnes dispositions dans lesquelles je vous trouve. »

Nº 1. — Conviendrez-vous, mon cher frère, avec moi, qu'il est non-seulement de l'intérêt de votre royaume, mais même de votre intérêt personnel, de contracter le mariage que vous m'avez dit désirer?

Si Votre Majesté en convient et en est persuadée, pourquoi faut-il que la religion fasse naître les difficultés à ses désirs? Qu'elle me permette de lui dire que les évêques même ne trouveront rien à redire à ses volontés et se montreront empressés à lever tout scrupule à cet égard.

L'oncle de Votre Majesté, ses ministres et tous ceux qui par leurs longs services, leur attachement et leur fidélité pour sa personne ont le plus le droit d'en être crus, se réunissent à ne trouver dans cet article rien de contraire à sa conscience, ni à la tranquillité de son règne.

Vos peuples, loin de blâmer votre choix, y applaudiront avec transport et ils continueront à vous bénir et à vous adorer parce qu'ils vous devront un gage assuré de leur prospérité et de leur tranquillité publique et particulière.

Ce même choix, j'ose le dire, prouvera la bonté de votre jugement et de votre discernement et contribuera à augmenter les suffrages de votre nation.

En vous accordant la main de ma petite-fille, j'ai l'intime conviction que je vous fais le plus précieux don qu'il soit en mon pouvoir de vous faire et qui puisse le mieux vous convaincre de la vérité et de l'étendue de ma tendresse et de mon amitié pour vous. Mais au nom de Dieu, ne troublez point son bonheur et le vôtre en y mêlant des objets tout à fait étrangers, et sur lesquels il sera sage que vous imposiez un profond silence à vous-même et aux autres, sans quoi vous ouvrirez la porte à des chagrins, à des intrigues et à des clabaudages sans fin.

A la tendresse maternelle que vous me connaissez pour ma petite-fille, vous pouvez juger de ma sollicitude pour son bonheur. Je ne puis ne pas sentir qu'il deviendra inséparable du vôtre, aussitôt qu'elle vous sera unie par les liens du mariage. Pourrai-je jamais consentir à les former si j'y voyais le moindre sujet de danger ou d'inconvénient pour Votre Majesté, et si je n'y voyais pas au contraire tout ce qui peut assurer votre bonheur et celui de ma petite-fille?

A tant d'autorités réunies qui doivent influer sur la décision de Votre Majesté, j'en ajouterai une dont le poids a plus de droit à sa considération. Le projet de ce mariage a été conçu et nourri par le feu roi son père, de glorieuse mémoire. Je ne citerai sur ce fait avéré ni les témoins de votre nation ni ceux de la mienne, quoiqu'il y en ait quantité, mais je nommerai les princes français et les gentilshommes de leur suite dont le témoignage est d'autant moins suspect qu'ils sont tout

à fait neutres dans cette affaire. En se trouvant à Spa avec le feu roi, ils l'ont entendu s'entretenir souvent de ce projet, comme l'un de ceux qui paraissaient lui tenir le plus à cœur et dont l'accomplissement pouvait le mieux cimenter la bonne harmonie et la bonne intelligence entre les deux maisons et les deux États.

Or, si ce projet est la conception du feu roi votre père, comment ce prince aussi éclairé que rempli de tendresse pour son fils aurait-il pu imaginer ce qui tôt ou tard aurait pu nuire à Votre Majesté dans l'esprit de son peuple ou lui aliéner l'affection de ses sujets?

Que ce même projet fût l'effet d'une longue et profonde méditation de son esprit, toutes ses actions ne le prouvent que trop. A peine eut-il raffermi l'autorité dans ses mains, qu'il fit porter à la diète la loi solennelle d'une tolérance universelle de toute religion, de manière à dissiper à jamais, à cet égard, toutes ces obscurités enfantées par les siècles de fanatisme et d'ignorance, et qu'il ne serait ni sage ni glorieux de renouveler dans le temps présent. A la diète de Gèfle, il mit ses desseins encore plus à découvert en libellant et en décidant avec les plus affidés de ses sujets que, dans le mariage de son fils et de son successeur, la considération de la splendeur de la maison à laquelle il s'allierait devait l'emporter sur tout autre, que la différence de religion n'y porterait aucun obstacle.

Rapporterai-je ici une anecdote de cette même diète de Gèfle qui est parvenue à ma connaissance et que tout le monde certifiera à Votre Majesté? Lorsqu'il a été question de fixer une contribution à ses sujets à l'époque de son mariage, on avait mis dans l'acte rédigé à cet égard : *lors du mariage du prince royal avec une princesse luthérienne.* Les évêques, faisant lire le projet de cet acte, y firent effacer de leur propre mouvement les mots : *avec une princesse luthérienne.*

Daignez enfin vous fier à l'expérience de trente ans de règne, pendant lesquels j'ai réussi dans la plupart de mes entreprises. C'est cette expérience jointe à l'amitié la plus sincère qui ose vous donner un conseil vrai et droit sans aucune autre vue que de vous faire jouir d'un avenir heureux.

Voici mon dernier mot :

Il ne convient point à une princesse de Russie de changer de religion.

La fille de l'empereur Pierre Ier épousa le duc Charles-Frédéric de Holstein, fils de la sœur aînée du roi Charles XII. Elle ne changea pas de religion pour cela. Les droits de son fils à la succession du royaume de Suède n'en furent pas moins reconnus par les Etats, qui lui envoyèrent une ambassade solennelle en Russie pour lui offrir la couronne. Mais l'impératrice Elisabeth avait déjà déclaré le fils de sa sœur grand-duc de Russie et son héritier présomptif. On convint donc

par les préliminaires du traité d'Abo que le grand-père de Votre Majesté serait élu pour successeur au trône de Suède, ce qui fut exécuté. Ce sont donc deux princesses de Russie qui portèrent sur le trône la ligne dont Votre Majesté est descendue et qui ouvrirent aux qualités brillantes qu'elle annonce la carrière d'un règne qui ne sera jamais trop prospère et trop beau au gré de mes vœux.

Qu'elle me permette d'ajouter avec franchise qu'il est indispensablement nécessaire que Votre Majesté se mette au-dessus des entraves et des scrupules que toutes sortes de raisons se réunissent pour écarter, et qui ne pourraient que nuire à son bonheur et à celui de son royaume.

— Je ferai plus; mon amitié personnelle pour elle, qui ne s'est point démentie dès sa naissance, lui représentera que le temps presse et que, si elle ne se détermine pas dans ces momens si précieux à mon cœur, où elle se trouve ici, la chose pourra manquer totalement par mille empêchemens qui se présenteront de nouveau dès qu'elle sera partie, et que, si d'un autre côté, malgré les raisons solides et irréfragables qui lui ont été alléguées tant par moi que par tous ceux qui méritent le plus sa confiance, la religion doit servir d'obstacle invincible aux engagemens qu'elle a paru désirer il y a huit jours, elle peut être persuadée que dès ce moment-là il ne sera jamais plus question de ce mariage, tout cher qu'il puisse être à ma tendresse, pour vous et pour ma petite-fille.

J'invite Votre Majesté à méditer avec attention tout ce que je viens de lui exposer, en priant Dieu, qui dirige les cœurs des rois, d'éclairer le sien et de lui inspirer une résolution conforme au bien de ses peuples et à son bonheur personnel.

« Le lendemain, au feu d'artifice, il me remercia de mon écrit, et me dit qu'il était seulement fâché que je ne connusse pas son cœur. Au bal, au palais Taurique, le roi de Suède lui-même proposa à maman (la grande-duchesse Marie, mère de la grande-duchesse Alexandrine) d'échanger les bagues et de faire les promesses (fiançailles). Elle me le dit. J'en parlai au régent et nous prîmes jour pour jeudi. On convint qu'à porte close cela se ferait selon le rite de l'église grecque.

« En attendant, le traité se réglait entre les ministres; l'article sur le libre exercice de la religion en faisait partie. Il devait être avec le reste du traité signé ce jeudi. Quand on en fit la lecture entre les plénipotentiaires, il se trouva que cet article séparé n'y était pas. Les nôtres demandèrent aux Suédois ce qu'ils en avaient fait. Ils répondirent que le roi l'avait gardé chez lui pour m'en parler. On vint me faire rapport de cet incident. Il était cinq heures du soir, à six devaient se faire les promesses. J'envoyai tout de suite

chez le roi pour savoir ce qu'il voulait me dire à ce sujet, parce qu'avant les promesses je ne le verrais pas et qu'après ce serait trop tard de reculer. Il me fit répondre de bouche, qu'il m'en parlerait. Nullement contente de cette réponse, pour raccourcir, je dictai au comte Marcof (1) le numéro 2, afin que, si le roi signait ce projet d'assurance, je pusse faire le soir les promesses. »

N° 2. — Je promets solennellement de laisser à Son Altesse impériale Mme la grande-duchesse Alexandrine Paulowna, ma future épouse et reine de Suède, liberté entière de conscience et d'exercice de la religion dans laquelle elle est née et élevée, et je prie Votre Majesté impériale de regarder cette promesse comme l'acte le plus obligatoire que j'aie pu passer.

« Il était sept heures lorsque ce projet partit. A neuf heures, le comte Marcof revint avec le n° 3, écrit de la main du roi et signé, où, au lieu des termes très clairs et nets que j'avais proposés, je n'en trouvais que de vagues et obscurs. Alors je fis dire que j'étais tombée malade. »

N° 3. — Ayant déjà donné ma parole d'honneur à Sa Majesté impériale que Mme la grande-duchesse Alexandrine ne sera jamais gênée dans sa conscience en ce qui regarde la religion et Sa Majesté m'en ayant paru contente, je suis assuré qu'elle ne doute nullement que je connais assez les lois sacrées que cet engagement m'impose pour que tout autre écrit ne soit entièrement superflu.

(Signé) Gustave-Adolphe.

Ce 11/22 septembre 1796.

« Le reste du temps qu'ils ont été ici s'est passé en allées et venues. Le régent a signé et ratifié le traité tel qu'il devait être. Le roi doit le ratifier en deux mois après sa majorité. Il a envoyé consulter son consistoire. »

Après avoir pris copie de ces autographes impériaux et royaux, la comtesse *** ajoute, pour terminer ce récit, quelques pages qui font deviner que Catherine, malgré la signature et la ratification du régent, duc de Sudermanie, ne se faisait pas la moindre illusion. L'affaire était manquée.

(1) Alors directeur au département des affaires étrangères, accrédité plus tard par Alexandre Ier comme ambassadeur près du premier consul.

Écoutons la comtesse *** :

« Le comte Marcof m'a dit que l'impératrice fut tellement affligée de la conduite du roi qu'à la seconde réponse on avait tout lieu de craindre un coup d'apoplexie.

« Le lendemain était un jour de fête. Un bal paré fut ordonné dans la galerie blanche. Le roi de Suède y parut triste et très embarrassé. L'impératrice avait une contenance parfaite et lui parla avec toute l'aisance et la noblesse possibles. Le grand-duc Paul était furieux et jetait des yeux foudroyans au roi, qui partit quelques jours après. »

Quelque profonde que fût la mortification que l'échec de sa diplomatie personnelle lui avait fait éprouver, Catherine ne parla pas à Grimm du brusque départ du jeune roi de Suède. L'énergie indomptable de cette femme étonnante ne parut cependant pas abattue par cette déconvenue. Après un silence de six semaines, elle reprit la plume une dernière fois, et adressa à son souffre-douleur la lettre suivante, dans laquelle s'exhalent son mépris pour Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, et la haine que lui inspiraient les républicains français. Cette lettre curieuse révèle les idées noires qui assombrissaient les derniers jours de cette altière souveraine.

Ce 20 d'octobre 1796.

J'ai reçu hier et avant-hier par Kolitchef et Jakovlef les lettres que vous m'avez adressées ; je n'ai pas le temps d'y répondre, parce que j'en ai reçu aussi d'Angleterre et de Perse, qui, quoique très satisfaisantes en tout point, ne laissent pas de donner de l'occupation. Le roi de Prusse arme ; qu'en pensez-vous ? Contre qui ? contre moi. Pour faire plaisir à qui ? Aux régicides, ses amis, sur lesquels il ne peut compter un moment. Il faut convenir qu'on compromet singulièrement l'honneur et la gloire de ce prince, en lui donnant d'aussi perfides conseils. L'honneur et la gloire n'ont qu'un chemin. J'ai pris la liberté de le lui proposer ; on va le rendre le très humble serviteur des scélérats arrogans, qui, au bout du compte, ne visent qu'à sa destruction. Si par ces armemens on croit me détourner de la marche de mes troupes aux ordres du maréchal Souvarof, on se trompe très fort, car malgré cela je resterai ferrée de tous les côtés possibles, sans exception aucune. Je prêche et prêcherai cause commune à tous les rois contre les destructeurs des trônes et de la société, malgré tous les adhérens du misérable système contraire, et nous verrons qui prendra le dessus : la raison ou le déraisonnement des perfides partisans d'un système exécrable, qui par lui-même exclut et foule au pied tout sentiment de religion, d'honneur et de gloire. En voilà bien assez pour vous dire

que j'ai reçu vos lettres. Adieu, portez-vous bien, je vous ai dit ce qui est venu se placer au bout de ma plume. Il est bon que vous sachiez ma manière de penser et d'envisager les choses.

V.

La comtesse *** nous donne sur les derniers jours et la mort de Catherine un récit émouvant que nous copions textuellement :

« Il est dans la vie des pressentimens plus forts que la raison. Tout en nous disant qu'il faut les éloigner de notre pensée, nous n'en sommes pas moins troublés ni assez forts pour nous vaincre. Un pressentiment pareil me poursuivait comme une ombre depuis que l'impératrice, après un bal chez le grand-duc Alexandre, avait placé sa belle main sur mon épaule pour me dire adieu.

« Le 5 novembre, étant à dix heures à déjeuner avec ma mère, un laquais de la cour entra et nous dit : « L'impératrice a eu un coup d'apoplexie, il y a environ une heure. » Je jetai un cri affreux et je courus chez mon mari. J'eus toutes les peines du monde pour trouver la force de lui dire : l'impératrice se meurt. Mon mari fut atterré et courut au château. M. de Toursoucof, neveu de la première femme de chambre de Sa Majesté, nous confirma la funeste nouvelle. « Tout est fini, nous dit-il, elle et notre bonheur. » Nous passâmes jusqu'à trois heures du matin les momens les plus affreux de ma vie. Toutes les deux heures mon mari m'envoya un petit mot. Il y eut un instant d'espoir, une lueur au milieu des ténèbres qui ne rendit que plus pénible la certitude de notre malheur. L'impératrice resta trente-six heures paralysée, son corps vivait encore, mais la tête était morte. Une veine s'était rompue dans le cerveau. Elle cessa de vivre le 6 novembre.

« Le chagrin qu'avait causé à l'impératrice la non-réussite de ses projets sur le roi de Suède influait sur elle d'une manière bien visible pour tous ceux qui l'approchaient de près. Elle avait changé ses habitudes, elle ne paraissait guère que le dimanche à la messe et au dîner, n'admettait que rarement ses intimes dans la chambre des diamans ou à l'Ermitage. Elle passait presque toutes ses soirées dans sa chambre à coucher avec quelques personnes qu'elle honorait d'une façon toute particulière. Le grand-duc Alexandre et son épouse, qui d'ordinaire passaient toutes leurs soirées chez l'impératrice, ne la voyaient plus qu'une ou deux fois par semaine hormis le dimanche. Ils recevaient souvent l'ordre de rester chez eux ou d'aller au théâtre.

« Le dimanche 2 novembre, l'impératrice parut pour la dernière

fois en public. On eût dit qu'elle venait dire adieu à ses sujets. Tout le monde a été frappé de l'impression qu'elle fit ce jour-là. Ordinairement l'impératrice entendait la messe d'un appartement intérieur dont une fenêtre donnait sur le sanctuaire de la chapelle. Le 2 novembre, Sa Majesté, pour se rendre à la messe, traversa la salle des chevaliers-gardes, où comme toujours toute la cour était assemblée. Elle était en deuil pour la reine de Portugal et avait meilleure mine qu'on ne lui avait vu depuis longtemps. Après la messe elle fit cercle. Mme Vigée-Le Brun venait d'achever le portrait de la grande-duchesse Élisabeth. Sa Majesté le fit placer dans la salle du trône, l'examina longtemps et en parla aux personnes qui devaient dîner avec elle. Il y eut grand couvert comme d'habitude les dimanches. Les grands-ducs Alexandre et Constantin ainsi que leurs épouses furent du dîner. Ce fut la dernière fois que l'impératrice les vit. Ils eurent ordre de ne pas venir chez elle le soir. Lundi le 3, et mardi le 4, le grand-duc Alexandre et la grande-duchesse Élisabeth allèrent à l'Opéra. Mercredi le 5, à onze heures du matin, le grand-duc était sorti avec le prince Czartoryski quand on vint dire à la grande-duchesse que le comte Soltikof demandait le grand-duc. Elle ne put dire quand il rentrerait. Peu de momens après, le grand-duc revint fort agité, puisque Soltikof l'avait fait chercher dans tous les coins de Pétersbourg. Il savait déjà que l'impératrice s'était trouvée mal et que l'on avait envoyé le comte Nicolas Zoubof à Gatchina pour prévenir le grand-duc Paul.

« Le jeune couple fut atterré ; enfin à cinq heures du soir, le grand-duc Alexandre, qui jusque-là avait eu peine à résister au premier mouvement de son cœur, obtint l'autorisation de voir l'impératrice. Cette consolation lui avait été refusée d'abord sans aucune bonne raison, mais par des motifs faciles à démêler quand on connaît le caractère du comte Soltikof. Or, du vivant de l'impératrice le bruit s'était répandu qu'elle priverait son fils de la succession pour laisser la couronne à son petit-fils Alexandre. Jamais, j'en suis sûre, l'impératrice n'a conçu ce projet, mais on en avait parlé, et cela suffit à Soltikof pour ne pas laisser entrer le grand-duc Alexandre avant l'arrivée de son père. Celui-ci ne pouvant tarder, le grand-duc Alexandre et la grande-duchesse Élisabeth entrèrent dans la chambre de l'impératrice entre cinq et six heures du soir. Ils ne rencontrèrent dans les premiers salons que quelques gens de service profondément affligés. Le cabinet de toilette qui précède la chambre à coucher offrait le spectacle du désespoir. L'impératrice, sans connaissance, gisait par terre sur un matelas entouré d'un paravent. La chambre était faiblement éclairée. Les sanglots de ses

femmes se mêlaient au râle de l'impératrice, seul bruit qui interrompait le profond silence. Profondément émus de ce spectacle, le grand-duc et la grande-duchesse se retirèrent bientôt. En traversant l'appartement, le bon cœur d'Alexandre le porta à penser au prince Zoubof, qui demeurait dans le voisinage. Le grand-duc alla le voir, tandis que la grande-duchesse demeura avec la grande-duchesse Constantin, sa belle-sœur. Le grand-duc Paul arriva vers sept heures. Sans passer chez lui, il s'établit avec sa femme dans l'appartement de l'impératrice. Il ne vit que ses fils : ses belles-filles eurent l'ordre de rester chez elles. L'appartement de l'impératrice se remplit sur-le-champ. Les serviteurs dévoués au grand-duc encombrèrent les salons. C'étaient pour la plupart des gens obscurs à qui ni le talent ni la naissance ne donnaient le moindre droit d'aspirer aux grâces qu'ils voyaient déjà tomber sur eux. La foule augmentait. Les gatchinois, c'est ainsi qu'on appelait les individus dont je viens de parler, heurtaient et bousculaient les courtisans qui se demandaient avec étonnement qui étaient ces Ostrogoths que jusqu'alors on n'avait jamais vus, pas même dans les antichambres.

« Le grand-duc s'établit dans un cabinet attenant à la chambre à coucher. Tous ceux à qui il donna ses ordres durent passer près de l'impératrice agonisante comme si elle n'était déjà plus. Cette profanation de la majesté choqua tout le monde et jeta un jour bien défavorable sur le prince qui l'autorisait. La nuit se passa ainsi. Il y eut un moment d'espoir, les remèdes semblaient produire de l'effet, mais l'illusion fut courte. Cependant toute la journée se passa encore en attente. L'impératrice eut une agonie longue et cruelle sans un moment de connaissance. Le 6 novembre, à onze heures du soir, on vint chercher les grandes-duchesses. L'impératrice n'existait plus!

« Le grand-duc Alexandre, qui avait déjà endossé l'uniforme de Gatchina, vint à la rencontre des princesses et leur dit de se mettre à genoux pour baiser la main du nouvel empereur. Celui-ci se tenait avec l'impératrice Marie dans la chambre à coucher de la défunte, qui fut placée sur un lit et habillée. La famille impériale assista au service funèbre, puis se rendit à la chapelle où Paul Ier reçut la prestation du serment. Ces tristes cérémonies durèrent jusqu'à deux heures du matin.

« Trois semaines après, l'empereur ordonna un service funèbre au couvent de Newsky, près du tombeau de son père. Il y assista avec toute sa famille et sa cour. On ouvrit le cercueil de Pierre III, on n'y trouva que de la poussière et des os, que l'empereur ordonna de baiser. Il fit préparer un magnifique enterrement accompagné de toutes les cérémonies religieuses et militaires, transporta le cer-

cueil au château, suivit le convoi à pied et obligea le comte Alexis Orlof à l'accompagner.

« Après que j'eus fait le service auprès du corps dans la chambre du trône, je fus nommée pour le faire dans la grande salle où se donnaient ordinairement les bals. Un *castrum doloris* avait été érigé au milieu. L'impératrice était dans le cercueil à découvert, une couronne d'or sur la tête. Le manteau impérial couvrait le corps. Six candélabres étaient placés autour. En face, un prêtre lisait l'Évangile. Sur les degrés, les chevaliers-gardes tristement appuyés sur leurs carabines. Ce tableau était beau, religieux et imposant, mais le cercueil avec la poussière de Pierre III, placé à côté, révoltait l'âme. Cette insulte même que la tombe ne peut éloigner, ce sacrilège d'un fils envers sa mère, déchirait le cœur. Le couvercle du cercueil était posé sur une table près du *castrum doloris*. Les paroles divines de l'Évangile me pénétraient, tout me paraissait néant autour de moi ; Dieu était dans mon âme et la mort devant mes yeux. La lune donnait en plein par les fenêtres. Cette clarté douce et calme contrastait avec le foyer de lumière concentré au milieu de cette spacieuse galerie. Tout le reste était ombre et obscurité.

« A huit heures du soir, la famille impériale arriva à pas lents, se prosterna devant le corps et s'en alla dans le plus profond silence. Puis vinrent les femmes de chambre de la défunte, elles dévoraient sa main de baisers et pouvaient à peine s'en détacher. Des cris et des sanglots interrompaient par moment le calme solennel. L'impératrice était adorée de tout ce qui l'approchait. Des prières de reconnaissance s'élevaient pour elle vers les cieux. Quand le jour parut, j'en fus affligée. On s'arrache avec peine des restes de ce qui nous est cher! Après l'office des morts, les cercueils de l'impératrice et de Pierre III furent portés à la forteresse et déposés dans le caveau de leurs prédécesseurs. »

La comtesse *** n'a pas déposé sa plume sur la tombe de celle qui faisait l'objet de son culte et qu'elle a peinte d'après nature sans prétention, avec cette grâce inimitable et ce parfait naturel qui est le parfum d'une grande dame du XVIIIe siècle.

Nous nous bornons à ces extraits des mémoires inédits que le hasard a fait tomber entre nos mains.

L'histoire juge Catherine peut-être avec plus de sévérité que les contemporains qui l'ont approchée. Toutefois, ceux-ci pourraient nous répondre : « Libre à vous de nous taxer d'optimisme, vous n'avez pas subi le charme de notre grande impératrice. »

Comte VITZTHUM.

LA
CRÉMATION

Depuis une vingtaine d'années, il s'est produit, en Europe, un mouvement d'opinion des plus accentués en faveur de l'ancienne coutume qui consistait à brûler les morts. La crémation, pour lui donner le nom sous lequel elle tend à s'introduire parmi nous, a ses prosélytes ardens, comme elle a ses adversaires résolus. Elle a été discutée dans toutes les sociétés d'hygiène et dans tous les congrès scientifiques; la presse s'en est occupée; l'opinion s'en est émue; les pouvoirs publics sont intervenus, et enfin l'Église s'est prononcée à son égard. C'est donc une question qui a son importance et dont on ne peut pas se désintéresser aujourd'hui. Elle est encore assez mal connue et, pour la juger sainement, il faut d'abord dissiper l'atmosphère de préjugés et d'erreurs dont elle est enveloppée. C'est ce que je vais essayer de faire.

I.

La coutume de brûler les morts n'est pas nouvelle, puisqu'elle remonte aux temps héroïques. C'est Hercule qui a commencé. Dans un de ses aventureux voyages, il perdit l'ami qui l'accompagnait, son cousin Argée, et le fit brûler pour rapporter ses cendres à son père. Il fut lui-même, comme on le sait, incinéré par Philoctète sur le sommet du mont Œta. Les Grecs sui-

virent cet exemple au siège de Troie et, depuis cette époque, on retrouve, chez tous les peuples, l'habitude de brûler les corps des guerriers illustres et des grands personnages, avec un cérémonial conforme à l'importance de la situation qu'ils avaient occupée. Le faste déployé dans ces circonstances était arrivé à son comble sous les derniers empereurs romains, en dépit de la loi des douze tables. L'incinération était en honneur dans toutes les familles patriciennes et n'a cessé de l'être que vers le VI[e] siècle de notre ère, époque à laquelle le christianisme, devenu le maître, a supprimé ce dernier vestige du paganisme.

Les transformations que cette coutume a subies, en traversant les siècles, pour s'accommoder aux mœurs des différens peuples qui l'ont adoptée, ont donné lieu à des études du plus haut intérêt; mais cet historique a été fait tant de fois qu'il est devenu quelque peu banal, il est du reste à peu près étranger, comme on le verra plus tard, à la question qui fait l'objet de cette étude. Je vais donc passer sans transition à l'époque contemporaine.

C'est en France que la pensée de revenir à l'incinération s'est manifestée pour la première fois, après douze siècles d'oubli complet. Pour comprendre une aspiration semblable, il faut se reporter à l'époque qui l'a vue se produire et se rappeler le singulier courant d'idées qui entraînait alors les hommes de notre pays.

Ils venaient de fonder, au sein de l'Europe monarchique, une forme de gouvernement qui n'avait d'analogue nulle part. Pour la constituer, ils n'avaient eu d'autres modèles que les républiques de l'antiquité et ils s'étaient épris d'une passion enthousiaste pour les mœurs, les institutions et les usages de ces sociétés disparues, qu'ils entrevoyaient à travers le prisme de leurs souvenirs classiques et des illusions nées sur les bancs du collège. Et puis, ils venaient de fermer les églises et de proscrire les prêtres, et toute mesure hostile au christianisme avait pour elle les faveurs de l'opinion.

C'est au nom de ces souvenirs et de ces rancunes que Legrand d'Aussy vint déposer, le 21 brumaire an V, sur la tribune du conseil des Cinq-Cents, un projet de loi autorisant tout citoyen à faire brûler ou inhumer, à son choix, les corps de ses proches et des personnes qui lui furent chères, en se conformant aux lois de police et de salubrité. Ce projet fut renvoyé à une commission, remanié par elle, et représenté de nouveau; mais jamais il n'a donné lieu à un vote.

Deux ans après, l'administration centrale du département de la Seine reprit l'affaire pour son compte et, sur son invitation,

le citoyen Cambry lui présenta un projet d'arrêté relatif aux sépultures et dans lequel l'incinération tenait la première place. L'exposé des motifs est un modèle du style emphatique et théâtral de l'époque. La description du *Champ du repos* est un chef-d'œuvre du genre. On devait y accéder par quatre grandes portes dédiées à l'*Enfance*, à la *Jeunesse*, à la *Virilité*, à la *Vieillesse*, et conduisant par quatre routes sinueuses au monument central, *image du dernier terme de la vie*, représentée par une pyramide de 28 mètres de base, couronnée par un trépied et renfermant dans son intérieur d'ingénieux fourneaux disposés par la chimie moderne.

L'administration centrale approuva ce projet, mais il n'y fut pas donné suite. Il présentait, en effet, dans l'application, des difficultés qu'on n'avait pas prévues. La science n'était pas aussi avancée que le croyait le citoyen Cambry. On s'adressa à l'Institut, et ses recherches commencèrent; mais elles ne fournirent pas la solution demandée, et le 1[er] floréal an VIII, le comte Frochot, préfet de la Seine, mis en demeure par la citoyenne Dupré-Geneste de lui accorder l'autorisation de brûler le corps de son fils mort la veille, ne crut pas pouvoir la refuser : « Les soins à donner aux dépouilles humaines, dit-il dans son arrêté, sont un acte religieux dont la puissance publique ne pourrait prescrire le mode, sans violer le principe de la liberté des opinions. » L'incinération se fit suivant l'ancien procédé et les cendres furent recueillies tant bien que mal. Cet acte d'indépendance ne trouva pas d'imitateurs. On était du reste au lendemain du 18 brumaire; un nouvel ordre de choses venait de surgir; le consulat ne tarda pas à rétablir les pratiques du culte catholique, et personne ne songea plus à la crémation.

Il en fut de nouveau question au commencement du second empire. L'opposition reprit les propositions de l'an VIII et commença la campagne dans la presse médicale. Ce n'était plus, il est vrai, par amour de l'antiquité, c'était au nom de l'hygiène qu'on demandait le retour à ces pratiques disparues. Cette tentative n'eut aucun succès, et l'opinion publique y demeura complètement indifférente. C'est alors que le mouvement passa de France en Italie. En 1857, le professeur Coletti ouvrit le feu par un mémoire qu'il lut à l'académie des sciences et lettres de Padoue et qui n'eut aucun retentissement. Dix années s'écoulèrent; les événemens politiques qui changèrent la face de la péninsule donnèrent essor à une foule d'aspirations nouvelles au milieu desquelles on vit reparaître la crémation. Elle fut cette fois accueillie avec la plus grande faveur par le monde scientifique. Florence, Milan, Naples, Venise

organisèrent des congrès; la presse médicale, les journaux politiques firent campagne en faveur de la nouvelle méthode, et les poètes eux-mêmes se mirent de la partie.

L'occasion de passer de la théorie à la pratique ne tarda pas à se présenter. Un prince indien, Rayach-Maharaya, rajah de Kellapore, vint à mourir à Florence et y fut brûlé le 2 décembre 1870, sur les bords de l'Arno, suivant les rites usités dans l'Inde. Bien que le bûcher fût composé de matières très inflammables et malgré l'impétuosité du vent, il fallut huit heures pour consumer un corps tout imprégné de naphtaline et de substances résineuses. Cet exemple n'était pas encourageant pour la nouvelle coutume.

L'incinération à l'air libre est un mode absolument défectueux. Les immenses bûchers de Rome formés de bois précieux ensevelis sous les fleurs et les aromates et sur lesquels le corps reposait dans son linceul de pourpre, répandaient dans le voisinage une odeur infecte et allumaient parfois des incendies, ainsi que cela arriva aux funérailles de Clodius; aussi avait-on été obligé de les éloigner de l'enceinte de la ville. Dans ces conditions, la combustion est toujours lente, incomplète et n'arrive en général qu'à carboniser les corps qu'on lui confie. C'est dans cet état qu'on les retrouvait après les autodafés, et c'est ainsi qu'on les rencontre encore souvent à la suite des incendies, bien qu'ils aient séjourné pendant de longues heures dans un immense brasier. Un pareil procédé est aussi dispendieux que peu pratique, et la crémation n'aurait jamais repris faveur, si la science et l'industrie n'étaient pas venues à son aide, en mettant à sa disposition des appareils perfectionnés qui en ont fait disparaître les principaux inconvéniens.

La première de ces incinérations scientifiques a eu lieu à Dresde le 10 octobre 1875. Ce jour-là les novateurs eurent la satisfaction de brûler le corps de Mme Dilke dans un four Siemens; le fait passa inaperçu, tandis que la crémation du baron Albert Keller, qui eut lieu à Milan quelques mois plus tard, eut un retentissement considérable. Il avait laissé par testament, à la ville, la somme nécessaire pour y élever un monument crématoire, à la condition que son corps y serait brûlé le premier. La cérémonie eut lieu le 22 janvier 1876. Ce jour-là, dit George Pini, un grand manifeste affiché dans toute la ville apprit à la population que trois cents citoyens venaient de se réunir, dans le dessein d'encourager et de propager, en Italie, la réforme dont Albert Keller avait pris l'initiative dans ses dispositions testamentaires.

La société de Milan ainsi constituée fit bientôt sentir son action

dans l'Italie tout entière. Toutes les grandes villes voulurent en avoir de semblables. Au bout de sept ans, 6,000 adhérens s'y étaient fait inscrire. Toutefois, la nouvelle méthode faisait plus de progrès en théorie qu'en pratique et, à la fin de 1882, on n'avait encore pratiqué que 239 crémations, dont 219 à Milan et 20 à Lodi. Dans les vingt-six autres villes qui avaient pris part au mouvement, on se bornait à tenir des réunions et à formuler des vœux.

Il est vrai qu'il s'était élevé quelques obstacles sur la route des novateurs. A diverses reprises, le conseil d'état avait été obligé d'intervenir dans la question, et la mort de Garibaldi fut un véritable échec pour la nouvelle méthode.

Le général, qui était un homme de progrès, avait accepté les offres obligeantes du docteur Prandina et l'avait chargé de brûler son cadavre. Il avait lui-même réglé la cérémonie, dans une lettre qui peint trop bien le caractère du personnage pour que j'hésite à la reproduire. En voici le texte :

« Caprera, 27 septembre 1877.

« Mon cher Prandina,

« Vous avez l'amabilité de vous charger de brûler mon cadavre et je vous en remercie.

« Sur le chemin, qui, de ma maison, se dirige au nord vers la plage, il y a, à gauche, à la distance de trois cents pas, une dépression de terrain bornée par un mur.

« Sur cet angle, on élèvera un bûcher de 2 mètres, formé d'acacias, de lentisques, de myrtes et autres bois aromatiques. On placera sur le bûcher un petit lit de fer, et, sur celui-ci, le cercueil découvert contenant ma dépouille mortelle revêtue de la chemise rouge.

« Une poignée de cendres sera mise dans une urne quelconque qu'on placera dans le lieu où sont conservées les cendres de mes filles, Rose et Anita.

« Tout à vous à jamais,

« J. GARIBALDI. »

Il était impossible d'exprimer plus nettement une intention mieux arrêtée ; aussi, lorsque le général eut rendu le dernier soupir, le ministre de l'intérieur chargea le docteur Pini, secrétaire de la Société de crémation, de se rendre à Caprera en compagnie du docteur Todaro et de l'honorable député, J. Crispi, pour y procéder à la cérémonie, dont le défunt avait lui-même tracé le pro-

gramme; mais sa famille et ses amis s'y opposèrent formellement et les trois délégués, après avoir assisté à l'embaumement du corps, furent forcés de revenir à Milan pour rendre compte de leur insuccès à la Société de crémation renforcée, pour la circonstance, de toutes les associations politiques et populaires de la ville. L'assemblée, dans son indignation, exprima le vœu qu'on passât outre et qu'on exécutât les volontés du général; mais la famille tint bon et tout se réduisit à ces protestations platoniques.

Cet échec n'empêcha pas la crémation de faire son chemin et de se répandre dans toute l'Europe. En Allemagne, la question se discute depuis 1849 et est entrée dans la voie des réalisations par l'incinération de Mme Dilke, dont j'ai parlé plus haut. L'Autriche-Hongrie en est encore à la théorie; mais la Suisse est entrée dans le mouvement. Le crématoire installé à Zurich par M. L. Boury, et dont nous avons vu le plan à l'Exposition, fonctionne depuis un an, et, lors du dernier congrès d'hygiène, on y avait déjà pratiqué une dizaine d'incinérations. En Angleterre, le crématoire de Woking est en activité depuis 1875. Chaque opération ne coûte que 10 guinées tout compris. Celui de Saint-Jean-en-Surrey est un modèle d'élégance, et le duc de Bedford y a son four particulier annexé à celui du public.

II.

La France n'a pas mis son empressement habituel à s'emparer de cette innovation. Il n'y a que neuf ans qu'elle est entrée dans la voie tracée par l'Italie. La Société française de crémation ne date que du congrès de Turin (1880). Elle a pour président M. Koechlin, pour vice-président le docteur Bourneville et pour secrétaire-général M. Salomon. Elle compte 400 membres titulaires et 200 adhérens. Depuis sa création, elle poursuit son idée avec persévérance et elle a fini par triompher des résistances de l'opinion et de celle des pouvoirs publics.

Elle a trouvé son principal point d'appui au sein du conseil municipal, qui, dès le début, s'en est fait le défenseur. La commission qui fut chargée, en 1874, d'étudier le projet du grand cimetière qu'il s'agissait d'établir à Méry-sur-Oise, profita de la circonstance pour se prononcer en faveur de la crémation. L'année suivante, le conseil municipal, sur la proposition de M. Level, institua un concours spécial pour récompenser l'auteur du meilleur procédé d'incinération. De 1875 à 1880, il est revenu trois fois sur la question et l'a toujours tranchée dans le même sens. Enfin, le 24 décembre 1880, il

transmit au préfet de la Seine une délibération invitant le gouvernement à présenter à bref délai, à la chambre, un projet de loi dans ce sens, et, en attendant, à autoriser des expériences d'incinération sur les corps ayant servi de sujets de dissection. Le ministre de l'intérieur y répondit par un refus catégorique; mais le conseil municipal ne se tint pas pour battu et il finit par obtenir gain de cause. Au mois de décembre 1884, le préfet de la Seine autorisa la construction d'un crématoire destiné au service des hôpitaux et des amphithéâtres. Aussitôt l'autorisation obtenue, un ingénieur de la ville fut envoyé en Italie pour y étudier les différens systèmes mis en usage dans le pays.

L'année suivante, le conseil adopta le projet de MM. Barthet et Formigé et décida qu'il serait mis à exécution dans la 87e division du Père-Lachaise. Le monument devait contenir trois fours du système Gorini; mais on n'en installa d'abord qu'un seul. Les premières expériences y furent faites, le 22 octobre 1887, en présence du conseil municipal. Deux varioleux apportés la veille du cimetière d'Ivry y furent brûlés l'un après l'autre. La combustion fut lente, incomplète et dispendieuse. C'était un échec, il fallait trouver un appareil plus efficace et plus expéditif.

En attendant, la chambre des députés n'avait pas voulu se laisser distancer par le conseil municipal. Dès le mois de novembre 1883, M. Casimir Périer avait déposé un projet de loi pour rendre la crémation facultative. Il n'y avait pas été donné suite; mais le 30 mars 1885, au cours de la discussion de la loi sur la liberté des funérailles, M. Blatin fit adopter par la chambre un amendement aux termes duquel « tout majeur ou mineur émancipé, en état de tester, peut opter pour l'inhumation ou l'incinération, léguer tout ou partie de son corps à des établissemens d'instruction publique ou à des sociétés savantes et régler les conditions de ses funérailles, notamment en ce qui concerne le caractère civil ou religieux à leur donner. »

Le sénat adopta cet amendement avec une modification sans importance et la loi fut promulguée le 15 novembre 1887. Un règlement d'administration publique devait fixer ultérieurement les conditions applicables aux différens modes de sépulture. Le décret du 27 avril 1889 y a pourvu. Son titre III est consacré à l'incinération et détermine les justifications à produire et les conditions auxquelles il faut se conformer.

Pendant que l'affaire suivait ainsi les voies légales, la question des appareils avait fait son chemin, et l'on avait substitué au four Gorini, installé en 1887, dans le monument du Père-Lachaise, un crématoire du système Toisoul et Fradet. C'est celui qui fonctionne

depuis huit mois et que les membres du congrès d'hygiène et de démographie de 1889 sont allés visiter à diverses reprises pendant qu'il était en action. Cet appareil n'est peut-être pas le dernier mot de la perfection; mais il réalise un progrès sensible sur celui qui l'avait précédé.

Depuis vingt ans, en effet, on a imaginé et mis à l'essai bien des types de fours à crémation. Leur description serait sans intérêt et paraîtrait déplacée dans une étude comme celle-ci. Ils diffèrent surtout par la nature du combustible employé. On s'est d'abord servi de bûchettes et de fascines. C'était encore le moyen usité à Milan en 1885, à l'époque où j'y ai assisté à une crémation; c'est également celui qu'on a employé à Paris lors des premiers essais et qu'on n'a pas trouvé assez expéditif. Plus tard, on a eu recours à la flamme du gaz d'éclairage dont on se sert depuis longtemps dans l'industrie métallurgique pour produire de hautes températures. Dans l'appareil Toisoul et Fradet, c'est de l'oxyde de carbone extrait du coke et dont la combustion est activée par des courans d'air chaud.

Le monument dans lequel ce four est installé et qui s'élève sur les hauteurs du Père-Lachaise est moins vaste et moins décoratif que celui de Milan. C'est un petit édifice sans prétention et sans style, qui a un dôme comme une église et une cheminée comme une usine. Le gazogène où se produit l'oxyde de carbone est placé dans le sous-sol. Au-dessus de lui se trouve le *récupérateur* dans lequel l'air est chauffé par le calorique qui se dégage pendant la distillation du coke. Le tout est surmonté par le *laboratoire*. Cette dénomination scientifique sert à désigner le four en briques réfractaires dans lequel on plonge le cercueil et son contenu. Au fond de sa cavité se trouve un dispositif spécial de brûleurs de gaz; sur les côtés débouchent les tubes par lesquels arrive l'air chaud; en avant sont les descentes de fumée. La paroi inférieure, la *sole*, est creusée, dans toute sa longueur, de deux profondes rainures destinées à recevoir les bras du chariot qui transporte la bière. Le *laboratoire* est fermé par deux portes dont l'une est munie d'une garniture réfractaire. Devant elles se dresse le chariot monté sur ses rails et tendant, vers le four, deux longs bras mobiles et creux qui contiennent de l'eau destinée à modérer la chaleur excessive à laquelle ils sont soumis quand ils entrent dans la fournaise.

A côté de la pièce sombre et voûtée qui renferme tout cet appareil, se trouve une sorte de chapelle nue, sans autel et sans attributs religieux. Un catafalque se dresse au milieu des tentures noires qui tombent des voûtes. C'est là que se place le cercueil en sortant du char funèbre. Entre le catafalque et la porte, on a disposé des

banquettes pour les assistans. D'épais rideaux séparent ces deux pièces contiguës.

Le crématoire fonctionne tous les jours pour le service des hôpitaux. On le chauffe jour et nuit, pour éviter la perte de calorique; il est par conséquent toujours en marche. Lorsqu'un corbillard arrive, le cercueil en est retiré; on le monte dans la salle d'attente que je viens de décrire et où tous les assistans sont admis. Il est ensuite transporté dans la chambre d'incinération, où les plus proches parens du décédé, au nombre de cinq au plus, sont seuls autorisés à accompagner le corps et à assister à l'opération.

Les rideaux se referment derrière eux. La bière est placée sur les bras du chariot; on suspend, pour quelques instans, l'arrivée de l'oxyde de carbone et de l'air chaud dans le laboratoire; on en ouvre les portes; l'intérieur de la fournaise apparaît. Tout le monde recule devant la chaleur qui en sort. Le chariot glisse alors sur les rails; ses bras entrent dans le four, puis ils s'abaissent à l'aide d'une manivelle et disparaissent dans les rainures dont la sole est creusée, en déposant sur celle-ci la bière dont ils étaient chargés. Le chariot recule, les portes se referment, et l'on n'aperçoit plus qu'une lueur d'un rouge vif qui filtre à travers leurs interstices. Cette manœuvre ne dure pas plus de trente secondes; et, avant qu'elle soit terminée, la bière a éclaté et disparu au milieu des flammes qui la dévorent; cependant l'appareil ne dégage pas d'odeur et ne fait pas de bruit.

Lorsque l'opération est terminée et qu'on ouvre les portes, on aperçoit, à l'endroit où on a vu déposer la bière, dont il ne reste plus de vestiges, quelques débris d'os d'un aspect étrange et d'un rouge de feu, épars sur une surface incandescente. On fait avancer de nouveau le chariot, et cette fois ses bras portent, à leur extrémité, un racloir formé par une glissière verticale garnie de coton d'amiante et épousant la forme de la *sole*. Ils s'abaissent, le chariot recule comme la première fois, et le racloir parcourt la plate-forme d'arrière en avant, en ramenant vers l'ouverture les os calcinés. Ceux-ci tombent dans un cendrier placé au-devant de l'appareil et dans lequel on les laisse refroidir. Ils ne représentent qu'une très petite partie du squelette et sont en général d'un blanc très pur. Quelques fragmens ont cependant pris une couleur ocreuse et sont vitrifiés sur certains points. Cela tient à ce qu'ils ont été soumis trop longtemps à une température trop élevée.

Le poids de ces débris varie entre 1,000 et 1,500 grammes. Lorsqu'ils sont refroidis, on les renferme dans une urne, si toutefois on peut donner ce nom au récipient que la ville a adopté.

C'est une sorte de cassette en grès-cérame, ayant la forme d'un petit cercueil et mesurant $0^m,45$ en longueur, $0^m,25$ en largeur et $0^m,27$ en hauteur. Elle coûte 10 francs ; mais les familles sont libres de se fournir ailleurs et d'adopter la forme qui leur convient. Lorsque les cendres sont renfermées dans cette petite caisse, on la scelle avec un ruban dont les deux extrémités sont réunies par une plaque de plomb aux armes municipales et portant pour exergue : *Ville de Paris*. Ces cassettes funéraires sont destinées à être renfermées un jour dans un *columbarium ;* mais il n'est pas encore construit, et, en attendant, lorsqu'on ne peut pas les déposer dans une sépulture de famille, on les enfouit tout simplement dans la fosse commune.

On ne s'est pas borné à autoriser la crémation, on a tout fait pour aplanir les difficultés qu'elle pouvait rencontrer dans la pratique. Le décret du 27 avril 1889 a réduit au minimum les formalités à remplir. Aux termes de son article 17, « l'autorisation d'incinérer est donnée par l'officier de l'état civil du lieu du décès, sur la demande écrite du membre de la famille ou de toute autre personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles. » Cette demande doit être accompagnée d'un certificat du médecin qui a traité le défunt dans sa dernière maladie et d'un rapport d'un médecin assermenté commis par l'officier de l'état civil pour vérifier les causes du décès. Ces deux pièces doivent attester que la mort est le résultat d'une cause naturelle. A Paris, la préfecture de la Seine a commissionné un médecin spécial pour cette certification. Sa mission consiste à s'enquérir s'il n'existe aucun indice qui permette de soupçonner un crime et qui puisse motiver une expertise médico-légale. C'est la seule formalité particulière à la crémation.

La municipalité de Paris s'est attachée, de son côté, à mettre la nouvelle coutume à la portée de tout le monde. Elle a fait rédiger une notice très détaillée où tout ce qui concerne la crémation est exposé en termes précis et qu'on remet dans les mairies à toute personne venant y déclarer un décès (1). Elle a fixé à 50 francs la taxe uniforme à payer par les familles, indépendamment du prix de l'urne et des frais décoratifs, qui varient de 12 à 200 francs, suivant la classe dont on a fait choix. Cette redevance donne droit à la jouissance, pendant cinq ans, d'une case dans le *columbarium* à construire. Elle n'est exigible que des personnes qui ont les moyens de les acquitter. Quant aux indigens, ils sont brûlés pour rien. Tout est gratuit pour eux, même le certificat médical. La ville a supprimé les frais d'exhumation pour les corps qui seront retirés

(1) Délibération du conseil municipal du 30 décembre 1889.

des cimetières parisiens, en vue d'une incinération rétrospective; elle a exempté de la taxe de transport ceux qui seront apportés de l'extérieur aux monumens crématoires de Paris.

Il est impossible, on le voit, de se montrer plus libéral et, si la crémation ne se généralise pas, les promoteurs ne pourront pas en accuser les pouvoirs publics. Cette coutume est maintenant sortie de sa période d'élaboration. Elle a une existence légale, et tout le monde peut en user. C'est là qu'il fallait en venir, car, ainsi que je l'ai dit dès le jour où la question s'est agitée en France, il faut des raisons très graves pour entraver la liberté des gens; et, dans l'espèce, je n'en vois aucune. Maintenant que toute satisfaction a été donnée aux partisans de l'incinération, c'est le moment de la juger et de rechercher s'il y a lieu de lui donner des encouragemens. Je vais essayer de le faire, en me plaçant au point de vue de l'hygiène et de l'intérêt social. Quant à la question religieuse, les controverses qu'elle a jadis soulevées n'ont plus leur raison d'être; elle a été tranchée d'une manière définitive par l'autorité devant laquelle tous les catholiques s'inclinent.

Au mois d'octobre dernier, la congrégation du saint-office, régulièrement consultée par le clergé des différens pays qui reconnaissent la juridiction spirituelle du saint-siège, sur la question de savoir s'il était permis aux fidèles de s'affilier aux sociétés de crémation et de consentir à l'incinération de leurs corps ou de ceux de leurs proches, a répondu par la négative à ces deux questions. Le saint-père a approuvé et confirmé ces résolutions, en ordonnant de les transmettre aux évêques, pour que ceux-ci puissent diriger la conduite de leur clergé et instruire les fidèles. Les prêtres catholiques ne peuvent donc plus rendre les derniers devoirs aux personnes dont les corps doivent être brûlés. Les autres cultes n'ont ni les mêmes scrupules ni la même sévérité. Les pasteurs protestans accompagnent leurs coreligionnaires jusqu'au monument crématoire, et les israélites jouissent de la même liberté. Ce n'est donc plus qu'une question d'hygiène et de convenance sociale.

III.

Les partisans de la crémation ont surtout mis en avant les intérêts de la santé publique, et ils ont été conduits à exagérer les inconvéniens de l'inhumation. Ce sont eux qui ont créé la légende des cimetières, les émanations infectes se répandant dans l'atmosphère, la nappe souterraine souillée, les rivières et les puits empoisonnés, les épidémies propagées, etc. Il y a dix ans, cette

croisade fut menée avec un entrain sans égal et une ardeur de néophytes, par les sociétés italiennes et par les crémateurs français qui aspiraient à suivre leur exemple. L'administration municipale s'en émut alors et nomma une commission de douze membres pour étudier la question (1). Le rapport, rédigé par le docteur O. du Mesnil, et adopté le 7 mars 1881, a fait justice de toutes ces exagérations.

Les émanations n'arrivent pas à la surface du sol, et la preuve, c'est qu'elles n'affectent pas l'odorat dans les cimetières bien tenus, tandis qu'on trouve, dans Paris, nombre de rues exhalant une odeur infecte surtout dans l'été. Les gaz provenant de la décomposition ne sortent pas de terre et, dans les cas exceptionnels où cela peut advenir, ils sont sans danger, parce qu'ils se dégagent à l'air libre.

Les infiltrations qui peuvent atteindre la nappe souterraine sont insignifiantes, lorsqu'on les compare à celles qu'y déversent les habitations et la voie publique. Pettenkofer, de Munich, qui fait autorité en matière d'hygiène urbaine, a calculé que les élémens putrescibles, provenant de ces deux sources, qui pénètrent dans le sol de Munich, équivalent à ceux que produirait l'inhumation annuelle de 50,000 personnes. Or, la ville n'a qu'à que 200,000 habitans.

L'eau des puits creusés dans les cimetières n'est pas plus chargée de matières organiques que celle des autres, et d'ailleurs il n'est pas d'agglomération urbaine de quelque importance qui n'ait aujourd'hui sa distribution d'eau de source prise en dehors de son enceinte, et l'eau des puits ne doit jamais servir aux usages alimentaires. La contamination des rivières est encore moins vraisemblable; enfin, le reproche d'engendrer des maladies infectieuses est tout aussi gratuit. Il n'a jamais reposé que sur des argumens théoriques et des expériences de laboratoire. On est encore à citer une épidemie qui soit sortie d'un cimetière.

Est-ce à dire que leur présence au sein des villes soit une chose indifférente à l'hygiène? non sans doute; mais on n'a rien fait pour qu'il en soit autrement. Ils sont presque partout dans de mauvaises conditions. Les prescriptions du décret du 23 prairial an XI sont radicalement insuffisantes et celui du 27 avril 1889 qui en a reproduit, sans y rien changer, les dispositions les plus fâcheuses, ne vaut pas mieux que son prédécesseur. La profondeur des fosses, leurs dimensions, leur écartement, sont beaucoup trop faibles.

(1) MM. de Heredia, docteur G. Martin, docteur Bouchardat, Bourgoin, A. Carnot, Feydeau, Huet, Le Roux, docteur O. Du Mesnil, Pasquier, Schutzenberger, Caffort.

Il en est de même de la distance fixée pour les constructions, pour le creusement des puits et le renouvellement des sépultures. Les cimetières sont trop près des villes, trop petits, trop encombrés ; mais je ne veux pas m'étendre sur cette question, qui a déjà été traitée à fond dans la *Revue* (1) ; je me borne à en retenir ce qui appartient à mon sujet, à savoir que les inconvéniens inhérens aux cimetières ont été exagérés, qu'il est possible de les faire disparaître et que la santé publique n'exige pas la suppression de ces champs de repos. Des trois reproches qu'on leur adresse : l'infection de l'air, l'empoisonnement des sources et l'encombrement, les deux premiers ne reposent sur aucune démonstration suffisante et pour ôter toute valeur au troisième, il n'est pas nécessaire de recourir à un expédient aussi radical.

Le préjudice causé à l'agriculture, par la perte du terrain que les inhumations réclament, n'est pas beaucoup plus sérieux. Un champ d'un hectare qui ne produit pas assez de blé pour nourrir cinq personnes, suffit à la sépulture d'une ville de 10,000 habitans. Quand il faut à l'homme tant de terre pour vivre, on peut bien lui en accorder un peu pour reposer en paix après sa mort.

Depuis que les sociétés existent, c'est à la terre qu'on a confié les corps de ceux qui ne sont plus. L'incinération n'a jamais été qu'une exception, qu'un luxe réservé aux grands de la terre et qu'on n'a jamais essayé de démocratiser. L'inhumation est encore aujourd'hui le moyen le meilleur et le plus pratique. Je ne connais que l'immersion en eau profonde qui lui soit préférable. Elle est plus prompte, plus discrète, plus solennelle. Je n'ai jamais pu assister sans émotion à cette imposante cérémonie. Le navire est en panne, le pavillon en berne, l'équipage assemblé sur le pont, tête nue. Le corps de celui dont on va se séparer est enseveli dans un linceul de toile à voiles, avec un boulet aux pieds et enveloppé dans le drapeau national. On l'apporte devant un sabord ; le commandant fait un signe, un coup de canon retentit, et le mort plonge dans ces profondeurs inconnues qu'habitent les ténèbres, le silence et l'immobilité. C'est bien l'éternel repos dans l'éternelle nuit ; mais ce genre de funérailles ne peut pas se généraliser. La mer restera la tombe privilégiée du marin, de même que la terre est le meilleur asile pour ceux qui vivent à sa surface.

Ce qui précède ne s'applique qu'à l'immersion en pleine mer. Les fleuves ne conviennent pas pour un pareil usage. La coutume des populations de l'Inde qui consiste à jeter leurs morts dans le Gange est déplorable à tous les points de vue. Je ne connais pas

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1874.

de spectacle plus lugubre et plus odieux que celui qu'offre ce fleuve dans le parcours de 80 lieues qui sépare Calcutta de son embouchure. C'est une nappe fangeuse coulant entre deux berges de vase qui s'élèvent à la hauteur des hunes du bâtiment. Sur ce courant sans profondeur, glissent des cadavres gonflés qui se renouvellent sans cesse. De grands vautours chauves planent sans bruit au-dessus d'eux et s'abattent lourdement sur cette proie, tandis que les museaux noirs des alligators émergent de temps en temps autour du navire et qu'on entend la nuit rugir les tigres, dans les profondeurs des jungles. Lorsqu'on est retenu à l'embouchure du fleuve, en attendant une grande marée pour franchir la barre et gagner la haute mer, et qu'on a le choléra à son bord, les journées paraissent longues. C'est du moins l'impression que j'ai éprouvée jadis, dans ces conditions, au mouillage de Saugor ; elle était partagée par ce qui restait de l'état-major et de l'équipage du bâtiment.

En somme, l'immersion dans les fleuves est une coutume détestable. J'aime encore mieux la crémation. Dans l'Inde, la comparaison est facile à faire. Lorsqu'on remonte ou qu'on descend le Gange, on aperçoit de temps en temps un bûcher sur la rive; la nuit, la lueur rouge des flammes se reflète dans le fleuve et ajoute sa note au sinistre concert dont j'ai tâché de donner une idée. Au milieu de ces solitudes et de ces marécages, une pareille coutume est sans danger. Le bois ne fait pas défaut et le temps ne compte pas pour les populations de l'Inde. Il n'en est pas de même dans nos villes européennes; la crémation y présente des inconvéniens qu'il est indispensable de signaler.

En premier lieu, c'est une façon dispendieuse de se débarrasser des dépouilles humaines. Le prix de l'opération proprement dite a sensiblement diminué. Il s'élevait, dans le principe, à 100 francs; il est tombé à 30 avec les appareils perfectionnés, et aujourd'hui, dans le crématoire du Père-Lachaise, il suffit d'un hectolitre de coke, d'une valeur de 3 francs, pour détruire un cadavre; mais les frais de premier établissement et d'entretien sont considérables. Le crématoire du Père-Lachaise coûtera 629,274 francs quand il sera complètement terminé. C'est le chiffre prévu et voté par le conseil municipal, lequel a décidé, de plus, qu'on en exécuterait un second à Montparnasse, et qui a invité l'administration à réserver, dans ces deux cimetières, des emplacemens pour les monumens collectifs destinés à renfermer les cendres des personnes ne possédant pas de concessions perpétuelles (1). Si la crémation se

(1) Délibération du 27 décembre 1889.

généralisait, tout cela ne suffirait pas, puisqu'un four ne peut consumer que vingt corps par jour, en fonctionnant pendant vingt-quatre heures, et que le chiffre des décès s'élève en moyenne, à Paris, à cent quarante-six par jour.

L'entretien de l'appareil est coûteux. Il se détériore rapidement sous l'influence des hautes températures auxquelles il est soumis, et la sole a besoin d'être très souvent renouvelée. Enfin, il exige un personnel spécial, qu'il faut rétribuer largement. Il se compose, pour le moment, de quatre ouvriers, dont le salaire est de 6 francs par jour. Une indemnité supplémentaire de 1,500 francs par an est allouée pour le service de nuit. En résumé, le chiffre inscrit au budget municipal de 1890, pour l'entretien et le fonctionnement du système, s'élève à 45,260 francs. En y joignant l'intérêt de la somme déjà dépensée pour la construction du monument, cela fait 57,560 francs. Or comme, l'année dernière, le nombre des bières livrées au crématoire n'a pas dépassé 518, chaque opération est revenue à 113 francs. Ce chiffre s'abaisserait, sans doute, si le nombre des incinérations augmentait, parce que les frais généraux resteraient les mêmes; mais le prix serait toujours de beaucoup supérieur à celui des inhumations.

Il est évident que les grandes villes pourront seules supporter les frais de pareils établissemens. Les petites localités devront se priver de ce luxe; elles se contenteront, comme par le passé, d'un modeste cimetière, avec un fossoyeur à 3 francs par jour.

Le second reproche qu'on a fait à la crémation, c'est celui de rendre les recherches médico-légales impossibles. Aujourd'hui, lorsque la justice est sur la trace d'un crime et qu'il s'agit d'en acquérir la preuve matérielle, elle peut exhumer le corps de la victime pour le soumettre aux recherches nécessaires; la crémation lui enlève cette ressource. Le professeur Brouardel a fait ressortir, avec l'autorité que lui donne sa compétence spéciale, les dangers sérieux qui peuvent en résulter (1).

Le décret du 17 avril a cru les écarter, en exigeant qu'un médecin, désigné par l'officier de l'état-civil, certifie, au préalable, que la mort a été le résultat d'une cause naturelle; mais cette attestation ne constitue qu'une formalité de plus et ne donne pas une garantie sérieuse. La plupart des expertises médico-légales se rapportent à des empoisonnemens, ainsi que le fait observer M. Brouardel. Or, dans ce cas, ce n'est pas l'examen du cadavre, ce ne sont pas les

(1) Rapport au conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, par M. P. Brouardel, professeur de médecine légale à la Faculté de Paris, lu et adopté le 17 août 1883.

renseignemens pris près des intéressés qui peuvent mettre sur la trace d'un crime, et la preuve, c'est que, la plupart du temps, lorsque la justice intervient, ce n'est que longtemps après la mort et quand son attention a été éveillée par la rumeur publique ou par des révélations inattendues.

Pour constater, avant la crémation, l'absence ou la présence d'un poison, il faudrait procéder à l'autopsie et à l'expertise chimique des organes essentiels. Ces recherches sont extrêmement délicates; elles n'ont de valeur que lorsqu'elles sont faites par des hommes ayant acquis à cet égard une véritable expérience scientifique, alors même que le champ des recherches est limité par une instruction judiciaire; à fortiori, lorsqu'elles ont lieu en l'absence de toute indication préliminaire.

On pourrait, à la rigueur, donner ces garanties à la justice, s'il s'agissait d'opérations rares, exceptionnelles; cela serait déjà difficile dans les conditions actuelles et deviendrait impossible si les demandes d'incinération se multipliaient quelque peu. « Dans ce cas, dit M. Brouardel, les criminels pourraient trouver dans la crémation une sécurité qu'ils ne rencontrent pas dans les procédés actuels et qu'il importe de ne pas leur assurer, car elle serait pour les populations une source de dangers plus graves que l'insalubrité reprochée aux cimetières. »

Cet argument a paru prépondérant, en France comme à l'étranger. Sa valeur est incontestable, et cependant ce n'est pas celui qui me touche le plus. J'attache plus d'importance aux raisons d'ordre moral, que j'exposerai lorsque j'en aurai fini avec les difficultés matérielles que présente la crémation.

Il en est une dont on ne paraît pas s'être préoccupé et qui, cependant, a son importance; c'est celle qu'entraînera la conservation indéfinie des cendres. Les morts qui reposent dans les cimetières ne gênent guère que les apôtres de la crémation; il n'en serait pas tout à fait de même des restes de leurs prosélytes, s'ils parvenaient à faire accepter leurs idées à la majorité de la population. Supposons, pour un moment, que la nouvelle méthode a remplacé l'inhumation d'une manière complète, ainsi que l'espèrent ses partisans. Les cimetières sont fermés; une quinzaine de fours fonctionnent en tout temps et les urnes s'entassent dans les lieux de dépôt. J'ai donné plus haut le chiffre moyen des décès de la ville de Paris et les dimensions des cassettes adoptées par la ville. Eh bien! j'ai calculé qu'en les arrimant avec le plus grand soin, en les serrant comme des boîtes de conserves dans un magasin de comestibles, elles formeraient chaque année un massif de 1,332 mètres cubes. En les disposant sur des étagères, comme des objets de

collection, elles tiendraient une telle place qu'au bout d'un siècle, il faudrait, pour les contenir, un monument deux fois plus grand que le Louvre.

On aurait, il est vrai, la ressource de les enterrer dans la fosse commune, comme on le fait aujourd'hui, en attendant le columbarium; mais ce n'est pas là une solution et ce n'est pas la peine de faire tant de frais pour en arriver là. Il y aurait bien plus d'inconvéniens encore à permettre aux familles de les emporter à domicile. Avec l'étroitesse de nos logis, nos habitudes errantes, la fièvre de locomotion qui nous emporte et qui ne peut que s'accroître, les urnes funéraires constitueraient un bagage des plus encombrans. Il faudrait les emporter avec soi, dans tous les déplacemens qu'impose la vie moderne, et, comme ce serait chose à peu près impraticable, on en viendrait à ne plus savoir que faire de ce lugubre héritage. Les cendres provenant de parens depuis longtemps disparus n'inspireraient aucun intérêt à leurs détenteurs actuels, qui chercheraient évidemment à s'en débarrasser.

La promptitude avec laquelle on oublie les morts est une de ces tristes réalités dont il faut prendre son parti. Quand on visite un cimetière, on est frappé de l'abandon dans lequel sont laissées les tombes anciennes. Personne ne songe plus à ceux qu'elles recouvrent; mais ils dorment en paix et ne sont pas un sujet d'ennui pour ceux qui les ont oubliés. Il n'en serait pas ainsi s'il fallait en encombrer son existence. On arriverait alors à des profanations déplorables. On verrait figurer à l'étalage des brocanteurs les urnes funéraires ayant quelque valeur marchande ou artistique et dont les cendres auraient été depuis longtemps jetées au vent.

Ce ne sont pas là de simples suppositions. La translation des restes du général Marceau au Panthéon, laquelle a eu lieu, comme on le sait, au mois de juillet dernier, nous a donné un exemple de ce que peuvent devenir les cendres d'un grand homme, moins d'un siècle après sa mort. Lorsqu'il tomba sur le champ de bataille d'Altenkirchen, le 24 septembre 1796, Marceau était âgé de vingt-sept ans. Ses soldats l'enterrèrent sous un tumulus couvert de gazon, aux environs de Coblentz; mais Kléber, dont il était l'intime ami, avait déclaré à plusieurs reprises que, s'il avait été sur les lieux, il aurait fait brûler son corps pour en rapporter les restes en France. Plus tard, le général Hardy, commandant à Coblentz, voulut réaliser le vœu de Kléber. On exhuma le corps du général républicain, encore revêtu de son uniforme et on le livra aux flammes.

Les cendres furent recueillies et renfermées dans deux urnes. L'une fut envoyée à la sœur de Marceau, M[me] Sergent, qui demeu-

rait alors à Nice; l'autre fut renfermée dans un mausolée élevé à Coblentz. Cette dernière fut brisée, quelque temps après, par des malfaiteurs qui espéraient y trouver des valeurs considérables, et les cendres furent perdues. L'autre subit d'étranges vicissitudes. Quand M[me] Sergent reçut l'urne qu'on lui avait réservée, elle partagea son contenu en trois lots. Elle garda le premier, envoya le second à un aide de camp du général, qui le légua en mourant au musée de Chartres, et fit don du troisième à une jeune fille de Châteaugiron, que Marceau devait épouser. Celle-ci ne demeura pas fidèle à la mémoire de son fiancé : elle se maria et renvoya les cendres à la famille, qui les conserva jusqu'à la mort de Sergent, dans le tombeau duquel on les déposa. C'est ce dernier lot, représentant à peine le sixième des cendres, qu'on a exhumé en grande pompe, au mois de juillet dernier, pour le transporter au Panthéon. En voyant les vicissitudes par lesquelles ces restes ont passé, les pérégrinations qu'ils ont subies, on se demande, si tel a été le sort des cendres d'un héros, ce qu'il adviendrait de celles des personnages vulgaires.

Les inconvéniens qu'il y aurait à laisser les cendres à la disposition des familles ont, du reste, frappé tous les bons esprits. C'est en Italie que la question a été soulevée pour la première fois, à propos de l'instance formée, en 1881, par Cuniberti, à l'effet de conserver chez lui les cendres de sa fille. Le ministre de l'intérieur déféra la demande au conseil d'État; elle fut repoussée comme étant en opposition avec la loi, qui enjoint de déposer les restes humains dans les cimetières, loi que les décrets relatifs à la crémation n'avaient pas pu abroger. L'année suivante, le ministre, après avoir pris l'avis du même conseil, autorisa la conservation des urnes funéraires dans les instituts de bienfaisance, dans les églises et autres édifices consacrés au culte (1). En France, la législation est tout aussi précise, et le décret du 27 avril 1889 dispose que les cendres ne peuvent être déposées que dans les lieux de sépulture régulièrement établis.

Le columbarium est donc l'aboutissant nécessaire de toutes les urnes qui ne peuvent pas trouver place dans les sépultures de famille, et son encombrement est fatal. C'est une simple question de temps, et nous ne savons pas quelles conséquences pourront en résulter un jour. Nous sommes à une époque où les idées pratiques sont en faveur. Déjà la pensée d'utiliser les produits de l'incinération s'est fait jour plus d'une fois. A l'époque où la question commençait à passionner les esprits, M. Xavier Rudler écri-

(1) Arrêté du 9 juillet 1882.

vait au docteur Caffe : « Je n'ai rien trouvé de plus simple que de placer les corps dans une cornue à gaz et de les distiller jusqu'à réduction en cendres, et j'ai ajouté que *le gaz provenant de la distillation pourrait servir à l'éclairage, sauf à avoir des appareils de lavage assez puissans.* » « Ainsi, disent MM. Lacassagne et Dubuisson dans leur important travail sur la crémation, il ne s'agit pas, pour M. Rudler, de savoir s'il pourrait sembler dur à un fils de voir transformer son père en gaz d'éclairage ; non, c'est tout simplement une affaire d'appareils de lavage à inventer. »

Les mêmes auteurs ont emprunté, à une brochure de la même époque, la citation suivante, qui me paraît tout aussi topique : « Cette combustion dégage des vapeurs qu'il s'agit de rendre aussi peu nuisibles que possible, en attendant qu'on les utilise, comme la science ne manquera pas de le faire un jour. » C'est toujours, comme on le voit, une simple affaire de progrès scientifique à accomplir, et les partisans de la crémation doivent se réjouir à la pensée qu'ils pourront encore être bons à quelque chose après leur mort. C'est qu'en effet les os calcinés constituent un produit précieux pour l'industrie et pour l'agriculture. On l'a bien compris en Angleterre, et le propagateur de la crémation dans ce pays, le célèbre Thompson, a fait parfaitement ressortir tout le bénéfice qu'on pourrait retirer des cendres de ses compatriotes.

L'incinération soustrait au sol des quantités énormes de matières organiques dont il a fourni les élémens, et cette perte constante l'appauvrirait à la longue, si l'on n'y prenait garde. Il faut donc au moins lui rendre le résidu de l'opération, car il est insensé, dit Thompson, de perdre chaque année les 200,000 livres de bon engrais que pourrait fournir la population de Londres, lorsque l'Angleterre est obligée de tirer de l'étranger 800,000 livres d'os par an.

En France, de pareilles propositions nous font bondir et il faut reconnaître que les partisans les plus résolus de la crémation protestent énergiquement contre toute idée d'industrialisme ; mais peuvent-ils répondre de l'avenir? peuvent-ils affirmer que ceux qui viendront après eux seront animés des mêmes sentimens de réserve et qu'ils n'invoqueront pas un jour l'intérêt social, la nécessité de faire de la place dans les monumens encombrés par les urnes et de rendre à la terre les élémens qu'elle aura fournis? Qui sait alors s'ils n'obtiendront pas des pouvoirs publics l'autorisation d'utiliser les cendres qui ne seront réclamées par personne. Quant aux autres, on pourra traiter avec les familles. Ce sera un commerce comme un autre. Ce jour-là, disent les deux auteurs que j'ai cités plus haut, le culte des morts aura vécu. Je crains bien que

son existence ne se prolonge pas jusque-là et qu'il n'attende pas que ce dernier coup lui soit porté.

IV.

Quoi qu'en disent les partisans de la crémation, elle répugne à nos mœurs. En France, nous tenons à ce qu'on touche le moins possible à nos morts. L'autopsie, les opérations de l'embaumement nous répugnent; pour beaucoup de personnes, elles ressemblent à des profanations. Lorsque nous avons assisté nos proches à leurs derniers instans et reçu leur dernier soupir, lorsqu'après avoir contemplé leurs traits dans la beauté sereine dont la mort les illumine pour quelques instans, nous les avons pieusement déposés dans leurs bières et conduits au champ de repos, nous savons qu'ils sont là, qu'ils y resteront à tout jamais tranquilles et que lentement, à travers les années, ils y subiront leur dernière métamorphose, sans que rien vienne la troubler. Avec la crémation, la transformation se fait en une heure. On arrive avec la bière qui renferme ce qu'on avait de plus précieux au monde. Hier c'était une personne vivante et on a la conscience qu'elle est encore intacte dans ce cercueil qu'on vient d'apporter. On la voit disparaître dans la fournaise, au milieu des flammes; puis, au bout d'une heure, le four est vide et on vous rend un kilogramme d'os calcinés. Voilà tout ce qui vous reste, et l'illusion n'est plus permise. En une heure, la flamme a fait sous vos yeux l'œuvre de destruction, qui aurait mis des années à s'accomplir dans les profondeurs mystérieuses de la tombe.

L'opération est sinistre. On a pu en juger par la description que j'en ai faite et que je me suis pourtant efforcé de ne pas assombrir. Elle est de nature à faire reculer les gens qui n'obéissent pas à un parti-pris. Je ne peux pas être soupçonné d'une susceptibilité exagérée à l'endroit de pareils spectacles et, quand je vois la bière entrer dans le laboratoire, je sens que je ne pourrais pas affronter un pareil spectacle, s'il s'agissait de l'un des miens. Je ne suis pas le seul, du reste. Tous les journaux ont raconté la scène navrante qui s'est passée, le 9 février dernier, au Père-Lachaise, lors de la crémation d'une jeune maîtresse de dessin, morte l'avant-veille et qui avait témoigné le désir d'être brûlée. Ses malheureux parens avaient voulu assister à la cérémonie. Au moment critique, ils n'ont pas pu retenir leurs cris de désespoir et alors, dans l'assistance, composée surtout de jeunes filles, il y a eu une explosion de gémissemens, de sanglots et même de crises de nerfs qui a vivement impressionné tout le monde.

De pareilles émotions dépassent la mesure des forces d'un père et d'une mère et lorsque j'entends une jeune femme manifester l'intention de se faire incinérer, je ne lui demande qu'une chose, c'est d'aller voir une crémation avant de prendre ses dispositions testamentaires. Je parle des jeunes femmes parce que c'est dans leurs rangs que la méthode nouvelle recrute le plus facilement ses prosélytes. Cela leur semble élégant, poétique, fin de siècle, que sais-je? Elles ne manquent pas d'ajouter : au moins, de cette façon-là, on n'a pas à craindre d'être enterré vivant. C'est vrai, mais on court le risque d'être brûlé vif, ce qui est cent fois pis.

Les médecins n'ont pas de ces appréhensions, parce qu'ils connaissent l'extrême rareté des inhumations anticipées et qu'ils savent à quoi s'en tenir sur le compte de ces histoires de gens qui se sont dévorés dans leur cercueil, comme cette jeune actrice du Gymnase dont un de nos journaux les plus répandus évoquait tout récemment le lamentable souvenir et qui, par un prodige de souplesse, ou à la faveur de quelque disposition anatomique encore inconnue, était parvenue à se ronger l'épaule dans son tombeau.

Il y a bientôt un siècle qu'on a établi en Allemagne des dépôts mortuaires dans lesquels les morts séjournent jusqu'au moment où il ne peut plus y avoir de doutes à leur égard. Le premier a été élevé à Weimar en 1791 par Hufeland. Il en existe aujourd'hui dans presque toutes les villes d'outre-Rhin. On en trouve également en Autriche, en Hollande, en Belgique, en Norvège, en Suisse, en Italie, en Russie et en Angleterre. Eh bien, depuis que ces obitoires existent, on ne dit pas si un de ceux qui y sont entrés s'est réveillé et a fait tinter la sonnette dont on leur met le cordon dans la main.

Le danger d'être enterré vivant n'est donc pas sérieux, mais enfin, s'il arrivait d'aventure qu'on portât au four à crémation un malheureux en état de léthargie, on ne peut pas songer sans frémir à l'horrible torture qui l'y attendrait. Qu'on se le figure se réveillant au milieu des flammes, sous le coup d'une douleur atroce et en proie à cette vision infernale. Cela ne durerait que quelques secondes, je le sais; mais quel épouvantable supplice à côté de l'asphyxie lente et à peine sentie, dans laquelle doit s'éteindre celui qui revient à la vie dans la nuit du tombeau.

En France, le culte des morts s'identifie avec la fréquentation des cimetières et ne peut pas en être séparé. Or, s'il est en France, un sentiment commun à toutes les classes de la société et pour lequel on ne saurait avoir trop de respect, c'est bien celui-là. Une attraction commune à tous les gens de cœur, qu'ils aient ou non le sentiment religieux, les conduit sur la tombe de ceux qu'ils ont

aimés. Ils y trouvent un apaisement sans égal. Les cimetières contre lesquels on se déchaîne aujourd'hui et qu'on dépeint sous des couleurs tellement sombres que c'est à croire qu'on se trompe d'époque, les cimetières n'ont rien d'effrayant, rien qui blesse la vue, au contraire. A certaines époques de l'année, on voit s'y presser une foule nombreuse et recueillie. L'an dernier, à Paris, 127,000 personnes en ont franchi le seuil le jour des morts. Le sentiment qui amène là tant de personnes de condition, d'âge et de caractère différens est un de ceux qui font le plus d'honneur à l'humanité. Le besoin de nous rapprocher de ceux qui ne sont plus, la répugnance à admettre leur disparition complète est peut-être une faiblesse de notre intelligence, mais qu'importe si ceux qui souffrent et qui se souviennent y trouvent une consolation?

Lorsque nous nous trouvons en face de ces tombes qui recouvrent nos chers morts, où leurs noms sont inscrits, c'est tout leur passé, c'est le souvenir du bonheur qu'ils nous ont donné qui nous revient en mémoire, et nous nous faisons cette illusion qu'ils peuvent nous entendre encore et nous nous surprenons à leur parler avec des larmes dans les yeux. La crémation supprime tout cela. L'urne funéraire implique l'idée d'un anéantissement absolu. Je ne me figure pas un père ou un époux en pleurs ou en prières, devant un récipient dans lequel il a vu mettre quelques débris d'os calcinés. Je me le figure encore moins cherchant, au milieu de la foule, dans l'enceinte encombrée d'un columbarium, le numéro de la case qui renferme les restes de sa femme ou de son enfant.

Les esprits forts, je le sais, se rient de tout cela. Les théoriciens prétendent même que le culte de la famille et des morts gagnerait à la substitution qu'ils réclament, que la morale, la religion et l'économie domestique y trouveraient également leur compte. Enfin, les jacobins de l'hygiène, qui ne parlent que de prescrire et de proscrire, et qui prendraient volontiers pour devise : « la salubrité ou la mort, » ceux-là déclarent qu'il faut passer outre et ne tenir aucun compte de ces préjugés populaires. Ce sont des superstitions d'un autre âge sur lesquelles le progrès moderne doit passer comme le rouleau sur le macadam. Ces hommes, sévères pour les autres et impitoyables pour les opinions qu'ils ne partagent pas, sont heureusement en minorité. Les gens qui jugent les choses sans parti-pris et avec l'esprit de tolérance qui est la véritable expression du progrès, estiment qu'il faut tenir compte de l'opinion du plus grand nombre, même alors qu'elle s'égare, *a fortiori* lorsqu'elle a ses racines dans les fibres les plus délicates du cœur humain.

Nous avons été les premiers à réclamer avec instance, pour les

sociétés de crémation, l'autorisation de passer de la théorie à la pratique et les facilités nécessaires pour s'installer à leur guise; mais, après avoir demandé la liberté pour elles, nous la réclamons avec la même énergie pour ceux qui veulent rester fidèles aux coutumes de leurs pères. Je sais que personne, en ce moment, ne parle de rendre la crémation obligatoire; mais ces choses-là ne se font pas du premier coup. On a déjà beaucoup fait à Paris pour l'encourager. La taxe imposée par la ville ne représente, comme je l'ai montré, que la moitié de ce que l'opération lui coûte et les dispenses qu'elle accorde d'une façon si libérale sont une incitation évidente à en profiter.

Si l'ardeur des néophytes ne se ralentit pas par la satisfaction qui leur est donnée, ils obtiendront facilement d'envoyer aux crématoires les indifférens, ceux qui ne se seront prononcés ni pour un mode, ni pour l'autre, lorsque les familles ne s'y opposeront pas. Qui sait si plus tard on n'ira pas plus loin. La loi du 15 novembre 1887 donne, comme nous l'avons montré, *à tout majeur ou mineur émancipé le droit d'opter pour l'inhumation ou l'incinération;* n'est-il pas à craindre qu'en s'appuyant sur ce texte, on n'en vienne un jour à faire violence aux familles, à leur arracher le corps d'un des leurs pour le brûler, en produisant quelque écrit signé par un malheureux retenu par le respect humain, ayant contracté en pleine santé un engagement dont il a perdu le souvenir à ses derniers momens?

L'esprit d'intolérance qui règne dans certaines classes de la société ne justifie que trop ces appréhensions, et maintenant que l'église s'est prononcée contre la crémation, il serait déplorable de voir recommencer, en faveur de celle-ci, la campagne à laquelle nous avons assisté jadis à propos des enterremens civils. Il ne faut pas qu'on cherche à laïciser les sépultures. La liberté de conscience est la plus précieuse de toutes. Il est aussi odieux de vouloir empêcher les gens d'aller à l'église que de les contraindre à y entrer.

La nouvelle coutume ne me paraît pas appelée à prendre une extension considérable si l'esprit de parti ne s'en mêle pas. En Italie, à l'époque de la propagande la plus active, on n'a conduit, en six ans, que 239 personnes aux crématoires, et à Paris, le monument du Père-Lachaise n'a reçu, du 31 août 1889 au 1er janvier 1890, que 35 corps apportés par leurs familles. Il n'y a donc pas d'engouement. La crémation ne dépasse pas le cercle d'adhérens qu'elle a trouvés dès le début; mais ses promoteurs espèrent bien qu'elle fera des prosélytes. Le conseil municipal compte sur 200 opérations pour l'année en cours d'exercice. Les prévisions de son budget sont établies sur ce chiffre.

V.

Maintenant que je me suis expliqué sur la valeur de la crémation comme méthode usuelle, et que j'ai prouvé, je le crois du moins, qu'il n'y a pas à désirer qu'elle se substitue à l'inhumation, il me reste à rechercher s'il n'y a pas des circonstances dans lesquelles elle pourrait rendre des services. Beaucoup d'hygiénistes, même parmi ceux qui n'en sont pas fanatiques, sont d'avis qu'il y aurait avantage à brûler les corps des personnes mortes de maladies contagieuses et que l'incinération serait utile en temps d'épidémie ainsi que sur les champs de bataille.

Il est incontestable que la destruction par le feu des corps des contagieux donnerait en théorie plus de garanties que l'inhumation. Les recherches bactériologiques ont montré que les germes, auxquels il est permis d'attribuer aujourd'hui la production des maladies de cette nature, se conservent longtemps dans le sol, se multiplient dans les eaux, peuvent être entraînés par elles et propager la maladie qui leur a donné naissance ; mais ce ne sont là que des argumens théoriques et, jusqu'ici, pas un seul fait ne permet d'affirmer que la contagion puisse ainsi sortir de terre. On ne cite pas une épidémie qui ait eu un cimetière pour point de départ. Dans ces conditions, pour parer à un danger dont on ne peut ni démontrer, ni même affirmer l'existence, je trouverais bien grave de décréter la crémation obligatoire et de faire violence aux sentimens et aux convictions des familles.

Pour porter une atteinte semblable à la liberté individuelle, il faut un intérêt public de premier ordre, une nécessité bien démontrée et ce n'est pas sur des expériences de laboratoire qu'on peut baser une pareille nécessité. Où s'arrêterait-on d'ailleurs ? On commencerait par la variole et la diphtérie ; puis on passerait à la scarlatine et à la rougeole ; et la fièvre typhoïde viendrait à son tour réclamer sa place dans le four à crémation. Ces cinq maladies réunies ont fait en 1888, à Paris, 4,256 victimes. C'est une année moyenne. On pourrait donc compter par jour, sur une douzaine de crémations, pour la plupart obligatoires. Se rend-on bien compte des résistances que rencontrerait l'application de pareilles mesures et de la réprobation qu'elles ne tarderaient pas à inspirer?

Dans les grandes épidémies, la situation n'est plus la même. Les populations sont terrifiées et ne réagissent plus ; l'autorité peut faire alors à peu près ce qu'elle veut, dans l'intérêt de la santé

publique. Aussi, est-ce en vue de ces circonstances exceptionnelles que les partisans de l'incinération ont d'abord demandé l'application de leur méthode.

En 1883, au moment où le choléra venait d'éclater en Égypte et menaçait l'Europe, la société de crémation, par l'organe de son président, et le conseil municipal de Paris sollicitèrent l'autorisation d'établir, dans les cimetières, des appareils crématoires destinés, pour le moment, à ne fonctionner qu'en temps d'épidémie. Ce vœu semblait assez rationnel ; mais ni le conseil municipal ni la société de crémation ne s'étaient rendu compte des difficultés que son application présenterait dans la pratique. Personne ne s'était demandé combien il faudrait construire de fours et à quelle dépense on se trouverait entraîné. C'est cependant un calcul facile à faire, en s'appuyant sur l'expérience du passé.

Lorsqu'une épidémie sérieuse éclate dans une ville, elle atteint rapidement son apogée, et pendant quelques jours la mortalité est excessive. Le nombre des décès est parfois décuplé. Cette proportion a même été dépassée, à Paris, pendant l'épidémie de 1832. Le 9 décembre, il mourut du choléra 814 personnes et la population n'était alors que de 945,698 âmes. Aucune mesure de prévoyance n'avait été prise en vue d'une pareille catastrophe. Le service des pompes funèbres fut promptement débordé et les enterremens réguliers ne furent plus possibles. Paris présenta alors l'aspect le plus lugubre. Les nuits surtout étaient sinistres. De grands feux allumés dans les carrefours projetaient des lueurs d'incendie sur les maisons voisines. Dans les rues désertes on voyait passer des tapissières, des tombereaux et des fourgons d'artillerie. Au bruit qu'ils faisaient en roulant sur le pavé, on sortait des maisons pour déposer les cadavres dans ces voitures qui les emportaient aux différens cimetières. De profondes tranchées y avaient été creusées à l'avance ; les morts y étaient couchés côte à côte et recouverts d'une légère couche de chaux vive sur laquelle on amoncelait la terre préalablement rejetée sur les côtés.

Ces inhumations collectives ont souvent été depuis imposées par la nécessité. Quand on entre dans le cimetière de Toulon, où les dernières épidémies de choléra ont été particulièrement meurtrières, on y voit de longs tumuli parallèles dont chacun correspond à l'une d'elles et en porte la date sur un écriteau. Les bières y ont été déposées côte à côte, et c'est le seul moyen pratique quand la mortalité est considérable. Ce qu'il y a d'urgent, en pareil cas, c'est d'en finir promptement avec les morts : on sait ce qui advint à Marseille, pendant la peste de 1720, pour avoir méconnu ce précepte. L'inhumation seule permet de s'y conformer.

La crémation demande trop de temps. Il faut espérer que nous ne reverrons plus de mortalité comme celle de 1832, parce que le choléra diminue de violence à chaque épidémie; mais si nous étions appelés à en subir une plus faible de moitié, nous verrions encore des journées de plus de mille décès, et cinquante fours ne suffiraient pas pour brûler les morts. D'après ce qu'a coûté celui du Père-Lachaise, on peut évaluer la dépense qu'il faudrait inscrire au budget municipal, — et ces dépenses devraient être faites à l'avance, — car de pareilles installations ne s'improvisent pas et le choléra tombe sur un pays comme la foudre. En admettant que le conseil municipal de Paris ne recule pas devant les frais, il ne trouverait vraisemblablement pas d'imitateurs. Pas une autre ville ne consentirait à s'imposer des sacrifices aussi considérables, en vue d'une éventualité à laquelle on espère toujours échapper et pour se garantir d'un danger qu'on serait en droit de qualifier d'imaginaire, en s'appuyant sur l'opinion des médecins les plus autorisés.

M. Brouardel, dans le rapport qu'il a adressé, le 17 août 1883, au conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, sur la crémation dans les cimetières de Paris, en temps d'épidémie, s'exprime de la façon suivante : « Il n'est pas démontré qu'une fois inhumé, un cadavre de cholérique puisse être un agent de propagation de cette maladie. Nous n'avons pas trouvé une seule observation signalant ce fait. Que le corps soit détruit par le feu, ou lentement par la combustion dans le sein de la terre, le résultat définitif semble donc le même; on ne peut pas invoquer le danger de l'inhumation des cholériques pour faire adopter la nécessité de la crémation de leurs cadavres. »

M. Brouardel fait observer, de plus, qu'en temps d'épidémie la crémation ne peut pas être précédée de l'autopsie et de l'expertise qu'on regarde comme indispensables, et cependant le choléra est la maladie qu'il est le plus facile de confondre avec les empoisonnemens par l'arsenic, par le sublimé et par certains alcaloïdes. Les criminels le savent bien; tout fait supposer qu'ils en profitent et il serait fâcheux de leur donner une chance d'impunité de plus.

L'emploi de la crémation sur les champs de bataille compte des partisans même parmi les personnes qui la verraient avec regret se généraliser dans les conditions ordinaires. Ils peuvent invoquer de nombreux exemples en faveur de leur opinion. On a souvent été conduit à brûler les morts, même dans les guerres récentes.

En 1812, les Russes ont détruit par le feu les monceaux de cadavres que la grande armée laissait derrière elle dans sa funèbre retraite. En 1814, les Allemands transportèrent à Montfaucon les corps des 4,000 soldats tués dans cette affaire et les y firent brûler

pour prévenir l'infection qui allait se produire aux portes de Paris. L'opération dura quatorze jours.

La crémation s'est une troisième fois associée à nos désastres. Après la bataille de Sedan, on avait enfoui les morts dans des fosses remplies jusqu'à fleur de terre. Au printemps suivant, sous l'influence des premières chaleurs, des exhalaisons infectes s'en échappèrent, et le gouvernement belge, d'accord avec les autorités françaises, nomma une commission pour étudier les moyens de prévenir ce danger. Celle-ci ne trouva rien de plus sûr, de plus expéditif et de plus économique que l'emploi du feu. M. Créteur, le chimiste chargé de cette besogne, y procéda sur place et sans exhumation, en versant dans les fosses du goudron de houille qui s'insinuait jusque dans leur profondeur, et en y mettant le feu. Ce moyen réussit d'une façon complète. Les Allemands voulurent aussi purifier par les flammes les champs de bataille des environs de Metz; mais, après quelques essais infructueux, ils y renoncèrent. Ils ont du reste de la répugnance pour ce mode de destruction. Lors des opérations faites par M. Créteur sous les murs de Sedan, ils s'opposèrent à ce qu'on appliquât les mêmes procédés aux corps de leurs compatriotes.

Les Anglais, dans les guerres de l'Inde, ont habituellement recours au feu pour détruire les cadavres, et cela se conçoit dans un pays aussi chaud et aussi insalubre. Pendant la lutte terrible qu'ils ont eu à soutenir contre les cipayes révoltés, ils allumaient de grands feux après chaque affaire et y faisaient jeter les morts par les prisonniers. Enfin, les Serbes dans leur dernière guerre contre les Turcs ont eu souvent recours au même moyen.

Ce sont là, je crois, les seuls cas dans lesquels on ait eu recours à la crémation en temps de guerre, et les circonstances justifiaient pleinement son emploi. En Russie, sous les murs de Paris comme à Sedan, les hostilités avaient cessé et on disposait des moyens nécessaires pour procéder sans précipitation à ces opérations délicates. En serait-il de même en cours de campagne, au milieu des opérations rapides, des collisions gigantesques d'une guerre européenne? Les partisans de la crémation le pensent. Ils ont même imaginé des crématoires ambulans destinés à suivre les armées, comme les fours de campagne. On en a vu figurer plusieurs à l'exposition de Bruxelles, et celui du docteur Hyacinthe Kuborn y a surtout été remarqué. C'est une grande caisse métallique contenant tout l'appareil à incinération, montée sur un châssis à deux essieux susceptibles de s'adapter à des roues de chemins de fer, ou a des roues à jantes plates pour circuler sur les voies ordinaires.

Ces crématoires ambulans sont très ingénieux sans doute, mais

je ne les crois pas pratiques. Il faudrait en traîner un trop grand nombre à la suite des armées. La guerre prend des proportions de plus en plus effrayantes. Le chiffre des combattans, la promptitude des évolutions favorisée par les chemins de fer, la longue portée, la précision, la puissance destructive des armes modernes, tout conspire à rendre, dans l'avenir, les batailles aussi meurtrières qu'elles seront rapides.

Personne ne peut prévoir ce qui se passera à la première collision. Les généraux qui sont appelés à commander les armées n'osent pas eux-mêmes se prononcer à cet égard. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut s'attendre à des pertes énormes de part et d'autre. Le service de santé des armées, malgré les efforts qu'il fait depuis vingt ans pour se mettre à même de faire face à cette éventualité, malgré les progrès qu'il a réalisés au matériel comme au personnel, n'est pas sûr de pouvoir suffire à toutes les nécessités du premier moment. Il faudra pourtant bien s'occuper des blessés avant de songer aux morts; mais en admettant que les deux services puissent marcher parallèlement, combien faudrait-il d'appareils crématoires pour accomplir, dans les délais convenables leur funèbre besogne? Dans l'impossibilité de calculer ce qu'il y aura de morts sur les champs de bataille de l'avenir, il faut prendre pour base les affaires les plus récentes.

Dans les trois batailles qui se sont livrées autour de Metz les 14, 16 et 18 août 1870, le grand état-major allemand a relevé les pertes suivantes: les Français ont eu 3,790 morts, 19,470 blessés, 10,975 disparus; les Allemands: 10,847 morts, 28,422 blessés, 1,587 disparus. Après ces fatales journées, l'armée qui est restée maîtresse du champ de bataille et dont les pertes excédaient de plus d'un tiers celles de l'autre, s'est trouvée en face de 62,529 hommes étendus sur trois champs de bataille distans de quelques kilomètres. Il y avait dans le nombre 14,637 morts. Il aurait fallu au minimum 150 crématoires ambulans pour les incinérer dans l'espace de cinq ou six jours, qu'on peut considérer comme l'extrême limite, surtout lorsqu'il s'agit de batailles livrées pendant les chaleurs de l'été, comme celles que nous avons prises pour terme de comparaison.

Ce funèbre convoi, dont l'aspect, pour le dire en passant, n'aurait rien de bien réconfortant pour nos jeunes troupes, occuperait plus d'un kilomètre de voie ferrée et augmenterait, dans une proportion inacceptable, les *impedimenta* qu'il faut diminuer à tout prix dans les conditions de rapidité où la guerre se fait aujourd'hui. Et puis, où placerait-on ces pesantes voitures? On ne pourrait évidemment les caser que dans les convois administratifs, et personne

ne les laisserait passer avant le pain, les munitions, les réserves d'ambulance, etc. Ils encombreraient les gares de chemins de fer dans la zone des opérations et ne pourraient atteindre le champ de bataille que lorsque l'armée l'aurait abandonné depuis plusieurs jours. En arrivant sur ce terrain dévasté, le convoi de la crémation n'y trouverait ni chevaux pour traîner ses immenses voitures, ni personnel pour lui venir en aide ; la plupart du temps, le combustible lui-même ferait défaut. Le commandement, j'en suis convaincu, n'acceptera jamais, en France du moins, cette innovation encombrante ; les généraux se contenteront comme autrefois d'enterrer les morts dans les tranchées et d'en finir le plus vite possible, pour continuer leur marche en avant.

En résumé, la crémation telle qu'on la pratique aujourd'hui, avec ses appareils perfectionnés et les précautions dont on l'entoure, n'offre aucun inconvénient au point de vue de l'hygiène. On a bien fait de l'autoriser et de donner toutes les facilités nécessaires à ceux que la tombe épouvante et qui préfèrent être brûlés ; mais il n'est pas à désirer que ce mode de destruction se généralise et qu'il prenne la place de l'inhumation. Il faut éviter surtout qu'on exerce une pression en sa faveur et que cette question de sépulture ne devienne une affaire de parti et un prétexte pour froisser les consciences.

On peut sans inconvénient livrer aux appareils crématoires les sujets qui succombent dans les hôpitaux, sans avoir manifesté de préférence, et quand ils ne sont pas réclamés. Cela diminue d'autant l'encombrement des cimetières.

Il y aurait avantage à incinérer les sujets morts de maladies contagieuses, si les familles y consentaient. Quant à l'emploi de la crémation dans les épidémies, il n'est possible que lorsque la mortalité est très faible, et ce cas rentre alors dans le précédent. En ce qui a trait aux champs de bataille, je crois qu'il faut y renoncer, au moins pendant le cours des opérations.

JULES ROCHARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Si les partis qui divisent la France n'étaient pas éternellement incorrigibles; si ceux qui les représentent au Palais-Bourbon et au Luxembourg ne perdaient pas tout sentiment de la réalité dans l'atmosphère factice qu'ils se créent dès qu'ils sont réunis; s'ils gardaient à demi le don de voir clair autour d'eux, de démêler la vérité des sentimens publics, ils s'apercevraient bien vite que depuis six mois, depuis les élections dernières, ils ont perdu leur temps.

Ils l'ont assez misérablement perdu parce qu'ils n'ont su que recommencer leurs œuvres vaines. Les plus hardis, qui sont toujours les radicaux, ont essayé de ressaisir l'ascendant qu'ils sentaient leur échapper. Les timides, les prudens, qui sont toujours les modérés, ont craint de se montrer impatiens et d'être suspects de réaction. Les habiles ont louvoyé. Les uns et les autres ont tout paralysé par leurs divisions et leur impuissance. Ils n'ont su, dans ces derniers cinq mois de session, ni avoir une politique ni répondre aux vœux du pays, si bien que les vacances de six semaines qu'ils viennent de se donner pour se reposer de ce qu'ils n'ont pas fait, ressemblent à un soulagement. C'est peut-être triste à avouer pour ceux qui gardent le sentiment viril des libertés parlementaires, mais c'est ainsi; on ne retrouve une certaine tranquillité, une tranquillité apparente et intermittente, si l'on veut, que lorsque les chambres sont séparées : au moins, pendant ce temps, on n'a pas les crises ministérielles pour les raisins secs, les interpellations qui ne font qu'embarrasser les affaires, les invalidations qui ne sont que des iniquités de parti, le spectacle perpétuel des incohérences de majorité et des faiblesses de gouvernement. On respire! C'est l'histoire d'aujourd'hui. Au lieu de s'épuiser en débats décousus et stériles, les députés vont dans leurs conseils généraux, où ils peuvent retrouver l'influence calmante du pays. M. le pré-

sident de la république lui-même profite de l'occasion pour reprendre le cours de ses voyages. Il va en Provence, il doit aller faire sa visite à la Corse; il est toujours sûr d'être bien accueilli, parce qu'on voit en lui le représentant de la France. Le monde officiel et parlementaire, dispersé depuis quinze jours, a encore deux ou trois semaines de liberté. Rien de mieux, c'est la trêve de Pâques; mais ce n'est évidemment qu'une trêve, un répit qui finira le jour où sénateurs, députés et ministres, revenus de leurs voyages ou de leurs provinces, se retrouveront en présence de tout ce qu'ils ont laissé en suspens, des problèmes de politique, de finances, de commerce, d'ordre moral, qui sont restés sans solution. La question est de savoir si les vacances, qui sont venues à propos nous donner quelques semaines de tranquillité, auront été une occasion de réflexions salutaires pour ceux qui peuvent avoir une influence sur les affaires publiques.

Jusqu'ici on a passé cinq mois à s'agiter, à invalider, à aller du ministère Tirard au ministère Freycinet sans plus de résultat. On n'a rien fait, c'est évident, et on ne pouvait rien faire, parce qu'on s'est obstiné à méconnaître la signification intime et vraie des élections dernières, parce qu'au lieu de s'inspirer du mouvement d'opinion qui venait de se manifester, on a voulu rajuster à tout prix une vieille majorité, prolonger le règne d'une politique malfaisante et épuisée. S'il y a cependant un fait clair et sensible, c'est que ces élections dernières, d'où tout découle, ont créé une situation nouvelle, et que, dans cette situation nouvelle, on ne peut rien, on ne peut pas surtout avoir un gouvernement sérieux si on ne tient compte des vœux du pays, des forces modérées et modératrices révélées par le scrutin universel. Le fait positif, c'est que dans ce parlement nouveau sorti du dernier scrutin, il y a les élémens de combinaisons nouvelles qui en sont peut-être encore à s'essayer, qui n'en sont pas moins possibles et deviendront nécessaires. C'est là le problème auquel on n'échappera pas un jour ou l'autre. C'est justement aussi ce qui donne un intérêt particulier à ce programme récemment publié par un certain nombre de députés de l'opposition conservatrice. Est-ce un programme précis et définitif? le groupe de députés disposés à se rallier au nouveau manifeste s'appelle-t-il la droite indépendante, la droite constitutionnelle, ou même la droite républicaine, comme le voulait, il y a déjà des années, un homme à l'esprit résolu, mort prématurément, M. Raoul Duval? Peu importe le nom, l'étiquette ne fait rien à l'affaire. Ce qu'il y a d'essentiel et de significatif, c'est cette révélation avérée, cette sorte de constatation authentique de l'existence d'un groupe parlementaire auquel se rallient des hommes comme M. Piou, M. Hély d'Oissel et bien d'autres, qui entreprend de donner à la politique conservatrice une expression nouvelle, une forme plus pratique. Les « indépendans » du nouveau groupe mettent toujours sans doute les intérêts conservateurs au

premier rang dans leur programme, ils ont été élus pour les défendre : c'est précisément pour mieux en assurer la défense pratique qu'ils n'hésitent pas à entrer, pour ainsi dire, dans la légalité existante, sans marchander avec la force des choses, sans mettre en doute les « institutions établies. » Leur dessein, ils ne le cachent pas, est « d'aider à la formation dans l'avenir d'une nouvelle majorité de gouvernement, » de s'abstenir de toute « opposition systématique, » de « seconder les tentatives de ceux qui essaieraient de donner satisfaction aux griefs de l'opinion. » C'est après tout la politique de la raison, de la nécessité, et, on le remarquera, c'est la politique de tous les modérés qui, rapprochés sur ce terrain, appuyés sur le pays, représentent ensemble une force avec laquelle on sera bien obligé de compter.

Les « indépendans, » puisqu'ainsi on les nomme, devaient bien s'y attendre : ils n'ont pas tardé à essuyer le feu des partis extrêmes, ils n'ont rencontré dès leur premier pas que des contradictions, des railleries et même quelques colères mal contenues dans les camps les plus opposés. Les uns les ont accusés de manquer à leur mandat conservateur, de passer à la république, d'être des schismatiques, des défectionnaires, de recommencer les aventures ou plutôt les mésaventures du centre gauche; les autres raillent leur timidité et les accusent de n'être que des républicains attardés, et honteux de n'entrer qu'avec des arrière-pensées et un déguisement dans la république, pour la trahir. C'est tout simple, c'était inévitable.

Il est clair que le manifeste des « indépendans » n'a pas eu de succès parmi les conservateurs partisans de toutes les monarchies, qui mettent au-dessus de tout la forme de gouvernement, qui ont pour premier mot d'ordre la guerre irréconciliable et implacable à la république et aux républicains, aux plus modérés comme aux radicaux; mais enfin, à quoi a-t-elle servi, cette politique de l'irréconciliabilité et de l'inféodation à une forme de gouvernement? Depuis vingt ans, ces conservateurs, doctrinaires ou polémistes passionnés, sont à l'œuvre. Ils ont été longtemps au pouvoir. Ils se sont épuisés en efforts inutiles pour des restaurations toujours fuyantes, toujours impossibles, parce que, s'ils se rapprochent dans leurs opinions conservatrices, ils sont divisés par les conflits dynastiques. Ils ont essayé de tout, même, récemment, d'une alliance hasardeuse, inavouable, où ils ont risqué la bonne renommée de leur parti. Ils n'ont réussi à rien, si ce n'est à montrer l'impuissance de leur politique. Et puis, vraiment, n'y a-t-il pas une certaine naïveté dans cette tactique obstinée des conservateurs, adversaires de toutes les transactions? Qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, ils ne sont pas moins sous la république et dans la république. Ils sont dans les assemblées, dans les conseils généraux, dans les conseils locaux. Ils supportent le poids de « l'institution existante, » ils en subissent les lois et les duretés; ils paient leurs impôts à la ré-

publique. Ils ont, bon gré mal gré, tous les inconvéniens du régime, et ils s'en refusent les avantages! Ils se mettent quelquefois dans l'impossibilité de défendre utilement les intérêts conservateurs qui leur sont justement chers, tandis que cette politique plus modeste, plus pratique, avouée aujourd'hui par les « indépendans, si elle eût été suivie résolument depuis longtemps, eût sans doute bien mieux servi ces intérêts. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces malheureux « indépendans, » suspects aux conservateurs à outrance, ne le sont pas moins aux républicains eux-mêmes. Les radicaux n'ont pas assez de foudres, assez de railleries contre ces modérés qui ont la naïveté d'invoquer la garantie des « institutions existantes. » De même que certains conservateurs se retranchent dans un *non possumus* perpétuel, ces républicains privilégiés ont leur forteresse dont ils prétendent garder les portes. Pour eux, la première chose à faire, si on veut entrer dans le régime, c'est d'abdiquer toute indépendance, de souscrire aux lois scolaires, à la loi militaire, de subordonner la volonté de la France elle-même à leur orthodoxie. Le premier article de leur programme, c'est que la république est au-dessus de tout, même au-dessus des votes du pays, et la république se résume dans une domination de secte. Hors de là, il n'y a place pour personne, ni pour libéraux, ni pour conservateurs, pas plus pour M. Léon Say que pour M. Piou. A la bonne heure, on ne s'attendait pas à moins!

En réalité, que signifie tout ce tapage soulevé un moment dans le monde où on s'agite par le récent manifeste des « indépendans? » Ces contradictions mêmes prouvent que l'acte de modération sensée accompli par des hommes de bonne volonté a frappé juste et lui donnent tout son caractère. Il ne répond pas aux impatiences et aux exigences des partis extrêmes, c'était à prévoir. Il est né du sentiment de cette situation nouvelle créée par les élections dernières; il répond à ce mouvement d'opinion qui s'est manifesté, qui se manifeste encore un peu partout, à cet instinct profond du pays qui a dit aussi clairement qu'il le pouvait, qu'il ne voulait ni révolution ni politique révolutionnaire et sectaire dans la république, qu'il ne demandait que l'apaisement, l'ordre dans ses affaires morales comme dans ses finances. C'est là tout et c'est assez, si les modérés de toutes nuances, qui sont plus nombreux qu'on ne le croit, savent se conduire. Ce qu'ils ont de mieux à faire aujourd'hui, tous ces modérés encore un peu épars, assez disposés à se rallier, c'est de ne se laisser décourager ni par les railleries, ni par les prétentions des partis, de se refuser à toutes les complicités périlleuses; c'est de maintenir avec fermeté la position qu'ils ont prise en s'appuyant sur l'opinion et le pays.

Au milieu de ce bruit de polémiques, de ces questions stériles qui l'occupent, la divisent et l'épuisent, cependant, la France, sans y songer, serait-elle près de recommencer quelque campagne coloniale?

Va-t-elle, encore une fois, céder à cet instinct qui pousse les grandes nations européennes à se jeter sur les continens inexplorés, dans les déserts africains, à la recherche d'une extension de puissance ou d'influence? Pour aller droit au fait, serions-nous sur le point de voir renaître, à propos du Dahomey, les beaux jours du Tonkin?

Cette question imprévue et bizarre, elle a fait une petite apparition dans nos débats parlementaires, à la veille des vacances; elle reparaîtra sûrement au retour des chambres. Évidemment, il se prépare quelque chose dans cette partie occidentale de l'Afrique qui s'appelle la côte des Esclaves, non loin des bouches du Niger, dans ce golfe de Bénin où la France a, comme d'autres puissances, comme l'Angleterre, comme l'Allemagne elle-même, quelques postes, quelques factoreries. La France a vécu longtemps en paix sur cette côte, établie dans le petit poste de Kotonou, exerçant une sorte de protectorat sur le petit État de Porto-Novo, entretenant des relations, consacrées par des traités, avec le royaume plus vaste du Dahomey, qui s'étend à l'intérieur. On ne parlait guère du Dahomey, lorsqu'il a plu à ce petit potentat nègre, qui se livre à des sacrifices humains dans son royaume et a une armée fantastique d'amazones, de se jeter sur nos possessions, de renier ses traités, de contester nos droits, notre protectorat à Porto-Novo. La France s'est bornée d'abord à temporiser, en repoussant toutefois les agressions des bandes armées qui ont assailli nos postes. Elle a eu même la condescendance d'envoyer dans la capitale du Dahomey, à Abomey, le gouverneur de nos possessions, qui a été berné, humilié et n'a rien obtenu. La guerre a recommencé, avec tout son cortège de pillages, d'incendies, de razzias, enlevant femmes, vieillards, enfans, destinés à d'horribles holocaustes. C'est alors que le gouvernement français s'est cru obligé de prendre des mesures plus énergiques. Il avait envoyé déjà quelques compagnies de tirailleurs sénégalais qui, sous un vigoureux officier, se sont bravement conduits. Ces jours derniers, il vient d'expédier une petite escadre, pour appuyer la défense de nos postes et mettre le blocus devant la côte des Esclaves, de façon à interdire les débarquemens d'armes. Un premier pas est donc fait dans la voie des opérations de guerre. Que fera-t-on maintenant? Se contentera-t-on d'assurer la protection de nos postes, de nos nationaux, de nos cliens, de réprimer les insultes des hordes dahoméennes? Se décidera-t-on à organiser une véritable expédition, à pénétrer dans le Dahomey, à procéder, comme l'a dit le sous-secrétaire d'État des colonies, « non par de petits efforts successifs, mais par un effort vigoureux et décisif, » pour mettre à la raison un roi barbare? C'est la question que les chambres auront à résoudre.

Que les pouvoirs publics français tiennent à sauvegarder nos intérêts, la dignité du drapeau et même, s'ils le peuvent, à mettre un terme à ces boucheries des sacrifices humains accomplis aux portes de nos

possessions, rien certes de plus naturel, de plus légitime. On sait, d'un autre côté, comment ces expéditions s'engagent, on ne sait jamais comment elles finissent, ce qu'elles peuvent coûter dans ces régions meurtrières, dans des pays où l'on est entraîné, sans le vouloir, à la conquête, où la seule garantie est le plus souvent l'occupation à main armée. On pourra se prêter à ce qui sera strictement nécessaire; on ne se prêtera sûrement pas à recommencer le Tonkin au Dahomey. C'est assez d'une fois. — Chose curieuse cependant que cette sorte d'assaut livré à l'heure qu'il est de toutes parts au continent africain! Tandis qu'à l'Occident la France en est encore à délibérer sur une campagne dans le Dahomey, voilà, à l'Orient, l'Angleterre et l'Allemagne récemment alliées pour attaquer le continent noir par Zanzibar, maintenant tout près de se quereller pour une conquête bien incertaine. Il y a même des incidens presque comiques. L'Angleterre multipliait naguère les efforts pour délivrer Emin-Pacha, qu'on croyait perdu ou captif dans l'Afrique équatoriale. Aujourd'hui, Emin-Pacha, qui a été retrouvé et ramené presque malgré lui, sur qui l'Angleterre comptait, passe au service de l'Allemagne et reprend le chemin des grands lacs avec la mission d'assurer la suprématie allemande dans l'Afrique équatoriale. Les Anglais ne voient pas sans ombrage et sans dépit cette extension de la puissance allemande qu'ils ne peuvent pas arrêter comme ils ont arrêté les malheureux Portugais; ils poussent les hauts cris! L'Allemagne laisse crier les Anglais; elle poursuit sa marche, reprenant plus que jamais, à ce qu'il semble, l'exécution de sa politique coloniale, qui paraissait un peu interrompue.

Après cela, il faut l'avouer, l'Afrique est loin, et ces démêlés africains se perdent un peu dans le tourbillon européen, dans ce vaste mouvement où l'Allemagne est engagée, dont la disparition de M. de Bismarck n'a été qu'un des incidens. Ce qui se passe sur la route du lac Nyanza pâlit un peu devant cette transformation qui s'accomplit à Berlin même, qui n'a sûrement pas dit son dernier mot. Les changemens qui viennent de se réaliser dans l'empire allemand ne sont, en effet, d'après toutes les apparences, qu'un commencement. Le premier acte est joué. M. de Bismarck, après toutes les péripéties intimes qui paraissent avoir précédé sa retraite, a définitivement regagné Friedrichsruhe, escorté par les ovations qui l'ont suivi de Berlin jusque dans ses forêts du Lauenbourg. Il a trouvé partout des députations empressées à le complimenter, et il aurait, à ce qu'on assure, semé sur son chemin bon nombre de mots plus ou moins piquans, plus ou moins significatifs. Tantôt il aurait dit qu'il était vieux, qu'il avait quitté la scène, qu'il ne lui restait plus maintenant qu'à voir la pièce de sa loge; tantôt il aurait laissé entrevoir qu'il pourrait bien un jour ou l'autre reparaître au Reichstag. On ajoute même que dans un dialogue familier avec des employés de chemins de fer, il aurait laissé échapper quelques paroles

humoristiques qui allaient sans doute à une autre adresse, sur le danger de déchaîner la vapeur et de trop aller de l'avant. Tous ces mots plus ou moins vrais et d'autres encore ne sont plus que des détails. L'homme s'est éclipsé, et avec l'homme, c'est une politique qui a disparu. L'empereur Guillaume II reste seul, occupant la scène, impatient de mettre la main à tout et demeurant une énigme pour ses contemporains, pour l'Allemagne comme pour l'Europe.

Quels seront les résultats de cette action souveraine qui ne connaît ni conseils ni limites? Que deviendra ce règne après de si bruyans débuts? On ne peut rien prévoir. Une seule chose est certaine, c'est que cet empereur émancipé se jette dans l'inconnu avec une étrange décision et ne paraît nullement disposé à s'arrêter. Il va devant lui, étonnant chaque jour le monde par quelque hardiesse nouvelle. A peine la conférence réunie par ses soins à Berlin a-t-elle clos ses délibérations plus platoniques que pratiques, il a fait exposer dans le *Moniteur de l'empire* un véritable programme de réformation sociale. A entendre son langage sur ceux qui souffrent, sur les revendications ouvrières, sur les classes nouvelles, sur ce « quatrième état, » qui à son tour aspire à monter sur la scène, on le prendrait pour un chef de révolution. On pourrait s'y tromper, si on ne sentait aussitôt que celui qui parle ainsi entend rester le maître et l'arbitre de tout, que, dans sa pensée, la royauté est la souveraine régulatrice qui tient la balance. Pour lui, les partis doivent disparaître. Il le dit : « Il faut qu'ils enterrent leurs armes de combat, qu'ils renoncent à se disputer le pouvoir, et qu'ils se groupent autour du protecteur de toutes les classes de la société, autour de celui qui porte la forte et puissante couronne. » C'est fort bien! la difficulté sera peut-être de concilier tout cela, ce monarque qui peut tout, qui prétend décider de tout et les masses populaires qui ne paraissent pas se détourner de leur but, qui se mettent partout en grève, qui s'associent plus que jamais à un mouvement universel de socialisme. Ce qu'il y a de plus caractéristique peut-être encore, c'est que ce jeune empereur ne se borne pas à se faire le César des ouvriers; il vient, par un nouveau rescrit, de porter une main hardie sur la noblesse militaire et ses privilèges, sur la constitution exclusive du corps d'officiers. Il ouvre la carrière des grades militaires aux fils des bourgeois, et ici encore, à la vérité, il laisse percer son arrière-pensée; il ouvre la porte aux « fils de familles bourgeoises — qui aiment le métier de soldat et qui nourrissent des sentimens chrétiens. » Tout se mêle dans cet esprit tumultueux, enivré de pouvoir et de mouvement. On a raconté jadis que le pape Pie IX, ce grand et naïf précurseur des révolutions de 1848, se comparait lui-même à un enfant qui, ayant vu un magicien faire apparaître ou disparaître le diable à volonté, avait voulu l'imiter; malheureusement l'enfant, après avoir évoqué le terrible fantôme, avait

oublié le secret magique pour le chasser. C'est peut-être aussi l'histoire des empereurs trop volontaires!

Tel est l'état du monde qu'il n'est guère aujourd'hui, du nord au midi, un pays qui n'ait ses ébranlemens, ses embarras, ses difficultés de vivre. La Russie elle-même avait récemment ses troubles universitaires qui, sans être précisément dangereux, dénotent cependant une certaine effervescence mal définie et paraissent préoccuper le gouvernement du tsar. A l'extrémité opposée du continent, au-delà des Pyrénées, à Madrid, à Lisbonne, les affaires se compliquent d'incidens inattendus, de scissions violentes. Bref, il y a un peu partout assez d'élémens discordans pour qu'on puisse encore s'attendre à de l'imprévu.

Évidemment, tout devient, depuis quelques jours, assez obscur, assez difficile à Madrid. La paix intérieure de l'Espagne, sans être jusqu'ici absolument menacée, paraît assez précaire. Le ministère présidé depuis quatre ans par M. Sagasta, et si souvent renouvelé, quoique toujours sous le même chef, a fini par se faire une situation de plus en plus contestée, de plus en plus laborieuse entre les partis. Il rencontre des oppositions passionnées, qui se manifestent sous des formes redoutables. Le chef du cabinet, M. Sagasta, a eu, à la vérité, il n'y a que quelques jours, un succès qu'il a poursuivi avec une patiente obstination, qui semblait prouver qu'il restait toujours maître du congrès. Il a réussi à obtenir de la docilité peu convaincue de beaucoup de ses amis et de la lassitude de ses adversaires de l'opposition le vote d'une réforme électorale qui va jusqu'à l'établissement du suffrage universel en Espagne,— un suffrage universel mitigé, réglementé, assez compliqué, mais enfin le suffrage universel! C'était la partie de sa politique à laquelle M. Sagasta tenait le plus, c'était aussi, à ce qu'il semble, la rançon de ses alliances avec le libéralisme le plus avancé, avec les républicains modérés. Il a fini par amener le congrès à son opinion. Il ne lui restait plus, pour couronner son œuvre, qu'à convaincre le sénat. Il comptait évidemment réussir au sénat comme au congrès, lorsque, sur ces entrefaites, il s'est trouvé en face d'un de ces incidens qui sont précisément le signe des situations tendues.

A dire vrai, M. Sagasta, depuis qu'il est au pouvoir, n'a pas été toujours habile dans ce qu'on pourrait appeler sa politique militaire. Il a usé déjà trois ou quatre ministres de la guerre et il n'a cessé de flotter entre toutes les résolutions, entre tous les systèmes. Il a laissé s'agiter autour de lui toute sorte de projets de réformes faits pour ébranler l'organisation de l'armée. Tout récemment, il laissait passer au congrès une proposition qui ne tendait à rien moins qu'à diminuer ou à subordonner les commandemens militaires dans les Antilles. Le malheur de toutes ces propositions, de cette politique décousue, a été de mettre l'incohérence dans les affaires de la guerre, de réveiller les sus-

ceptibilités militaires, de diviser peut-être, d'offusquer et d'irriter encore plus les chefs de l'armée. Qu'est-il arrivé? L'animadversion a fini par éclater. Il n'y a que quelques jours, un chef militaire, justement un de ceux qui ont le plus contribué, il y a quinze ans, à la restauration du roi Alphonse, le général D. Luis Daban, a pris sur lui d'écrire une lettre confidentielle à quelques-uns de ses compagnons de l'armée pour leur demander leur concours contre des projets qu'il jugeait dangereux. Cette lettre n'avait pas sans doute le caractère absolument révolutionnaire qu'on lui a prêté; elle ne parlait que de moyens légaux à employer pour sauvegarder les droits de l'armée. L'auteur n'avait aucun commandement actif, — il était de plus sénateur et c'est comme sénateur qu'il prétendait défendre l'intégrité des institutions militaires. Par elle-même, néanmoins, il est bien certain que cette lettre, malencontreusement mise au jour, ressemblait à une propagande d'hostilité et d'indiscipline qui n'avait rien de militaire. Le gouvernement s'en est ému, et il s'est décidé à infliger au général Daban deux mois de forteresse; mais le général Daban était sénateur, et le ministère s'est trouvé plein de perplexité. Il n'a trouvé rien de mieux que de demander au sénat l'autorisation d'envoyer le général Daban aux arrêts. C'est ici que tout s'est compliqué, que la question militaire est devenue une question politique, parlementaire.

Le danger, en effet, était de provoquer un débat public difficile à limiter, de livrer à des controverses nécessairement passionnées toutes ces questions délicates de la discipline militaire et de l'inviolabilité parlementaire, du droit ministériel et de l'indépendance de l'officier sénateur ou député. A peine cette lutte a-t-elle été ouverte, tout le monde s'y est précipité. Au congrès, le général Cassola a violemment mis en cause le ministre de la guerre, le général Bermudez de Reina, et le président du conseil lui-même, en contestant la légalité de leur action disciplinaire. Au sénat, les militaires les plus marquans, le général Martinez Campos en tête, le général Jovellar, qui a récemment donné sa démission de président du tribunal suprême de la guerre, le général Primo de Rivera, les principaux chefs de l'armée, ont pris la défense du général Daban. On le remarquera : les plus ardens à soutenir le général Daban n'ont pas précisément défendu la lettre qui a provoqué tout ce bruit; ils n'ont mis en doute ni la nécessité de l'obéissance militaire, ni les devoirs de la discipline, ni même, d'une manière générale, les droits du gouvernement. L'habile chef conservateur, M. Canovas del Castillo, en intervenant avec une éloquente autorité dans les débats du congrès, s'est gardé de compromettre son parti pour la défense des généraux trop mêlés à la politique. On a accusé le ministère d'avoir manqué de jugement et de mesure, d'avoir fait trop ou trop peu. On lui a dit que, si la lettre du général Daban n'était qu'une faute légère d'irréflexion ou d'imprudence, une simple admo-

nestation suffisait; que, s'il y avait une faute plus grave, un véritable délit, c'était à un tribunal militaire de prononcer sur le coupable; que dans tous les cas, par ses procédés, le ministère méconnaissait l'inviolabilité parlementaire. Le ministère, il faut l'avouer, s'est défendu de son mieux; il a maintenu son droit à l'égard du général Daban. Il n'a pas moins accompli un acte bien singulier en commençant par infliger une peine disciplinaire pour finir par aller demander au sénat la permission d'aller jusqu'au bout de ses répressions, comme s'il doutait de son droit.

Eh! sans doute, cette intervention des généraux dans la politique est un fait toujours périlleux, quoique peu nouveau au-delà des Pyrénées. Le mal est déjà ancien, il devient en certains momens d'autant plus redoutable qu'il est contagieux; mais évidemment ce qui se passe depuis quelques jours à Madrid est en partie la faute du ministère, de sa politique flottante et incohérente à l'égard de l'armée, de la direction indécise et mobile qu'il a donnée aux affaires militaires. Qu'on remarque bien que depuis trois ou quatre ans chaque nouveau ministre de la guerre n'a été à peu près occupé qu'à défaire ce que son prédécesseur avait fait, en subissant lui-même toutes les fluctuations de la politique. Le résultat est un affaiblissement d'autorité malheureusement assez encourageant pour tous les mécontens. Aujourd'hui, l'éclat est fait! Les choses en sont venues à ce point que, quel que soit le dénoûment des débats qui s'agitent à Madrid, que le général Daban aille faire ses arrêts ou qu'il ne les fasse pas, le ministère n'est pas moins atteint. On ne peut guère échapper à une crise ministérielle dont tout le monde a le pressentiment à Madrid. M. Sagasta paraît être au bout de son règne, et quel que soit son successeur, il est certain qu'il héritera de bien des difficultés accumulées dans les affaires espagnoles.

Depuis longtemps aussi le pays le plus voisin de l'Espagne, le Portugal, ne s'était trouvé dans une situation plus délicate, qui pourrait aisément devenir critique. Les élections qui viennent de s'accomplir, les derniers actes inspirés au cabinet de Lisbonne par le scrutin d'hier laissent entrevoir en partie cette situation. Il y a évidemment un certain ébranlement, des fermentations plus ou moins révolutionnaires, des malaises qui commencent à devenir inquiétans.

Cet état a surtout deux causes: la première, la plus grave, est la violence que l'Angleterre a faite il y a trois mois à ce bon petit pays au sujet des affaires d'Afrique et que le Portugal a été obligé de subir, comme la faiblesse subit fatalement la loi de la force. Le Portugal, c'est bien clair, ne pouvait résister à l'impérieux ultimatum anglais du 11 janvier et braver les conséquences d'un conflit par trop inégal. Il a dévoré l'affront et ne l'a pas oublié! L'opinion portugaise a gardé son ressentiment qu'elle a manifesté de toute façon, autant qu'elle l'a pu. Elle n'a pas seulement essayé de se dérober à l'influence anglaise en

organisant spontanément une sorte de grève au détriment du commerce britannique; on sent de plus qu'elle a gardé quelque rancune à son gouvernement, — au ministère qui a essuyé la bourrasque et au ministère qui s'est formé depuis, — de l'humiliation infligée à la fierté nationale. Ces malheureuses circonstances enfin ont été exploitées par les partis extrêmes, par les républicains, peu nombreux en Portugal, mais ardens, qui se sont déchaînés contre le gouvernement, contre la monarchie elle-même en l'accusant d'avoir livré la dignité et les intérêts du pays à l'étranger. Il est certain que l'épreuve était dure, surtout au début du règne d'un jeune souverain qui venait à peine de ceindre la couronne, du roi dom Carlos Ier. Lord Salisbury n'a probablement pas calculé l'effet du coup qu'il allait porter à la sûreté de la monarchie portugaise et à la paix intérieure d'un brave petit peuple. Une autre cause de la situation difficile du Portugal, une cause qui a même précédé le conflit diplomatique avec l'Angleterre, a été la révolution du Brésil. Il y a longtemps, sans doute, que tout lien est rompu entre le Portugal et son ancienne colonie. Les événemens de Rio-de-Janeiro n'ont pas moins retenti sur les bords du Tage. Ils ont réveillé les espérances des républicains portugais, rendu l'audace aux propagandes révolutionnaires, et le désastre des Bragance régnant à Rio-de-Janeiro n'a pas laissé de paraître menaçant pour les Bragance régnant à Lisbonne. C'est dans ces conditions que les élections récentes se sont accomplies, et elles se sont nécessairement ressenties de toutes ces complications.

Au fond, ce n'est pas que le scrutin soit défavorable au ministère de M. Serpa-Pimentel qui s'est formé après l'acceptation de l'ultimatum anglais et qui a voulu consulter le pays. Le Portugal, avec les Açores et les colonies, compte un peu plus de 150 députés, et, parmi les nouveaux élus, le ministère aurait déjà, dit-on, une majorité de près de 100 voix. La lutte cependant paraît avoir été vive dans les principales villes du royaume, à Porto, à Coimbre, à Setubal, à Santarem. Le ressentiment national s'est fait jour par la nomination de quelques hommes comme le major Serpa-Pinto qui s'est récemment signalé dans les démêlés africains, et à Lisbonne particulièrement, trois républicains ont été nommés; les progressistes qui ont formé jusqu'ici un parti dynastique ont fait cette fois alliance avec les républicains et ont eu, eux aussi, un de leurs candidats élu à Lisbonne. Ils ont eu de plus une trentaine de nominations dans les provinces. Que faut-il croire en définitive ? Ces élections, malgré la majorité qu'elles sembleraient assurer au ministère Serpa-Pimentel, n'ont-elles qu'une signification douteuse ? Le gouvernement lui-même a-t-il peu de confiance dans son succès ? Toujours est-il que dès le lendemain, sans attendre la réunion des cortès, il a pris l'initiative et la responsabilité d'une série de mesures qui ne sont pas, si l'on veut, un coup d'état, qui ne ressemblent

pas moins à des actes de dictature et de défense. En même temps qu'il a créé un nouveau ministère de l'instruction publique sous le prétexte, un peu naïf, d'éclairer le peuple portugais pour le préparer à exercer utilement ses droits, il a promulgué toute une législation nouvelle de répression sur la presse, sur les réunions. Il vient de fermer les cercles républicains, les loges maçonniques.

Voilà bien des choses à la fois ! Le gouvernement a cru, sans doute, à la nécessité de se défendre, de défendre la monarchie. On peut aller loin dans cette voie ! Si le gouvernement de Lisbonne rencontre des résistances, si les protestations qui ont déjà commencé prennent un caractère plus sérieux, que fera-t-il? C'est une expérience de plus qui s'ouvre, elle peut être périlleuse pour la paix intérieure du Portugal, pour la monarchie elle-même qui semble avouer ainsi qu'elle n'a d'autre défense que la dictature contre des révolutions nouvelles !

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin mars s'est passée dans les conditions les plus favorables, comme nous le faisions prévoir à cette place il y a quinze jours. Argent très abondant, nouvelles politiques rassurantes, bonne tenue des places étrangères, découvert local à exploiter, tout contribuait à rendre possible un mouvement de hausse sur la rente française, immobile depuis trois mois aux approches du cours rond de 88 francs. Le report, qui était déjà très bas, a fait place à un déport de 0 fr. 05 à 0 fr. 06; les spéculateurs, qui s'étaient mis à la baisse sur les conséquences éventuelles de la démission de M. de Bismarck, ont dû racheter. La réponse des primes s'est faite au-dessus de 88 francs, le cours de compensation a été établi à 88.50, et la progression s'est continuée jusqu'au cours de 89 francs, déjà dépassé dans la Bourse du 12 courant.

Des achats considérables, en partie pour le compte de caisses publiques, ont aidé à cette avance si importante des cours de notre grand fonds d'état, avance à laquelle se sont associés les deux autres types de rente française, 3 pour 100 amortissable et 4 1/2 convertissable en 1893. La grande abondance des capitaux disponibles, et le

peu de goût que manifestent leurs détenteurs à courir les aventures, sont les principaux facteurs de cette hausse et expliquent l'absence de toute réaction après des poussées si brusques.

La Banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte de 4 pour 100 à 3 1/2 pour 100. La période d'argent cher qui, chaque année, coïncide avec les mois d'hiver, est maintenant close. La Banque a suffisamment reconstitué son encaisse métallique pour faire face aux demandes éventuelles d'or pendant les mois d'été.

A Berlin, le marché financier s'est raffermi à la suite de la dernière liquidation, qui, non moins laborieuse que les deux ou trois précédentes, a cependant accusé une situation notablement engagée. Ses valeurs minières et métallurgiques, ramenées à des prix raisonnables, semblaient sur la voie d'une reprise modérée, mais le mouvement a été enrayé par la baisse du prix des fers à Glascow. C'est en Angleterre en effet maintenant que la situation commerciale paraît peu satisfaisante. Les statistiques du mois de mars, publiées par le *Board of Trade*, ont apporté un réel démenti aux espérances fondées naguère sur l'activité industrielle pendant le premier trimestre de 1890. Cette déconvenue agit non-seulement sur le marché des fers, mais aussi sur l'ensemble des valeurs minières qui se traitaient au Stock-Exchange, les avis du Transvaal, pour les mines d'or, de Kimberley pour les diamans, n'étant pas plus satisfaisans que ceux de Buenos-Ayres pour les valeurs argentines.

Le gouvernement portugais émet à Paris, par l'intermédiaire de plusieurs de nos principaux établissemens de crédit, un nouvel emprunt de 63 millions de francs, dont le produit, annonce le prospectus, est destiné à des travaux d'utilité publique. Le type adopté est l'obligation de 500 francs, rapportant 20 francs nets de tout impôt. Le prix d'émission, 335 francs, fait ressortir un rendement de 4.60 pour 100. C'est un fonds amortissable, l'obligation étant remboursable au pair en soixante-quinze ans. Le 3 pour 100 perpétuel valant 64 francs, il faudrait 426 francs de ce fonds en capital pour obtenir un intérêt de 20 francs. La nouvelle rente 4 pour 100 ne présente donc qu'un avantage difficilement appréciable sur l'ancienne. Ce cours même de 64 francs a été perdu quelques jours avant l'émission sur la nouvelle de l'émotion causée à Lisbonne par la publication de récens décrets et de l'agitation que le parti républicain s'efforce d'entretenir dans le pays.

L'Extérieure d'Espagne est restée assez ferme à 72.50, coupon trimestriel détaché, malgré les violentes discussions auxquelles l'incident du général Daban a donné lieu au sénat, et la gravité des désordres qui ont éclaté à Valence à l'occasion du passage d'un agitateur carliste.

En Portugal, comme en Espagne, les pouvoirs publics paraissent résolus à opposer à la propagande républicaine et aux tentatives d'émeute

une énergique résistance, ce qui encourage la spéculation engagée sur les fonds de ces deux pays à ne pas concevoir de trop vives appréhensions.

La rente italienne a été très vivement relevée, de 92.75 à 93.50, par la nouvelle de la constitution, à Berlin, d'un syndicat composé de puissantes maisons de banque allemandes pour la négociation de nouvelles valeurs italiennes. Le syndicat dont nous venons de signaler la formation aura pour objet le placement des rentes provenant de la caisse des pensions et celui des obligations du Crédit foncier projeté.

La capitale de l'Autriche a été le théâtre de désordres assez graves que la police, aidée des troupes, a eu quelque peine à réprimer, mais dont il n'y a pas lieu d'appréhender le renouvellement. Aussi les fonds hongrois se sont-ils très bien tenus et le 4 pour 100 s'est rapproché de 88 francs. D'importantes opérations financières sont en préparation, notamment la conversion de rentes et autres valeurs rapportant encore plus de 4 pour 100. Le gouvernement austro-hongrois poursuit son enquête sur les conditions du rétablissement de la *valuta*, c'est-à-dire du retour aux paiemens en espèces.

La crise monétaire s'accentue dans la République Argentine. La prime de l'or s'est élevée jusqu'à 190 et même 210 pour 100.

La souscription publique aux obligations de la Ville de Paris, ouverte le 29 mars dernier, a été couverte un très grand nombre de fois. Mais il s'agit là surtout, en ce qui concerne les demandes soumises à réduction, d'un succès de spéculation. Car les souscriptions d'une à six obligations, qui avaient été déclarées irréductibles, ont pu être servies intégralement. Il n'est resté naturellement que peu de titres pour les grosses souscriptions.

Le marché des titres des établissemens de crédit a été extrêmement calme depuis la dernière liquidation. Le Crédit foncier, à la suite de l'assemblée générale, s'est avancé d'une quinzaine de francs à 1,335. La Banque de Paris a fait publier le rapport de ses commissaires qui accuse une situation solide et des résultats de l'exercice 1889 permettant la répartition d'un dividende de 40 francs.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont été fort recherchées. Ces titres sont aujourd'hui considérés à peu près comme des obligations d'un genre spécial, bien que la fixité de leurs dividendes ne soit nullement absolue.

Les valeurs industrielles ont donné lieu à peu de transactions, les actions des Chemins étrangers sont délaissées. Le Nord de l'Espagne a même baissé de quelques francs, l'opinion publique étant peu favorable aux combinaisons projetées pour le réseau des Asturies.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LX[e] ANNÉE.

MARS. — AVRIL.

Livraison du 1[er] Mars.

Livraison du 15 Mars.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

Paris. — Maison Quantin, L.-H. May, directeur, 7 rue Saint-Benoît.

